LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. — NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! — DIEU ET MON DROIT! — PRINCE-ALBERT, Sask.

VOL. XXXVII—No 41 — WINNIPEG, MAN., VENDREDI 26 JANVIER 1951 — PRIX: CINQ SOUS

Les libéraux ontariens désapprouvent complètement le récent rapport Hope

Les députés libéraux s'engagent à ne pas donner suite aux recommandations de la commission royale qui a enquêté sur l'éducation.

OTTAWA — Le parti libéral ontarien a désapprouvé complètement le rapport de la commission Hope, au cours d'un caucus qui se tenait récemment dans la Ville-Reine, et auquel assistaient tous les députés libéraux de la province. Le chef provincial du parti libéral, M. Walter Thomson, présidait la réunion importante.

Les députés se sont de plus engagés à ne pas donner suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario, mais plutôt de faire adopter au gouvernement la politique libérale en matière d'éducation, politique définie par résolutions au dernier congrès qui eut lieu récemment, en vue d'élire un chef provincial en préparation des prochaines élections.

On a appris de Toronto que les deux plus importantes résolutions adoptées au cours du dernier congrès sont les suivantes. Le parti libéral provincial s'engage tout d'abord à augmenter sensiblement les octrois scolaires, en vue de diminuer par autant le fardeau des taxes scolaires imposées par les municipalités.

La seconde résolution, la plus importante, recommande que l'étude de la langue française, dans les collegiates anglais, devienne un sujet obligatoire pour tous les élèves, plutôt que d'être laissée à leur choix.

A la fin du caucus, le parti libéral ontarien s'est opposé en bloc à la mise en vigueur des recommandations du rapport Hope, excepté celles qui coïncident avec les résolutions adoptées au congrès libéral et qui se rapportent directement aux problèmes de l'éducation en Ontario.

On nous apprend également de la capitale ontarienne que M. Aurèle Chartrand, député libéral d'Ottawa-Est et seul représentant libéral canadien-français, a travaillé fortement à faire adopter ce programme d'éducation par le parti ontarien.

Le "Bulletin" a cessé d'être publié samedi

L'augmentation du coût du papier et de la main-d'oeuvre oblige les directeurs du plus vieux journal d'Edmonton à prendre cette décision.

EDMONTON — Le **Bulletin** de cette ville, le plus ancien journal de l'Alberta, a fermé ses portes samedi en publiant sa dernière édition. Le coût sans cesse augmentant du papier-journal et de la main-d'oeuvre, les restrictions sur le papier, les problèmes difficiles d'expansion, d'équipement et de construction sont les raisons pour lesquelles l'éditeur, M. H.-L. Straight, se voit dans l'obligation de mettre fin à l'existence du journal fondé en 1880 par M. Frank Oliver. Ce dernier, qui devint plus tard ministre de l'intérieur dans le gouvernement fédéral, avait, de Winnipeg — distance de 700 milles — emmené son modeste équipement: une presse à bras, du papier et des caractères d'imprimerie, dans un char à boeufs.

La décision de l'administrateur était consignée dans une note laconique publiée en première page samedi: "Le **Bulletin** cesse sa publication aujourd'hui même." M. Straight a expliqué que son journal "expirait" parce qu'il avait connu un trop grand succès et trop subitement. En trois ans, le tirage avait grimpé de 66%; la publicité, de 88%.

Il aurait fallu $1 million

D'autre part, l'établissement était devenu trop exigu, trop démodé et l'équipement technique conçu pour un journal de 16 pages ne répondait plus aux besoins du jour. Il aurait fallu un million de dollars pour construire et rééquiper en neuf de fond en comble. Ces derniers temps le **Bulletin** comptait 27 pages avec un tirage de 30,100 exemplaires chaque jour.

Aucune décision n'a encore été prise quant à la disposition des biens du journal. Il n'a pas été acheté mais son stock de papier pourrait l'être. Il va sans dire que c'est un coup dur pour les 179 ouvriers de la maison qui, du jour au lendemain, sont jetés sur le pavé. Vendredi encore l'établissement bourdonnait d'activité, mais samedi matin le rédacteur en chef et directeur, M. Bill Lewis, annonçait à ce personnel que le sort en était jeté. "Nous fermons, un point c'est tout, et pour de bon"! M. Charlie MacFarlane était à préparer la page "une", samedi matin, lorsque M. Straight lui demanda de réserver un petit espace pour une nouvelle, disait-il. Cette nouvelles c'était la mort du journal. Elle comptait à peine 200 mots.

Un vétéran du journalisme

M. W.-J. Power, 81 ans, sûrement le plus vieux typographe au Canada, en sa qualité de prote aura donc fait la mise en page de son dernier numéro journal. C'est à la demande du fondateur, Oliver, que M. Power avait quitté l'"Ottawa Citizen" pour prendre la direction de l'atelier du **Bulletin** où il aura travaillé 45 ans dont 12 comme prote. M. Art Etter, chroniqueur municipal a pu dire: "Nous courbons la tête dignement: nous avons terminé la semaine".

Le **Bulletin** a toujours été un journal de combat, s'est toujours intéressé aux croisades civiques. Il avait de la couleur, des manchettes impressionnantes, beaucoup d'encre rouge, de la vie et multipliait les reportages de toutes sortes.

La ville d'Edmonton qui compte 150,000 habitants n'a donc plus qu'un quotidien, le **Journal**, dont le tirage dépasse 59,000 exemplaires.

Congrès des Commissaires d'écoles de langue française

Le congrès a été suivi avec intérêt par les commissaires de langue française.

ST-BONIFACE — Le lundi 22 janvier, à 8 h. du soir, s'ouvrit à l'Institut Provencher le congrès des Commissaires d'écoles de langue française. M. Pierre Raimbault, président de l'Association des Commissaires, souhaita la bienvenue aux congressistes. La séance était sous le haut patronage de S. Exc. Mgr Georges Cabana.

M. le Dr Paul-Emile LaFlèche, président général de l'A.E.C.F.M., fit l'allocution d'usage. Il mit clairement sous les yeux des commissaires la situation véritable actuelle, avec le renouveau d'action et de sincérité qui s'impose. Pour que l'Association d'Education fonctionne bien, il faut avant tout, dit le Dr LaFlèche, que la commission scolaire locale ait toute sa vitalité, tout son dynanisme, pour rentrer comme cellule complète et agissante dans l'Association de toutes les autres commissions scolaires du Manitoba.

"Comment une commission scolaire peut-elle aider localement l'Association d'Education?" de demander le président général.

"1. En élisant des gens actifs et convaincus qui sont prêts à aider la cause du français.

"2. En donnant tout l'appui, tout le concours possible à l'institutrice pour une plus grande coopération paroissiale.

"3. En mettant des affiches bilingues sur les édifices publics. Le français a droit de cité au Manitoba on devrait se faire un devoir d'appliquer ce droit en mettant de plus en plus de bilinguisme dans nos écoles."

Collaboration avec l'institutrice et les élèves

Toute commission scolaire devrait voir à ce que les manuels français soient dans les écoles; elle devrait avoir à coeur de visiter les écoles pour participer à la vie française qui y existe et pour la stimuler, au besoin, en suivant le progrès des élèves; elle devrait étudier les rapports des visiteurs d'écoles, qui consacrent tout leur temps à donner à notre enseignement un mouvement uniforme et discipliné.

Formation des comités scolaires

Ces comités scolaires ou cercles locaux seront constitués dorénavant du curé, des commissaires et de toutes les personnes bénévoles qui, par conviction et dévouement, donneront tout leur concours à une oeuvre que nous croyons capitale.

Collaborer avec l'Association

1. Tout d'abord, en collaborant efficacement, dans la paroisse elle-même, avec un cercle local actif.

2. En envoyant toutes les statistiques et les rapports de l'exécutif au secrétariat général.

3. En faisant pression auprès des institutrices pour que tous nos élèves suivent le programme de "French Option" du grade VII à XI; c'est le moins que nous puissions faire si nous voulons que nos enfants aient une formation suffisante en français, dans

(Suite à la treizième page)

L'Espagne est indispensable dans le pacte de l'Atlantique

MADRID — Le général français Goislard a prononcé au Club du Faubourg, de Paris, une conférence dans laquelle il a notamment dit que "l'axe Madrid-Paris-Berlin est celui de la défense européenne". Il a ajouté que l'Espagne est indispensable dans le Pacte de l'Atlantique, dans lequel elle doit être immédiatement incluse. Le général Goislard a fait ensuite de grands éloges de l'armée espagnole et du généralissime Franco, et a déclaré que pour une population d'environ 30 millions d'habitants, on peut calculer que l'Espagne possède 2 millions d'hommes instruits militairement et une armée en activité d'environ 600,000 hommes, avec d'excellents cadres et qui n'attend que du matériel moderne. "Qu'on en veuille ou non à Franco — a-t-il terminé — il nous faut considérer quelle serait notre situation si les communistes avaient triomphé en Espagne. Nous aurions sur notre dos un bastion communiste et nous serions isolés du Maroc".

1,000 catholiques ont protesté à New-York

NEW-YORK — Une protestation générale contre la présentation du film italien "Le Miracle", de Roberto Rossellini, a eu lieu dimanche à New-York. Les manifestants, au nombre de 1,000, faisaient partie de la Société du Saint-Nom, de l'archidiocèse de New-York.

Quelques-uns d'entre eux portaient en bannière des inscriptions: "Ceci est le genre de films que veulent des communistes". Et "ne soyez pas un communiste — tous les communistes sont à l'intérieur du théâtre".

"Le Miracle" fait partie d'une trilogie présentée sous le titre général de "The Ways of Love", au cinéma Paris. Le cardinal Spellman a condamné le film et demandé aux catholiques américains de le boycotter.

Temple catholique de la Corée du Nord

Le petit **Kim Ki Chong**, âgé de 13 ans, fut photographié, par des marins américains, au milieu des ruines de l'église catholique de Hamhung, Corée du Nord, où l'adolescent se rendait quotidiennement pour prier. Les communistes en retraite ont pillé et saccagé les églises des villes de la Corée du Nord et massacré leurs prêtres. (NCWC)

Le prestige des Etats-Unis est à la baisse en Asie

Les victoires des communistes chinois impressionnent les populations.

LONDRES — Les victoires communistes en Chine et en Corée ont accéléré les mouvements révolutionnaires dans toute l'Asie. Il n'y a pas de doute que les Asiatiques de toutes races et de toutes croyances éprouvent une visible satisfaction du fait que ce soit une armée asiatique qui a forcé les troupes des Nations unies à se replier sur la défensive, en Asie.

Jouant sur ce thème, les communistes haussent le ton et demandent aux éléments nationalistes de bouter hors d'Asie toute influence étrangère. Ils insistent spécialement sur le désir d'indépendance des populations et sur leur volonté de se libérer des chaînes séculaires de la pauvreté et de l'ignorance.

"Mort au colonialisme et à l'impérialisme! Que le sol retourne à ses véritables possesseurs! Les travailleurs au pouvoir!" tels sont les slogans de tous les pays du sud-est asiatique, rangés aujourd'hui sous les bannières nationalistes et communistes.

Dans chaque ambassade, légation ou haut commissariat, on a la ferme conviction que la politique anticommuniste des pays occidentaux a trop de "trous", en ce qui concerne l'Asie.

A son point le plus bas

On exprime l'opinion unanime qu'à moins que la résistance à l'expansion communiste, depuis sa base de Chine, ne soit enrayée, le plan de Colombo et quelque plan que Washington puisse mettre en vigueur pour l'Asie méridionale se révèlera trop faible et trop tardif.

A Hong-Kong, les deux millions d'habitants sont Chinois d'abord et de nuance communiste. En Indochine, les communistes appuient la résistance à la domination française et au régime vietnamien. En Malaisie, il y a une majorité chinoise d'allégeance pékinoise.

Dans l'Inde et le Pakistan, les intérêts nationaux sont différents. L'infiltration communiste peut se faire par le Tibet, la Birmanie et la province chinoise de Sin-kiang. Enfin le Siam et la Birmanie restent impuissants devant les succès communistes chinois et de-

(Suite à la treizième page)

La France condamne la Chine

PARIS — La France consent officiellement à condamner la Chine communiste comme agresseur en Corée. Elle demande toutefois qu'une telle décision soit un peu retardée, afin qu'elle puisse étudier soigneusement toutes les conséquences possibles de pareille mesure.

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré à ce propos:

"Nous sommes d'accord sur le principe de déclarer agresseur la Chine communiste, mais nous ne favorisons pas la précipitation à cet égard, avant que nous ayons pu étudier toutes les conséquences possibles de ce geste."

Cette déclaration place donc la France aux côtés des Etats-Unis, dans leur tentative de dénoncer Pékin comme agresseur en Corée.

Les communistes prêts à agir en Allemagne

Un réseau secret est formé dans le but de s'emparer des postes-clé.

BONN, Allemagne — Des groupes anticommunistes viennent de publier un rapport exposant les plans formulés par les communistes en vue de s'emparer des postes-clé de l'Allemagne occidentale, d'y détruire les ponts et de désorganiser les services d'énergie électrique, de transport ferroviaire, de communications, ainsi que les usines jusqu'à l'arrivée de la police "populaire".

Le rapport précise qu'un réseau secret d'agents fanatiques, abondamment pourvu d'argent, se tient en état d'alerte en vue du "jour-X" advenant le cas où le Kremlin déciderait de s'emparer du pouvoir en Allemagne occidentale.

Des agents dûment entraînés arrivent dans l'Allemagne de l'ouest par centaines chaque mois.

Andreas Palitschka, un officier du mouvement de la "jeunesse allemande libre", a déclaré récemment à une réunion secrète tenue en Allemagne occidentale que des cellules sont promptement organisées dans les bureaux de poste, les chemins de fer et les aciéries.

Voici quelques révélations contenues dans le rapport susdit:

1. Au cours d'une descente la police britannique a découvert un puissant appareil de transmission radiophonique dans les quartiers généraux du parti communiste à Dusseldorf.

2. D'immenses quantités de matériel de propagande ont été trouvées récemment sur une péniche faisant la navette entre l'Allemagne de l'est et celle de l'ouest.

3. Au cours d'une manifestation communiste tenue dans la Ruhr la police a saisi sur des manifestants plus de $46,000 en monnaie de l'ouest.

Il appert aussi que des écoles destinées à l'entraînement de colonnards ont été ouvertes à Weinar, Leipzig et ailleurs en zone russe. On y enseigne l'espionnage et le sabotage.

A l'action



Les soldats canadiens de la brigade spéciale actuellement en Corée, sous le commandement du **lieutenant-colonel J. R. Stone,** photographié ci-dessus, passèrent à l'action pour la première fois quand on leur assigna la tâche de disperser une guérilla. L'unité canadienne, rapporte-t-on, a encerclé un groupe de 250 communistes qui s'étaient infiltrés derrière les lignes de troupes de l'O.N.U., massacrant deux soldats d'une autre unité du Commonwealth. (CPC)

Conscription pour deux ans demandée

BRUXELLES — Le feld-maréchal Montgomery a demandé récemment l'adoption immédiate par tous les pays de l'Atlantique d'un service militaire obligatoire de deux ans.

Le vicomte Montgomery, chef de l'organisme de défense des pays du pacte de Bruxelles, dit que la conscription devrait s'appliquer aux nouvelles recrues mais il a aussi insisté sur "la nécessité d'appliquer immédiatement cette conscription pour deux ans aux hommes déjà à l'entraînement de façon à éviter la perte de l'expérience déjà acquise."

Rapport sur les fouilles vaticanes publié à Pâques

CITE du VATICAN — Le rapport officiel sur les fouilles effectuées dans le sous-sol de la basilique vaticane au cours des dix dernières années, fouilles qui ont abouti à la découverte du tombeau de saint Pierre annoncée par le Pape dans son message de Noël, est en voie d'élaboration et l'on croit qu'il pourra paraître à Pâques.

Chef de production aéronautique nommé

OTTAWA — Un ingénieur âgé de 45 ans, vient d'être nommé pour diriger la nouvelle section de la production aéronautique, au ministère du Commerce.

La nomination de M. Joe Russel donne du corps à la rumeur voulant que le Canada produirait bientôt de grandes quantités d'avions à jet, non seulement pour le Canada, mais aussi pour des pays du pacte Atlantique.

M. Russel, né en Irlande, habite le Canada depuis 1927. Il a travaillé dans des avionneries américaines et canadiennes. A Montréal, il a été gérant général adjoint de la Canadian Car and Foundry Company. Après la guerre, il a été pendant trois ans vice-président de la Corporation centrale d'hypothèques.

Le vicariat du Keewatin durement éprouvé



Un terrible et mystérieux incendie a détruit, le 18 janvier, la grande salle paroissiale du Pas, au Manitoba, propriété du vicariat apostolique du Keewatin. S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, O.M.I., vicaire apostolique de ce district, nous révèle que les pertes s'élèvent à près de $50,000. "Construite, il y a 5 ans", dit Son Excellence, "cette salle était pour nous l'unique moyen de faire fonctionner nos associations d'Action catholique et d'exercer un apostolat efficace parmi les nôtres, surtout auprès des jeunes."

L'Espagne pourrait fournir 22 divisions: Eisenhower

Il faudrait d'abord accepter l'Espagne comme alliée.

LISBONNE — Le général Dwight Eisenhower a appris que la contribution du Portugal à la formation de l'armée du pacte de l'Atlantique sera légère, mais que l'Espagne pourra fournir 22 divisions si on l'accepte comme une alliée.

Lorsqu'il aura fini de conférer avec les autorités portugaises, le général, commandant suprême de l'armée défensive de l'Atlantique-Nord, se rendra à Rome afin de discuter de la contribution de l'Italie en armes et en combattants. Les communistes de la capitale italienne ont ordonné des grèves et des manifestations devant coïncider avec l'arrivée d'Eisenhower. Le gouvernement de Rome a pris des mesures pour que la personne du général américain soit bien protégée. Des escouades contre les émeutes ont été placées dans les rues près de l'ambassade américaine, tandis que la garde de fusiliers marins américains dans l'immeuble a été doublée.

Tout laisse entendre que le Portugal, qui s'efforce depuis longtemps de faire admettre l'Espagne parmi les membres du pacte de l'Atlantique, orientera ses pourparlers avec Eisenhower dans ce sens au moment opportun. L'Espagne est impatiente d'adhérer au pacte, mais on ne l'a pas encore invitée à le faire. Récemment, une rumeur voulait dans les cercles officiels de Madrid qu'Eisenhower s'arrêterait dans cette capitale en se rendant à Rome.

On croit que le général américain a demandé aux autorités portugaises de faire davantage pour la défense du continent européen et de cesser de compter sur l'armée espagnole de 2,500,000 hommes pour assurer la protection de leur position méditerranéenne. Le budget de réarmement du Portugal pour 1950 fut de $33,000,000, et celui de 1951 accusera une diminution de $500,000. Son armée actuelle est de 60,000, mais elle pourra être portée à 500,000 hommes en cas de guerre. La flotte comprend 50 unités, dont la plus importante ne dépasse pas la grosseur d'un contre-torpilleur. L'aviation compte 160 appareils.

Mise hors la loi du communisme réclamée

OSHAWA, Ont. — L'hon. George Drew, chef de l'opposition progressiste-conservatrice à Ottawa, a réclamé la mise hors la loi du parti communisme.

M. Drew, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce d'Oshawa, a affirmé que les Canadiens ne doivent pas permettre que les communistes se servent de la liberté dont ils jouissent pour tenter de l'étouffer au pays.

"Ce qui est arrivé en Corée, depuis quelques mois, doit nous montrer que nous nourrissons dans notre sein un ennemi qui nous fera la même chose, s'il en a la chance", a dit M. Drew.

Consistoire secret prévu pour février

Le Pape y nommerait les cardinaux aux 19 sièges vacants du Sacré Collège.

VATICAN — Un personnage du Vatican déclare que Sa Sainteté Pie XII peut réunir le Sacré Collège en consistoire secret soit le lundi 19 février, soit le 26, pour remplir les 19 vacances qui existent actuellement. La deuxième quinzaine de février est considérée comme l'époque la plus propice; en effet, les 38 cardinaux domiciliés hors de Rome doivent être rentrés dans leurs diocèses à temps pour la fête de Pâques, célébrée le 25 mars cette année.

On prévoit que le Pape remplira toutes les vacances du Sacré Collège. Son prédécesseur Pie V avait fixé le nombre des cardinaux à 70 en 1568. Le bruit court que le Pape peut augmenter ce nombre, afin d'accorder une représentation aux groupes catholiques constitués depuis.

Les milieux du Vatican se demandent si le Pape désignera un cardinal canadien-français. Depuis la mort du Cardinal Villeneuve en 1947, les Canadiens français ne sont pas représentés au Sacré Collège.

Rumeurs au sujet d'archevêques canadiens

Des milieux non officiels de Québec supposent que S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, âgé de 45 ans, successeur du Cardinal Villeneuve, peut recevoir le chapeau de cardinal. Depuis 1867 les cardinaux du Canada français ont toujours été archevêques de Québec. La nomination de Mgr Roy s'appuierait donc par une tradition déjà longue.

Selon des informations non officielles de Montréal, S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger, nommé archevêque en mars dernier pour succéder à S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, serait le prochain cardinal canadien-français.

D'autre part, les représentants officiels de l'Eglise au Canada gardent le silence.

Le seul cardinal canadien est actuellement Son E. le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, élevé à la pourpre en 1946.

Des milliers de "prêtres" sont ordonnés en Russie

Ils agiront comme agents des soviets dans les pays satellites.

LONDRES — "Les 40,000 prêtres ordonnés au cours d'une année dans l'Église orthodoxe sont en réalité des agents de la police secrète soviétique. Ces hommes croient uniquement en Staline qu'ils considèrent comme l'Etre Suprême. Staline gouverne l'Eglise orthodoxe par l'entremise de son ministre de l'intérieur. Tous les évêques en Russie (environ 75) sont les 'employés' dudit ministre." Tel est le sombre tableau de la situation ecclésiastique en Russie soviétique, ainsi que le trace S. Exc. Mgr Ivan Bucko, visiteur apostolique des Ukrainiens de rite byzantin et le seul évêque ukrainien qui se soit dérobé à la dictature russe.

Selon l'évêque exilé, tous les catholiques de rite byzantin sont forcés de reconnaître le chef de l'Eglise orthodoxe et le patriarche moscovite et de rejeter l'autorité du pape. Et le prélat d'ajouter: "Mes fidèles ne pourront longtemps résister à la persécution soviète. Je crains fort que, tôt ou tard, les catholiques ukrainiens acceptent la foi orthodoxe. Les hommes ne peuvent vivre sans religion et, partant, sans leurs prêtres et leurs évêques. La plus grande victoire remportée par Staline fut l'assujettissement de l'Eglise orthodoxe. Cette église sert maintenant les intérêts du communisme athée".

Prêtres chassés de leurs paroisses

A partir du 11 avril 1945, date à laquelle les évêques catholiques de l'Ukraine furent déportés en Sibérie, de continuer Mgr Bucko, tous les prêtres qui refusèrent de se soumettre furent chassés de leurs paroisses et déportés, exception faite de ceux âgés de plus de 70 ans auxquels on permit de demeurer, à titre de travailleurs.

L'évêque ne fit aucun commentaire sur l'opposition clandestine faite aux Soviets dans l'ouest de l'Ukraine mais déclara que "l'Eglise a été refoulée de nouveau dans les catacombes".

Le "diocèse" de Mgr Bucko s'étend de l'intérieur du rideau de fer jusqu'au Pérou. Monseigneur est le pasteur de tous les Ukrainiens catholiques qui ont échappé à la persécution communiste. Il y avait environ 6,000,000 d'Ukrainiens catholiques avant la IIème guerre mondiale; environ 400,000 se sont dirigés vers l'Amérique du Sud; bon nombre d'entre eux se réfugièrent en Espagne, d'autres dans les pays occidentaux de l'Europe et quelque 40,000 habitent actuellement l'Angleterre.

S. Exc. Mgr Bucko reçut la consécration épiscopale à Rome en 1929 et fut exilé de son pays en 1939. De Rome, où il est réfugié, il gouverne son "diocèse" et emploie environ 6 mois par année à visiter son troupeau dispersé. Au cours de la dernière guerre, il visita l'Amérique du Nord, renouant son amitié avec S. E. le cardinal Spellman, de New-York, son ancien compagnon de classe à Rome.

Les pertes américaines subies au front coréen

WASHINGTON — Le secrétariat à la défense a annoncé que les pertes américaines subies en Corée jusqu'à minuit vendredi dernier se sont élevées à 45,137.

Ces chiffres représentent les pertes cumulatives subies et pour lesquelles les familles ont été prévenues.

Ce chiffre dépasse de 2,424 celui qui fut annoncé une semaine auparavant. Voici comment se répartissent ces pertes: 6,509 tués; 29,951 blessés au combat et 8,667 disparus.

Les pertes subies par l'armée sont de l'ordre de 36,956, par la marine de 496, par les fusiliers marins de 7,332 et par l'aviation, de 353.

Un mémoire d'Ottawa aux 10 provinces

OTTAWA — Le ministère de la Justice a envoyé aux gouvernements provinciaux les grandes lignes d'amendements constitutionnels en vue de pouvoir instaurer des taxes de vente indirectes (provinciales) et la pension de vieillesse contributoire (fédérale). Aucun changement à la constitution ne peut se faire sans l'approbation de toutes les provinces.

A la conférence fédérale-provinciale de l'automne dernier, on a décidé d'étudier de tels amendements. Le très hon. M. Saint-Laurent a ensuite déclaré qu'une autre réunion des gouvernements ne serait probablement pas nécessaire, les problèmes qui restent pouvant se régler par voie de correspondance.

Un porte-parole du cabinet fédéral a déclaré toutefois que si le désaccord est trop profond au sujet des amendements, une autre conférence deviendra indispensable.

Certaines provinces ont répondu qu'elles auraient besoin de taxes indirectes pour payer leur participation, d'où l'amendement proposé à la constitution.

On trouvera dans cette édition les rubriques suivantes:



Exclusif à "La Liberté et le Patriote"
par Jacques LEMOYNE

Lorsque les directeurs de la ligue Nationale de hockey décidèrent, il y a 2 ans, de porter à 70 le nombre de joutes régulières pour les équipes de ce circuit, plusieurs critiques trouvèrent que cette décision était prise au détriment du hockey majeur. Le temps semble devoir leur donner raison.

Les journaux annonçaient, en effet, que l'on songerait à inviter 2 autres centres canadiens à se joindre à la ligue Nationale d'ici un an ou deux. Une des raisons qu'on apportait pour justifier cette décision voulait que les amateurs américains soient ennuyés de toujours voir les mêmes figures et que deux clubs de plus ne feraient qu'augmenter les chances de voir les foules reprendre le chemin des arénas.

Il est certain que la saison de 70 joutes n'a pas apporté à la ligue Nationale de bien grands bénéfices. Les clubs ont dû payer leurs joueurs plus cher et, sauf pour Montréal et Toronto, les amateurs ont trouvé que le fardeau devenait un peu lourd à porter, avec 5 joutes de plus au calendrier. L'addition de Québec et d'Ottawa poserait un autre problème qui ne sera pas facile à solutionner. Où trouvera-t-on les joueurs voulus pour remplir les cadres de ces équipes?

Le talent est rare

S'il faut croire les éclaireurs de la ligue Nationale, le talent est rare, non seulement dans une section du pays, mais un peu partout. Dans les provinces peuplées, comme l'Ontario et le Québec, on affirme que les jeunes préfèrent faire du ski et que ceux qui pratiquent ce sport ne sont pas intéressés à chausser les patins. Dans les autres provinces, comme le Manitoba qui a toujours été la meilleure source d'approvisionnement pour les clubs de la ligue Nationale, il est évident que la commercialisation qui se pratique sur une haute échelle par tout le reste du Canada et des Etats-Unis est de nature à nuire à nos joueurs, plutôt qu'à leur aider.

Les bons joueurs venus du Manitoba avaient appris leur hockey dans leur ville natale. En s'exilant dès leur bas âge, pour un joueur de hockey bien entendu, ces jeunes perdent toutes les occasions que l'hiver manitobain leur offre de patiner et d'apprendre "le hockey". C'est ainsi que plusieurs jeunes talents qui auraient pu se développer chez nous sont allés se perdre à l'extérieur où, bien souvent, nos joueurs en perdent au lieu d'en gagner. La ligue Nationale rendrait service au hockey en empêchant certaines associations commerciales de priver les jeunes de talent de leurs meilleures chances de se perfectionner.

On a tué les étoiles

Une autre raison qu'on oublie de mentionner lorsqu'on discute ce problème dans les bureaux du directeur de la Nationale a été souvent mentionnée dans les journaux. On a tué, à quelques exceptions près, les étoiles du hockey. Des règlements mal observés ont changé le jeu en une sorte de souque-au-chandail qui déplait au spectateur, retarde la joute et nuit aux joueurs qui ont le talent voulu pour devenir des attractions réelles.

Si Morenz avait joué de nos jours alors que tout, ou à peu près tout est permis sur la glace, il lui aurait été difficile de devenir l'étoile qu'il a été pendant si longtemps. Howie se fiait en effet sur sa vitesse et son habileté à manier le bâton, mais de nos jours, les joueurs patinent à peu près tous à la même allure, sont handicapés par les "accrocheurs" et les "reteneurs" et sont la cible des invectives de leur instructeur s'ils ne passent pas la rondelle après l'avoir reçue. Il est incontestable que le jeu de passe de nos jours s'est énormément amélioré et que l'ensemble des clubs est meilleur aujourd'hui qu'il l'était autrefois; mais il est incontestable aussi que si on mettait fin aux infractions aux règlements et qu'on laissait une chance aux grandes attractions du hockey comme les Bentley, Lindsay, Richard, Howe, Laprade et compagnie de patiner franchement, que le jeu serait encore plus excitant, meilleur et qu'il attirerait plus de spectateurs aux joutes de la Nationale.

L'auto l'a tué

L'excellent chroniqueur Jim Coleman, qu'on lit toujours avec grand intérêt, rappelait dans une de ses dernières chroniques que Newsie Lalonde, bien qu'âgé de 60 ans, était resté un homme en excellente condition physique, et qu'il aimait toujours parler des jours anciens. Newsie, qui a été choisi comme le meilleur joueur de crosse de la première partie du demi-siècle, lors d'une consultation nationale, a dit à Coleman que ce n'était pas le jeu rude qui avait tué le sport de la crosse, mais bien l'automobile.

"La crosse était un sport du samedi. Lors de la première grande guerre, des centaines de bons joueurs de crosse s'enrôlèrent dans l'armée canadienne, ce qui n'aida pas à ce sport. La guerre finie, les automobiles de voyage firent leur grande apparition sur la scène canadienne et le public préféra aller se balader en automobile plutôt que d'aller se promener au terrain de crosse."

Newsie a peut-être raison quand il parle ainsi car il a été le joueur le mieux payé et le plus brillant du pays à ce sport. Il n'en reste pas moins vrai cependant que le jeu rude, après avoir intéressé le public pendant quelques semaines, est de nature à degoûter les véritables amateurs qui aiment peut-être la lutte et la boxe, mais dans des endroits réservés à ces sports.

Nous ne pourrions terminer cette courte note sur Lalonde sans mentionner le fait qu'il a affirmé lui-même à Coleman qu'il était "aussi canadien-français que de la soupe aux pois". Nous comptons au moins un des nôtres qui a su passer au Temple de la Renommée et nous sommes reconnaissant à Coleman d'avoir dissipé chez nous une impression erronnée au sujet de Newsie.

Lutte et excitation

On sait que les "amateurs" de lutte sont généralement doués d'un tempérmaent violent. Aussi, est-ce avec beaucoup de surprise que nous avons lu dans les journaux qu'un juge des Etats-Unis venait de condamner un lutteur à payer des dommages à un spectateur trop enthousiaste, qui s'était plaint d'avoir reçu des coups de ce lutteur. Il est heureux, pour certains spectateurs, que les lutteurs n'intentent pas de poursuites aux malheureux qui perdent la tête à la vue de telles bouffonneries.

Nous avons vu de la lutte pendant de nombreuses années, et nous n'y allons plus que lorsque nous sommes obligés de le faire. Il y a longtemps que nous avons cessé de considérer ce grotesque spectacle comme du sport, et longtemps aussi que nous nous abstenons d'y aller, à moins d'obligation professionnelle.

Montréal est probablement la seule ville au monde où la lutte jouit d'un grand prestige. Des milliers de spectateurs accourent chaque semaine assister à des spectacles grandioses, il faut le reconnaître, mais tout aussi truqués que les autres moins grandioses. Au cours d'une soirée de lutte dans un petit club de Montréal, nous avons vu de sauvages échanges de coups entre lutteurs et spectateurs, et une situation comme on n'en trouvera probablement plus jamais.

Un lutteur américain, dont nous ne nous souvenons même plus du nom, faisait face à un faux Turc du nom d'Aliba, ou quelque chose de semblable. Le Turc n'y allait pas de main morte sur l'Américain et les spectateurs vociféraient à qui mieux mieux à l'arbitre de s'ouvrir les yeux. Comme il convenait, l'arbitre ne voyait rien et le Turc abimait son adversaire à son goût.

A un certain moment, les deux hommes roulent au bas de l'arène. Des spectateurs se mêlent à la bagarre et commencent à donner des coups de pieds au Turc étendu sur le plancher. On va même jusqu'à le brûler avec un mébot. Un autre enthousiaste sort un couteau de poche et frappe notre homme sur l'épaule. Il venait de dépasser la limite. Le Turc envoya rouler sept ou huit adversaires au loin, se lança à la poursuite du "brave". Ce dernier, n'écoutant que son courage prit la fuite dans les gradins. Mais le Turc montréalais le poursuivit dans les gradins, ce que voyant notre homme sautant par-dessus la tête de six rangées de spectateurs pour atteindre la porte de sortie et se mit à courir dans la rue. Mais le Turc était tenace et il se lança à sa poursuite. Comme mus par un ressort, les spectateurs quittèrent leurs banquettes et se mirent eux aussi à suivre le lutteur et sa victime.

Ce dernier échappa à un juste châtiment en se précipitant dans les bras d'un agent de la paix.

Cette fois, le jeu n'était pas truqué, du moins c'est l'impression que toute l'affaire nous a laissée. Mais les autres fois . . .

RANGOON, Birmanie — Un tribunal birman a déclaré le Dr Gordon Seagrave le "chirurgien birman" de la deuxième guerre mondiale, coupable de haute trahison.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF FRANCIS RICHARD, late of the Post Office of St. Eustache, in Manitoba, Farmer, Deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, on or before the first day of March, A. D. 1951.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 22nd day of January, A. D. 1951.

LEON H. BENARD, K.C.,
Solicitor for DONALDA RICHARD ALLARY, Administratrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF JOSEPH DIDIER TREMBLAY, late of the Post Office of Elie, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, on or before the first day of March, A. D. 1951.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 23rd day of January, A. D. 1951.

LEON H. BENARD, K.C.,
Solicitor for MARIE ELIANNE DESILETS, Executrix.

Avis de requête auprès du Parlement du Canada pour l'obtention d'un bill privé

Avis est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada d'accorder, pendant la présente session ou la prochaine ou celles qui suivront, un bill permettant l'incorporation d'une compagnie, sous le nom de Trans-Canada Pipe Lines Limited ou tout autre nom que le Parlement jugera bon d'accorder, dont l'objectif sera d'acquérir, de construire, de posséder et d'exploiter des pipe-lines pour le transport de gaz naturel ou industriel et de pétrole, à l'intérieur et à l'extérieur du territoire canadien, et d'exercer toutes autres attributions nécessaires à la poursuite du dit objectif conformément aux dispositions de la Loi sur les pipe-lines et autres actes pertinents du Parlement.

Daté à Ottawa, Ontario, ce 15ième jour de décembre 1950.

HERRIDGE, TOLMIE, GRAY & COYNE,
140, rue Wellington,
Ottawa, Ontario,
procureurs de la requérante

AVIS DE DEMANDE AU PARLEMENT DU CANADA POUR UN BILL PRIVE

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, lors de la présente session ou de la session qui la suivra ou la session qui suivra cette dernière, pour une loi incorporant une compagnie sous le nom de "Trans-Mountain Oil Pipe Line Company" ou tout autre nom que le Parlement décidera, dans le but d'acquérir, construire, posséder et opérer des pipelines pour transporter et transmettre de l'huile liquide, des hydrocarbures liquides et des produits liquides qui en dérivent, dans les limites du Canada et à l'étranger, et d'exercer tous autres pouvoirs qui pourront être jugés nécessaires ou utiles pour atteindre les fins mentionnées plus haut, sujet aux stipulations de la loi des pipelines et autres lois s'y rapportant.

Daté à Toronto, Ontario, le 15 janvier 1951.

BORDEN, ELLIOT, KELLEY, PALMER & SANKEY,
2200, 25 rue King, ouest,
Toronto, Ontario.
Procureurs de la requérante.



Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kilocycles)

VENDREDI 26 JANV.

7.30—Amérique latine
7.45—Léo Brodeur au micro
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Café parisien
8.45—Lou Lefèvre
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Trois de Québec
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

SAMEDI 27 JANV.

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Saviez-vous que
9.30—Méli-mélo
9.45—Historiettes
10.00—Nouvelles
10.05—Marchande économe
10.15—Le Club des ménagères
10.30—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba
12.00—Nouvelles
12.05—Condition des routes - horaire
12.15—En vedette
12.30—Diner en musique
12.45—Au clavier
1.00—Nouvelles
1.10—Musique de sieste
1.30—A l'opéra
2.00—Concert en miniature
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 (suite)
4.15—S.D.S
5.00—Nouvelles
5.05—Intermède
5.15—Heure de l'Immaculée
5.30—Gaieté du jour
5.45—Les sports au Cercle Ouvrier
5.55—Condition des routes
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—La parade des chansonnettes françaises
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique! Musique! Musique!
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet social
7.10—Tour de valse
7.30—Prairie Buckaroos
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.10—Intermède
8.15—Emile Beaulieu et son trio
8.30—Avant-première
9.00—Nouvelles
9.05—Veillée du samedi soir
9.30—Les Idées en marche
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Nouvelles
7.05—Sans cérémonie
7.30—Nouvelles
7.35—Prière du matin
7.45—Sans cérémonie (suite)
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie (suite)
8.30—Information
8.35—Sans cérémonie (suite)
9.00—Nouvelles
9.10—Intermède
9.15—Saviez-vous que
9.30—Blanc ou Noir
9.45—Historiettes
10.00—Nouvelles
10.05—La marchande économe
ou
10.05—Club des ménagères
10.15—La cuisinière Five Roses
10.30—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—Allô Manitoba!
12.00—Nouvelles
12.05—Condition des routes - horaire
12.10—Marché aux bestiaux
12.15—En vedette
12.30—Diner en musique
12.45—Au clavier
1.00—Nouvelles
1.05—Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Concert en miniature
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Nouvelles
4.05—Ranch 1250 (suite)
4.15—S. D. S.
4.45—Radio Sacré-Coeur
5.00—Nouvelles
5.05—Le Club des Jeunes
5.30—Yvan l'Intrépide
5.45—Club des Jeunes (suite)
6.00—Nouvelles
6.05—Horaire
6.10—La parade des chansonnettes françaises
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique! Musique! Musique!
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Social
7.10—Tour de valse

DIMANCHE 28 JANV.

1.00—Ouverture
1.10—Résumé des nouvelles
1.15—Jardin plantureux
1.30—Tour de valse
1.45—Causerie de l'Heure dominicale
2.00—A l'opéra
3.00—Chronique de France
3.15—Rythmes
3.30—Les forums de l'Heure dominicale
4.00—Moments symphoniques
5.00—Le ciel par-dessus les toits
5.30—Heure religieuse
6.00—Nouvelles
6.05—Intermède
6.15—Notre français sur le vif
6.30—Nos albums R.C.A. Victor
7.00—Nouvelles
7.05—Intermède
7.15—Missions d'Afrique
7.30—Artistes de CKSB
7.45—Commentaire des nouvelles — Louis Souchon
8.00—Nouvelles
8.05—Variétés françaises
8.30—Mémoires du Dr Lambert
8.45—Cours d'histoire Abbé Groulx
9.00—Nouvelles
9.05—L'Heure exquise
10.00—Nouvelles
10.10—Fin des émissions

LUNDI 29 JANVIER

7.30—Les Nations du Manitoba
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Collette et Roland
8.45—Les fables de Lafontaine
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Amérique latine
9.30—Match
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

MARDI 30 JANVIER

7.30—Ralliement du rire
7.55—Intermède
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Radio-Théâtre
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Concert léger
9.30—Ecole des Parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

MERCREDI 31 JANV.

7.30—A votre santé
7.40—Fred McLelland au piano
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Eureka!
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Yvonne
9.30—Changement de décors
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

JEUDI 1er FEVRIER

7.30—Let's Learn French
8.00—Nouvelles
8.05—Intermède
8.15—Un homme et son péché
8.30—Collette et Roland
8.45—Récital de violon
9.00—Nouvelles
9.05—Intermède
9.10—Voix du Québec
9.15—Amérique latine
9.30—Courrier de Radio-parents
10.00—Nouvelles
10.05—L'Heure exquise
11.00—Nouvelles
11.05—O CANADA!

Chronique de CKSB

Blanc ou Noir



Trois fois la semaine, de 9 h. 30 à 10 h., les lundis, mercredis et vendredis matins, un programme d'opinion publique passe en ondes à CKSB sous la rubrique "Blanc ou Noir". Ce programme commencé en juillet dernier, croit en popularité de semaine en semaine et nous vaut un courrier des plus intéressants. Jusqu'ici il a été question des comiques et de leur valeur morale pour les jeunes, des familles nombreuses, de l'adoption des enfants, du cinéma, des traditions canadiennes-françaises du temps des fêtes, et en janvier, on y discute du progrès du français au Manitoba depuis vingt-cinq ans. Comme innovation, au mois de janvier, il y a chaque semaine un invité d'honneur qui vient en personne à nos studios pour discuter librement de la question. Ce programme soutien est présenté avec les hommages de la Ligue des Radiophiles du poste CKSB et chaque vendredi matin, nous choisissons au nombre des correspondants de la semaine, cinq personnes à qui nous décernons un abonnement à la revue "Le Digeste Français" pour la période d'un an. Si vous n'avez pas encore entendu ce programme, nous vous invitons à le faire; si vous êtes des auditeurs passifs, nous vous invitons à nous faire parvenir votre opinion et nous vous assurons encore une fois que l'anonymat sera respecté.

Les Refrains que vous Aimez

A compter de demain, le samedi 27 janvier, la "Veillée du Samedi Soir" passera en ondes de 9 h. 05 à 9 h. 30 et le programme "Le Choc des Idées" sera substitué à cette émission de 9 h. 30 à 10 h. Aux auditeurs du programme, "Les Refrains que vous Aimez" qui passait en ondes de 9 h. 05 à 9 h. 30, nous nous excusons d'avoir dû faire disparaître cette émission, mais nous tâcherons de trouver une autre ouverture à notre horaire pour ce progamme.

Les Artistes de CKSB

Au programme "Les Artistes de CKSB", dimanche prochain, vous entendrez une élève du département de musique de l'Académie Ste-Marie, Mlle Clare MacMaster qui interprétera des compositions de Bach, Mendelssohn et de Chopin ainsi qu'une composition moderne de Chasins.

Stations quadragésimales

Durant la période du Carême, le R. P. Georges Desjardins, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, prêchera le Carême sur les ondes de CKSB. Ces stations quadragésimales passeront en ondes à l'heure habituelle de l'Heure Religieuse, soit de 5 h. 30 à 6 h., le dimanche à compter du 11 février jusqu'au 25 mars inclusivement. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vous rappeler ce programme.

Changement de Décors

Mercredi prochain, notre programme "Changement de Décors" se fera de concert avec le Conseil St-Boniface de l'Ordre des Chevaliers de Colomb et sera présenté de la salle du Collège de St-Boniface. Nous vous réservons ce soir-là une surprise et nous vous invitons à ne pas manquer d'être à l'écoute de 8 h. 30 à 10 h.

"Les Variétés Françaises" à CKSB

Tous les dimanches soirs, de 8 h. 05 à 8 h. 30, CKSB vous présente, sous les auspices du Conseil St-Boniface des Chevaliers de Colomb et sous la direction de M. Lucien Daoust, une émission de variétés françaises réalisée par des artistes locaux. Aux prochains programmes figureront les artistes suivants:

Le 28 janvier: Mlle Alberta Bernier.
Le 4 février: Mme G.-M. LaFlèche.
Le 11 février: Mlle T. Lavoie, professeur de piano.
Le 18 février: Mme Louise Adams.
Le 25 février: les élèves du Jardin de l'Enfance Langevin.

Mon Guide au Cinéma

Two Weeks With Love	I
Kim	I
Breakthrough	I
Submarine Raider	I
Dudes are Pretty People	I
The Mudlark	I
The Fuller Brush Girl	II
Dial 1119	II
A Modern Marriage	II
County Fair	II
Secret Command	II
The Miniver Story	III
All Quiet on the Western Front	III
Bicycle Thief	III
Bond Street	III

I—N'offre aucun danger pour le public en général
II—Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés
III—A rejeter parce que condamnable en partie.

Menzies opposé au réarmement japonais

LONDRES — Le premier ministre Robert Menzies a déclaré à une conférence de presse que l'Australie s'opposera à toute mesure de réarmement japonais qui menacerait la sécurité australienne.

As du gouret

Gordie Howe, photographié ci-dessus, des Red Wings de Detroit, et Maurice Richard, des Canadiens de Montréal, renommés comme étant les meilleurs ailiers des équipes de gouret de la saison, s'acheminent tous deux vers le titre de meilleur compteur de la ligue Nationale. Howe détient un record de 45 points, répartis en 16 buts et 29 assists; Richard a à son crédit 40 points, dont 28 buts et 12 assists. (CW)

Au noviciat de St-Norbert

Au temps des fêtes au Noviciat: Messe de minuit

Tout comme la retraite annuelle avait préparé nos coeurs à la fête de l'Immaculée Conception, le pieux exercice des Quarante Heures prédisposa nos âmes à la venue du Messie.

Le son des cloches de l'Année Sainte s'éteignait quand commença la messe de minuit, célébrée par le R. P. J.-A. Veilleux, O.M.I., supérieur. Une ferveur nouvelle s'emparait de nos jeunes coeurs. Le "Gloria in excelsis Deo" laissait en nous des impressions que nous n'avions jamais connues auparavant. Une messe de minuit au Noviciat ouvre l'âme aux méditations profondes.

Avant d'admirer les cadeaux reçus de nos parents et amoncelés auprès d'un arbre de Noël magnifiquement décoré, nous descendions au réfectoire déguster les délicieuses tourtières préparées par nos Petites Missionnaires de St-Joseph.

A 9 h. 30, le Divin Enfant de la crèche nous visitait encore trois fois pendant les trois messes célébrées cette fois par le R. P. G. Bellemare, O.M.I.

Le Jour de l'An

Pour suivre la coutume oblate, le dernier jour de l'année, le R. P. G. Bellemare, O.M.I., présenta au R. P. J.-A. Veilleux, O.M.I., supérieur et maître des novices, les voeux du Nouvel An au nom de toute la communauté réunie. Le vénérable octogénaire exprima des sentiments les plus élevés avec une admirable et fine éloquence. Le Révérend Père Supérieur répondit en termes convaincus. Puis ce fut la chaude poignée de mains traditionnelle.

L'heure sainte pendant laquelle se dérobait la dernière demi-heure de 1950 marquait aussi les premiers instants de 1951. Le novice plongé dans le recueillement intérieur demandait au Bon Maître de le rendre de plus en plus fidèle à sa vocation au cours du Nouvel An. Il sut également implorer les bénédictions du ciel pour ceux qui lui sont unis d'esprit et de coeur, parents et amis.

Vacances

Le temps des Fêtes est un temps de vacances au Noviciat comme partout ailleurs. Les parties de gouret quotidiennes font la joie du novice. Les jeux intérieurs de toutes sortes lui donnent l'occasion de faire goûter à tous les sucreries exquises reçues des parents. Entre-temps il récite pieusement son bréviaire devant la crèche. Souvent, cahier de la Bonne Chanson en main, il s'unit à quelques confrères et chante à coeur joie. Le soir, toute la communauté se réunit et chacun y apporte du sien: chant, déclamations, discours et le reste . . . Le Révérend Père Supérieur profita de quelques-unes de ces soirées pour raconter son superbe voyage dans la Ville Eternelle.

Çà et là

Monseigneur le Vicaire Général au Noviciat

En effet, Mgr Jean-Clovis Paillé, P.D., V.G., curé de Ste-Agathe, vint rehausser l'éclat du dîner du Jour de l'An. Quelle agréable surprise! Nous le remercions de tout coeur.

Son Excellence Monseigneur l'archevêque coadjuteur

Après le Vicaire Général, c'est l'archevêque lui-même. En effet S. Exc. Mgr G. Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, vint célébrer la messe de communauté le 17 janvier. Il profita de cette première visite au Noviciat de St-Norbert pour ériger canoniquement notre chemin de croix et celui de la nouvelle chapelle de nos Petites Soeurs. Son Excellence nous donna les conseils les plus sages et les plus pratiques et nous encouragea à édifier notre sainteté sur les bases les plus solides, telles que l'humilité et l'obéissance. A Son Excellence, le Noviciat de St-Norbert offre ses sentiments les plus reconnaissants.

Le Révérend Père Provincial

De retour d'un voyage à Rome, le R. P. P. Scheffer, O.M.I., provincial, vint nous rendre visite le dimanche de la Ste-Famille. Parmi les invités on remarquait: M. l'abbé U. Forest, curé de St-Norbert, le R. P. Lucien, prieur de la Trappe de St-Norbert, accompagné du R. P. Stephen, le R. P. M. Lavigne, O.M.I., le R. P. A. Lizée, O.M.I., le R. P. O. Guy, O.M.I., et les RR. PP. Albert Joyal, O.M.I., supérieur du Juniorat, et Armand Joyal, O.M.I.

Celui qui reçoit négligemment la sainte parole n'est pas moins coupable que celui qui laisse tomber à terre le corps du Fils de Dieu. — S. AUGUSTIN.

Le major J. Gélinas aumônier de l'est du Qué.

QUEBEC — Le major J. Gélinas, de Montréal, a été nommé aumônier catholique de la région militaire de l'est du Québec, en remplacement du major Armand Coulombe.

Le major Coulombe est devenu aumônier pour l'est du Canada, avec bureaux à Halifax. Il avait obtenu l'an dernier son grade de parachutiste, après entraînement avec le 22e régiment au Manitoba.

Le Coin des Gais Manitobains

Une Préface . . .

D'ordinaire (disent les professeurs), c'est la chose qu'on ne lit pas dans un livre . . . parce qu'elle est au début. La plupart des gens commencent-ils donc à lire un livre par le milieu? Oui, parce que la préface c'est déjà la moitié du livre.

En tout cas, risquons une préface, comme cela convient. Contrairement aux habitudes cette préface sera courte . . .

Les Chinois formulent leur plus beau souhait, que ce soit à une ville ou à la Chine entière, en ces mots: "Dix mille ans à . . ."

C'est notre souhait aux Canadiens, les Canadiens français, les Manitobains spécialement . . . surtout ceux qui ont le coeur gai! D'ailleurs ceux-là n'ont pas besoin de souhait pour vivre . . . la source de leur vitalité est dans leur joie propre.

La joie c'est quelque chose de formidablement puissant. C'est si facile, hélas! de la perdre quand on ne sait pas à quoi elle se rattache ni d'où elle vient. D'où jaillit-elle de fait? Elle ne vient pas de l'extérieur. Mais du plus profond de soi-même. Voilà pourquoi la ville la plus brillante, la vie la plus mouvementée, le plus féerique éclaboussement de lumières et de rires n'ont jamais réussi à donner la joie à qui la cherchait là . . . là seulement. Non! et il faut le croire, à moins de vouloir l'apprendre à un grand prix ou vivre sans jamais l'avoir appris . . . la joie commence à fleurir dans le coin le plus secret de l'âme. C'est là seulement qu'elle se nourrira.

Nos activités

Mercredi le 17 janvier: réunion-soirée comme de coutume dans la Salle Jubinville à 8 heures. La soirée est passée à préparer un programme devant être donné le soir même à 10 heures à la Salle du Cercle Ouvrier.

C'est là que tous les Gais se rendent pour faire leur part dans une soirée organisée par une section de l'Association d'Education. Programme: chants, pot-pourri, canon, solo, choeur, chanson mimée, démonstration d'un jeu de société, danses.

Dimanche le 21 janvier: Cantine au Cercle Ouvrier. Grand succès pour les organisateurs de la soirée: Equipe Remi Beaudette, Ferdinand Bérard, Jean Hess, Lorraine Fifi.

Programme: danses de toutes sortes, collation. Invités spéciaux: Lucien Joyal, pianiste; Aline Bissonnette, chanteuse s'accompagnant de la cithare; et un orchestre sous la direction de Paul Lévesque, violoniste, avec Jos. Abyrall, guitariste. Maître de cérémonie: Rémi Beaudette, chef d'équipe. La salle était pleine, avec des "veilleurs" venu de St-Lazare . . . 7 couples adultes dont quelques uns grisonnants, et débordants d'entrain dans la danse carrée. A un moment 12 "sets" dansaient un quadrille en même temps.

Annonce

N'OUBLIEZ PAS! CANTINE TOUS LES DIMANCHES SOIRS! 8 heures et quart. Cercle Ouvrier. Bienvenue à tous pour une bonne soirée à la canadienne-française!

Devise de la semaine

La joie n'existe que dans la liberté. Ce qui tue la liberté c'est l'oubli que l'homme est appelé à l'éternel.

ABC LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE ABC

(Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 619

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement) $5.00

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le récent décret sur le Rotary

Le décret que le Saint-Office a rendu public le douze janvier et qui défendait aux prêtres de faire partie des clubs Rotary et d'assister à leurs réunions a causé une profonde surprise chez les Canadiens, qu'ils soient catholiques ou protestants.

L'allusion que le décret contenait relativement aux laïques a intrigué ces derniers.

Les catholiques qui faisaient partie des clubs Rotary se sont trouvés dans une situation fort embarrassante.

Que signifie au juste le décret, se demandaient les Rotariens? Pourquoi a-t-il été proclamé? Qu'y a-t-il de repréhensible dans le Rotary?

Des communiqués de presse ont contribué à semer la confusion dans les esprits. L'Associated Press, par exemple, annonça à faux que le décret visait aussi les clubs Kiwanis, Optimist, Lions et autres sociétés semblables

Ce qui est officiel

Le vendredi douze janvier, l'**Osservatore Romano**, journal officiel du Vatican, publiait le décret suivant:

"La Sacrée Congrégation Suprême du Saint-Office; un décret, le mercredi 20 décembre 1950.

"On a demandé à la Sacrée Congrégation Suprême si oui ou non les catholiques pouvaient être membres de l'Association appelée le 'Rotary Club'.

"Après avoir pris l'avis des Révérendissimes Consulteurs, les Eminentissimes cardinaux, préposés à la sauvegarde de la foi et des moeurs, ont décrété dans leur assemblée plénière du mercredi 20 décembre 1950, ce qui suit:

"Les membres du clergé ne peuvent appartenir à l'Association du Rotary Club ou prendre part à ses réunions; on doit encourager les laïques à se conformer au Canon 684 du Code de Droit Canonique.

"Et le 26ème jour du même mois et de la même année, Sa Sainteté le pape Pie XII approuva la déclaration et ordonna qu'elle soit rendue publique après en avoir entendu la lecture au cours d'une audience qu'il accorda à Son Excellence l'Assesseur du Saint-Office.

MARINUS MARANI,
notaire de la Congrégation Suprême
du Saint-Office."

Quel est le sens de ce décret?

Le Vatican n'a fourni aucune explication officielle du décret. Ordinairement, le Saint-Office n'explique pas ses décrets et ne discute pas des raisons qui l'ont porté à les promulguer.

Cependant, des autorités compétentes qui furent consultées à Rome par des représentants du NCWC — service de nouvelles avec lequel notre journal est affilié — ont pu jeter quelque lumière sur le sujet discuté. Elles s'entendent pour déclarer que les trois points suivants seulement découlent absolument du décret:

Le décret s'applique au monde entier.

Il porte sur les clubs Rotary seulement, et non sur les autres organisations.

La défense s'applique aux prêtres seulement, non aux laïques.

Comment le décret affecte-t-il les laïques?

Jusqu'à date, ce qui suit — et seulement cela — est officiel:

Le décret dit:

". . . il faut exhorter les laïques à se conformer aux exigences du Canon 684 du Code de Droit Canonique."

Le Canon 684 se lit comme suit:

"Les fidèles qui font partie d'associations fondées par l'Eglise ou au moins recommandées par Elle, sont dignes d'éloges. Ils doivent se méfier des associations secrètes, condamnées, séditieuses ou suspectes, et de celles qui cherchent à se soustraire à la vigilance légitime de l'Eglise."

Comment le Canon 684 s'applique-t-il aux laïques?

Il n'y a eu à ce sujet aucune explication officielle jusqu'à date. Des interprètes compétents à Rome croient que le décret peut s'appliquer à certains clubs Rotary et non pas aux autres. Ils pensent que dans le cas des laïques, le décret laisse à l'autorité ecclésiastique locale le soin de donner des directives plus précises.

Le Rotary est-il répréhensible?

Le Vatican n'a fait aucune déclaration à ce sujet. Voici cependant quelques faits historiques qu'il serait opportun de considérer:

En certains pays, le Rotary est lié plus ou moins intimement avec la franc-maçonnerie, une société secrète à laquelle les catholiques ne peuvent adhérer et qui, dans certains pays, se montre ouvertement hostile à l'Eglise. Il en est ainsi en particulier dans les pays d'Amérique latine où l'opposition maçonnique à l'Eglise a été des plus violentes. La même remarque s'applique à la franc-maçonnerie en Italie, en Espagne, en Belgique, en France et en Suisse.

En ces pays, on accuse le Rotary d'être soumis à la direction maçonnique et de servir de noviciat aux candidats aptes à devenir franc-maçons.

En général, on dit que le Rotary favorise l'indifférence religieuse, et l'on base cette accusation sur une déclaration faite par M. Paul Harris, le fondateur du Rotary, à Chicago, en 1905. Voici cette déclaration:

"Notre organisme exclut complètement toute croyance; il glorifie les faits et il accepte dans ses rangs des protestants, des catholiques, des Juifs, des chrétiens et des bouddhistes."

On cite une autre déclaration d'un chef rotarien:

"La 'morale' rotarienne ne connait aucune nationalité, aucune religion et elle n'appartient à aucun parti. Elle est merveilleusement et historiquement neutre dans le sens le plus libre du mot . . ."

Le fond historique

Le décret n'a provoqué aucune surprise chez ceux qui sont renseignés sur l'histoire de l'Eglise. En effet:

Le 4 février 1929, la Congrégation de la Sacrée Consistoriale, en réponse à une question posée par plusieurs évêques, déclarait qu'il n'était pas opportun de permettre aux prêtres de faire partie des Rotary.

En 1928, les évêques d'Espagne défendaient à leurs fidèles d'adhérer au Rotary.

En 1930, les cinq évêques de la Hollande condamnaient la doctrine des Rotary qui prétendent enseigner la morale sans recours à la religion et déclaraient catégoriquement que les catholiques ne pouvaient appartenir aux clubs Rotary.

En 1946, S. Exc. Mgr J.-A. Langlois, de Valleyfield, P.Q., mettait ses fidèles en garde contre les clubs neutres en particulier le Rotary.

La même année, S. Exc. Mgr Limoges, de Mont-Laurier, ordonna à tous les catholiques de son diocèse qui étaient membres du Rotary de se retirer de cet organisme.

Et l'on pourrait continuer à citer une multitude de témoignages du même genre dans lesquels les chefs ecclésiastiques mettent leurs fidèles en garde contre les associations neutres.

Les protestants et l'éducation dans le Québec

Si la majorité anglo-saxonne et protestante des provinces dites anglaises du Canada accordait aux minorités françaises et catholiques le même traitement que celui dont jouissent les Anglais et les non-catholiques dans la province de Québec, le problème scolaire serait solutionné au pays et l'un des facteurs qui a le plus nui à l'unité nationale serait supprimé.

Les journaux neutres ont soin de ne jamais consacrer une seule ligne dans leur page de rédaction à la façon chrétienne et juste selon laquelle la "priest-ridden province" traite ses minorités. Mais qu'un Juif reçoive une taloche, et la même presse crie à l'antisémitisme, ou encore que des Témoins de Jéhovah soient poliment mis à leur place, et elle dénonce la persécution religieuse dont sont victimes les groupes minoritaires.

Le surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec, M. O.-J. Désaulniers, vient de publier son rapport annuel pour l'année 1948-1949. Nous en détachons les lignes suivantes. Elles contiennent d'intéressantes révélations qu'il y aurait intérêt à faire connaître à nos compatriotes anglo-saxons du Manitoba et de la Saskatchewan.

"Il serait bon, je crois, d'appuyer de nouveau sur le traitement équitable dont jouissent les minorités, en matière d'éducation, dans notre Province. En effet, un nombre quelconque de citoyens d'une ou de plusieurs municipalités scolaires professant une croyance religieuse différente de celle de la majorité des autres contribuables peuvent former une corporation séparée (dissidents) sous la direction de syndics d'écoles. Ainsi les minorités ont le pouvoir de fonder, d'administrer et de maintenir leurs propres écoles. Bien plus, et ceci est très important, les dissidents ne sont assujettis à aucune cotisation ou taxe scolaire imposée par les commissaires d'écoles de la municipalité où ils habitent. En vertu des dispositions particulières de la loi de l'Instruction publique à cet égard, les dissidents ne contribuent financièrement qu'au maintien des seules écoles que fréquentent leurs enfants et n'ont pas à payer double taxe comme cela se pratique trop souvent ailleurs.

"Bien plus, tout chef de famille ayant des enfants en âge de fréquenter l'école et professant une croyance religieuse autre que celle de la majorité des habitants de la municipalité où il est domicilié, et dans laquelle il n'y a pas d'école dissidente, peut déclarer par écrit, au président des commissaires d'écoles, ou à leur secrétaire, son intention de contribuer au soutien d'une école située dans une municipalité voisine, pourvu que ses enfants fréquentent cette école.

"A partir du 1er juillet qui suit la date de la signification de la déclaration mentionnée plus haut, ce chef de famille doit payer ses taxes aux commissaires ou aux syndics qui régissent l'école au soutien de laquelle il contribue.

"Voilà une preuve indiscutable de la largeur de vues et de l'esprit de justice qui animaient ceux qui ont établi notre système scolaire et qui animent encore ceux qui dirigent l'éducation dans la Province de Québec."

Un artiste non apprécié



Les tempêtes de neige qui s'abattirent sur les côtes du Pacifique, recouvrant d'une couche de 26 pouces de neige certaines parties de la Colombie-Britannique, exécutèrent à leur façon des oeuvres d'art de main de maître — mais la plupart passèrent inaperçues, en raison des inconvénients qui accompagnèrent leur réalisation. La vignette ci-dessus représente une vue féerique du parc Stanley, à Vancouver. (CPC)

Billet du vendredi

Des images de Rome d'Armour Landry

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Maupassant n'avait pas l'enthousiasme facile, quand il voyageait. En Italie, il ne vit à Venise que des ruisseaux infects, et n'en revenait pas des petites dimensions du Forum romain, dans la capitale. Il est vrai qu'en son temps, il y a près de trois-quarts de siècle, le Forum et ses entours n'offraient pas les perspectives d'aujourd'hui. A Mussolini seulement remontent les fouilles qui révélèrent les ruines imposantes, mais dépouillées de leurs marbres, de plusieurs palais impériaux; celles qui dégagèrent le mont Palatin, mirent à jour les vestiges de temples perdus ou ignorés. Il faut aujourd'hui près d'une journée entière, sous la direction d'un guide compétent, pour voir en vitesse ce qui reste de la gloire des Césars, ne pas s'y perdre et comprendre quelque chose. Un voyage à Rome est toujours une aventure. On découvre en quelque sorte la ville, au moment où l'on croit la connaître. Car elle n'est pas une mais multiple. Il y a la Rome antique, la Rome religieuse et artistique, la Rome moderne. Les trois s'entremêlent, empiètent l'une sur l'autre. Ce qui n'est pas sans avantages, les trois se présentant ensemble, sous les yeux. Le visiteur en reste un peu ébahi, qui ne s'y reconnaît pas facilement. Ce serait une précaution à prendre, avant d'entreprendre le voyage de Rome, que de relire ses livres de classe, son histoire romaine surtout. Mais rares sont ceux qui y songent. On le regrette là-bas.

• • •

Il existe sur Rome, capitale de l'Italie et siège de l'Eglise catholique, une multitude d'ouvrages savants, littéraires et touristiques. Il s'ajoute sans cesse à l'imposante collection, et les pèlerins de l'Année Sainte n'eurent que l'embarras du choix. Il paraîtra cependant curieux d'y découvrir un petit livre qui a cette particularité d'être canadien, même canadien-français, dont les remarquables illustrations et le texte sont dus à l'un des nôtres, M. Armour Landry. Il y a déjà longtemps que Landry s'acquit une belle réputation de photographe, comme élève ou compagnon de Mgr Albert Tessier, des Trois-Rivières, à l'époque où celui-ci découpait en images les grandioses paysages de la Mauricie, sous le pseudonyme de Tavi. Depuis, Armour Landry fit du chemin. Il est aujourd'hui un photographe professionnel de haute classe, pour qui la camera et la chambre noire n'ont pas de secrets. Et il eut la chance de faire l'envolée Montréal-Londres-Rome, au cours de l'été dernier, pour la consécration épiscopale de S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque-élu de Montréal, dans la Ville éternelle. Il se rendait là-bas avec une mission: celle de rapporter des souvenirs photographiques du sacre, des célébrations et cérémonies qui le précédèrent. Landry, qui a des ressources, ne perdit pas son temps. Non seulement s'acquitta-t-il de ses fonctions officielles, mais il profita de l'occasion pour remplir sa serviette de nombreuses photos romaines, qui ne ressemblent pas à celles que l'on voit habituellement. Revenu au pays, il les réunit dans un joli recueil, intitulé **Images de Rome,** (1) ne se contenant pas de les présenter sèchement, avec légendes de quelques mots, mais les expliquant par un texte d'une soixantaine de pages.

• • •

Il faut connaître les moeurs des grandes villes européennes, et particulièrement de Rome, pour comprendre les difficultés qu'Armour Landry eut à surmonter. A Rome et à Paris, on ne photographie pas ce que l'on veut, où l'on veut. Chacun est libre de ses gestes dans la rue ou les parcs, mais non dans les musées, à l'intérieur des monuments historiques, dans l'enceinte des cimetières. A Rome, il est particulièrement interdit de se servir d'un appareil à la basilique de St-Pierre ou au Vatican, ce privilège étant réservé à certains artistes désignés, citoyens de la capitale et représentants de maisons spécialisées. Toujours est-il que Landry obtint là-bas les autorisations nécessaires, et il pénétra un peu partout avec sa collection de lentille et son magnésium. Outre les photos qui ont trait au sacre de l'Archevêque de Montréal, aux événements qui le précédèrent et le suivirent, il nous donne une collection unique d'illustrations montrant divers aspects de Rome, de St-Pierre et des autres basiliques majeures, du Vatican et de ses jardins, du Forum, du Palatin, du Janicule, de la Voie appienne, des catacombes et autres endroits. Landry voit les choses sous des angles à lui, ce qui est son droit, et il en résulte des impressions, des effets, des interprétations que fixent les pellicules, et qui n'ont pas le caractère de déjà vu. Son livre est un document original, qui ne sera pas facile à obtenir dans quelques années. Ceux qui virent Rome, ou l'aiment sans l'avoir vue, se le procureront.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Chantecler, Montréal, 1950.

Dure épreuve pour les missions du Keewatin

Le 18 janvier, un incendie détruisait de fond en comble la magnifique salle paroissiale de la paroisse de Le Pas.

Au surlendemain de la terrible épreuve qui venait de s'abattre sur son vicariat et en particulier sur la paroisse de Le Pas, S. Exc. Mgr Martin Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin, nous faisait tenir la lettre qui suit:

Evêché, Le Pas, Man.,
le 20 janvier 1951.

Révérend et cher Père,

C'est avec la tristesse dans l'âme que je vous annonce la dure épreuve qui vient tout juste de nous arriver. Le 18 janvier au soir, le feu a réduit en cendre notre grande salle paroissiale. Cet incendie mystérieux s'est déclaré si rapidement qu'il fut impossible de sauver le moindre article du mobilier.

Construite il y a 5 ans et donc presque neuve, cette salle nous a coûté près de $50,000.00. Elle était pour nous l'unique moyen de faire fonctionner nos organisations d'Action catholique et d'exercer un apostolat efficace parmi les nôtres, surtout auprès des jeunes.

Les desseins du bon Dieu sont bien mystérieux mais toujours adorables. Plus que jamais, nous allons nous abandonner entre les mains de la divine Providence.

Votre tout respectueux et dévoué,

† Martin LAJEUNESSE,
Vicaire apostolique du Keewatin.

Une dépêche de Le Pas, en date du 24 janvier, nous apprend que les assurances ne couvrent que la moitié des pertes subies par la paroisse. Ne se trouvera-t-il pas quelques âmes généreuses parmi les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** pour venir en aide aux catholiques de Le Pas et leur permettre de reconstruire prochainement le centre de jeunesse qui a accompli un bien extraordinaire dans cette paroisse isolée du Nord?

Nous serons heureux, pour notre part, de faire parvenir au sympathique évêque du Keewatin les offrandes qu'on voudra lui envoyer par notre entremise.

La Chronique ...Internationale

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

par Michel QUEGEVE

Les Européens manifestent une certaine hésitation à se défendre contre les agressions russes.

Pour endiguer les flots de protestations du sénateur Taft devant l'évolution de la coalition atlantique, l'administration Truman a délégué le général Eisenhower pour sonder la volonté de défense des nations occidentales. Un meilleur choix ne pouvait être fait, car ce général américain, qui a su rester au-dessus des mêlées partisanes aux Etats-Unis, jouit d'un crédit moral qui dépasse de loin celui de MacArthur qui, à tort ou à raison, a la réputation en Europe d'un général dénué de tout sens politique. Il était temps que les Etats-Unis fassent ce geste de compréhension, car le dialogue entre l'Amérique et l'Europe, et notamment la France, menaçait de s'envenimer. Le problème est précis, tout au moins si on l'envisage sous l'angle américain. La coalition atlantique constitue un système de défense qui existe sur le papier. Il importe que ce système de défense prenne vie et qu'il devienne une réalité. L'Europe est-elle réellement décidée à se défendre? L'Europe peut-elle apporter une contribution importante à sa défense? En d'autres termes, l'Amérique est-elle justifiée de compter sur l'Europe? Voilà la question vue sous l'angle américain.

L'attentisme occidental

Parlant devant la Chambre de commerce américaine de Londres, M. Charles Spofford, président du conseil des suppléants de la coalition atlantique, a exprimé sa déception devant l'apathie dont feraient preuve ses partenaires européens lorsqu'il s'agit de faire face à la menace d'une agression soviétique: "Je dis franchement que les progrès accomplis en vue de boucher le grand fossé sont lents et nullement satisfaisants. La répugnance des gouvernements et de leurs peuples à accepter la réalité de la menace d'agression armée est compréhensible et a tendu à créer une attitude d'attentisme. Si cet état d'esprit subsistait, il serait fatal". Et pour compenser l'âpreté de ses propos, M. Spofford a ajouté qu'en France et en Grande-Bretagne, certains indices encourageants démontrent que l'effort de défense commun est en train d'acquérir une certaine impulsion.

Il serait inutile de prétendre que les critiques de M. Spofford ne reposent sur aucun fondement. En effet, l'opinion publique européenne ne manifeste pas le même élan que les Américains devant la conjoncture actuelle. Et il faut reconnaître que les déclarations du sénateur Taft à l'effet que le thème central de la politique étrangère américaine ne doit pas être "fondé sur le principe d'une grande armée de terre" que l'Amérique fournirait à l'Europe, ne sont pas de nature à enthousiasmer les Français et les Belges qui ne veulent pas voir leurs forces cantonnées dans le secteur de l'infanterie. En outre, les incertitudes que provoquent les théories politiques américaines en Extrême-Orient ne peuvent qu'amoindrir le crédit politique des Etats-Unis à l'égard de l'ensemble de l'échiquier international. Sans l'Amérique, l'Europe ne pourrait résister à une agression soviétique mais l'Europe sait bien qu'elle est "le fondement de la défense du monde libre tout entier", pour reprendre les termes mêmes du président Truman, et à ce titre elle estime que son point de vue ne doit pas céder automatiquement le pas devant le point de vue de Washington. Des admonestations du genre de celle servie par M. Spofford ne peuvent qu'ébranler une confiance réciproque qui n'est pas encore totale.

Coup de barre du président Truman

C'est sans doute pour consolider cette confiance que le président Truman a rappelé dans son récent discours que "stratégiquement, économiquement et moralement, la défense de l'Europe fait partie de la propre défense des Etats-Unis. Notre propre sécurité nationale, poursuit le président, implique profondément celle des autres nations libres. Si elles ont besoin de notre appui, nous avons aussi besoin du leur. Notre sécurité nationale serait en grave danger si l'Union soviétique réussissait à incorporer à sa machine de guerre les ressources et la main-d'oeuvre des nations libres qui sont aux frontières de son empire."

Il ne faut pas perdre de vue ce que serait la puissance de la Russie si elle parvenait à incorporer l'Europe occidentale à son empire. Aussi Truman a-t-il déclaré avec raison que l'Union soviétique n'a pas besoin d'attaquer les Etats-Unis pour s'assurer la domination du monde. C'est pourquoi même si les Etats-Unis abandonnaient leurs idéaux, "il serait désastreux pour nous de nous retirer de la communauté des nations libres". Cette position est également celle des démocraties occidentales qui reconnaissent qu'elles doivent particioer à la défense commune. Toutefois, comme l'Europe, pas plus que les Etats-Unis d'ailleurs, n'a d'autre choix à l'heure actuelle que de se préparer à repousser une attaque éventuelle de l'URSS, on ne saurait apprécier la situation sur la base d'égalité des sacrifices et s'attendre à un même degré d'élan et de conviction.

L'Europe n'est pas les Etats-Unis

Un éditorial de Maurice Vaussard dans **Le Monde** a particulièrement retenu l'attention des observateurs. Faisant allusion à l'égalité des sacrifices, Vaussard écrit: "Il va de soi qu'il ne saurait s'agir d'une équivalence quantitative dont ne parle évidemment pas le général Eisenhower, mais d'une équivalence de qualité, d'élan et de conviction. Or, sur ce plan même, peut-il exister en France, en Italie et en Allemagne, les trois pays qui doivent former l'ossature de la défense atlantique continentale, et qui tous trois ont été prostrés à des degrés divers dans les deux guerres mondiales jusqu'aux approches de l'anéantissement, les mêmes réserves de santé, le même ressort psychologique que dans une immense nation jamais envahie, jamais vaincue, en plein essor démographique, industriel, financier?"

Voilà le véritable problème et "à refuser d'envisager ces diversités au point de départ, on se condamnerait à bâtir sur le sable des plans inapplicables, et c'est ce que nous voyons malheureusement trop de personnages officiels des deux mondes dissimuler à eux-mêmes et aux autres d'un coeur léger", conclut Maurice Vaussard. En outre, souligne encore **Le Monde,** la Marne et Verdun n'ont été possibles que dans l'unité nationale. Aujourd'hui, l'unité nationale, aussi bien en Italie, en Allemagne qu'en France, n'existe pas à un degré qui puisse se comparer à l'Amérique. Inutile de le cacher, les communistes constituent une minorité importante, tant sur le plan parlementaire que sur le plan syndical, et leur volonté de résistance ne saurait être ignorée. "Qu'y a-t-il là de comparable à la situation des Etats-Unis, où non seulement le Congrès ne renferme aucun communiste, mais où l'immense majorité de la classe ouvrière est derrière son gouvernement?" ajoute encore Maurice Vaussard dont l'analyse de la situation matérielle et morale de l'Europe correspond à la réalité.

C'est pourquoi au cours des prochains mois, les Etats-Unis doivent faire preuve de tact et de compréhension à l'égard d'une Europe qui sait bien qu'elle fera encore les frais d'un conflit éventuel avec l'URSS. Ainsi s'explique encore le propos de M. Jules Moch devant la presse anglo-américaine de Paris à l'effet qu'il faut "absolument que la conférence des quatre ait lieu".

A la Chambre ...des Communes

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

par Denys PARE

La Chambre aura à étudier des problèmes sérieux, tels ceux des contrôles et de la conscription.

OTTAWA — La réouverture de la session fédérale coïncide avec la nécessité pour le Canada de prendre des décisions fort importantes sur des problèmes nationaux et internationaux fort complexes. La solution à tous ces problèmes mettront à l'épreuve la capacité de tous nos représentants au Parlement du Canada.

Sur le plan domestique, le contrôle des prix et la question de la conscription feront sans aucun doute l'objet de longs et fructueux débats au cours de la session qui débute mardi prochain.

Dans le domaine des affaires extérieures, le conflit de Corée et surtout l'aide que les Chinois apportent aux communistes coréens demeurent encore le problème le plus grave.

Les contrôles

En marge de cette question de la régie des prix, le gouvernement St-Laurent semblait bien décidé à n'imposer aucun contrôle pour le moment. Interrogé sur la possibilité de retourner à la politique des contrôles, le premier ministre St-Laurent a déclaré, lors d'une conférence de presse, il y a quelque temps, que le gouvernement canadien avait pris les devants dans ce domaine durant le dernier conflit et que cette fois-ci il entendait laisser les Etats-Unis imposer les premiers la régie des prix et des salaires. L'économie de notre pays étant étroitement liée à celle des Etats-Unis, M. St-Laurent est d'avis que les mesures de contrôle prises aux Etats-Unis serviront dans une certaine mesure à combattre l'inflation au Canada. Mais les pressions en vue de l'imposition des régies que plusieurs Canadiens désiraient voir disparaître lors du dernier conflit, se font toujours de plus en plus nombreuses auprès du gouvernement fédéral.

Ainsi, il semble que durant les nombreuses séances du Cabinet fédéral qui ont précédé la date de l'ouverture des Chambres, on ait décidé de demander au Parlement de voter toutes les mesures qui permettront au gouvernement de mettre en marche la machine des contrôles.

Sans imposer immédiatement la régie des prix, le gouvernement aura ainsi le pouvoir de le faire advenant un état réel d'urgence. Il n'y a pas de doute que l'imposition des contrôles sur les prix et les salaires empiète sur les pouvoirs provinciaux. De plus, le fonctionnement de tout le mécanisme des contrôles ressemble beaucoup à la dictature. Au Canada, on appelle cela des pouvoirs extraordinaires accordés à cause d'un état d'urgence. Le Canada n'est pas en guerre. Et si on maintient qu'il y a urgence aujourd'hui, il faut prévoir que cet état d'urgence durera au moins une dizaine d'années, si on peut éviter la guerre. C'est pour ces raisons que le gouvernement St-Laurent agit avec beaucoup de précaution en ce qui concerne l'imposition des contrôles sur les prix et les salaires. D'ailleurs, les meilleurs économistes soutiennent que la régie des prix n'est pas un remède à l'inflation; les contrôles ne font que la retarder.

A la demande de plusieurs organisations importantes, le gouvernement canadien présentera une législation relative aux contrôles sur les prix. Il est même possible que l'on forme un ministère qui s'occupera de toute cette question des régies. Mais dans les milieux parlementaires bien informés, on dit que le gouvernement ne se servira pas immédiatement des pouvoirs que lui accordera le Parlement. On attendrait d'être dans un état réel d'urgence avant d'imposer les contrôles sur les prix et les salaires. Espérons que d'ici à ce temps-là, le Canada bénéficiera du bon effet des régies aux Etats-Unis et qu'il n'y ait pas lieu ensuite de prendre ces mesures.

La conscription

Pour ce qui est de l'établissement du service militaire obligatoire, le gouvernement fédéral, semble-t-il, n'a pas l'intention de prendre cette mesure, du moins pour le moment. Comme la demande pour l'imposition des contrôles, la pression pour l'établissement de la conscription est très forte, surtout du côté des "brass hats" en retraite ou de la grosse industrie. Sauf quelques exceptions, ce n'est pas non plus l'intention de l'opposition de demander d'établir le régime de l'enrôlement obligatoire.

Mais, en somme, la régie des prix et l'imposition de la conscription sont des questions qui seront déterminées par le problème de l'heure: la guerre de Corée.

La Chine et l'O.N.U.

Le gouvernement de Pékin n'a pas rejeté la proposition des Nations unies en vue d'un règlement du conflit coréen. Il a fait des contre-propositions. Parmi elles, il se trouve deux suggestions qui semblent inacceptables aux Etats-Unis et à plusieurs pays alliés.

Dans une conférence de presse qu'il donnait récemment aux correspondants parlementaires d'Ottawa, le ministre des Affaires extérieures, M. Lester Pearson, a expliqué en termes très clairs la différence entre les propositions des alliés et les contre-propositions du gouvernement chinois. Il ressort de ce parallèle que l'ensemble des contre-propositions chinoise ne diffère pas telle-

(Suite à la treizième page)

Cercle local de l'Association d'Education de St-Boniface

ST-BONIFACE — La première soirée de famille du Cercle local, récemment réorganisé, a obtenu un bon succès; assistance nombreuse et représentative. S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur, daigna rehausser la soirée de sa présence. Y assistaient également Mgr Hyacinthe Lapointe, de Bruxelles. MM. les abbés Léo Blais, curé de la basilique de St-Boniface, Jacques Bertrand, curé de Dunrea, Pierre Picton et M. Dacquay, le R. P. J. Verrier, les RR. FF. Vermette et O'Rourke, plusieurs instituteurs et institutrices; il faisait surtout plaisir de compter un bon nombre de parents et de jeunes gens, car cette soirée leur était surtout destinée. Le Cercle Ouvrier était représenté par son vice-président, M. Solas Fontaine; la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises par sa nouvelle présidente, Mme Maria Cossette; la J.O.C par MM. Philippe Guenette, Marcel Bourgouin et Louis Verrier; la Société de Bienfaisance des enfants par M. William Raymond, un ancien président du Cercle local, accompagné de son épouse, qui appuie tous les bons mouvements par sa présence et par sa plume, etc.

Après le chant de "O Canada", le nouveau président, M. Léon Bruyère, souhaita la bienvenue à Son Excellence, aux membres du clergé et à toute l'assistance, et l'on procéda immédiatement au programme.

Mlle Cécile Mahé chanta deux jolies chansons; Mlle Jeanne Fontaine l'accompagnait au piano.

M. Arthur Corriveau, professeur d'anglais au Collège de St-Boniface, présida au "Combat" des anglicismes. Y participaient une quinzaine d'élèves des grades VII des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher.

M. Corriveau démontra d'abord comment les anglicismes déparent la belle langue française, qu'il faut tâcher de conserver aussi pure que possible; il sut mettre les concurrents à leur aise par la façon joviale avec laquelle il posa les questions. C'était réconfortant de voir filles et garçons dire bien haut l'expression française, sans hésitation, avec fierté. Mme Lucien Fafard, secrétaire du Cercle local, et Mlle Jeannine Bruyère tenaient compte des points; leur tâche fut facile, car on déclara égalité et les deux camps furent récompensés et chaleureusement applaudis par l'assistance.

On chanta ensuite avec beaucoup d'harmonie, un canon: "Frère Jacques".

Puis vint un concours de questions; le sujet était surtout "l'Association d'éducation" et "l'Usage du français à St-Boniface".

Son Excellence adressa des paroles encourageantes au Cercle local et encouragea les auditeurs à cultiver l'usage du bon français partout.

Les Gais Manitobains entrèrent alors dans la salle en chantant un gai refrain; leur président, M. Léo Brodeur, fit exécuter des chants en choeur, des rondes, un jeu de salon, qui amusèrent l'assistance.

Pour clore ce programme déjà bien rempli, M. Henri Savin, le Tino Rossi manitobain, accompagné au piano par Mme G.-M. LaFlèche, chanta trois numéros de son répertoire, qui furent goûtés et chaleureusement applaudis par l'assistance.

Malheureusement, l'heure avancée nous priva des mots de la fin de M. le curé; mais nous connaissons ses sentiments envers cette organisation et nous sommes assurés de son approbation et de sa collaboration.

Les organisateurs de cette soirée remercient bien sincèrement tous ceux qui ont contribué au programme; un merci spécial aux autorités des Instituts Collégiaux St-Joseph et Provencher, qui, malgré un bref avis, ont bien voulu permettre à leurs élèves de participer. Merci surtout aux professeurs, qui les ont si bien préparés.

Merci à toute l'assistance qui est venue encourager notre travail, lequel vise à garder nos écoles et notre ville bien françaises et de seconder en tout notre vaillante Association d'Education.

A la prochaine soirée de famille!

Le Comité de Surveillance de l'usage du Français, du Cercle local se réjouit de l'échange de lettres dans notre journal; cela démontre que les esprits s'éveillent, que l'on s'intéresse plus à cet aspect de notre survivance.

Il nous semble que la note optimiste l'emporte. Tant mieux! Constatons nos faiblesses, nos défauts, mais ne perdons pas de vue nos gains, surtout ne prenons pas le détail pour le tout, et n'accusons pas, à cause de légères lacunes, des organisations, des maisons d'éducation où il se fait un travail soutenu, méthodique et efficace pour donner à nos enfants une formation française dont nous devons être fiers et reconnaissants. Encourageons-les plutôt et apprécions leur travail.

Funérailles de M. l'abbé E. Halde

Le jeudi matin 18 janvier, à 10 h., eurent lieu en la basilique de St-Boniface les funérailles de M. l'abbé Evariste Halde, décédé le lundi précédent à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 72 ans.

M. l'abbé P.-E. Halde, curé de St-François-Xavier et frère du défunt, chanta le service, assisté de M. l'abbé Jacques Bertrand, curé de Dunrea, qui remplissait l'office de diacre, et de M. l'abbé Antoine d'Eschambault, qui était sous-diacre.

S. Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, présida à l'absoute, assisté de MM. les abbés Léonide Primeau, Rodolphe Bélanger et Pierre Pelletier, séminariste.

Les porteurs furent: MM. les abbés J. Bellavance, L. Roy, A. Boulet, L. Turcot, D. Roy et L. Morin.

Assistaient au choeur: S. Exc. Mgr Arthur Béliveau, NN. SS. C. Paillé, de Ste-Agathe, M. Kessler, de Winnipeg, C. St-Amant, de St-Boniface, H. Lapointe, de Bruxelles, MM. les abbés C. Vachon, curé de Ste-Amélie, M. Mireault, J.-A. Sabourin, A. Beaudry, A. Chamberland, L. Primeau, L. Senez, A. Fortin, O. Moquin, P. Picton, A. Hébert, A. Decosse, L. Blais, R. Bélanger, E. Fontaine, L. Bédard, V. Beaulieu, C. Desorcy, R. Roy, M. Sabourin, U. Lafond, M. Dacquay, les RR. PP. A. Lemoine, O.M.I., curé du Précieux Sang, M. Caron, S.J., W. Nadeau, S.J., et W. Vachon, P.B.

Les séminaristes étaient présents en groupe, dans le sanctuaire.

L'inhumation se fit au cimetière de la basilique.

• • •

M. JOSEPH-J. GUAY

M. Joseph-Jules Guay est décédé le vendredi 19 janvier, à l'hôpital de St-Boniface, à l'âge de 71 ans.

Le service eut lieu, à 10 h., le lundi 22 janvier, à la basilique de St-Boniface.

Lui survivent son fils, Clément; quatre filles, Mmes L. Dorge, de Windsor, Ont., A. Delisle et J.-B. Mousseau, de St-Boniface, et W. Kortes, d'Edmonton; trois frères, Philippe, de Sarnia, Ont., Abraham, de St-Boniface, et Adélard, de Montréal; deux soeurs, Mmes G. Lafortune et J.-H. Bouchard, toutes deux de Winnipeg.

• • •

M. JOSAPHAT FREDETTE

Le mercredi 17 janvier, à l'hôpital de St-Boniface, M. Josaphat Fredette s'est éteint doucement à l'âge de 63 ans, conscient presque jusqu'à la fin, entouré toute la dernière heure de la famille entière.

Depuis le mois de mars 1950, M. Fredette avait été atteint d'une maladie de coeur qui, le 11 décembre, le conduisit à l'hôpital où il sentit qu'il ne lui restait que peu de temps avant qu'il ne se séparât de sa famille. Sa sérénité, sa paix et sa résignation à la volonté divine étaient complètes lorsqu'il mourut, laissant derrière lui son épouse (née Dorothée Laroche) et ses 10 enfants: Lucien, Bertha et Denise (toutes deux de Montréal depuis un an, mais présentes), Cécile, Paul, Louise, Henri, Annette, Victor et Ida. Lui survivent également 3 frères: Philidor, de St-Malo, Edouard, de St-Vital, et Edmond, de St-Boniface, ainsi que 2 soeurs: Mmes Donat Séguin et Edouard Laleine, de Vancouver.

Biographie

La vie de M. Fredette fut variée et intéressante. Il naquit à St-Joseph, Man., le 11 avril 1887. En 1912, il arrivait à Le Pas où il s'occupa de la projection de films. La première grande guerre fut l'occasion de son enrôlement dans les rangs du 333e régiment canadien jusqu'en 1918. De retour au Manitoba, il se réadapta à la vie civile dans l'emploi d'agent de la compagnie Rawleigh. Cet emploi lui a valu la bonne fortune, comme il disait, de rencontrer Mlle Dorothée Laroche, de St-Pierre, qu'il épousa le 24 août 1920. Puis M. Fredette fut tour à tour fermier à Carey jusqu'en 1921; agent de police à St-Boniface de 1921 à 1928; et prospecteur de mines pour le gouvernement provincial de 1928 à 1940, alors que la famille résidait à St-Jean-Baptiste. En 1939, il élut domicile à St-Boniface, et prit sa retraite l'année suivante.

La variété de ses occupations a fait de M. Fredette un homme d'une riche expérience; il fit bénéficier sa famille de la joie, de l'humour, de l'enthousiasme et de la compréhension facile dont le dotaient ses talents personnels. Il était apprécié de ses amis et savait égayer les soirées comme maître danseur, chanteur, raconteur; il s'adonnait aux sports et même à la boxe; il était habile dans plusieurs métiers — c'est à son ingéniosité que la population de St-Jean-Baptiste doit l'électrification de sa première église. M. Fredette rayonnait aussi par le sérieux de ses entretiens, homme profondément religieux qu'il était.

Voilà autant d'attributs qui permettent à la famille nombreuse que laisse le cher disparu de garder l'émouvant souvenir d'un père qui peut prendre place parmi les pères chrétiens modèles; comme cela se manifestait souvent lorsqu'il réunissait ses enfants autour de lui — ainsi que peu de jours avant sa mort encore — pour mettre en leurs mains l'héritage de ses conseils.

Les nombreux amis et parents du défunt ont fait des funérailles du vendredi matin 19 janvier un magnifique hommage à son mérite. La messe de Requiem fut chantée à 10 h. par M. l'abbé U. Lafond, assisté de MM. les abbés A. Chamberland, comme diacre, et M. Dacquay, comme sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière Archibald.

Remerciements

Mme Dorothée Fredette et sa famille offrent leurs sincères remerciements pour la consolante sympathie que leur ont témoignée, à l'occasion de ce deuil, le clergé de St-Boniface, les Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital, les religieuses de l'Institut Collégial St-Joseph, les Frères de Marie de l'Ecole Provencher ainsi que les membres de la chorale de la basilique, les Chevaliers de Colomb, la J.O.C.F., les Gais Manitobains, sans oublier tous les parents et amis du défunt.

A Paris

Les lignes aériennes Trans-Canada annoncent la nomination de **M. G.-Hervé Lesage**, de Montréal, au poste de directeur provisoire du bureau de Paris qui ouvrira ses portes, boulevard des Capucins, le premier février prochain.

M. Lesage aura mission de diriger l'exploitation, le trafic et les relations extérieures du nouveau service Montréal-Paris via TCA.

Entré au service de la compagnie en 1944 comme technicien en radio, M. Lesage était nommé en 1946, gérant des services Nord-Américains, à Dorval, poste qu'il occupait jusqu'à sa nomination à la ville Lumière.

Dès l'âge de 6 ans, il manifesta son goût pour l'aviation en effectuant une première envolée à bord d'un "Avro 504" et à l'âge de 11 ans, il répétait cet exploit en Angleterre.

M. Lesage a fait deux stages d'études à Paris. Lors du dernier conflit mondial, il entra dans les rangs du C.A.R.C. où il servit comme technicien en radio. En 1945, il se spécialisa dans la technique du radar avancé. Il vit à la mise en application des derniers développements. Il acquit aussi une expérience pratique des relations extérieures comme employé d'un poste radiophonique.

Le nouveau directeur provisoire à Paris est bien connu dans tous les milieux sociaux et nombreux sont ceux à qui il a prodigué ses attentions.

(Photo TCA)

Petites Notes

M. et Mme Ephrem Rochon, de 273, rue Dumoulin, St-Boniface, sont partis passer l'hiver en Californie. Ils seront absents pendant trois mois.

• • •

Mme H. Bédard est revenue en fin de semaine dernière d'un voyage d'un mois à Montréal et Garden City, N.-Y., où elle a visité ses fils et belle-fille, M. et Mme Maurice Bédard.

• • •

Amicale Marie-Rose

La réunion annuelle de l'Amicale Marie-Rose aura lieu le dimanche 4 février à 2 h. 30 p.m. Les religieuses de l'Institut Collégial St-Joseph souhaitent la plus cordiale bienvenue à toutes les anciennes élèves.

• • •

Réception

Mmes G. Bédard, de 191, rue Bertrand, et L. Rousseau tinrent une réception le jeudi soir 18 janvier, en l'honneur de Mlle Dolorès Rousseau, dont le mariage eut lieu le samedi suivant. On offrit des cadeaux de lingerie à la future mariée.

Assistaient les hôtesses: Mmes Paul Normandeau, H. Paul, F. Lecuyer et Mlle Lucille Bédard.

Remerciements

M. l'abbé P.-E. Halde, curé de St-François-Xavier, remercie sincèrement toutes les personnes — soit membres du clergé ou laïques — qui lui ont témoigné leurs sympathies, à l'occasion du décès de son frère, M. l'abbé Evariste Halde.

Décès

MME OLIVIER RAJOTTE

Mme Olivier Rajotte est décédée à sa résidence, 152, rue Notre-Dame, St-Boniface, le mardi 23 janvier, à l'âge de 86 ans.

La dépouille mortelle a été transférée à la résidence de sa fille, Mme Hector Valcourt, à St-Jean-Baptiste, Man., le mercredi 24 janvier, dans l'après-midi. Les funérailles eurent lieu, à 10 h., le jeudi 25 janvier, dans l'église de St-Jean-Baptiste.

L'inhumation se fit dans le cimetière local.

Mme Léonie Rajotte est née à Kingsey, P.Q., et s'était établie à St-Jean-Baptiste en 1910. Elle y resta jusqu'en 1944, date à laquelle elle vint s'établir à St-Boniface. Son mari, Olivier, est mort en 1925.

La défunte laisse dans le deuil deux filles, Mme Hector Valcourt, de St-Jean-Baptiste, et Juliette, de St-Boniface; 32 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

TRIBUNE LIBRE

M. le directeur,

Le zèle au service de la meilleure cause ne constitue pas l'infaillibilité, je le concède. Nous pouvons donc nous tromper tous avec les meilleures intentions du monde.

Il nous paraît opportun, cependant, de relever la mise au point de la Société d'Enseignement Postscolaire, concernant l'annonce au théâtre "Paris", et de **suggérer** qu'elle **reste** une "anomalie". Qu'elle devient même un exemple de conciliation facile, mais bien peu satisfaisant.

Nous voulons bien croire qu'"il est arrivé que des clients se soient présentés au guichet et aient acheté leurs billets sans savoir qu'il s'agissait d'un film français". Au tout début des représentations françaises, cela se conçoit. Mais que pour les propriétaires l'expérience ait été à ce point désagréable, qu'ils aient résolu de léser de son droit naturel la clientèle habituelle du jeudi soir, il nous est difficile de l'admettre. Comme il nous est tout aussi difficile d'admettre que le "Paris" y perdrait en accédant à une juste réclamation de notre part, justifiée d'abord par le site avantageux où il se dresse, et ensuite par le raisonnement que voici:

Nous sommes en présence de trois catégories de personnes:

1. Celles qui savent lire et qui lisent l'annonce.

2. Celles qui ne lisent pas l'annonce.

3. Celles qui ne savent pas lire (?).

Les personnes qui appartiennent à la première catégorie **ou** comprennent le français **ou** ne le comprennent pas. Si elles le comprennent, elles trouveront tout naturel qu'au château fort des luttes françaises, dans l'Ouest canadien, on y lise, on y produise du français. D'autre part, si elles ne le comprennent pas, du moins soupçonneront-elles qu'il ne s'agit pas d'un film anglais, et elles en demanderont raison au guichet.

Les personnes de la 2ème catégorie sont celles qui ne lisent pas l'annonce. Or, depuis quand une personne intelligente va-t-elle au cinéma sans savoir ce qu'elle y va voir?

Quant aux personnes de la 3ème catégorie, si elles ne savent pas lire, que leur importe qu'une annonce soit rédigée dans une langue ou dans une autre? Il n'y a donc pas là, ni pour les unes ni pour les autres, matière à s'offusquer. Tandis qu'en ce qui nous regarde, nous Canadiens français, considérant surtout qu'après plusieurs mois d'un même régime, **l'accoutumance,** pour nos amis de langue anglaise, de voir tous les jeudis, à l'affiche du Paris, et dans les deux grands quotidiens de Winnipeg, la même annonce: "All French program to-night", devrait nous valoir au moins cette légère concession d'une affiche bilingue, sans que les propriétaires en soient autrement contrariés.

Connaissant depuis toujours les auteurs de cette magnifique institution qu'est pour les Canadiens français du Manitoba la Société d'Enseignement Postscolaire, nous sommes convaincue qu'il leur sera possible et même facile de supprimer ce que nous persistons à croire ici une "anomalie" dans cette annonce anglaise du "Paris" les jeudis soirs.

Veuillez me croire, M. le directeur,

Votre toute dévouée,

Alice RAYMOND

Les tièdes et les modérés n'ont jamais rien créé, mais les passionnés qui ont dominé leurs passions.
Henri BORDEAUX.

Décès de la Rév. Sr Marie de l'Assomption

La communauté des Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie a vu partir pour le ciel l'une de ses méritantes religieuses dans la personne de la Rév. Sr Marie de l'Assomption, décédée à Montréal le 15 janvier dernier.

Sr Marie de l'Assomption appartient à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles de St-Boniface, la famille Bernier. Son père, le sénateur T.-A. Bernier, sur l'invitation de Mgr Taché et du R. P. Lacombe, O.M.I., vint s'établir au Manitoba en 1880.

La future religieuse, après avoir complété ses études à l'Académie Ste-Marie de Winnipeg et passé quelques années sous le toit paternel, entra au noviciat le 8 décembre 1904. Deux ans plus tard, elle revenait comme religieuse et elle se dévoua d'abord à l'enseignement à Ste-Agathe et à l'Académie Ste-Marie. Elle fut ensuite nommée supérieure au couvent de St-Pierre Jolys, puis maîtresse des novices à Oakland, Cal. Rappelée au Canada en 1940, elle occupa le poste de supérieure à l'Académie Ste-Marie de Windsor, Ont., puis à l'Académie St-Joseph de St-Boniface jusqu'en mars 1950, alors que la maladie la força à l'inaction.

La gloire de Dieu, le bien des âmes, les progrès de l'éducation et de la cause nationale furent les grandes idées inspiratrices de son zèle et de son dévouement inlassable.

Sa vie héroïque trouve maintenant sa récompense en Dieu et dans le souvenir reconnaissant de sa communauté et de ses nombreux obligés.

Au Conseil de Ville

La Cour judiciaire

Le Conseil de Ville a décidé de demander aux autorités provinciales de trouver un autre endroit comme siège du juge de Comté, alléguant que les locaux occupés par la Cour étaient requis pour le département de la santé publique. Il est certain que l'hôtel de ville est devenu trop petit depuis et à mesure qu'on a multiplié les services. On se plaint de cette situation depuis longtemps. On a nommé un comité spécial, composé de trois échevins et du conseiller légal, pour rencontrer les autorités de la province et en venir à une solution satisfaisante. Espérons que le siège du Juge de ce district va rester à St-Boniface. Ce serait une perte de prestige pour la ville s'il fallait qu'il en fut autrement, et il appartiendra à nos échevins, surtout, ceux de langue française, de faire tout en leur pouvoir pour empêcher un tel malheur de se produire. On a cependant déjà fait des démarches pour trouver un local approprié. Il y a déjà bien des années que le Juge de Comté siège à l'hôtel de ville, depuis le Juge Prud'homme, en passant par le Juge Roy et le Juge Bernier actuel. Il y aurait toute une histoire à écrire à ce sujet. Espérons, pour le moment, que le Juge et la Cour judiciaire vont demeurer à St-Boniface.

Encore l'inondation

L'inondation de 1950 ne sera pas oubliée de ses victimes. Il en a été encore question lundi au Conseil. On a décidé d'installer une pompe nouvelle au bas de la rue Metcalfe afin de protéger les citoyens de cette partie de la ville, particulièrement vulnérable. Les travaux d'installation vont commencer de suite afin de prémunir l'endroit contre le danger possible d'une nouvelle crue des eaux au printemps de 1951.

Il y a aussi les travaux des digues. On a décidé d'installer un système de lumières intermittentes aux deux bouts de la rue Taché entre l'hôpital et l'hospice Taché afin d'avertir les conducteurs de voitures et de camions du danger que présente cette élévation soudaine et artificielle.

• • •

Le lundi 22 janvier, le Conseil de Ville de St-Boniface annonça que la ville ne paierait pas l'augmentation pour les malades indigents.

Cette décision répondait à l'annonce faite par l'hôpital Général de Winnipeg, qu'à partir du 1er janvier, il y aurait une augmentation de taux d'hospitalisation pour les malades dont les Municipalités étaient responsables.

Passages à niveau

On demanda à l'avoué Clifford W. Brock de renseigner le Conseil sur les droits et les responsabilités concernant les passages à niveau.

En faisant allusion au récent accident d'autobus de la rue Plinquet l'échevin Louis Léger demanda à l'avoué de préciser "qui était majeur, la ville ou le chemin de fer?". Il s'agit ici des passages à niveau des rues Plinquet et Archibald, Marion, Taché et des Meurons.

Les courses de nouveau à la mode

L'échevin J. G. Van Belleghem, déclara que les rues Marion et Plinquet étaient transformées en piste de courses par les camions. Il reçut l'approbation du Conseil pour donner un avertissement et demander à la police de faire une investigation. L'échevin L. Léger suggéra d'y inclure le chemin Dugald.

Congé

Le 29 janvier il n'y aura pas de séance du Conseil. C'est notre congé, fit remarquer l'échevin Paul Marion. En conséquence la pétition signée par 1,500 personnes, en faveur d'une bibliothèque pour St-Boniface et Norwood, sera renvoyée au 5 ou 12 février.

Voeux de rétablissement

Entre autres résolutions le Conseil approuva la motion de l'échevin Ray Hughes, pour envoyer des voeux de prompt rétablissement au maire George G. MacLean, qui a subi deux opérations à l'hôpital de St-Boniface.

Sa condition est bonne et on espère qu'il sera en mesure d'assister à la réunion de la Fédération Canadienne des Maires et des Municipalités qui aura lieu à Ottawa sous la présidence du premier ministre Louis St-Laurent, le 16 février. A cette fin, le Conseil approuva, dans les prévisions budgétaires de 1951, le débit de $300.00 pour défrayer les dépenses du maire de St-Boniface.

La foi est l'âme des oeuvres: l'argent en est le corps.
Mgr d'HULST.

CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 h. du soir, le lundi 29 janvier 1951, pour les positions suivantes:

1. **OPERATEUR DE MACHINE A COMPTABILITE "Elliott-Fisher" (Homme), au département du trésorier.**

Entrée en fonction: immédiatement.
Salaire initial: $150.00 par mois.
Augmentations annuelles règlementaires.
Salaire maximum: $180.00 par mois.
Probation: 6 mois.
Les candidats devront soumettre leur âge, éducation et expérience, s'il y a lieu.

Pour plus de détails, s'adresser à M. Roméo DUBREUIL, trésorier, à l'Hôtel de Ville.

2. **COMMIS "GRADE C" (Homme), au département de l'Assistance Publique.**

Entrée en fonction: immédiatement.
Salaire initial: $180.00 par mois.
Augmentations annuelles règlementaires.
Salaire maximum: $215.00 par mois.
Probation: 6 mois.
Qualifications requises: Cours secondaire (High School) — parfaite santé — pas moins de 30 ans — habileté de rencontrer le public et de conduire une enquête — connaissance de la dactylographie et de la comptabilité.

Pour plus de détails, s'adresser à M. Jean LAVALLEE, surintendant de l'Assistance Publique, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de ville, St-Boniface,
le 23 janvier 1951.

Soirée familiale au Cercle Ouvrier

"Notre langue est un héritage, nous avons le double devoir de le conserver et de le propager".

Voilà ce que j'ai lu sur une belle pancarte placée par M. le Curé dans la salle du Cercle Ouvrier, le mercredi 17 janvier, lors de la première soirée familiale du Cercle Local de l'Association d'Education. Ceci nous dictait clairement le but de la soirée. En conséquence, il serait maladroit de ma part de vouloir ennuyer mes lecteurs avec un rapport où figureraient des noms et des banalités. On en fait tant! Je ne dirais pas pour l'ennui des lecteurs: peu d'entre eux prennent la peine de les lire.

Ce qui intéresse nos lecteurs ce ne sont pas les activités en elles-mêmes mais bien leur sens, leur but dans nos problèmes communs qui intéressent non seulement la paroisse de St-Boniface mais toutes nos paroisses. Il est important que nous sachions ce que fait notre voisin et comment il s'y prend, pour en faire autant... voire même le dépasser.

A St-Boniface, nous sommes heureux de constater que M. Baptiste Confiant sait allier l'action à la plume pour contribuer au réveil qui s'impose parmi les nôtres.

La soirée fut des plus agréables sans prétention ni recherches, gardant tout son caractère d'intimité familiale. "Il faut mettre plus d'union entre les enfants", déclara S. Exc. Mgr Georges Cabana, qui avait tenu à honorer cette soirée par sa présence et à insister sur son vrai ton, son caractère de simplicité et de cordialité familiale. "Il est très important que les enfants et les parents se connaissent pour mieux travailler ensemble." Son Excellence ne pouvait mieux définir une tentative heureuse qui mettait en action le renouveau français et catholique que notre journal **La Liberté et le Patriote** et notre poste CKSB, tentent de suggérer avec insistance à nos lecteurs et à nos auditeurs.

M. Corriveau, professeur au collège de St-Boniface, organisa une joute (genre débat) où les fillettes de l'Institut Collégial St-Joseph étaient aux prises avec les garçonnets de l'Institut Provencher. C'était un débat sur le bon langage; il s'agissait de corriger tous les anglicismes et barbarismes courants. Nos jeunes antagonistes, rangés sur la scène, avec une tenue impeccable, montraient une assurance telle, que toutes les pancartes de M. le Curé, "Notre langue et notre foi... Réveillons-nous... A l'action...", pâlirent de commotion. Toutes, les unes après les autres, elles ont "chu" aux pieds de cette jeunesse qui n'attendit pas le nombre des années, pour prouver qu'elle savait parler... un bon français... quand elle le voulait. Qu'on ne vous entende plus à la sortie de l'école "baragouiner" un jargon "anglo-canayen, mâtin et cochon d'Inde". Vous n'aurez plus d'excuses; on sait ce dont vous êtes capables.

M. Corriveau, en guise d'introduction, nous donna un spécimen de ce pénible jargon que nous nous efforçons de combattre. Il y réussit si bien, que tous les jeunes et tout l'auditoire se mirent à rire aux éclats... Castigat ridendo mores... Souhaitons que M. Corriveau, avec ce même langage, sache trouver la réprobation unanime dans la rue Cathédrale, à 4 h. de l'après-midi, et non un enthousiasme déplorable. "Pour conserver notre belle langue d'une façon concrète, continua-t-il, il faut trouver les germes pernicieux qui ruinent... et les combattre. J'entends les anglicismes et les barbarismes." Le mot d'ordre est donc: "Le bon langage français".

A ce propos, l'Association d'Education ne pourrait-elle pas inaugurer dans la province une heureuse coutume du Québec? On donne des notes pour toutes les matières, pourquoi pas pour le bon langage? Au Québec, les institutions de jeunes filles et de garçons distribuent à leurs élèves des jetons sur lesquels sont imprimées les lettres B. L. (Bon Langage). Chaque fois qu'un élève entend son camarade employer un mot incorrectement, il le corrige. Si la correction est juste, ce dernier doit lui céder un de ses jetons. A la fin du mois, on donne une note pour le bon langage comme pour les autres matières, selon le nombre de jetons que chaque élève a en sa possession. Et pourquoi pas un prix ou un diplôme à tous ces petits maîtres et maîtresses du bon langage?

Comme je suis loin de mon sujet... mais non du but que nous poursuivons. Pour en revenir à nos moutons, le débat fut plein d'entrain; garçons et filles se sont tenu tête. Ils se sont partagé la victoire, faute de vaincus. Bref, ce fut une initiative où se sont affrontés nos benjamins avec toute leur personnalité et leur sexe, les initiant ainsi à leur future action conjuguée et disciplinée quand ils seront de grands jeunes gens et de grandes jeunes filles, comme le sont les "Gais Manitobains".

C'est toute une formation qui doit donner à l'un et à l'autre sexe toute sa responsabilité, toute sa dignité. Ce doit être surtout pour la jeune fille une formation de distinction. Ce sont nos filles qui détiennent entre leurs mains la moralité du pays. Ce sont elles qui font le climat. Tout dépend d'elles.

Aussi, c'est à nous les garçons de les aider à concrétiser en leur personne l'idéal qu'on se fait d'elles; c'est à elles de ne jamais détruire cet idéal par la vulgarité des manières et le manque de valeur morale.

De grâce, qu'on ne voit plus monter sur la scène de nos bonnes jeunes, avec une nonchalance déhanchée, mastiquant du "Chewing gum", d'une manière pas tellement différente de celle de la race bovine. De grâce, Mesdemoiselles, ne détruisez pas votre charme, laissez-nous vous admirer, avec vous tout l'idéal de notre jeunesse.

Voilà la tâche que poursuivent les "Gais Manitobains" dans un pur esprit d'Action Catholique; c'est du moins l'impression que j'ai eue au premier contact. Léo Brodeur, président du mouvement, nous a donné une démonstration de la vitalité, de la gaiété et de l'entrain de ses "Gais Manitobains" avec des danses et des chansons du folklore canadien.

La formule est très heureuse comme moyen de rapprochement entre garçons et filles, à condition que le moyen ne fasse jamais oublier le but. Et ce but c'est l'Action Catholique qui consiste à former des équipes où, filles et garçons, avec la confiance d'un aumônier, vont affronter ensemble les problèmes de leur jeunesse et de leur avenir, n'hésitant pas à franchir toutes les barrières et les préjugés. Si toutes les filles savaient ce que les garçons exigent d'elles et si tous les garçons savaient ce que les filles exigent d'eux, ils seraient meilleurs les uns et les autres. Ce n'est qu'une question de confiance et de loyauté entre nous tous où, par l'équipe, l'individu va se développer dans son sens propre. Si nous voulons avoir la confiance de quelqu'un, il faut avant tout lui faire confiance. Gais Manitobains, vous avez le ton... Allez de l'avant.

Au mariage Ayotte—Marchand



Cette photo fut prise lors du mariage de Mlle Yvonne Marchand, fille de Mme Thérèse Marchand et de feu M. J. Marchand, avec M. Bernard Ayotte, fils de Mme Marie-Louise Ayotte et de feu M. Ayotte, qui fut célébré en la basilique de St-Boniface. On remarque, de gauche à droite: **Mlle Eva Marchand** et **Mlle Annette Marchand**, filles d'honneur et soeurs de la mariée, **M. et Mme B. Ayotte, MM. Wilfrid Morin** et **Paul-Emile Bérard**, garçons d'honneur. (Photo Gene Gauthier)

Chronique de l'Intronisation

Madame Marie ... ou Séraphin?

Pour peu qu'on tende l'oreille aux nouvelles qui nous viennent de l'extérieur, on aura sans doute appris l'intéressante initiative lancée récemment dans le diocèse de Montréal par son archevêque vénéré, Mgr Léger. Je veux parler de la récitation quotidienne du chapelet par Son Excellence elle-même, irradiée de sa chapelle privée, par le poste CKAC, à 7 heures du soir. Il n'est guère besoin d'insister sur le fait que les pères de famille, les dévots de Marie et les dévots tout court se font un devoir de se rallier à cette formule toute-puissante sur le Coeur de Dieu, scandée et méditée dans ses mystères par leur chef spirituel, pour l'obtention de faveurs personnelles, mais plus particulièrement pour faire descendre la PAIX sur le monde.

Chaque soir, m'écrit-on de Montréal, Monseigneur invite chez lui, à cette Heure du Rosaire, soit ses parents, soit le Maire de la ville et sa famille, ou encore des dirigeants d'Action Catholique ou d'autres organisations. Un incident impressionnant, qui marque bien la paternelle bienveillance de Mgr Léger, mérite d'être relaté ici même. Une famille pauvre de douze enfants se plaint un jour à M. l'abbé Lussier d'être frustrée de la consolation de réciter le chapelet avec Son Excellence, faute d'un radio. Qu'à cela ne tienne. En apprenant la chose, Son Excellence se rend à pieds, avec M. Lussier, chez ces bonnes gens, pour y dire avec eux le chapelet.

Mais la belle et édifiante histoire comporte un côté cocasse qu'on pourrait qualifier d'inconvenant s'il n'avait un certain rôle à jouer dans les coulisses de l'Heure du Rosaire. C'est l'inconsciente concurrence d'**Un homme et son péché**, dont l'émission fort suivie est projetée dans les airs par CBF à la même heure. Il ne manque donc pas de malins pour se demander qui l'emportera en popularité: de **Madame Marie** ou de **Séraphin**?... de la très puissante et généreuse médiation ou de l'extrême ladrerie... Que vous en semble?

Soyons sérieux et disons que ce qui importe par-dessus tout, c'est la confiance en l'intercession de Marie, que cette Heure du Rosaire dans le grand centre métropolitain représente. Très humblement, nous nous permettons de croire au jour prochain où cette réalisation de la radio deviendra chez nous, d'une côte à l'autre du Canada, une coutume nationale.

Comme hommage au Sacré-Coeur de Jésus, "Roi et centre de tous les coeurs", que souhaiter de mieux pour la protection de notre pays d'abord, et puis pour la libération de tous ceux qui souffrent des tourments inimaginables, au sein des nations dominées par des lois cruelles et infâmes. Non, rien ne saurait davantage attendrir le Sacré-Coeur que la vénération des humains envers sa tendre Mère, dont la promulgation du dogme de son Assomption atteste avec une force rafraîchie, j'oserais dire, de son pouvoir au paradis. Ne perdons jamais de vue qu'invoquer Jésus, en chargeant Marie de nos **commissions**, est une garantie d'exaucement d'une façon ou d'une autre. Ainsi est-il éminemment désirable que CKSB ajoute à ses programmes de choix celle d'une **Heure du Rosaire.**

Alice RAYMOND.

Paroisse de la Ste-Famille

Voici les résultats de la partie de cartes du vendredi 19 janvier:

Prix d'entrée: Mme R. Collette.

Prix des cinq mains: Mlle Helen Klassin, M. Alex. Wazny, M. Jean Orieux et M. R. J. Johnson, M. E. Prieur, M. Al. Melnyk, Mme E. Lamoureux.

Prix de pool: Mme N. Tomlinson, M. R. J. Johnson, Mme Stella Lalonde, Mme L. Turenne, Mme A. Gillioz.

Prix de rafle: Mlle T. D. Johnson, Mlle Plante, Mlle Joyce Pincosky, M. R. Moisan, Mme C. Boily, Mme M. Gagnon, Mme G. Rodrigue, M. Grouette, Mme Gorge, Mlle J. Johnson, M. Susick, Mme N. Rémillard.

Donateurs: Mme E. Lamoureux, Mme G. Rodrigue, M. H. Lamoureux, Mme A. Gaudet, Mme F. Bélanger, Mme H. Sarrasin, Mme A. Ross, Mme N. Rémillard, Mme A. Bruneau, Mme A. Corbeil, Mme S. Murphy, Stockyard Garage.

Nous remercions tous les généreux donateurs, aussi Mme E. Lamoureux qui était en charge de cette partie de cartes ainsi que tous ceux qui ont aidé à faire un succès de cette soirée.

Retraites fermées

Liste des prochaines retraites

26—29 janv.: Elèves des couvents de St-Jean-Baptiste et Ste-Agathe.

29—2 fév.: Collégiens de St-Boniface.

2—5: Dames de Holy Cross — retraite anglaise.

6—9: Dames du Groupe V.

9—12: Demoiselles (générale).

N.B. — Le Groupe V comprend les paroisses de St-Pierre, St-Malo, Otterburne, Ile-de-Chênes, Ste-Rose, Ste-Amélie, St-Lazare, Laurier et McCreary.

Les dames ou demoiselles feraient bien de s'inscrire le plus tôt possible afin de s'assurer une chambre ou pour ne pas priver d'autres personnes qu'on pourrait inviter à leur place.

Le nombre des retraitants durant le mois de janvier aura été plutôt modeste, soit à cause de la proximité des fêtes, soit par suite d'une mentalité générale que la retraite est une affaire de carême, soit aussi par manque d'intérêt pour cet exercice spirituel si recommandable.

Le début d'une année est cependant un temps de choix pour la retraite fermée. Il y a comme une nécessité de se convertir chaque année, pour faire de sa vie une montée continuelle et organiser la résistance contre les difficultés concrètes de la vie chrétienne.

On souhaite que les personnes libres ou moins occupées profitent de ce premier mois pour venir se retremper, le recrutement des mois suivants étant plus facile et moins onéreux.

Elles en seront les premières bénéficiaires, car une retraite fermée, au début de l'an, influencera heureusement toute l'année. Chaque année est une étape de notre courte vie et on ne peut jamais mesurer son importnce pour notre éternité!

M. Roger Teillet nommé Commissaire du Recensement

L'année 1951 est l'année du recensement pour tout le Canada. A cette occasion le gouvernement nomme des Commissaires qui prennent charge de l'opération dans les divers districts du pays. Les districts sont sous-divisés et les commissaires nomment des officiers pour faire le travail à l'intérieur de chaque district. Il y a 262 districts à travers le pays et on emploiera plus de 25,000 personnes pour compléter le travail, depuis Terre-Neuve jusqu'à la Colombie Britannique.

M. Teillet a été nommé Commissaire pour le district Winnipeg-Sud, qui comprend une partie de Winnipeg, Fort Garry et St-Vital incluant les deux côtés de la rivière Rouge. M. Shearer a été nommé Commissaire pour la région de St-Boniface qui comprend St-Boniface-Nord et Sud.

Le prochain film français au théâtre Paris

"Rendez-vous à Paris"

Le jeudi 1er février, on présentera au Paris un film français d'un intérêt plus qu'ordinaire. Il s'agit d'une comédie dramatique et musicale qui met en scène un groupe d'acteurs et de chanteurs de grand mérite. Anne Ducaux, cantatrice de renom, est la vedette, avec Claude Dauphin, Jean Tissier et autres artistes bien connus des habitués du cinéma français.

Au cours d'une traversée transatlantique, un inconnu d'allure suspecte rencontre une cantatrice de renom qui est en tournée. Il finit par gagner sa confiance et obtient d'elle de la rencontrer à Paris. L'accompagnateur de la cantatrice, qui l'admire beaucoup, devient jaloux et finit par découvrir que l'inconnu a tout un passé. Il s'ensuit des complications qui rendent le film vivant, amusant et hautement dramatique.

L'interprétation est excellente à tous points de vue. Ce film est surtout pour adultes et les portes du théâtre seront ouvertes immédiatement après 6 heures du soir.

On voudra voir et entendre ce film à la fois intrigant et amusant.

Précieux-Sang

A la réunion des chantres de la paroisse du Précieux-Sang le dimanche 21 janvier 1951 — première réunion depuis près de trois ans — il fut décidé d'élire un petit exécutif afin de faire du choeur de chant une organisation paroissiale qui travaillerait, de concert avec les autres organisations ou comités, au bien commun de la paroisse.

Les élections donnèrent les résultats suivant: président honoraire, R. P. A. Lemoine, O.M.I., curé; président, J.-Alex. Pelletier; secrétaire, Gérard Boulet; conseiller, Armand LaRivière.

L'on fera connaître périodiquement dans cette chronique les activités et délibérations futures.

• • •

Voici le résultat de la partie de cartes du 16 janvier:

Prix des cinq mains: 1er, M. C. Lagassé; 2ème, M. Louis Desrosiers; 3ème, Mme P. Leblanc; 4ème, Mme R. Cadieux.

Prix d'entrée: Mme O. Gauthier.

Pool: 1er, Mme R. Cadieux; 2ème, Mmes A. Chevalier et Grouette et Mlle F. Poirier.

Tirage: Mmes W. Brown, H. Monnier, J. Leblanc, D. Ledoyen, L. Laurier, J.-L. André, B. Durier, S. Tremblay, J. Rodrigue, G. Boux; Mlles Y. Grouette, B. Barnabé; MM. J. Hamel, T. Gabrielle, R. Bourrier, B. Balamatowski, M. Delorme

Donatrices: Mmes A. Bourgeois, E. Drouin, J. Marchand, R. Gravel, O. Gauthier, L. Laurin, A. Dureault, D. Ledoyen.

Merci à tous et toutes.

Le club "Le Voyageur"

Cet article aurait dû paraître plus tôt. Empêché par d'autres occupations, j'ai dû remettre cette obligation; mais, comme on dit souvent: "Mieux vaut tard que jamais".

Le 20 décembre

Le mercredi 20 décembre, nous nous réunîmes pour notre soirée de Noël. Après une bonne marche, sous la direction de Dick Laroque, marche qui nous conduisit vers la Pointe, c'est-à-dire vers le nord et le Parc Whittier, nous arrivions à notre local, 136, avenue Provencher, où un délicieux goûter nous attendait.

Le président souhaita la bienvenue à tous et chacun, fit quelques remarques et annonces, et présenta notre nouveau chapelain, M. l'abbé G. Montminy. Ce dernier exprima sa joie d'avoir été choisi comme aumônier, puis il nous parla de la Province de Québec. Il nous dit qu'il se plaisait beaucoup au Manitoba.

Ensuite notre historien nous parla du Club depuis sa fondation, de ses oeuvres, des diverses sorties, des différentes campagnes visitées, et finalement, de notre bannière. Celle-ci, si vieille qu'elle semble vouloir mourir chaque fois qu'elle sort de son étui, est comme une bonne vieille mère qui se réjouit de voir ses enfants réunis autour d'elle. On dit qu'elle existe depuis 1890; nous sommes encore à la recherche de son histoire.

Le Père Noël fit la distribution des cadeaux. Il entonna de sa belle voix de basse l'Adeste Fideles et "Ça Bergers".

Pour terminer cette agréable soirée, on nous servit un goûter: sandwiches, gâteaux, biscuits, bonbons, etc. mais, pas de vin, malheureusement! Ce goûter avait été préparé par notre habile secrétaire, Mlle Jacqueline. Adelmar et Louis s'étaient occupés des décorations et de la préparation du café, Dick du transport et Eddy notait dans son carnet. Mianne, la toute petite, remplissait sa charge. Eva, Thérèse, Irène et Penny mettaient les choses en ordre. Mon oncle apporta son appareil radiophonique ce qui mit une note de gaieté. M. Georges Sénécal nous honorait de sa présence. Nous étions une trentaine de membres.

Le 10 janvier

La sortie du 10 janvier eut lieu au Parc Assiniboine. Belle soirée, pas trop froide. Nous avons eu quelque difficulté à trouver la sortie du Parc; mais, finalement, nous sommes sortis. Nous étions 18-20.

Le 17 janvier

Le 17 janvier, nous recevions le Club Arramak de St-Vital. Ce fut l'intéressante marche sur les bords de la Seine. Le président du Club Arramak se blessa au genou. Les deux clubs réunis comptaient une trentaine de membres.

Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro du journal, les Voyageurs ont couru la Guignolée encore cette année. Je voudrais ici vous donner une idée des résultats depuis 1936-37. Depuis cette date, nous avons reçu la jolie somme de $3,076.87 en argent, plus beaucoup de marchandise et de linge. Cela fait une moyenne d'environ $300.00 par année, en enlevant la saison 43-44 où la Guignolée ne fut pas courue.

Remerciements

Au nom de tous les Voyageurs, anciens et nouveaux, je désire remercier du fond du coeur, tous ceux et celles qui ont si généreusement répondu à notre appel et qui ont si largement contribué à notre oeuvre. Nous sommes fiers de vous et nous vous en sommes reconnaissants: car, "qui donne au pauvre, prête à Dieu". Nous souhaitons à tous une Bonne, Heureuse et Sainte Année.

Charles-A. BIRON, historien.

MADRID — 5,000 logements à loyers réduits seront prochainement construits à Séville par l'Institut national du logement, chargé par le gouvernement de préparer des projets dans ce sens.

Notre-Dame du Cap à Victoria

VICTORIA — S. Exc. Mgr James M. Hill, évêque de Victoria a reçu officiellement Notre-Dame du Cap dans son diocèse, le dimanche 14 janvier. La Madone du Congrès Marial d'Ottawa a réussi à atteindre l'Ile Vancouver par la route de Seattle, où se trouvait le Chinook, le seul bateau qui pouvait prendre à son bord l'immense chapelle roulante de la Vierge canadienne.

Débarquée à Victoria avant l'heure convenue, Notre-Dame du Cap dut attendre le moment de la réception officielle, au Mont Ste-Marie, hospice desservi par les Soeurs Ste-Anne. A 7 h. 30 p.m., elle fit son entrée solennelle à la cathédrale St-André, où la reçurent S. Exc. Mgr Hill, MM. les abbés A. MacDonald, D. Lehane, D. Johnson, M. O'Connell, J. Planeta, A. McLellan, le R. P. Nadeau, S.M.M., et une foule de 1,000 fidèles qui remplissaient le vaste temple. Le lundi, à 11 h. a.m., il y eut heure mariale pour tous les enfants de la ville épiscopale, à laquelle assistèrent les élèves de l'Académie Ste-Anne, du Collège St-Louis et de la Mission Chinoise. Une bénédiction solennelle des malades clôtura la visite de Notre-Dame du Cap à la cathédrale, dans l'après-midi à 3 heures. A trois reprises Son Excellence lut la Consécration de son diocèse au Coeur Immaculé de Marie selon la formule de Sa Sainteté le pape Pie XII; deux fois il adressa la parole. Dans son mot de la fin, il remercia la Très Sainte Vierge qui daignait ainsi visiter son diocèse à l'extrême ouest du pays; ses missionnaires, les RR. P. D. Plaisance, O.M.I., et H. Charbonneau, O.M.I., du Cap-de-la-Madeleine, P.Q., et l'assistance qui avait donné un bel exemple de prière commune pour la paix du monde. Mgr Hill énuméra toutes les apparitions de la Mère de Dieu, depuis Paris en 1830 jusqu'à Lipa dans les lointaines Philippines en 1948, toujours, dit-il, pour livrer au monde le même message "l'amour infini de son Divin Fils et l'ingratitude du genre humain".

Depuis trois jours qu'elle est à Victoria, Notre-Dame du Cap a visité, les 3 paroisses qui lui sont dédiées, Reine de la Paix d'Esquimalt, Notre-Dame de Lourdes, d'Oak Bay, l'Assomption de Saanich, l'Académie Ste-Anne, l'hôpital St-Joseph, dont s'occupent les Soeurs Ste-Anne, le Monastère des Clarisses. A Esquimalt, elle a fait l'heureuse rencontre de représentants du H.M. C.S. Ontario, de la Marine Royale Canadienne, qui se sont consacrés à son Coeur Immaculé; c'étaient le R. P. Ronald MacLean, chapelain, du Cap Breton, R. Buck, C.P.O., de Calgary, G. Malenfant, C.P.O., de Winnipeg, E. K. McKernan, L.S., d'Edmonton, et R. Barrett, O.S.S.M., de Régina.

Demain, le 18 janvier, Notre-Dame du Cap doit s'éloigner de Victoria pour voyager le long de la côte est de l'Ile Vancouver, et visiter, à raison de une ou deux par jour, les paroisses qui y sont situées y compris la nouvelle paroisse canadienne-française de Port Alberni. Elle atteindra ainsi Campbell River, à quelque 200 milles au nord de la capitale de la Colombie.

Echos de Laval

Après la dure période des examens dits "de Noël", c'était avec plaisir que les étudiants de l'Ouest à Laval entraient en vacances.

Quelques heureux se dirigèrent, le 22 décembre, vers leurs lointaines maisons paternelles. Plus nombreux furent ceux qui restèrent dans la vieille capitale du Québec. Aussi, pour continuer la tradition commencée l'an dernier, ils préparèrent leur propre réveillon de Noël. C'est une façon ingrate de le dire car, de fait, ce furent M. et Mme Lionel Préfontaine, nos charmants hôtes, et Mlle Adèle Pariseau qui firent tout le travail de préparation; nous les en remercions bien sincèrement.

Aussi Louis St-Arnaud et Roland Leblanc, de Gravelbourg, Joseph Mandin, de Duck Lake, Bernard Trudel, de Régina, Adèle et Claire Pariseau, d'Edmonton, Thérèse, Yves et Jean de Margerie, de Vonda, Suzanne et Jacques Caillé, de Saskatoon, Lionel Préfontaine et son épouse, de Prud'homme, Sask., et Jeanne Péloquin, de St-Pierre Jolys, Man., auxquels se joignirent quelques amis de Québec, dégustèrent-ils avec plaisir, après la messe de minuit, les délicieux mets: dinde, salades, brioches, pouding, etc., servis au buffet. Ce réveillon ne put certes pas remplacer le réveillon familial que chacun regrettait. Il réussit cependant à dissiper l'ennui. Ce fut tout à fait réussi et le groupe, à l'aube, se dispersait fatigué mais heureux.

Depuis, les cours ont repris de plus belle. Tandis que les étudiants en médecine s'apprêtent à donner leur gros coup de l'année, sans encore étudier beaucoup, nos confrères et consoeurs en lettres, Francis Kagan, de Winnipeg, Martial Allard et Yves de Margerie, de même que ceux des Sciences Sociales, Claire Guay, de St-Boniface, et Alain Jubinville, de Somerset, Man., sont en session d'examen. Malgré cela, nous avons réussi à nous rencontrer à l'occasion d'un déjeuner de dévotion, le dimanche matin 14 janvier.

Nous avions le plaisir, à ce déjeuner mensuel, d'avoir avec nous, outre notre dévoué aumônier, M. l'abbé P.-E. Gosselin, secrétaire du Comité Permanent de la Survivance Française, son trésorier, Me Henri Boisvert, et le secrétaire de Radio-Ouest-Française, M. Antonio de Margerie, de Vonda, Sask.

Notre président, Alain Jubinville, présenta nos distingués invités. M. de Margerie nous fit part de la rencontre qu'il venait d'avoir à Montréal avec les gouverneurs de Radio-Canada pour leur demander le permis de construire les postes français de Saskatoon et Gravelbourg en Saskatchewan. Il nous infusa un peu de son optimisme; et depuis, nous en reconnaissions le bien-fondé puisque les deux permis furent octroyés.

Chers compatriotes de l'Ouest, c'est avec plaisir et reconnaissance que les vôtres de Laval ont assisté à cette victoire éclatante du fait français dans l'Ouest.

Après le déjeuner, notre gentille consoeur Francis Kagan, compatriote de descendance polonaise qui parle un français soigné et presque impeccable, nous joua du Chopin; suivirent des chansons entraînantes tirées de notre folklore, tour à tour dirigées par Claire Guay, Francis Kagan ou Jean de Margerie.

Et c'est ainsi que, de temps à autre, les étudiants de l'Ouest à Laval aiment se rencontrer et se récréer.

(Communiqué)

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Claude

Affaires d'écoles

Tous les différents arrondissements scolaires de St-Claude ont tenu leurs réunions annuelles dans la période du 9 au 21 janvier. A l'école Parthenay, M. Pierre Gobin fut nommé commissaire en remplacement de M. Félix Bruneau, sortant de charge. A l'école St-Benoît, M. Hector Ricard remplace M. Joseph Basset. Dans les districts Louvain, Barron et Emberly, il n'y eut aucun changement.

Pour le district du village, MM. Paul Martin et Auguste Rey avaient terminé leurs mandats. MM. Maurice Velle et Louis Arzez proposèrent M. Auguste Rey, et MM. J.-M. Dacquay et J.-L. Carel, M. Paul Martin. MM. Joseph Lacroix et Joseph Dionne proposèrent M. Louis Gautron. Une élection avec scrutin fut tenue et MM. Paul Martin et Auguste Rey furent réélus.

Le secrétaire de l'assemblée donna un compte rendu des recettes et dépenses de l'année 1950, ainsi que du coût complet de la nouvelle école de 9 classes, lequel s'élève à $62,858.61, ce dont nous pouvons être fiers, considérant les frais de construction des autres districts ruraux du Manitoba qui ont construit des nouvelles écoles dans ces dernières années.

Sports

Le bonspiel qui débuta le 15 janvier se termina jeudi, après plusieurs parties qui furent chaudement disputées entre les joueurs de St-Claude et de l'extérieur. Plusieurs des prix furent gagnés par les clubs extérieurs, mais ils ne les emportèrent pas chez eux sans les avoir rudement gagnés. Sur ce point, on ne leur tient aucune rancune, car il est avantageux pour nous que ces joueurs retournent satisfaits et reviennent l'an prochain en plus grand nombre, contribuant à faire de notre bonspiel ouvert encore un plus grand succès que cette année. Les résultats des 4 compétitions furent comme suit:

1ère compétition: 1—John Turnbull, de Rathwell; 2—E. R. Caswell, de Rathwell.

2ème compétition: 1—Eugène LeRoux, de St-Claude; 2—W. J. Harrison, de Graysville.

3ème compétition: 1—Xavier Philippe, de Starbuck; 2—Emile Jobin, de St-Claude.

4ème compétition: 1—Roddy Parker, de St-Claude; 2—John Campbell, de St-Claude.

Un point intéressant à noter c'est que, dans la 3ème compétition, l'équipe de M. Emile Jobin était composée de 3 écoliers et de M. Jobin. Ils furent battus par des vieux joueurs de Starbuck, mais seulement par un point. Le jeu des écoliers était d'un calibre supérieur qui, d'après les connaisseurs présents, leur assurera une place enviable dans les futurs championnats provinciaux.

Dans le bonspiel ouvert qui ouvre cette semaine à Elm Creek, nous envoyons les 3 équipes suivantes: Eugène LeRoux, John Campbell et Pierre Lacroix.

Concours d'amateurs

Le samedi 17 février, le club des Commis Voyageurs Associés Canadiens tiendra à St-Claude un concours d'amateurs en vue de recueillir des fonds pour combattre la tuberculose. La soirée commencera à 8 h. du soir et nous espérons pouvoir vous présenter une variété de numéros qui comprendront musique du bon vieux temps, musique d'orchestre, chant, piano, musique à bouche, imitations, etc. L'entrée sera de 50c et donnera droit à 2 votes. Durant la soirée, les assistants pourront voter pour leur artiste préféré, à raison de 25c par vote. Les amateurs seront tous présentés de 8 h. à 10 h. A 10 h., le programme sera radiodiffusé par CJOB et les 10 amateurs ayant remporté le plus de votes se feront entendre sur les ondes. Les personnes non présentes dans la salle du concours pourront l'écouter à la radio et émettre leurs votes par téléphone. Trois prix en argent seront offerts. Le gagnant du 1er prix ira concourir dans les finales qui seront tenues à l'Auditorium de Winnipeg, au printemps.

Tous les amateurs de St-Claude et des villages avoisinants, tels que Haywood, Elm Creek, Roseisle, Rathwell, Notre-Dame de Lourdes, etc., sont priés d'envoyer leurs noms immédiatement à M. Roddy Parker, car seules les premières 20 demandes reçues seront acceptées: les directeurs de la soirée ne considérant pas pouvoir en passer plus pendant les 2 heures allouées.

Des billets d'entrée seront mis en vente dans les magasins, sous peu, et il sera prudent de vous en procurer immédiatement car les participants d'ailleurs seront accompagnés de nombreux amis et la salle ne peut contenir que 500 personnes. Le maître de cérémonies de la soirée sera l'annonceur du programme "Réveillez-vous", de 7 h. à 9 h. du matin, à CJOB. D'après les directeurs du concours d'amateurs, il vaut 50c à lui seul! Alors, avec la présentation des amateurs en plus, vous êtes assurés d'une soirée de divertissement qui sera en même temps pour une bonne cause. Les deux visites gratuites que nous avons eues de l'unité mobile de rayons X, ces deux dernières années, ont été payées par de tels concours.

Partie de cartes

Le dimanche 28 janvier aura lieu la partie de cartes au profit de l'église. Elle sera organisée par les districts scolaires Louvain et Barron. Les recettes de cette soirée seront employées à défrayer les dépenses de l'installation de chauffage à l'huile dans l'église. Votre patronage sera apprécié.

Va-et-vient

La famille Charles Vermette est repartie à Otterburne après avoir résidé ici pendant quelques années. M. Vermette était employé sur le chemin de fer Pacifique Canadien.

Mme veuve Gustave Allegret est partie résider à Winnipeg.

M. et Mme Lucien Rey sont partis passer l'hiver à Winnipeg.

M. Ulric Robart est en promenade chez sa soeur, à Norwood, Man.

MM. Raphaël et Gabriel Bernard sont employés à Red Lake, Ont.

M. François le Dorze travaille pour le moment à Pine Falls, Man.

Abonnements

Comme il est annoncé ailleurs dans le journal, les abonnements du journal **La Liberté et le Patriote** vont augmenter à partir du 1er avril 1951. Vous pouvez encore, jusqu'au 1er avril, ajouter à votre abonnement présent en envoyant soit $2.00 pour un an ou $5.00 pour 3 ans. Vos abonnements seront reçus au bureau de poste, ce qui vous évitera des frais.

Vassar

Partie de cartes

Le dimanche 21 janvier, nous avons eu, dans notre salle paroissiale, une partie de cartes organisée par les familles suivantes: Philippe et Maurice Gauthier, Steve Boutain, Antonio Lemoine, Roland Beaucage et Alphonse Beaudry. Malgré la température si froide, un grand nombre de gens s'y rendirent.

Prix des dames: 1er, Mme Roland Beaucage; 2ème, Mlle Loraine Cayer.

Prix des messieurs: 1er, Maurice Gauthier; 2ème, Steve Boutain.

M. l'abbé Pardyka, curé, ainsi que les organisateurs, désirent remercier sincèrement tous ceux qui ont collaboré à cette soirée.

Centre catholique la proie des flammes

LE PAS, Man. — La salle Guy, centre catholique de la ville, fut complètement rasée par un incendie, le mardi 16 janvier dernier, dans la soirée. L'alarme fut donnée par un prêtre qui constata que l'auditorium était rempli de fumée. On évacua aussitôt la salle qui devint, dans l'espace de quelques minutes seulement, un ardent brasier. Les pompiers crurent, un certain moment, avoir contrôlé le feu, mais les fenêtres se brisant sous l'effet de la chaleur intense, il se produisit un courant d'air formidable qui donna à l'élément destructeur une force incontrôlable. A minuit, il ne restait plus que des ruines fumantes.

La salle Guy abritait des allées de quilles, un atelier de menuiserie complètement équipé de machines, un spacieux auditorium, les bureaux de différentes organisations catholiques, les salles des Chevaliers de Colomb, deux pianos, une bibliothèque et un appareil récepteur de radio, tout neuf, d'une valeur de $300.00. Le tout fut détruit.

L'origine de l'incendie, croit-on, fut un court circuit.

Manifestation communiste



Deux gendarmes se saisissent d'un manifestant, près de l'hôtel Astoria, à Paris, lors de violentes démonstrations anti-Eisenhower de la part de quelque 4,000 communistes réunis au centre de la ville capitale. Environ 3,000 policiers tinrent en respect la foule des manifestants et opérèrent quelque 200 arrestations. Il n'y eut heureusement aucun désordre grave. L'hôtel Astoria est le centre des quartiers généraux de l'organisation militaire du Pacte de l'Atlantique à la tête de laquelle se trouve le général Dwight D. Eisenhower. (CW)

St-Adolphe

Peu après souper, dimanche soir, le feu se déclara à la demeure de M. et Mme Emile Perron, située aux limites nord du village. La triste nouvelle eut tôt fait de se répandre parmi les voisins et même parmi les habitants de la campagne et une vaillante équipe de volontaires se rendit immédiatement sur les lieux. On constata malheureusement qu'il était trop tard pour enrayer la marche de l'incendie. Néanmoins, grâce à la coopération de tous, on parvint à sauver des flammes une grande partie du mobilier et des effets personnels; mais la maison fut une perte totale.

Tous les paroissiens sympathisent avec cette famille si éprouvée.

Pine Falls

Nos malades

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Menu se remet sûrement, quoique lentement, de blessures et meurtrissures causées par une chute sur le chemin glacé.

Mme Léandre Clément est de retour chez elle après un stage à l'hôpital où elle a subi une opération.

M. Athanase Sauvé est de retour à la maison après quelques jours passés à l'hôpital.

Parties de cartes

La première partie de cartes de l'année a eu lieu le 10 janvier dans la salle de Notre-Dame et fut un succès en dépit du peu de temps consacré à la préparer.

Mme Antoine Berthelette remporta le premier prix des dames, M. Henri Alarie, celui des messieurs; ceux de consolation allèrent à Mme Robert Lavoie et M. Paul Alarie; le prix d'entrée à Mme Robert Lavoie et la rafle à A. Ste-Croix.

Le mardi 16 janvier eut lieu la seconde partie de cartes dont les gagnants furent les suivants: prix des cartes, Mme Yvonne Coulombe, et M. Marceau; consolation, Mme Armand Chagnon et M. Albert Peliand; prix d'entrée, Mme Mailhot; rafle, M. Jubinville. Pour la première fois on entendit quelques-uns de nos artistes locaux et nous espérons que nous les entendrons, eux et d'autres, au cours des soirées futures.

Les recettes augmentent à chaque partie! Si cela continue de façon à ce que la dernière soirée l'emporte toujours sur l'avant-dernière, les derniers organisateurs (l'on suit l'ordre alphabétique) vont nous donner quelque chose de colossal. Loin de nous l'idée de ne pas le leur souhaiter!

Çà et là

La petite Claire Désilets est partie au commencement de l'année pour l'Institut Collégial St-Joseph.

Le jeudi soir 18 janvier avait lieu à la salle Legion, un shower d'articles divers en l'honneur de Mlle Dorothée Kemball, dont le mariage aura lieu sous peu. L'invitée d'honneur reçut de jolis et nombreux cadeaux. Pour terminer la soirée un délicieux goûter fut servi par un groupe d'amies.

Baptêmes

Le 5 janvier: Marie-Noëlla-Cécile, née le 28 décembre 1950, fille de Gérard Bourgeois et d'Angéline Champagne. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Malo, représentés par M. et Mme Eugène Lévesque.

Le 7 janvier: Mary Iris Helen, née le 26 décembre 1950, fille de Monroe Gordon et d'Helen Fontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Isidore Chèvrefils.

Le 10 janvier: Roberta Mary, née le 19 décembre 1950, fille de Cecil Cook et de Mary Vicars. Parrain et marraine, M. et Mme John Leo Doherty, représentés par M. et Mme Gordon Mulligan.

Le 14 janvier: Linda-Marie-Clara, née le 30 décembre 1950, fille de Narcisse Moquin et d'Isabella Kenny. Parrain, Isidore Moquin; marraine, Clara Moquin.

Le 14 janvier: Reine-Marie-Jo-Anne, née le 6 janvier, fille d'Edouard Bremner et de Marie-Ange Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Bremner.

Le 14 janvier: Roger-Albert-Joseph, né le 6 juillet 1950, fils d'Adélard Pépin et de Janice Anderson. Parrain, Albert Pépin; marraine, Irène Pépin, représentés par M. et Mme Eusèbe Dean.

Le 21 janvier: Joseph-Yvon-Maurice, né le 16 janvier, fils d'Yvon Gité et d'Opal MacBrearety. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Labillois.

Carman

Notre mission, bien qu'elle ne soit pas très riche, a souscrit $1,390.00 à la campagne archidiocésaine.

M. le curé fut appelé après Noël à Edmonton au chevet de sa vieille mère qui, heureusement, s'est remise très promptement d'une grave indisposition.

Nos parties de cartes, interrompues durant le temps des Fêtes, vont reprendre prochainement. L'encouragement reçu est très satisfaisant.

Mme Henri Bruyère est allée dernièrement visiter des amies à Elie et sa soeur, sa fille et son fils à Winnipeg et à St-Boniface.

Dimanche soir, MM. et Mmes Edgar Lussier et Wilfrid Privé, M. et Mme Albert Fillion, d'Elie, M. et Mme Dollard Bruyère et leur fils, Marc, rendaient visite à M. et Mme Henri Bruyère.

Laurier

Le 9 janvier, à la salle paroissiale eut lieu l'assemblée annuelle de la caisse populaire. Plusieurs actionnaires furent fidèles au rendez-vous. Chaque président de comité lut son rapport. M. Herménégilde Fradette donna les détails au sujet des prêts se chiffrant à $27,623.00 pour l'an 1950, et il ajouta quelques commentaires très pratiques. Quant au rapport de surveillance, M. Henri Doucette fit remarquer son extrême importance: vigilance au sujet de la tenue des livres, vigilance au point de vue pécuniaire, bref pour toutes les activités de la caisse.

Le gérant, M. le curé, fit son rapport de l'année et sans blesser personne dit comment agir pour que la caisse devienne encore plus florissante. Il n'y eut pas d'élection car les officiers sortant: MM. Joseph Molgat, Philippe Bouchard et Joseph Desroches ont été réélus par acclamation.

En un mot, ce fut une assemblée très intéressante, mais on aimerait que l'an prochain, il y vienne encore plus de membres.

Partie de cartes

Le dimanche 14 janvier eut lieu la partie de cartes organisée par le club de gouret. La salle paroissiale était comble pour la circonstance. On répondit donc généreusement à l'appel des jeunes.

Les prix furent gagnés comme suit: bridge, Mme Eugène Clément et M. Noël Saquet; whist, Mlle Thérèse Dupré et M. R. Gullikson; consolation, Mlle Rose Dheilly et M. Rudy Myska; prix d'entrée, M. Jean Verley. Plusieurs autres prix furent gagnés à différents jeux. Vente de tartes, gâteaux et crème.

Un excellent goûter fut servi et ensuite la soirée se termina par un programme musical. MM. Jean Nault, Albert Doucette, Paul Bouchard et Bernard Jeannotte en furent les artistes avec violon et guitare.

Le comité d'organisation remercie sincèrement les personnes qui de toutes façons ont participé au beau succès de cette soirée.

Baptême

Le 10 janvier: Marcel-Dollard-Joseph, fils de Maurice Gamache et d'Anne-Marie Boisvert. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Lapointe, oncle et tante de l'enfant.

Unité Sanitaire de la rivière Rouge

Les cliniques pour enfants conduites par le personnel de l'Unité Sanitaire de la rivière Rouge auront lieu aux endroits suivants, dans les locaux mentionnés, aux dates et heures indiquées:

DATE	ENDROIT	LIEU	HEURE
Jeudi 1er fév.	—Richer	Salle paroissiale	10 h. à midi
Vendredi 2 fév.	—St-Malo	Domicile de Mme Malo	1 h. 30 à 4 h.

Ste-Rose du Lac

Les "Midgets" de Ste-Rose ont commencé leur saison de gouret.

La première partie fut jouée à Laurier et se termina 3 à 3. Arthur Lebel, René Gendreau et Earl Downey comptèrent les points.

Nous attendons Laurier pour décider de la victoire.

Dimanche, nos porte-couleurs furent vainqueurs à Rorketon. René Gendreau fut l'étoile de la soirée et compta 5 points et un assist. Arthur Lebel fit un point et quatre assists; Earl Downey le 6ème assist.

La joute se termina par le pointage de 6 à 4. Jean Zastre, le gardien du but, tint nos adversaires en haleine et repoussa la rondelle plusieurs fois. Félicitations, les jeunes, et continuez!

Hôpital Ste-Rose

Statistiques pour 1950

Admissions: adultes 1,892; naissances 205.

Décharges: adultes 1,885; naissances 204.

Jours d'hospitalisation: 14,288.

Mortalités (avant 48 heures): 15.

Mortalités (après 48 heures): 28.

Pansements: 2,894.

Rayon-X: patients admis 1,835.

Rayon-X: patients externes 315.

Laboratoire: patients admis 1,606.

Laboratoire: patients externes: 67.

Opérations majeures: 267.

Opérations mineures: 734.

Prescriptions: 10,282.

Elie

Mlle Marguerite Dufresne, de Montréal, accompagnée de Mlle Thérèse Trottier et de M. Charles Dufresne, d'Ottawa, était en visite chez M. et Mme A.-D. Dufresne.

M. et Mme Adolphe Gillis, ainsi que M. et Mme Z. Lachance, accompagnés de leurs deux enfants, sont en voyage de deux mois en Floride, E.-U.

Remerciements

Mme J.-D. Tremblay, ainsi que la famille Charles Payment, désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil.

Ste-Agathe

Mariage

Le samedi 20 janvier, le R. P. Isidore Joyal, O.M.I., bénit le mariage de Mlle Cécile Dorge, fille de feu M. Alfred Dorge et de Mme Dorge, avec M. Léon Kenny, fils de M. et Mme John Kenny, de St-Germain.

La mariée était accompagnée de M. Théobald Joyal, tandis que M. John Kenny conduisait son garçon à l'autel.

La mariée portait une robe en satin blanc avec longue traîne, garnie d'appliqués de dentelle et manches longues qui se terminaient en pointe. Son voile, de longueur trois-quarts, était garni de dentelle et retenu par une couronne de perles. Elle portait un bouquet composé de fougères et de roses rouges.

Mme Antoine Dorge agissait comme dame d'honneur. Elle était revêtue d'une longue robe en satin rouille et sa coiffure consistait en une jolie petite bonnette genre hollandais. Mlles Véronique Joyal, Yvette Kenny et Marceline Grenier étaient filles d'honneur. Elles étaient vêtues respectivement de longues robes en satin mauve, doré et rose saumon et portaient un petit chapeau de la même nuance que leur robe. Leurs bouquets se composaient de gueules de lion et d'oeillets. Agissaient comme garçons d'honneur, MM. Lucien et Arthur Dorge et Hugh McMullon.

Les petites Dorothy et Lorraine Dorge étaient bouquetières. Elles étaient revêtues de longues robes en satin blanc et tenaient de petits bouquets de fleurs mélangées.

Pendant la messe, Mme Adélard Labelle chanta l'"Ave Maria" tandis que Mlles Corinne et Laure Brémaud chantèrent le "Panis Angelicus". Mme Adélard Labelle et Mlle Marie-Thérèse Joyal touchaient l'orgue.

A l'issue de la messe, les invités se rendirent à la salle paroissiale où fut servi un délicieux goûter. Le soir, les mariés, avec leurs familles, soupèrent au Blackstone Café. Une joyeuse veillée à la "Norwood Legion Hall" clôtura cette journée.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces en Californie. A leur retour, ils résideront à St-Germain.

Gouret

Le vendredi 12 janvier, notre équipe de la ligue étudiante gagna une brillante victoire de 6 à 2 sur l'équipe de St-Jean-Baptiste.

Le dimanche 14 janvier, nos joueurs nous firent encore honneur en battant l'équipe de Niverville 5 à 3. Félicitations à nos joueurs et beaucoup de succès pour l'avenir.

Tableau d'honneur

Une erreur s'étant glissée lors de l'envoi du tableau d'honneur du mois de décembre au couvent, nous en publions ici la correction.

Grade XII: Elise Brémaud.
Grade XI: Cécile Courcelles.
Grade X: Pauline Cormier.
Grade IX: Gisèle Chartier 84, Carmène Brémaud 80, Irène Fontaine 80.
Grade VIII: Léonne Dumesnil.
Grade VII: Alice Fontaine.
Grade VI: Doris Pilon.
Grade V: Yolande Parent.
Grade IV: Louisa Courcelles.
Grade III: Guy Lemoine.
Grade II: Jeannette Lemoine.
Grade I: Gérald Dorge.

N.-D. de Lourdes

Baptême

Joseph-Louis-Donat-Hubert, fils de Donat Lesage et de Denise Delaquis, né le 19 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Delaquis.

En Ontario

Pinewood

Le vendredi 5 janvier est décédé à l'hôpital d'Atikokan Ont., M. Urgel Legros, fils de M. et Mme René Legros, autrefois de Pinewood. Le défunt qui n'était âgé de 16 ans et 6 mois est mort après quelques jours seulement de maladie. Il était employé comme ouvrier avec son père.

La dépouille mortelle fut transportée à la demeure de son oncle, M. Ernest Larocque.

Les funérailles eurent lieu le lundi 8 janvier en l'église Notre-Dame du Chemin de Pinewood.

Cette triste nouvelle causa un grand regret à un grand nombre de parents et d'amis du défunt.

Les porteurs furent Albert et Alphonse Langlais, Ludovic et Bernard Sarrasin, Omer Desaulniers et Edward Asselin.

Le jeune Legros laisse dans le deuil son père et sa mère, une sour, Mme Alpherie Sarrasin, de Red Rock, Ont., et deux frères, Lorenzo et Daniel.

Nos sympathies à la famille.

En Colombie

Kelowna

Nous remercions le président du comité d'amusement, M. René Lorteau, qui a organisé la belle veillée du mardi 9 janvier et qui contribua au programme en jouant de l'accordéon. Plusieurs ont répondu à l'appel et tous se sont bien amusés, même M. Paul Salley qui a dû rajeunir de 15 à 20 ans, pour danser les quadrilles aussi bien que les valses.

Félicitations à MM. E. Séguin et Fred Fournier pour leur gigue! Nos vieux sont encore souples...

C'est à espérer que les assistants seront aussi nombreux le vendredi 2 février pour la partie de cartes. Venez jouer le whist, le bridge, sans oublier le jeu de Charlemagne, qui commence à être bien populaire ici. Il y aura de beaux prix. M. Lorteau jouera aussi de l'accordéon. Ensuite un goûter sera servi.

La prochaine assemblée se tiendra chez M. A. Bartier, 2579, rue Pendozi, à 8 h. p.m. Venez tous.

Nous remercions M. et Mme W. Matte pour l'usage de leur résidence et la délicieuse collation servie lors de l'assemblée du dimanche 14 janvier.

M. et Mme L.-J. Brazziel, de Gravelbourg, sont arrivés parmi nous. Ils résident dans le "Kenogan Motor Court".

Staline comparé aux autres dictateurs

WASHINGTON — Le président Truman a fait une conférence la semaine dernière au "dîner de mobilisation" de la Society of Business Magazine Editors. Il y a déclaré que le généralissime Staline est semblable à "tous les dictateurs qui veulent l'asservissement du peuple", et prédit que le monde libre triomphera des "forces matérialistes".

M. Truman dit: "Il n'y a aucune différence entre Staline, Hitler, Mussolini, Charles 1er d'Angleterre, Louis XIV, et les autres dictateurs. Ils sont tous pareils. Alexandre 1er de Russie fut dictateur autant que tous les autres. Tous voulaient asservir le peuple. Si l'on étudie l'histoire, il n'y a aucune différence entre les dictateurs. Il n'y a jamais eu de différence entre les Etats policiers. Tous sont pareils. Ils asservissent tous l'Individu au profit de l'Etat. Nous pensons que l'Etat existe pour l'avantage du peuple, et voilà pourquoi nous combattons".

Si M. Truman attaque souvent l'U.R.S.S. et le communisme, il prend rarement à partie le généralissime Staline comme il l'a fait récemment.

Des milliers d'anciens officiers des trois armes prêts à servir

OTTAWA — Des milliers d'anciens officiers militaires ont signifié leur désir de servir encore dans les forces armées, si la guerre éclate, et les forces armées ont déjà commencé à puiser dans cette "réserve", d'une façon mitigée, cependant, à cause de l'expansion de nos forces militaires.

Jusqu'ici les meilleurs exemples de cette politique ont été fournis par la marine, qui offre une commission de trois ans à ses anciens officiers, et l'armée, qui embrigade des anciens combattants pour remplir les cadres de la brigade spéciale.

Le C.A.R.C., qui n'a pas voulu, jusqu'ici, puiser dans la même réserve d'officiers, n'a cependant pas moins accepté d'anciens officiers encore jeunes pour les verser dans des équipages aériens. L'aviation a également embauché quelques spécialistes qui étaient plus particulièrement nécessaires à son programme d'expansion.

150,000 immigrants seront admis au Canada en 1951

30,000 viendront du Royaume-Uni et les autres de l'Europe occidentale.

L'hon. M. Harris, ministre de l'immigration, a déclaré, à Winnipeg, qu'environ 150,000 nouveaux immigrants seront admis au Canada au cours de cette année, dont environ 30,000 venant du Royaume-Uni. En 1950, 74,000 immigrants ont été admis.

Dans une allocution prononcée devant la Chambre de commerce de Winnipeg, M. Harris a dit que 1951 sera l'année la plus marquante dans le domaine de l'immigration depuis la fin de la deuxième grande guerre.

De l'Europe occidentale

Le ministre a dit que la plupart des immigrants viendront de l'Europe occidentale, comprendront un certain nombre de personnes déplacées et que, dans l'ensemble, la moitié d'entre eux seront des travailleurs.

M. Harris a dit que le principal obstacle à la création d'une puissante armée sur le continent européen est une pénurie d'équipement.

"Si nous devons contribuer effectivement aux préparatifs de défense, dit-il, nous devons procéder à une expansion industrielle et économique et, pour ce faire il faut disposer d'une abondante main-d'oeuvre.

"L'industrie canadienne s'est développée au point où le capital humain s'avère insuffisant. Les immigrants sont non seulement nécessaires à l'expansion industrielle, mais ils pourront remettre en productivité les fermes qui ont connu de meilleurs jours".

Il a ajouté que le gouvernement canadien est en pourparlers avec Londres et plusieurs capitales européennes dans le but d'obtenir un relâchement des restrictions imposées sur les sommes d'argent qu'un immigrant peut emporter avec lui en partant.

Le Canada se propose d'admettre quelque 10,000 à 12,000 Hollandais durant 1951, ainsi qu'un certain nombre d'Allemands.

Le pays veut également admettre 13,000 cultivateurs français et belges au cours de l'année, ainsi qu'un certain nombre de Scandinaves qui se sont acclimatés très vite jusqu'à présent. L'Italie est surpeuplée, a-t-il ajouté et un grand nombre d'Italiens seront accueillis au Canada durant les prochains douze mois.

Le Pape reçoit et bénit les agneaux

CITE DU VATICAN — Les agneaux, dont la laine servira à confectionner les palliums destinés aux archevêques et évêques, ont été présentés, dimanche dernier, au Pape, en la fête de Ste Agnès, suivant la tradition. Les petites bêtes, enrubannées et ornées de fleurs étaient placées dans des paniers d'osier. Elles avaient été bénies auparavant, au cours d'une cérémonie qui s'était déroulée, comme tous les ans, en la basilique de Ste-Agnès.

Les agneaux seront confiés aux religieuses de Ste-Cécile au Transtavere jusqu'à la Semaine Sainte, époque à laquelle ils seront tondus.

SUMMERSIDE, Ile du Prince-Edouard — L'église catholique de Wellington, municipalité sise dix milles à l'ouest de Summerside, a été détruite mardi par le feu. Les dommages s'élèveraient à environ $50,000.

Les marchés

24 JANVIER

Bouvillons jusqu'à 1000 liv.	
De choix	$31.00—$31.50
Bons	29.00— 30.00
Moyens	26.00— 28.00
Ordinaires	21.00— 24.00
Bouvillons au-dessus de 1000 liv	
De choix	$31.00—$31.50
Bons	29.00— 30.00
Moyens	26.00— 28.00
Ordinaires	21.00— 24.00
Génisses	
De choix	$29.50—$30.00
Bonnes	27.00— 29.00
Moyennes	23.00— 26.00
Veaux engraissés	
De choix	$31.00—$31.50
Bons	29.00— 30.00
Moyens	25.00— 28.00
Vaches	
Bonnes	$23.00—$24.00
Moyennes	20.00— 22.00
Taureaux	
Bons	$26.00—$27.00
Ordinaires	20.00— 24.00
Bouvillons de boucherie	
Bons	$28.00—$30.00
Moyens	24.00— 27.00
Ordinaires	21.00— 23.00
Génisses de boucherie	
Bonnes	$21.00—$23.00
Ordinaires	17.00— 19.00
Vaches de boucherie	
Bonnes	$18.00—$19.00
Ordinaires	16.00— 17.00
Veaux de boucherie	
Bons et de choix	$33.00—$37.00
Ordinaires et moyens	21.00— 30.00
Porcs	
Grade "A"	$31.50—$31.50
Grade "B-1"	31.10— 31.10
Grade "B-2"	30.90— 30.90
Grade "B-3"	30.25— 30.25
Grade "C"	28.25— 28.25
Très pesants	24.00— 26.50
Truies no 1	26.00— 26.50
Truies no 2	24.00— 25.00
Oeufs	
A. gros, la douz.	.35
A. moyens, la douz.	.33
Poulettes	.29
Grade B	.30
Grade C	.25
Beurre	
De cremerie, la liv.	.60

Les obligations

22 JANVIER

Dominion du Canada	
2ème emprunt de la Victoire, 3%	101.35—101.80
3ème emprunt de la Victoire, 3%	101.35—101.80
4ème emprunt de la Victoire, 3%	100.50—101.25
5ème emprunt de la Victoire, 3%	99.87—100.37
6ème emprunt de la Victoire, 3%	99.75—100.37
7ème emprunt de la Victoire, 3%	99.62—100.25
8ème emprunt de la Victoire, 3%	99.62—100.25
9ème emprunt de la Victoire, 3%	99.62—100.37
Province du Manitoba	
3% — 1er mars 1964 (C)	96.75—98.25
2¾% — 15 déc. 1966 (C)	94.00—95.50
Province de la Saskatchewan	
4% — 1er nov. 1960 (C)	101.75—103.25
3¾% — 15 fév. 1962 (C)	101.75—103.25
3¼% — 15 nov. 1962 (C)	97.50—99.00

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange Winnipeg — Tél 93 452

Prix decharge a Fort William ou Port Arthur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
AVOINE—						
C.W. no 2	104.2	102⅞	103.6	104⅛	105	107.2
C.W. no 3	99.2	97⅞	98.6	99⅛	100	102.2
Fourrage no 1	95.2	93⅞	94.2	94⅝	95.2	97.4
Fourrage no 2	93.2	91⅞	92.2	92⅝	93.4	95.6
Fourrage no 3	89.6	88⅜	89.2	89⅝	90.4	92.6
ORGE—						
C.W. no 2, 6 rangs	153⅞	152.2	154	153⅛	154.4	157.2
C.W. no 3, 6 rangs	151⅞	150.2	152	151⅛	152.4	155.2
Fourrage no 1	142⅜	140.4	142	141⅛	142.2	145
Fourrage no 2	139⅛	137	138.4	137⅝	139	141.6
Fourrage no 3	131⅜	129.6	131.2	130⅝	131.6	134.4
SEIGLE—						
C.W. no 2	183	179⅞	181.4	180⅞	183.6	187⅛
C.W. no 3	179.2	175⅞	177.2	176⅝	179.4	182⅞
C.W. no 2 rej.	169.6	166⅜	167.6	167⅛	170	173⅜
C.W. no 4	173.6	170⅜	171.6	171⅛	174	177⅜
Ergot	167.6	164⅜	165.6	165⅛	168	171⅜
Sur voie net	183	179⅞	181.4	180⅞	183.6	187⅛
AVOINE—						
Mai	96.6	97⅜	98.2	95⅜	99.4	101.6
Juillet	89⅝	89	89⅛	89.6	91	92.4
Octobre	84⅞	84⅛	84.2	84.6	86.6	88⅛
ORGE—						
Mai	143⅞	142.2	144	143⅛	144.4	147.2
Juillet	133.6	132⅝	134	133.2	134⅝	137
Octobre	126⅜	125.4	126	125⅞	127⅛	129⅜
LIN—						
Mai	480	479.4	480	495.4	505	520
Juillet	467.4	471.4	474	478⅜	487	502
Octobre	454	455	457.4	460	468.4	483.4
SEIGLE—						
Mai	187.6	184⅜	183.6	185⅛	188	191⅝
Juillet	184⅜	180.4	182.2	181.6	184⅝	187⅝
Octobre	178⅝	176.4	177	175	180	182⅝

AU MANITOBA

Dunrea

Nos malades

Mme Antonin Bérard a dû se rendre à l'hôpital pour subir une opération chirurgicale.

Mme Delaronde est aussi partie pour l'hôpital, dans la semaine avant Noël.

Nous leur souhaitons à toutes deux un prompt retour à la santé.

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bertrand, curé, a fait un voyage de quelques jours à Winnipeg.

Les nombreux amis de M. Léopold Girardin, autrefois de notre village, maintenant de Weyburn, Sask., étaient très heureux de le revoir et de lui serrer la main. Il était en route pour Winnipeg.

Nos étudiants et étudiantes, après de bonnes vacances dans leurs familles, sont retournés courageusement à leurs études.

Après une promenade de quelques semaines au cours de laquelle il visitait sa fille et son gendre, M. et Mme Alphonse Potvin, M. Philippe Bisson, senior, est de retour à sa demeure. Ses vieux amis sont heureux de reprendre leurs parties de cartes.

M. Jos. Boulet a passé le temps des Fêtes à Haywood chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Jos. Bisson et Côté.

M. et Mme Edwin Aquin, accompagnés de leur fils, Lionel, et de son épouse, se rendaient dernièrement à St-François-Xavier, St-Boniface et Winnipeg.

M. Laurent Boulet, après avoir passé plusieurs semaines chez ses parents, M. et Mme Ant. Boulet, est retourné à son travail à Winnipeg.

Bonspiel

A la patinoire, depuis quelque temps, il y a foule et un entrain inaccoutumé. Vieux et jeunes s'y sont mesurés au cours ud "bonspiel" de shommes où de fameux prix ont été disputés et gagnés par les plus veinards.

Les appétits étant aiguisés par ces violents exercices, un banquet succulent fut servi, le jeudi soir 14 janvier, à la salle paroissiale, réunissant joueurs et spectateurs intéressés.

Le "bonspiel" pour les dames et les demoiselles suivra dans quelque temps.

Saint-Eustache

Baptême

Le 21 janvier: Marie-Alice-Edna, fille de M. et Mme Philippe-A. Perron. Le parrain et la marraine furent M. Arcadius Perron et Mlle Edna Thuot, représentés par M. et Mme Léon Sénécal.

En voyage

MM. Victor Leclerc, Henri Leclerc et Léo Laramée sont partis envoyage en Louisiane, E.-U.

Gouret

Le jeudi 18 janvier, le club du Juniorat de St-Boniface se rendait ici pour une partie de gouret avec notre club de l'école, les "Alouettes". Les Junioristes remportèrent la victoire par un pointage de 9 à 1. Après la joute, un goûter fut servi dans l'école par les demoiselles des grades supérieurs.

Nos malades

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Maurice Girard qui est actuellement malade à l'hôpital de St-Boniface.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous Mme Arthur Lachance qui a dû passer quelque temps à l'hôpital.

Sainte-Amélie

M. Félix Vandenbosch est décédé le vendredi 12 janvier à l'âge de 68 ans. Malade depuis plusieurs années, il souffrit avec résignation.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé C. Vachon, curé, dans l'église de Ste-Amélie. Les porteurs furent: MM. Jules Callewaert, Frank Beheyt, Jos. Grandbois, Alfred Pinette, Antoine Vandepoele et Gustave Verhaeghe.

La direction des funérailles avait été confiée à M. Léon Pineau, de Ste-Rose du Lac.

M. Vandenbosch laisse dans le deuil, outre son épouse, 3 filles, Mme Georges Verhaeghe (Julia), de Ste-Amélie, Mme Norman Lupier (Palmyre), de McCreary, et Mme René Pinette (Hermina), de Winnipeg; 5 fils, René, Florent, Julien, Georges et Maurice, tous de Ste-Amélie.

Remerciements

La famille Vandenbosch désire remercier tous ses amis de Ste-Amélie et de Ste-Rose du Lac qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de ce deuil.

Va-et-vient

MM. Georges et Florent Vandenbosch sont venus de Hudson, Ont. Ils doivent retourner prochainement pour passer le reste de l'hiver à cet endroit.

Mme Edward Soucy est revenue parmi nous après un voyage en Belgique avec son père et sa mère, M. et Mme Moriaux, de Ste-Rose du Lac. Ils firent la traversée sur "l'Empress of France". Ils sont enchantés de leur beau voyage.

Mme René Pinette est venue dans sa famille dernièrement, ainsi que M. et Mme Norman Lupier.

Mme Rémi Fetillion est en visite chez ses filles.

Mme Walter Postetnik, de Winnipeg, était en visite chez ses parents, M. et Mme Chaput, pour les Fêtes.

Deux nouveaux timbres historiques

1854-1945

L'HONORABLE PIERRE-BASILE MIGNAULT



La Société St-Jean-Baptiste de Montréal vient d'émettre deux nouveaux timbres à la mémoire de **Mgr Louis-Philippe-Adélard Langevin**, ardent défenseur de la langue française, et de **l'honorable juge Pierre-Basile Mignault**, une des gloires de la magistrature canadienne.

Grande-Clairière

Décès

Un de nos colons vient de nous quitter pour le long voyage. M. Raymond Carême est décédé à l'hôpital de Souris, Man., à l'âge de 74 ans, après quelques jours de maladie. Le défunt était né en France en 1876, et vint au Canada, avec ses parents, en 1890. En 1900, il épousa Lucie Marcq et s'établit dans la région de Findlay, où il demeura jusqu'à sa mort.

Son épouse le précéda dans la tombe en 1931.

M. Carême laisse dans le deuil 5 filles: Mme Gaston Cancade (Léontine), Mme L. Grégoire (Marie), de Findlay, Mme Jack Leech (Lucie), de Woodnorth, Mme S. Deleau (Louise), de Deleau, Mme André Usunier (Cécile), de Brandon; 6 fils: Nicolas, de Tilson, Sask., Joseph et Jean, de Brandon, François, Jean et Edward, à la maison; 15 petits-enfants et un arrière-petit-enfant, ainsi qu'une soeur, Mme A. Huel, de Gravelbourg.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Grande Clairière, au milieu d'une foule de parents et d'amis. Entre autres l'on remarquait la soeur du défunt, venus de Gravelbourg, son fils, Pierre, Jean Cancade, de Radville, MM. et Mmes F. Naviaux, E. Hardy, Kelner, ainsi que Mme Hardy, de Redvers, Sask., M. Joseph Turcotte, de Pine Falls, M. Léon Cancade, de St-Boniface, ainsi qu'un grand nombre de personnes venues de Brandon, Hartney, Belleview et Deleau.

M. l'abbé Lorenzo Paulhus chanta la messe de Requiem. Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse.

Les porteurs étaient Clément et Jean Bodin, Amédée et Jean Boulanger, René Bauche et Léon Cancade.

M. Carême sera regretté dans son voisinage, car il était un homme charitable envers ses voisins et l'ami de tous.

Fort Garry

Mariage

En l'église St-Vital de Fort Garry, le mercredi 27 décembre dernier, M. l'abbé M. Cournoyer, curé, bénissait l'union de Mlle Odile-Joséphine Labossière, fille de M. et Mme Charles Labossière, de Somerset, et de M. Edward Simon, de Neepawa.

La mariée était vêtue d'une robe de crêpe bleu avec corsage drapé et petit collet; les manches étaient de longueur trois quarts et la jupe étroite. Elle tenait un bouquet de roses roses et de chrysanthèmes-nains blancs.

Mlle Cécile Forest était fille d'honneur et M. Mark Casprek, garçon d'honneur. M. L. Kaharski agissait comme huissier et Mlle J. Hamelin exécuta un programme de musique d'orgue.

La réception eut lieu au "Highwayman". M. et Mme Simon sont partis en voyage en automobile à New-York.

Aubigny

La ruche au travail

Le lundi 15 janvier, vers 8 h. 30 du matin, une caravane d'une quinzaine de camions, tous d'Aubigny, précédés de leur pasteur, M. l'abbé F. Normandin, se dirigeait chez M. Napoléon Forest, dont la ferme est située à un mille au sud de St-Malo, en vue de procéder au charroyage du sable destiné à la future salle paroissiale d'Aubigny. M. Noël Roy, dont les services dans l'armée comme ingénieur nous sont connus, était tout désigné pour dynamiter les gros blocs de sable gelé.

M. Zéphirin Desharnais, paroissien d'Aubigny résidant à la frontière est de la paroisse, muni d'une pelle mécanique, chargeait les camions à raison de 5 pelletés à la verge, soit à peu près 3 minutes à la verge, pendant qu'une longue file de camions se succédaient l'un après l'autre à la sablière, et cela pendant les deux très belles journées ensoleillées des 15 et 16 janvier.

Ont pris part à cette corvée de 2 jours: M. Edmond Saurette, conseiller du quartier, et son fils, Louis, MM. Adrien Bessette et Emilien Chartier, marchands de l'endroit, M. Marcel Caron, garagiste expérimenté qui nous prêta un tracteur pour décharger le sable à l'aide d'une pelle mécanique, MM. Jacob Verrier, Clovis et Ovide Vermette, Léon et Donat Touchette, Léopold Chartier, Paul St-Onge, Arthur Clément, Odias Robert, Noël Roy, Janvier Hébert, J.-H. Ritchot, Henri Ouimet, Emile et Yves Sorin, Albert L'Heureux, Auguste Berthelette, Edmond Berthelette, Irénée Chartier, James Ritchot, Jean-Marie Ritchot, Jean Ouimet, Adélard Ouimet, instituteur, Henri Ouimet, soit en tout 29 paroissiens représentant 24 familles de la paroisse. Ces paroissiens ont transporté 137 verges et demie de sable en 2 jours, au coût minimum de $2.93 la verge, soit $404.15.

Mais comme aucun de ces paroissiens n'a voulu toucher de salaire, le résultat c'est que le prix de revient du sable est de $1.74 la verge, en argent, et de $1.14 en salaire qui sera reporté au tableau des bienfaiteurs. Ce tableau sera posé à l'entrée de la salle, lors de son inauguration à l'automne. Il y eut en tout 321 heures et demie de temps donné, représentant une valeur de $160.75.

De plus, ces deux journées ont été de vrais pique-niques pour les travailleurs. Car la partie la plus dure du travail était faite par des machines. Un dîner très succulent fut servi, aux frais de la paroisse, au Café St-Malo, dont M. S. Saucier est le très recevant propriétaire. Les paroissiens ont tellement aimé cette corvée qu'au soir du second jour, plusieurs d'entre eux ont renouvelé l'offre de la veille de charroyer encore une autre journée. Mais on a jugé qu'il y en avait assez: 137 verges et demie de sable à ajouter au 30 verges déjà charroyées de la semaine précédente.

Et voilà comment les paroissiens d'Aubigny savent donner un magnifique exemple de coopération dans le travail. Espérons que dans un avenir prochain ils sauront aussi unir leurs capitaux, en plus de leurs bras, pour la fondation d'une Caisse populaire. "Lorsque les épaules se rapprochent au travail, à la poursuite d'un même travail, d'une réalisation commune, les coeurs ne sont pas loin de se montrer plus compréhensifs." (**Ma Paroisse**, juin 1948).

La prochaine chronique donnera en détail les contributions en argent et les souscriptions pour la salle d'Aubigny. Chaque famille a accepté de contribuer $50.00, comme part minimum, pour la construction de la salle paroissiale. Et les résultats sont des plus encourageants. Car, à l'assemblée du 7 janvier, $1,510.00 ont été versés en un peu moins de 15 minutes, soit un peu plus de $100.00 à la minute, un record!

Et à l'automne, lors de la fête d'inauguration de notre salle, nous lirons le tableau des bienfaiteurs qui sera fixé près de la porte de la salle. Ce tableau dira aux générations futures les efforts, les sacrifices de la génération qui les aura précédées. Et dans 15, 30 ans, les enfants montreront avec une légitime fierté le nom de leurs parents au cadre des bienfaiteurs, et cet exemple fera partie de l'héritage de leurs aïeux.

Nouveau syndic

Dimanche dernier, lors de l'assemblée des contribuables, M. Jacob Verrier a été élu syndic en remplacement de M. Jean Sorin, sortant de charge. Au prône de la grand-messe, M. le curé remercia chaudement M. Jean Sorin pour les services signalés rendus à sa paroisse, durant son terme d'office.

Présidence à M. F. Forde

OTTAWA — M. Francis Forde, haut commissaire de l'Australie au Canada, a été élu président de la société Holy Name dans la paroisse St-Joseph à la réunion annuelle de la société.

AVIS AUX ABONNÉS . . .

Tout renouvellement d'abonnement adressé par un de nos abonnés avant le 1er avril 1951 bénéficiera du tarif suivant actuellement en vigueur pour le Canada:

UN AN $2.00
TROIS ANS $5.00

NE TARDEZ PAS!

St-Norbert

Décès

Le mercredi 10 janvier décédait à l'hôpital de St-Boniface Mme Edouard Payment, née Adeline Campeau, à l'âge de 83 ans. Mme Payment, dont la santé laissait à désirer depuis longtemps, fit une chute et se brisa une hanche au milieu de décembre, c'est dire qu'elle a beaucoup souffert jusqu'au moment de sa mort. En bonne chrétienne qu'elle était, elle endura sa maladie avec patience et résignation à la volonté de Dieu.

Mme Payment laisse dans le deuil 4 fils et 3 filles: Charles, secrétaire de la municipalité Cartier, d'Elie, Albert, de Winnipeg, Roméo, chef de gare à Glenella, Man., et Ulysse, de St-Vital; Yvonne (Mme Boisselle), de Montréal, Germaine (Mme A. Laforest), aussi de Montréal, et Rita (Mme Pierre Daoust), de Fannystelle. Elle laisse aussi un grand nombre de petits-enfants et quelques arrière-petits-enfants.

Les funérailles ont eu lieu à St-Norbert, le samedi 13 janvier. Plusieurs parents et amis des paroisses environnantes y assistaient. Le service fut chanté par M. l'abbé U. Forest, curé de St-Norbert, assisté de M. l'abbé A. Brunet, curé de Fannystelle, comme diacre, et du R. P. Joseph Alarie, O.M.I., arrière-neveu de la défunte, comme sous-diacre.

Mme Payment dort son dernier sommeil dans le cimetière de St-Norbert où M. Edouard Payment et plusieurs de leurs enfants sont enterrés.

Remerciements

Les membres de la famille Payment désirent remercier toutes les personnes qui ont bien voulu s'associer à leur deuil par offrandes de messes, visites à la chapelle funéraire Coutu, envois de fleurs et assistance aux funérailles.

Saint-Georges

Baptêmes

Le 10 décembre: Joseph-Guy, fils de Mathias Fisette et de Marie Boisjoli, né le 2 décembre. Parrain, Stanislas Bisson; marraine, Mme Stanislas Bisson (Théodora Fisette), oncle et tante de l'enfant.

Le 23 décembre: Marie-Georgette-Anita, fille d'Aimé Bouvier et d'Antoinette Vincent, née le 15 décembre. Parrain et marraine, Hildège Duquette et Georgette Papineau, cousin et cousine de l'enfant.

Le 31 décembre: Jeannette-Lucille-Noëlla, fille d'Hector Fontaine et de Rose-Alma Lussier, née le 23 décembre. Parrain, Roger Lavoie; marraine, Jeannette Marchand.

Le 7 janvier: Marie-Raymonde-Denise, née le 30 décembre, fille de Cyrille Dupont et de Marcelle Jeanson. Parrain, Philippe Jeanson; marraine, Hortense Jeanson, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 janvier: Roland-James-Joseph, né le 3 janvier, fils de Geoffrey Grandbois et de Gertrude de Wilcott. Parrain et marraine, M. et Mme James Smith, oncle et tante de l'enfant.

Shower

Le samedi 20 janvier, chez Mme Etienne Chèvrefils, avait lieu un shower en l'honneur de Mlle Jeanne Caya.

Plusieurs amies y étaient présentes et de beaux cadeaux furent offerts. Un délicieux goûter fut servi à toutes les invitées.

South Junction

La Caisse populaire

Le dimanche 14 janvier, les membres de la Caisse populaire se réunirent pour l'assemblée annuelle. L'assistance nombreuse prouve l'intérêt que les membres portent à leur Caisse. Le rapport du président, M. Paul Beaudry, nous révéla des faits intéressants. Notre Caisse compte 97 membres; elle a contribué à former "Le comité de l'expansion paroissiale"; 48 prêts ont été accordés, se chiffrant à $7,555.00. L'année qui commence nous promet de nouveaux membres et un plus gros chiffre d'épargne. Félicitations et succès aux nouveaux directeurs élus aux 3 comités.

Film

Mardi dernier, la paroisse se réunissait pour assister à la représentation du film "Le chant de Bernadette". Ce fut une belle leçon de piété, de confiance et de foi. Merci à M. l'abbé Pardyka, curé de Vassar.

Çà et là

Mme Fidélin Gobeil est de retour de l'hôpital où elle subit une grave intervention chirurgicale. Nous la félicitons de son prompt rétablissement.

Nous apprenons le décès de M. Télesphore Ethier, autrefois de South Junction. Nous offrons nos condoléances à la famille éprouvée.

Le nouvel édifice des douanes ouvrira ses portes vers la fin de janvier, paraît-il. Il fut construit au coût d'environ $20,000.00. Il est possible que nous ayons un service de 24 h. South Junction grandit en importance. Lorsque le nouveau chemin sera terminé, il deviendra la route normale que suivront les touristes américains pour se rendre à Winnipeg et Kenora. Espérons que nos gouvernants hâteront ces travaux.

Partie de cartes

Le dimanche 21 janvier avait lieu la partie de cartes organisée par nos dévouées religieuses de la Congrégation de St-Joseph. Une foule record s'y rendit. Les garçons de l'école présentèrent un "drill" avec beaucoup d'ensemble. Les demoiselles offrirent "La Boulangère". La ronde, accompagnée de chant, fut exécutée gracieusement. La bataille avec les épées chinoises n'attira pas moins d'applaudissements. Il faillit y avoir plusieurs victimes. M. le curé a sans doute offert ses épreuves pour les catholiques et spécialement les prêtres qui reçoivent plus d'un coup des mains des rouges.

Petite note

Il y a 2 logis à louer dans la paroisse. On peut consulter à cet effet les annonces classifiées.

A travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Ponteix

Fête de la Ste-Famille

Le 7 janvier, la paroisse Notre-Dame honorait la Ste-Famille par une cérémonie spéciale à l'église, celle de la bénédiction des enfants.

Sous le patronage de Mgr le Curé, plus de 350 enfants, et autant de parents, assistèrent à cette fête.

Après la récitation du chapelet, on lut l'évangile de saint Jean puis la bénédiction fut conférée aux enfants, après laquelle un conférencier, préparé pour la circonstance, René Tourigny, prononça une allocution.

Suivit la distribution des bonbons.

Scouts Notre-Dame

Lors de l'excursion de samedi dernier, les scouts manifestèrent un enthousiasme extraordinaire, car ils firent une découverte . . . En effet, l'assistant-scoutmestre, Marcel Chorel, et le premier chef de troupe, Jean Jodoin, ont découvert, en préparant le diner au feu de camp, que tout mets pouvait se cuire enveloppé dans le papier de plomb, directement sur le feu.

N'est-ce pas merveilleux? Pas de vaisseaux à laver, ni d'ustensiles . . . seulement les doigts. Et c'est bon!

C'est un message utile à la troupe de St-Boniface.

On rapporte que M. l'Aumônier exigera la classification "Scout Première Classe" pour le camp d'été si l'on veut être admis au groupe Scout, et non à celui des enfants de choeur. A nous d'y voir.

Enfants de Marie

Le dimanche 7 janvier, après l'assemblée, l'exécutif se réunissait pour choisir Mlles Flore Perrault, Marthe Rouillet et Colette Liboiron, comme conseillères.

N'oublions pas notre Croisade de prières!

M. Darcy Giroux a visité ses parents, M. et Mme Ernest Giroux, durant les Fêtes.

Mme Blanchard est revenue de Vancouver où elle est allée près de son fils qui était sérieusement malade d'un accident. Son état s'est beaucoup amélioré.

M. Ovila Côté, de Vancouver visite son père, M. Philias Côté, et ses soeurs, Mmes Alphonse Rouleau, Léo Carignan et Albert Auger.

Saint-Hubert

M. Joseph Dartige est retourné au collège de Gravelbourg. Son frère, André, l'a accompagné jusqu'à Moose Jaw où il a passé quelques jours à visiter sa tante et ses cousins et cousines.

M. et Mme G. de Laforest ont eu une courte visite de leur nièce, Mlle Louise Couture, de Willow-Bunch.

Mlle A. Bonin est allée passer quelques jours à Winnipeg.

M. Laurent Jeannot a passé quelques jours chez ses oncle et tante, M. et Mme B. Jeannot, de Tentallon.

M. Raymond Mullie est revenu d'un voyage à Régina et Saskatoon.

M. Ferdinand Tadier, de Moose Jaw, est en ce moment chez M. et Mme Dartige.

Naissance

A M. et Mme R. Gérard un garçon, né à l'hôpital de Whitewood.

Malades

Mme Rémi Praud a été gravement malade. Elle est depuis deux semaines à l'hôpital de Whitewood.

Mme G. de Laforest est actuellement au même hôpital.

Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Nous avons appris tardivement que Mme E. Poncelet a passé quelques jours à l'hôpital de Kipling.

Les rues larges de Meadow Lake

Ces deux photos donnent une idée des rues spacieuses de Meadow Lake, centre prospère du nord de la Saskatchewan, sur le grand chemin no 4.

Meadow Lake

Le grand chemin no 4 devrait être complété jusqu'à Buffalo Narrows, 110 milles au nord d'ici, si Meadow Lake veut avoir sa juste part des marchés du nord. L'ouverture de ce chemin ne peut souffrir de délai et c'est le premier objectif de la Chambre de Commerce, déclare M. B. Grills, président. Les produits du nord sont partagés actuellement entre Prince-Albert (par avion) et Big River (par chemin). On dit aussi que cette situation affecte le sud de North Battleford, qui est la seule ligne conduisant à Meadow Lake. Ces deux points ont un service d'autobus journalier et le train 2 fois la semaine.

Le no 4 partant du nord du Montana passe à Swift Current (traversant la rivière Saskatchewan Sud sur le nouveau pont qui s'achève, à Saskatchewan Landing) à Elrose, Biggar, North Battleford et Meadow Lake, une distance de 408 milles. Il se continue jusqu'à Flotten, à 40 milles d'ici. De là, vers le Nord, il y a un chemin d'hiver, jusqu'à Kelly Lake; mais aucune route entre Kelly Lake et Buffalo Narrows (une distance de 50 milles). Les camions qui partent de Meadow Lake doivent faire un détour à Green Lake, 40 milles hors de leur chemin. En été, ils traversent les lacs par bacs, et en hiver, sur la glace. Pendant un mois, le printemps, et un mois, en automne, il est impossible aux camions de passer.

Chaque automne et chaque printemps, les camionneurs se risquent sur les glaces incertaines. Il arrive qu'ils soient chanceux, mais si, au contraire, les glaces se brisent, alors les camions disparaissent sous l'eau.

Le chemin en question, approuvé par les représentants du gouvernement, serait construit sur un terrain élevé, contrairement à la croyance de beaucoup. Partant de Kelly Lake, le chemin passerait par Canoe Lake et se dirigerait droit au sud de Peter Pond Lake, à 10 milles de Buffalo Narrows.

M. F. U. Clark, marchant général et commerçant ici, nous disait: "Il n'y a qu'à faire le chemin jusqu'à Peter Pond Lake, les touristes seront heureux de faire le reste". Les représentants de la Chambre de Commerce nous assurent que ce chemin ne traversera aucun cours d'eau, qu'il sera sur le terrain élevé, ce qui permettrait de voyager en toutes températures. Il représenterait un raccourci de 70 milles sur la route présente.

Les désavantages seraient que le chemin passerait à environ 20 ou 25 milles de Beauval et L'Ile-à-la-Crosse, mais tous sont d'accord que ces centres seraient assez facilement liés par des chemins de traverse.

Meadow Lake, avec sa population d'environ 2,500, est la ville la plus éloignée dans le nord de la Saskatchewan.

White Star

Mme Lempereur

Le dimanche 7 janvier est décédée à l'hôpital de la Ste-Famille Mme Marie-Jeanne Lempereur, à l'âge de 77 ans. Mme Lempereur était bien connue et très estimée à White Star où elle résidait depuis 1905. Elle était, avec son mari, M. Georges Lempereur, du groupe des pionniers de cette paroisse.

Depuis quelque temps, elle souffrait de rhumatismes, mais toujours sans se plaindre, résignée à la volonté de Dieu.

Munie des derniers sacrements, elle est partie sereine pour un monde meilleur. Ce deuil a affecté non seulement sa famille, mais encore tous les paroissiens.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Georges. Le R. P. J. Valois, O.M.I., curé de la paroisse, fit la levée du corps et bénit la fosse au cimetière. Le R. P. C. Devic, O.M.I., chanta le service. Des anciens de la paroisse portaient la dépouille. A peu près toutes les familles de White Star étaient représentées aux funérailles.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille et à tous les parents.

Remerciements

M. G. Lempereur désire remercier tous ceux qui ont témoigné leurs sympathies à la famille, soit par des offrandes de messes et de prières, soit par l'envoi de fleurs et de bouquets spirituels.

Encore alerte à 109 ans!

SASKATOON, Sask. — Mme Elizabeth Daniels, de Perigord, Sask.; qui a célébré en octobre dernier son 109ième anniversaire de naissance, jouit toujours d'une bonne santé et peut encore marcher.

Elle se rappelle l'époque où son mari faisait la navette en char à boeufs entre Fort Garry (aujourd'hui Winnipeg) et Fort Qu'Appelle pour transporter la marchandise, il y a plus de 87 ans.

Mme Daniels demeure à Périgord avec sa fille, Mme Mary Genaille. Elle compte parmi ses descendants un arrière-arrière-arrière petit-fils de 10 ans.

Cantal

Divers

On nous apprenait, le 20 courant, que Mgr Jules Bois, P.D., curé de St-Maurice de Bellegarde, est à l'hôpital de Redvers, ainsi que M. l'abbé Apollinaire Ferland, curé de St-Antoine de Storthoaks. Nous formons les voeux les plus ardents pour le prompt rétablissement de ces apôtres de l'église, parmi les plus anciens du diocèse de Régina, qui ont dépensé leur vie pour Dieu et leurs compatriotes.

MM. Rosario Germain, Philippe Donais et Georges Carrier sont allés à Carnduff, pour affaires.

La Rév. Sr Elisabeth de Cantal est allée suivre des traitements à l'hôpital des Soeurs Grises, à Régina. Elle nous reviendra dans quelques jours.

M. Georges Gervais, atteint de la grippe qui fait rage dans nos environs, s'est rendu à l'hôpital de Redvers, pour quelque temps.

Mme Luc Lemieux est à l'hôpital de St-Boniface. Son mari l'a accompagnée et est revenu ces jours derniers. Mme Lemieux sera de retour bientôt.

A tous nos chers malades nous souhaitons un prompt retour à leurs foyers.

Léoville

Messe de minuit

Nous avons eu une belle messe de minuit à Noël. Malgré la mauvaise température, l'assistance fut très nombreuse. La chorale était sous la direction de Mère St-Hilaire et l'organiste était Mère Marie-Gertrude. On chanta une messe grégorienne.

Parmi les solistes mentionnons: MM. Georges Poulin, François Belhumeur, Paul Chabot, Henri Turgeon, Léo et Edouard Matte, Marcel Lecorre, Maurice Chalifour, Paul Couture et Omer Bélair.

Mariage

Le 26 décembre fut béni le mariage de Mlle Irène Brunet, fille de M. et Mme Louis Brunet, de la paroisse, avec M. Henri Suteau, fils de M. et Mme Laurent Suteau, de Laventure.

Les mariés étaient accompagnés de leurs pères, tandis que Mlle Louise Suteau et M. Philippe Gaboury étaient fille et garçon d'honneur.

Malgré les mauvais chemins, on remarquait, de Laventure: les membres de la famille Suteau, MM. et Mmes Robert Marion et Josaphat Turgeon.

Après le mariage, le diner fut servi chez M. Louis Brunet et le souper chez M. Laurent Suteau, à Laventure.

Les nouveaux époux firent un voyage à Albertville. Au printemps, ils s'établiront à Spiritwood.

Nous avons eu plusieurs visiteurs, récemment: Mme Michel Hogan et Mlle Laurette Fontaine, de Montréal; Mlle Geneviève Polard et M. Armand Bérubé, de Prince-Albert; M. et Mme Robert Arcand, de la Colombie Britannique; Mlle Marguerite Parent, de l'école normale; MM. Conrad Leclerc et Maurice Couture, du collège Campion; M. Théophile Descote, de Fort St-Jean, Alta; M. A. Poupart, de Richard.

Va-et-vient

M. et Mme Paul Lair sont allés passer l'hiver à Pembroke, Ont.

M. et Mme Louis Brunet sont allés passer quelques jours à Albertville et sont revenus enchantés de leur voyage.

M. et Mme Ph. Samson, de Prince-Albert, étaient chez M. et Mme A. Rivet, dernièrement.

La Rév. Mère Marie-Claire, supérieure du couvent de St-Louis, est venue visiter nos religieuses, ces jours derniers.

Naissance

Emile-Robert, fils d'Emile Lair et de Thérèse Poupart. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Lajeunesse.

Dumas

Mlle Fernande Blaise se rendit à Peebles rencontrer sa nièce, Audrey Blaise, du couvent du Montmartre, de retour chez elle pour quelques jours.

M. Michel Giroux est venu passer quelques mois au village, il pensionne chez M. A. Boulet.

M. Legault, d'Elie, Man., est venu rendre visite à ses oncle et tante, M. et Mme O. Legault.

Nos malades

M. Dan Blaise est de retour chez lui après quelques jours passés à l'hôpital.

Mme Lucien Bauchene est aussi de retour chez elle après un court séjour à l'hôpital.

Courval

M. et Mme J.-H. Tremblay sont de retour dans leur foyer après avoir passé quelques jours à Régina et Moose Jaw.

M. H. Arguin, Mme J. Marcil, sa fillette, Elaine, et son fils, Louis, étaient de passage à Moose Jaw.

M. et Mme Jos. Arguin visitaient leurs parents à Gravelbourg et ramenèrent leur fils, Sylvio, et Gaston Tremblay qui étaient à l'hôpital depuis quelque temps.

Mme J.-E. Tremblay et sa fille, Florence, sont de retour après avoir passé une semaine à l'hôpital de Moose Jaw.

M. O'Neill Brin est allé passer une semaine à Moose Jaw et Régina, pour affaires.

Une réunion de la C.J.C. eut lieu à l'école St-Charles de la paroisse. M. l'abbé R. Bérubé, de Coderre, donnait les instructions.

Une série de parties de cartes vient d'être lancée au profit de l'école St-Charles. Nous souhaitons bien du succès à nos organisateurs.

M. et Mme E. Gaucher, de Coderre, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme L. Blanchette.

Odessa

Le bureau de direction de la Grande Unité Scolaire de Régina (Est) no 20 a tenu son assemblée d'organisation pour 1951 le 9 janvier à Régina. M. J.-M. LeBoldus, d'Odessa, a été choisi président, M. B. J. Klotz, vice-président, et M. E. V. Dobson, secrétaire-trésorier.

Les délégués suivants ont été nommés pour assister à diverses conventions durant 1951.

L'Association des Commissaires (Sask.): M. P. Ortman & E. V. Dobson; l'Association des Commissaires (catholique): M. J.-M. LeBoldus.

Les instituteurs suivants ont été nommés aux écoles suivantes: Sr Teresa, au district scolaire d'Elsas; Margaret Ortman, au district scolaire de Moffat; Antoinette Engel, au district scolaire de Grassington.

Le bureau de direction a décidé de reviser son "Policy Bulletin" et aussi de mettre sous forme de pamphlets le détail des opérations de la Grande Unité Scolaire depuis sa fondation en 1945.

Le Bureau de Direction rencontrera le comité de négociations de l'association local des instituteurs à son assemblée de février.

L'assemblée fut ajournée à 5 h. p.m.

Forget

Naissances

A M. et Mme Fred Brems un garçon, Michel, né à Arcola.

A M. et Mme Alvin Pomeray un garçon, Dale, né à Arcola.

A M. et Mme Joseph Downing un garçon, Gordon, né à Stoughton.

A M. et Mme Aimé Marchand un garçon, Robert, né à Arcola le 24 janvier.

A M. et Mme Joseph Gheyssens un garçon né le 7 janvier à Estevan.

A M. et Mme Lindy Nelson une fille, Linda Mae, née à Régina.

Nos malades

M. J. M. Fowler nous est revenu après un séjour à l'hôpital des Soeurs Grises.

M. J. Kattler est complètement rétabli après un mois passé à l'hôpital, à Régina.

Va-et-vient

Mme Olivine Lecomte est partie passer l'hiver à Vancouver et New Westminster, chez ses enfants.

M. Joseph Pratt est en visite chez son neveu, Urbain Letendre.

Mlles Agnes Gheyssens et Iris Ansell nous ont quittés pour suivre un cours commercial.

M. Charles Gheyssens prend un cours de soudure à l'électricité, à Edmonton, Alta.

Mme Oscar Dechief et son fils, Henri, se rendirent en automobile à Montréal chez M. et Mme Couture (née Flore Dechief). Henri y a obtenu un emploi pour l'hiver.

Mme Oscar Dechief est présentement en route pour la Belgique où elle passera quelque temps avec sa fille, Hélène, et chez d'autres parents et amis.

M. Jacob Verbeem nous a quittés après les Fêtes pour passer l'hiver en Belgique.

M. et Mme René Henriet sont en visite chez leur soeur à St Catharines, Ont., pour l'hiver.

Malgre la tempête, la messe de minuit cette année fut la plus mémorable depuis que l'église fut bâtie car l'intérieur de l'église de Notre-Dame de la Salette vient d'être fraichement fini et peint en blanc et bleu; les autels garnis de très belles fleurs invitaient tous les coeurs à la prière et à la joie. Nos félicitations à tous ceux qui ont participé aux travaux.

Nos félicitations à Sr M. de la Nativité et à ses élèves de l'école publique pour le beau concert de Noël qui fut présenté à la salle publique.

Wolseley

MM. Antonio Béliveau et Victor Hébert subirent des opérations pour appendicite à l'hôpital local. Tous deux sont en bonne voie de guérison.

M. et Mme Alphonse Pitre passèrent une couple de jours dans la famille Alex. Pitre, de Régina.

M. et Mme Paul Bonneville et leurs 2 fils visitèrent les familles Emile Dureault et Emile Tourigny, dimanche dernier.

Mlle Yvette Bonneville, d'Indian Head, vint en fin de semaine chez ses parents.

A l'assemblée annuelle de l'école Ste-Anne, tenue samedi dernier, M. Emile Souchotte fut remplacé comme président par M. Emile Tourigny.

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Dorothy Magel avec M. Paul Dureault, une soirée-surprise eut lieu en son honneur, à la résidence de sa soeur, Mme P. Bender. L'héroïne de la fête reçut de nombreux et jolis cadeaux. Elle remercia les invités en termes choisis.

M. Georges Deschênes passa quelques jours à l'hôpital local.

Sedley

Le samedi soir 16 décembre, un groupe d'amis se réunissaient chez M. et Mme René Béchard, sur leur ferme, à Béchard, pour fêter le 25ème anniversaire du mariage de M. et Mme Adrien Ouellette (née Yvonne Béchard et soeur de René).

M. et Mme Ouellette, accompagnés des parents de Mme Ouellette, M. et Mme Adélard Béchard, de Régina, s'étaient rendus chez M. René Béchard pour le souper. Mme Rose Desautels, soeur de Mme Ouellette, avait confectionné un beau gâteau de noces pour la circonstance.

Vers 8 h., les invités, au nombre d'une cinquantaine, commencèrent à arriver, à la grande surprise des "mariés". Tous furent reçus avec la plus grande cordialité par nos charmants hôtes, dans leur belle et spacieuse demeure. Tous et chacun, en arrivant, allaient saluer les mariés de la manière traditionnelle.

Ce fut une vraie veillée canadienne-française: un groupe jouait aux cartes; un autre groupe organisa une petite sauterie à l'accompagnement de disques; un autre groupe d'une vingtaine organisa une partie de "mariage trompeur", qui amusa grandement nos jeunes, lesquels ne connaissaient pas ce feu, un des nombreux jeux de société qui faisaient l'amusement de la précédente génération. Enfin, vers minuit (le temps passe vite quand on s'amuse) on servit le goûter. Une petite table d'honneur était occupée par les mariés, M. et Mme A. Béchard, parents de la mariée, et leur jeune fille, Diane, qui vint leur lire une magnifique adresse, composée par les Rév. Srs du couvent de St-Boniface où elle est pensionnaire. Ensuite elle leur présenta, au nom des invités, une magnifique coutellerie et un service à thé en argent. M. et Mme Ouellette remercièrent avec émotion. A la fin du goûter, la "mariée" coupa un morceau de son gâteau de noces qui fut distribué aux invités.

Tout le monde se retira, enchanté de cette veillée et se promettant bien de se rencontrer de nouveau à la prochaine occasion. Grand merci à nos hôtes pour leur aimable et large hospitalité. Allons les amis, à quand le prochain anniversaire?

N'oublions pas de dire que nos "mariés" paraissaient 10 ans plus jeunes que leur âge . . . Le bonheur leur va bien. Nous leur en souhaitons encore 25 autres années.

Notre équipe de hockey, les "Sedley Sons", continue cet hiver encore à nous faire honneur. Sur treize parties jouées, les Sedley Sons en ont gagné 7, perdu 5 et égalisé 1. Voici les résultats en détails: Sedley 6 — Odessa 7; Sedley 9 — St. Peter's Colony 6; Sedley 7 — Regina Rams 5, temps supplémentaire; Sedley 7 — Odessa 6; Sedley 6 — Stoughton 7 (à Stoughton); Sedley 3 — R.C. M.P. 1; Sedley 6 — Regina Navy 7, temps supplémentaire; Sedley 7 — Regina Flyers 6; Sedley 4 — Regina Army 9; Sedley 3 — Odessa 3, temps supplémentaire; Sedley 9 — Stoughton 4 (à Sedley); Sedley 4 — Pense Juniors 7; Sedley 6 — Regina Flyers 9.

L'équipe des Sedley Sons comprend: Gabriel Coupal, entraineur; Côme Martin, gérant; Jimmy Wagner, mascotte; Edwin Ferner, gardien de but; joueurs de défense: Johnny Helfrick, Mike Seiferling, Elmer Ferguson, Paul Normandin, Eugène Parent; lignes avant: 1ère ligne — centre: Jos. Helfrick, aile droite: Franklin Bernnan, aile gauche: Joe Seiferling; 2ème ligne — centre: Joey Helfrick, aile droite: Roger Hamelin, aile gauche: Harry Flemming; 3ème ligne — centre: Gordon Kennedy, aile droite: Clem Seiferling, aile gauche: Cliff Haines.

Le R. P. Canisius, Paul Hamelin, Gordon Deck, Léonard Béchard et Joe Wasylenki jouèrent pour Sedley durant les vacances. Paul et Gordon faisaient partie de notre équipe, l'année dernière, quand ils étaient élèves de l'école supérieure de Sedley, et formaient, avec Roger Hamelin, ce qu'ils appelaient la "ligne des petits".

Nous avons l'avantage de voir de belles parties de gouret (2 par semaines, quelquefois 3) à peu de frais, en plus du patinage pour nos jeunes et un grand nombre de leurs ainés. Cela récompense pleinement les sacrifices d'argent, de travail et de temps que tout le monde s'est imposés pour bâtir notre magnifique patinoire dont nous sommes fiers, et avec raison.

Seulement 1,500 détenus politiques en Espagne

MADRID — Recevant les journalistes espagnols, le ministre de la justice, M. Fernandez Cureta, qui vient de rentrer de Rome, où il avait assisté à la fermeture de la Porte sainte, a déclaré qu'il n'y a plus que 1,500 détenus politiques de la guerre civile espagnole sur les 30,000 qui se trouvent actuellement dans les prisons espagnoles.

AVIS

Le tarif d'abonnement à **La Liberté et le Patriote** sera augmenté de $2.00 par année à $3.00 par année — de $5.00 pour trois ans à $5.00 pour 2 ans. **Le premier changement dans le prix d'abonnement depuis 1918!** Cependant, pas n'est besoin que cette augmentation vous affecte pour plusieurs années à venir parce que, en tant qu'abonné, nous vous donnons l'occasion de payer votre abonnement pour trois ans de plus à l'ancien tarif de $5.00. Ainsi, en agissant promptement, vous aurez un abonnement d'un an gratis.

Peu importe que votre abonnement soit déjà payé pour plusieurs mois ou pour plusieurs années d'avance, l'acceptation de cette offre vous donnera droit à 150 exemplaires de plus de **La Liberté et le Patriote.** Veuillez ne pas tarder à agir. Cette offre prendra fin le 31 mars 1951 et après cette date, les nouveaux taux de $3.00 par année ou de $5.00 pour deux ans seront en vigueur.

Bulletin de Réabonnement

Veuillez vous servir du bulletin ci-joint si vous désirez renouveler votre abonnement au tarif actuel avant le 31 mars 1951.

La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

J'inclus la somme de .... dollars en paiement d'un réabonnement à La Liberté et le Patriote aux prix indiqués ci-dessous:

☐ 3 ans $5.00

ou

☐ 1 an $2.00

La date d'échéance de mon abonnement est ....
(Voir la bande d'adresse de votre journal)

Nom ....

Adresse ....

Ce coupon ne sera valable que s'il est mis à la poste avant le premier avril 1951. Veuillez faire votre remise par chèque ou mandat.

Prud'homme

Décès

Le vendredi 12 janvier est décédée Mme Gédéon Proulx, à l'âge de 75 ans. Les funérailles eurent lieu le lundi 15 janvier au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis de la paroisse de Vonda et Saskatoon.

Les porteurs furent: MM. C.-M. Lepage, Emile Préfontaine, Victorien Grimard, Henri Grimard, Léon Beauregard et M. Marchand.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Gédéon Proulx, 4 filles, Mme Jim Lapointe (Reina), de Trois-Rivières, P.Q., Mme Wilfrid Parent (Germaine), de Spiritwood, Mme Stanley Pyhs (Gabrielle), de Prud'homme, et Mme Roy Bells (Anita), de Humboldt; 2 fils, René et Gilbert, de Prud'homme; 22 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

Remerciements

La famille désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Va-et-vient

MM. Maurice Préfontaine et Wilfrid Lepage sont allés passer l'hiver à Windsor, Ont.

M. Charles Marcotte, de Vancouver, est en promenade chez ses nombreux parents.

Mlles Lorraine Marcotte et Jeannette Grimard étaient en vacances dans leur famille.

Mme Emile Préfontaine a passé quelques jours de vacances à Quinton chez M. et Mme Léon Hoscheit.

Saint-Front

Décès

La joie des Fêtes fut assombrie cette année par deux sépultures.

M. Bruno Plamondon, enlevé tragiquement à la fleur de l'âge, était à peine conduit à son dernier repos que la mort venait cueillir une autre âme de la paroisse dans la personne de Mme Alexandre Prévost, décédée après quelques jours de maladie, à l'âge de 84 ans et 6 mois, le mercredi 3 janvier 1951 chez sa fille, Alice, Mme A. Roufosse.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 5 janvier et malgré un froid intense un bon nombre de paroissiens étaient présents pour honorer une de nos bonnes chrétiennes qui savait faire le bien sans bruit.

Le cercueil était porté par Alexandre-J. Prévost, Aimé-P. et Georges-J. Prévost, Fernand et Roland Roufosse et Raymond Prévost; Lucien Prévost portait la croix. Tous sont des petits-enfants de la défunte.

Née à Noisy sur Brie, Deux-Sèvres, France, en juillet 1866, Marie Girouard épousait Alexandre Prévost en 1886. En 1894, la jeune famille venait s'établir dans la colonie naissante de Notre-Dame de Lourdes, Man., où elle resta jusqu'en 1908 alors qu'elle alla s'installer à Haywood, Man. En 1913 toute la famille vint à St-Front où elle fonda quatre nouveaux foyers.

En 1920 et 1923 deux des enfants, Frédéric et Marie, étaient enlevés à la fleur de l'âge et la famille était plongée dans le deuil. En 1943, le 6 mai, c'est M. Alexandre Prévost qui disait adieu aux siens, à l'âge de 81 ans.

Cinq enfants sur huit, restent pour pleurer leur mère. Ce sont: Ulysse, en France, Aimé-E. et Georges, de St-Front, Alice (Mme Anatole Roufosse), de St-Front, et Eléonore (Mme P. Rouillard), de St-Boniface. La défunte laisse en plus 48 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Fête de famille

Le dimanche 14 janvier était jour de grande fête dans la famille Moisan. En effet, c'était le 45ème anniversaire du mariage de M. et Mme Boromée Moisan (née Célina Vaillancourt), béni en l'église de St-Raymond, P.Q. Pour célébrer ce jubilé, tous les enfants des jubilaires se rendaient à Englefeld, Sask., chez M. et Mme Gustave Lefebvre, née Marie-Marthe Moisan, qui fêtaient ce même jour, le 20ème anniversaire de leur mariage béni en l'église de St-Front ainsi que le 40ème anniversaire de naissance de Mme Lefebvre et le 19ème de son fils, Marcel.

Une adresse appropriée à la circonstance fut lue par Emilien Moisan, le plus jeune de la famille de 11 enfants dont 7 vivants. M. et Mme Moisan voient avec plaisir leur belle famille de 24 petits-enfants.

De jolis cadeaux furent offerts à chacun des jubilaires et tous jouirent d'une agréable soirée après un succulent souper.

M. Willie Muir, voisin et ami des Moisan, voulut bien conduire à Englefeld, avec son bombardier, les seize grandes personnes de la famille résidant à St-Front.

Baptême

Le 4 janvier: Alain-Noël-Joseph, né le 25 décembre, fils de Lucien Richard et de Claire Syrenne. Parrain et marraine, Eloi Syrenne et Léda Hamel, grands-parents de l'enfant.

* * *

Mme Lucien Plamondon remplace Mlle Thérèse Lanouette comme institutrice à l'école St-Raymond.

Aviateurs rappelés après le 1er mars

WASHINGTON — L'aviation américaine annonce que toutes les sections de réserve organisées et la plupart des sections aériennes de garde nationale, comptant en tout 150,000 hommes, seront appelées au service actif entre le 1er mars et le 15 mai. Le rappel englobera 12 sections aériennes de garde nationale, 21 sections d'entraînement, la plus grande partie des réservistes individuels, "un nombre variable" de volontaires sans affectation particulière.

10 sections de garde natinale sont déjà mobilisées, ainsi qu'un "groupe de contrôle tactique", 4 sections de réserve, 50,000 réservistes individuels. D'autres unités, moins importantes que les sections citées, sont aussi mobilisées.

Le prochain rappel aura pour effet de porter l'effectif de l'aviation américaine à 971,000 hommes. L'aviation vise à constituer 100 groupes pour le début de 1953.

En 1950, moins de 39 pour 100 des importations et des exportations américaines ont été transportées dans des navires sous drapeau américain.

A travers les Centres Français de la Saskatchewan

Zenon Park

Décès

Le mardi 9 janvier est décédé, à l'hôpital Ste-Thérèse de Tisdale, M. Félix St-Amand, de notre paroisse, à l'âge de 61 ans et après une maladie qui durait depuis près de trois ans. Originaire de la province de l'Ontario, M. St-Amand vint s'établir sur un homestead dans notre localité en l'année 1915, avec sa famille.

Lors de l'arrivée du chemin de fer — C.N.R. — ici en 1929-30 il se porta acquéreur de deux lots sur le site du village actuel et y construisit un hôtel qu'il dirigea avec l'aide de sa femme et de ses enfants. Il y a trois ans il vendit cette première bâtisse et fit construire un nouvel édifice des plus modernes sur le site original situé sur la rue principale.

Les voyageurs de toutes catégories aimaient à faire un séjour à cet endroit, car, en plus d'un confort que l'on rencontre dans les plus grands centres, on y trouvait aussi une affabilité naturelle de la part de M. St-Amand aussi bien que des autres membres de sa famille qui l'assistaient.

Son service fut chanté en l'église paroissiale le samedi 13 courant, par M. l'abbé A. Arès, V.F., curé, assisté des RR. PP. C. Nicoud et V. Tracy, P.S.M., de Tisdale.

La sépulture se fit au cimetière local.

M. St-Amand laisse, outre son épouse, née Clarisse Brisette, deux garçons: Edmond et Norman, deux filles: Mme Rita St-Pierre, de notre localité, et Mme Armand Hudon (Madeleine), de Maillardville, C.B. Cette dernière fit le voyage de la côte du Pacifique pour assister aux funérailles, et arrivait ici le vendredi 12 courant.

Les porteurs furent: les frères du défunt, MM. Alfred, Amable et Arthur St-Amand; ses cousins MM. Arthur et Théodule Lalonde, et MM. Joseph Raby et Napoléon Valois, amis de la famille.

* * *

MM. Arthur Daoust et Arthur Larmand sont partis pour un voyage de quelques semaines à Prince Georges, C.B.

M. le docteur Ovila Millette, de St-Boniface, Man., était de passage au presbytère, il y a quelques jours.

Mlle Lucie Daoust, de Winnipeg, est venue passer deux semaines chez ses parents, M. et Mme Arthur Daoust.

M. Lucien Moyen est allé à Vancouver et Prince George, C. B. pour un voyage d'affaires.

Une brochure opportune

Il vient de paraître, par les soins de la Banque de Montréal, un brillant petit livre qui aidera aux gens à résoudre les problèmes que pose le haut coût actuel de la vie. On y parle de plans de budget, de la façon de tirer de son revenu le plus possible et d'écarter de sa vie les soucis financiers. Cette brochure, qui a pour titre "Plans personnels pour la prospérité des foyers", s'obtient sur demande dans toutes les succursales de la B de M.

Que les plans personnels constituent une expérience féconde, c'est ce qui ressort clairement de toute la correspondance que la banque a reçue sur le sujet. "J'avais grand besoin de ces conseils, et vous avez déjà contribué à résoudre le quart de nos problèmes personnels."

Plus simplement, un autre dit: "Toutes les nouvelles mariées devraient avoir ce livre". Et ces autres remarques caractéristiques: "moderne et pratique dans les conditions actuelles d'existence"; "des horizons et des idées pour les familles à revenu modeste"; "ces données sont venues à l'heure la plus utile".

Saint-Brieux

Baptêmes

Frank George, fils de George Porter et d'Edith Harmon.

Edouard-Joseph, fils de Louis Coquet et d'Elisabeth Crozon.

Janet Marie, fille de Peter Klimek et de Thérèse Valmont.

Charles Louis, fils de Howard Bronson et de Marguerite Légaré.

Jean-Pierre-Henri, fils de Pierre Laurans et de Marie Lesperu.

Gérard, fils d'Alexis Gallays et de Sylvia Demay.

François-Jean, fils de Thomas Aubin et de Catherine Asztalos.

* * *

Le samedi 6 janvier, sous la direction de Mme François Tinevez, une partie de cartes fut donnée dans la salle paroissiale. Les gagnants de cette partie furent comme suit: Mlles Raymonde Assié et Bernice Gaillard, au whist et M. Félix Lauzon et Mme F. Roy, au bridge. M. Antoine Ferré fut l'heureux gagnant du prix d'entrée. Le même soir, à l'occasion de la fête des Rois, un roi et une reine furent choisis parmi l'assistance. M. Philippe Tétreault fut élu roi et Mlle Jeanne Thomas, reine. Une courte comédie fut ensuite jouée et très appréciée. Tous les gens se dirent satisfaits et nous remercions les dames qui aidèrent à faire de cette soirée un si grand succès.

Le vendredi 12 janvier, au village, s'ouvrait un "bonspiel" général de 3 jours. Les gagnants du premier prix furent l'équipe Tétreault. Le deuxième prix fut gagné par Andy Whyte, de Daylesford. L'équipe des femmes, dont Mme Thomas Lefebvre était en charge, gagna le 3ème prix. Le dernier alla à l'équipe de M. Patterson, d'Ethelton.

Va-et-vient

Mme Ménard nous a quittés dernièrement et se dirige vers la France. Nous lui souhaitons tous un bon voyage.

M. Etienne Perrault est en visite chez sa petite-fille, Mme Gustave Baudais, de Domrémy.

M. Jérémie Aubin nous est revenu, il y a quelque temps, de son séjour à Léoville où il visitait sa fille, Mme Groending.

MM. Armand Levé et Fred Mohninger sont partis en voyage en Colombie Britannique.

M. Wilfred Dubé est à Saskatoon où il suit un cours de deux semaines.

Mlle Ellen Bédard est allée en visite chez sa tante, Mme Leonard Hunt, de Saskatoon.

Mlle Claire Patenaude, de Périgord, est employée chez M. Louis Dubé.

Dollard

En visite chez leurs tantes, Mmes Evariste Roy et Edouard Goulet, Mlles Simone et Adèle Chorel, Jacques et Marcel Chorel et André Gervais, de Ponteix.

Jacques Chorel et sa soeur, Simone, ont été parrain et marraine de la petite Alma Goulet, fille de M. et Mme Edouard Goulet.

Mariage

Le mercredi 3 janvier eut lieu le mariage de M. Harry Beck, de Kamsack, Sask., qui unit sa destinée à celle de Mlle Lucille Lafrance, fille de M. et Mme Paul Lafrance, de cette paroisse.

Après leur voyage de noces à Régina et autres endroits de la province, les nouveaux époux retourneront à Ponteix où tous les deux sont instituteurs à l'école du village.

Gravelbourg

Mgr L. Lussier, P.D., V.G., était à Gravelbourg pour affaires jeudi.

MM. et Mmes Willie, Oscar et Gédéon St-Cyr, de Ponteix, vinrent à Gravelbourg la semaine dernière.

En visite chez M. et Mme P. Bouffard, dernièrement, M. Ephrem Bouffard, ainsi que Louisa, Yvonne, Monique, Adrien et Joseph Bouffard, de Kincaid.

M. et Mme A. Laberge et leur famille, ainsi que M. et Mme Avila Chabot, de Ferland, visitèrent M. et Mme P. Bouffard.

M. l'abbé G.-E. Prévost accompagnait M. Emile Dubois, de Rosetown, lorsqu'il vint reconduire, en auto, des collégiens pour l'entrée le 9 janvier.

Durant leur arrêt ici, ils rendirent visite à MM. et Mmes H. Geoffrion et P. Bouffard.

M. l'abbé A. Moquin, curé, partait cette semaine pour un voyage d'affaires à Winnipeg.

Le grand projet de l'érection d'un poste de radio de langue française en Saskatchewan est enfin, grâce à Dieu, en voie de réalisation.

Félicitations à notre délégué, M. Dumont Lepage, et à M. de Margerie pour leur concours efficace apporté dans cette entreprise. Qu'ils demeurent assurés ainsi que tous les organisateurs, du soutien et de la coopération de toute la population de Gravelbourg et de toutes les paroisses environnantes qui profiteront de ce grand privilège.

Baptêmes

Le 24 décembre: Albert-Roland-Joseph, fils de M. et Mme Aimé Auger (Claire Gauthier). Parrain et marraine, Albert Gauthier et Marie-Jeanne Legault, représentés par G. Bouvier et L. Gauthier.

Le 24 décembre: Carol-Patricia-Claire-Marie, fille de M. et Mme Raoul Bourgeois (Rose Leck). Parrain et marraine, A. Bourgeois et D. Bachand.

Le 25 décembre: Marie-Alice-Jeanne, fille de M. et Mme Jean Langelier (Simone Marchesseault). Parrain et marraine: Georges Marchesseault et Alice L'Heureux, représentés par Claude Longpré et Céline Langelier.

Le 8 janvier: Joseph-Guy-Jean-Paul, fils de M. et Mme Paul Carrobourg (Simone Gauthier). Parrain et marraine, L.-P. Chevrier et M.-A. Carrobourg.

Le 21 janvier: Marie-Dolorès-Paulette, fille de M. et Mme Paul Mailhot (Félixine Ouimet). Parrain et marraine, M. et Mme J. Ouimet, représentés par R. Mailhot et Mme J. Mailhot.

Bellegarde

Baptêmes

Le 14 janvier: Marielle-Marie-Yvonne, fille d'Arthur Moreau et de Julie Fourny, née le 1er janvier à l'hôpital de Redvers. Parrain, Gilbert Moreau; marraine, Yvonne Fourny, représentée par Simone Quesnel (née Lamy).

Le 21 janvier: Roland-Edmond-Joseph, fils d'Edouard Bauche et de Jeannine Nadeau, né à l'hôpital de Redvers. Parrain et marraine, Paul Bauche et Alice Bauche, grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Henri Bauche.

Naissance

A l'hôpital d'Antler: à M. et Mme Lucien Paulhus, un garçon.

Nos malades

Mgr Jules Bois est retourné à l'hôpital de Redvers. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement, ainsi qu'à MM. Joseph Sylvestre, Henri Wilvers et Mlle Florence Sylvestre, tous à l'hôpital de Redvers.

Partie de cartes

Le dimanche 28 janvier aura lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par les dames de Ste-Anne. Tous sont les bienvenus.

Réunion

Le mardi 16 janvier avait lieu, à la salle des Oeuvres, une réunion pour les dames de Ste-Anne. Une vingtaine de dames y participèrent.

Attention, les sportifs!

Notre concours annuel de curling commencera le lundi 29 janvier.

Montmartre

L'assemblée annuelle paroissiale a eu lieu le dimanche 21 janvier. Après la messe, plusieurs se rendirent pour étudier le rapport financier, qui fut adopté après quelques remarques sur le passé, et l'amélioration de la salle paroissiale fut laissée à la charge des syndics de 1951.

M. Ovide Robert présidait. Il demanda d'être relevé de ses fonctions à cause de ses nombreuses occupations. L'assemblée adopta une motion de remerciements à son égard et procéda à l'élection à l'unanimité de M. Louis Fournier pour le remplacer.

M. l'abbé L. Savoie adressa des remerciements à tous ceux qui s'étaient dévoués pour la cause paroissiale durant 1950, et il encouragea les paroissiens à faire encore mieux pour l'avenir. Le rapport financier fut reconnu comme étant très satisfaisant, vu la récolte gelée. La question des bancs fut également étudiée par les syndics paroissiaux.

La nouvelle patinoire de Montmartre semble devenir un centre pour le gouret. Récemment des équipes de Régina, Wilcox, Moose Jaw, Sedley et Windthorst se sont rencontrées sur notre patinoire qui est une des plus belles de la province. La dernière victoire fut remportée par Montmartre contre Windthorst, par un compte de 7 à 5, avec toutes les émotions d'une partie digne d'un grand centre.

M. Ovide Robert vient d'arriver de Detroit, Mich., avec un nouveau camion. En cours de route, il rendit visite à ses parents dans le Michigan, le Minnesota et le Dakota.

Baptême

Marie-Charlotte-Stephania-Rosaline, fille de M. et Mme Gérard Girardin. Parrain et marraine, M. et Mme G. Morin.

En voyage au Manitoba, M. Gérard Morin et Mme J. Savoie.

Mme Jos. Joubert est retenue à l'hôpital pour traitements.

RADIO-FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask

LUNDI 29 JANVIER
- 4.30—Un homme et son péché
- 4.40—Radio-journal
- 4.50—L'Ecole des parents
- 5.15—Yvan l'Intrépide

MARDI 30 JANVIER
- 4.30—La chanson française
- 4.40—Radio-journal
- 4.50—Un homme et son péché
- 5.00—Causerie de l'Heure dominicale
- 5.15—Yvan l'Intrépide

MERCREDI 31 JANV.
- 4.30—Un homme et son péché
- 4.40—Radio-journal
- 4.50—Trois de Québec
- 5.15—Yvan l'Intrépide

JEUDI 1er FEVRIER
- 4.30—La chanson française
- 4.40—Radio-journal
- 4.50—Un homme et son péché
- 5.00—Causerie
- 5.15—Yvan l'Intrépide

VENDREDI 2 FEV.
- 4.30—Un homme et son péché
- 4.40—Radio-journal
- 4.50—Forum de l'Heure dominicale
- 5.15—Yvan l'Intrépide

SAMEDI 3 FEVRIER
- 9.30—Bulletins d'information
- 9.33—La chanson
- 9.45—Les fables de La Fontaine

CBFY, Verchères, P.Q

VENDREDI 26 JANV.
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—L'Heure du dessert
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—A l'enseigne des fins gourmets
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—L'Ardent voyage
- 1.45—Lettre à une Canadienne
- 2.00—Chefs-d'oeuvres de la musique
- 3.00—Notre pensée aux malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Le 5 h. 30
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chron. sportive
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—En dînant
- 6.00—Un Homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Les peintres de la chanson
- 6.45—Chansons de l'Amérique latine
- 7.00—La chanson 57
- 7.30—Concert "Pop" de Toronto
- 8.30—Rythmes de Paris
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Chronique littéraire
- 9.30—Lois Marshall et Ernest Adams
- 10.00—Adagio
- 10.30—Orchestre de danse
- 11.00—Fin des émissions

SAMEDI 27 JANV.
- 11.00—Musique légère
- 11.30—Le réveil rural
- 12.00—Piano
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—Intermède
- 12.30—Les amis de l'art
- 1.00—L'heure de l'opéra
- 4.00—L'Heure du thé
- 4.30—Notre français sur le vif
- 4.45—Radio-journal
- 4.55—Chron. sportive
- 5.00—L'orchestre symphonique de la NBC
- 6.30—Paris a 2,000 ans
- 7.00—Trois de Québec
- 7.30—Soirée à Québec
- 8.00—Radio-journal
- 8.05—Hockey
- 9.30—Musique légère
- 10.00—Adagio
- 10.30—Orchestre de danse
- 11.00—Fin des émissions

DIMANCHE 28 JANV.
- 11.00—L'Heure dominicale
- 11.15—Tableaux d'opéra
- 11.30—Jardins plantureux
- 11.45—Radio-journal
- 12.00—Concert populaire
- 1.00—Vous aimez la chanson?
- 1.30—Radio-Collège
- 2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 3.00—Hommage à CHFA, Edmonton
- 3.15—L'Heure du thé
- 3.30—Radio-Collège
- 4.00—Le ciel par-dessus les toits
- 4.30—L'Heure dominicale. Forum
- 5.00—Causerie de M. Paul Gouin
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chron. sportive
- 5.30—Les plus beaux disques
- 5.45—Radio-Collège
- 6.00—Théâtre de Radio-Collège
- 7.00—Nos futures étoiles
- 8.00—Match
- 8.30—Nouveautés dramatiques
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Chronique de France
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.00—Adagio
- 10.30—Orchestre de danse
- 11.00—Fin des émissions

LUNDI 29 JANVIER
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles?
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—L'Heure du dessert
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—A l'enseigne des fin gourmets
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—L'ardent voyage
- 1.45—Lettre à une Canadienne
- 2.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
- 3.00—Notre pensée aux malades
- 3.30—Radio-Collège
- 3.45—L'actualité scientifique
- 4.15—Radio-Collège
- 4.30—Le 5 h. 30
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chron. sportive
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—Bulletin du sk.
- 6.00—Un Homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Les peintres de la chanson
- 6.45—Dans la coulisse
- 7.00—Le choc des idées
- 7.30—Qui suis-je?
- 8.00—Le Théâtre lyrique Molson
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Notre architecture
- 9.30—Musique
- 9.45—Société canadienne d'arthrite
- 10.00—Adagio
- 10.30—Musique légère
- 11.00—Fin des émissions

MARDI 30 JANVIER
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles?
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—L'Heure du dessert
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—Le Quart d'heure de détente
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—L'ardent voyage
- 1.45—Lettre à une Canadienne
- 2.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
- 3.00—Notre pensée aux malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Le 5 h. 30
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chron. sportive
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—En dînant
- 6.00—Un Homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Chansonnettes
- 6.45—Né à Québec
- 7.00—Les idées en marche
- 7.30—L'orchestre symphonique de Mtl
- 8.30—Radio-Parents
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Les affaires de l'Etat
- 9.30—Lucille Dumont
- 10.00—Adagio
- 10.30—Orchestre de danse
- 11.00—Fin des émissions

MERCREDI 31 JANV.
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—L'Heure du dessert
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—A l'enseigne des fins gourmets
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—L'ardent voyage
- 1.45—Lettre à une Canadienne
- 2.00—Les chefs-d'oeuvre de la musique
- 3.00—Notre pensée aux malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Le 5 h. 30
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chron. sportive
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—En dînant
- 6.00—Un Homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Les peintres de la chanson
- 6.45—Chansonnettes
- 7.00—Ceux qu'on aime
- 7.30—Mosaïque canadienne
- 8.00—Radio-Carabin
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—Le Théâtre au Canada
- 9.30—Mary Syme, pianiste
- 10.00—Adagio
- 10.30—Musique de danse

JEUDI 1er FEVRIER
- 11.00—Jeunesse dorée
- 11.15—Rue Principale
- 11.30—Réveil rural
- 12.00—Quelles nouvelles
- 12.15—Radio-journal
- 12.25—L'Heure du dessert
- 12.30—Tante Lucie
- 12.45—Quart d'heure de détente
- 1.00—Grande Soeur
- 1.15—Maman Jeanne
- 1.30—L'Ardent voyage
- 1.45—Lettre à une Canadienne
- 2.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
- 3.00—Notre pensée aux malades
- 3.30—Radio-Collège
- 4.30—Le 5 h. 30
- 5.00—Yvan l'Intrépide
- 5.15—Radio-journal
- 5.25—Chron. sportive
- 5.30—La revue de l'actualité
- 5.45—En dînant
- 6.00—Un Homme et son péché
- 6.15—Métropole
- 6.30—Le curé de village
- 7.00—Les Talents de chez nous
- 7.30—Coups de clairon
- 8.00—Le théâtre Ford
- 9.00—Radio-journal
- 9.15—La politique provinciale
- 9.30—Récital conjoint
- 10.00—Adagio
- 10.30—Musique de danse
- 11.00—Fin des émissions

North Battleford

La salle paroissiale était comble le dimanche soir 14 janvier, lorsque les paroissiens de Notre-Dame de Lourdes firent leurs adieux au R. P. L. Larose, O.M.I., qui quitte North Battleford pour desservir la paroisse de Cold Lake, Alta, après s'être dévoué comme curé de notre paroisse pendant douze ans. Les centaines de personnes réunies à cette occasion ne manquèrent pas de témoigner leur estime et leur affection envers ce zélé pasteur.

M. J.-A. Chisholm présida cette soirée d'adieu, et les chefs des diverses organisations paroissiales rendirent leurs derniers hommages à leur curé.

M. J. Maher, M.L.A., l'orateur invité, relata, d'une façon très intéressante, l'histoire du développement de Notre-Dame de Lourdes. Il parla aussi en détail de la grande contribution faite à son église par le R. P. Larose, tant au point de vue matériel que spirituel. La congrégation de Notre-Dame de Lourdes lui devra toujours une dette de gratitude pour son ardeur infatigable.

Tous les autres orateurs exprimèrent la même appréciation. M. J. Bellavance, Grand Chevalier, parla au nom des Chevaliers de Colomb. M. J.-A. Breton adressa la parole en français au nom de l'A.C.F.C.; Mme M. Demay, pour les Brownies; Mlle D. Robin, pour les Guides; M. Andy Wilson pour les Scouts et Louveteaux de Notre-Dame; M. C. Cunningham pour les paroissiens et M. Philip Best pour les jeunes gens.

Les élèves des grades II et III de l'Ecole Séparée rendirent une jolie petite danse, et un choeur mixte d'élèves du couvent et de l'école chanta la chanson d'adieu. Mlle Iris Gilly lut l'adresse d'au revoir et de remerciement. Cette partie du programme était sous la direction de la Rév. Sr J.-Joseph, supérieure du couvent, et de la Rév. Sr Aimée, principale de l'Ecole Séparée.

M. J.-A. Chisholm présenta ensuite une bourse au R. P. Larose, de la part des paroissiens.

"Partir c'est mourir un peu". Ce sont les mots dont se servit le R. P. Larose au début de son discours d'adieu à ses paroissiens. Il remercia individuellement les organisations de la paroisse qui l'ont toujours secondé durant ces 12 années; les Soeurs de l'Ecole Séparée, du couvent de l'Enfant-Jésus et de l'hôpital Notre-Dame. Il remercia enfin tous ses paroissiens pour leur loyauté et leur constant appui et leur demanda la même coopération pour ses successeurs, le R. P. Guy Michaud, O.M.I., et le R. P. G. Lalonde, O.M.I.

"Notre-Dame de Lourdes aura toujours une haute place dans ma pensée et dans mes prières et je vous demande de bien vouloir vous souvenir de moi dans les vôtres. Soyez bons afin d'être heureux."

Les dames de la paroisse servirent le café et durant cette heure familiale les membres de la congrégation firent leurs adieux personnels.

Biographie du R. P. L. Larose

Natif de Montréal où il fit ses études primaires, il fréquenta l'Université d'Ottawa pour y étudier les classiques ainsi que la théologie.

Peu de temps après son ordination il quitta son pays pour exercer son zèle missionnaire "sous les feux du Ceylan" auprès des indigènes païens, pendant 4 ans.

En 1912 il eut l'insigne privilège de faire un pèlerinage aux Lieux Saints, et en garda un souvenir impérissable. Par la suite il exerça son ministère dans la paroisse St-Paul de Saskatoon (la seule en ce temps) en qualité d'économe de la paroisse et d'aumônier des deux hôpitaux.

Après avoir passé quelque temps à Lethbridge et à Edmonton, ses Supérieurs le dirigeaient vers St-Albert où il surveilla la construction de la belle église paroissiale digne d'une cathédrale. Comme curé de St-Paul, en Alberta, il fut responsable de l'érection d'un hôpital, d'une nouvelle école et d'une nouvelle église qui est maintenant la cathédrale de ce siège épiscopal.

En 1938 il venait à North Battleford en qualité de curé de la paroisse de Notre-Dame de Lourdes. Travaillant sans répit pour le bien des âmes, il y organisa deux associations de laïques, encouragea la formation du premier cercle paroissial de l'A.C.F.C. et de plusieurs autres associations actives.

Dix ans plus tard, ses paroissiens fêtaient avec lui ses 40 ans de prêtrise.

Meyronne

Nos malades

Mme Léo Lareau et le jeune Richard Monette nous sont revenus après avoir passé quelque temps à l'hôpital de Régina et Kincaid, respectivement.

MM. Ulric, Gérald et Marcel Monette, ainsi que M. Louis Fournier, jr, se rendaient à Neville il y a quelque temps, pour affaires.

MM. Lionel, Arsène et René Smith ont passé quelque temps à Régina, ces jours derniers. M. Arthur Smith, sr, les accompagnait en route pour Farnham, P.Q., où il visitera ses parents et amis.

M. et Mme Albert Bouvier nous sont revenus après avoir passé les Fêtes chez les parents de Mme Bouvier à Radville.

M. Albert Jetté a dû être transporté d'urgence à l'hôpital de Régina où il subira une intervention chirurgicale.

M. Alphée Lacasse était de passage chez M. et Mme Marcel Monette, en route pour Gravelbourg.

Mlle Marguerite Hamel était en fin de semaine chez M. et Mme Gérard Brisebois.

M. et Mme Louis Girardin nous quittaient la semaine dernière en route pour La Broquerie, Man.; ils seront les hôtes de M. et Mme Joseph Balcaen, pour quelque temps.



POUR VOUS, MESDAMES



Un danger social

Les concours de beauté

Trois évêques italiens viennent de protester hautement contre les concours de beauté. S'adressant aux concurrentes qui participent à ces concours, ils les ont mises en garde contre les dangers de perdre leur modestie. Pour ceux qui envisagent de telles manifestations avec un esprit chrétien, elles sont une cause de grande affliction. La société qui expose ainsi les jeunes filles à la perte de leur modestie, court à sa perte.

Et cet avertissement ne s'adresse pas seulement à celles qui vont s'exhiber devant le public en costume de bain ou autre vêtement immodeste mais à toutes les jeunes filles qui sont témoins de telles parades: un travail de déformation s'accomplit en elles et elles perdent leur estime pour la modestie, une qualité si précieuse pour la femme. "Rien, pas même le prix le plus élevé, ne peut compenser pour cette perte."

Tout en déplorant de tels concours et en blâmant les concurrentes, les évêques italiens ont aussi attaqué les journaux qui font de la publicité autour de ces démonstrations et qui infiltrent le mal dans l'âme des jeunes.



Le lien qu'on ne peut briser

Bernard Shaw est mort à 94 ans. Dieu ait son âme!

Il était Irlandais, socialiste, incroyant et l'un des hommes les plus originaux de son temps.

Il avait écrit beaucoup de pièces de théâtre et des romans qui sont tous intéressants, mais dans lesquels il défend des idées contestables. Il avait, entre autres, écrit un roman sur le mariage quand il était très jeune. Il l'avait appelé: "Le Lien déraisonnable". Il y démontrait aux lecteurs, en quelque 500 pages, que les époux ne peuvent pas s'entendre, qu'il est fou de demander à deux êtres humains et imparfaits de vivre ensemble sans se disputer toute leur vie, jour et nuit, dans l'intimité la plus complète. Et pourtant, quand il est mort, les journaux nous ont appris qu'il avait, dans son testament, demandé une seule chose: il voulait que ces cendres fussent mêlées à celles de sa femme, morte il a quelques années. Que s'était-il donc passé? Comment le jeune romancier qui écrivait contre le mariage était-il devenu le vieillard à barbe blanche qui ne renonça pas à tenter de rejoindre une dernière fois, par delà la mort, celle qui avait été sa compagne fidèle?

Il était arrivé ceci: Bernard Shaw avait fait la connaissance, alors qu'il vivait encore dans la misère, en 1896, luttant pour se faire un nom, d'une jeune fille riche. Celle-ci l'avait admiré, puis aimé. Elle l'avait soigné alors qu'il venait d'avoir un accident de bicyclette. Bernard Shaw, rendu furieux par l'approche de l'amour, s'était enfui, ou presque. Quant à la jeune fille riche, elle était partie, pour se consoler, faire le tour du monde.

Alors que Charlotte Paine Townshend, c'était le nom de l'amoureuse, se trouvait à Rome, elle apprit que Shaw était de nouveau malade. Elle revint à Londres pour le soigner. Elle le trouva seul, grelottant de froid dans une chambre misérable, travaillant à ses livres, mais souffrant d'un abcès à la jambe. Elle le soigna de nouveau et voulut l'emmener dans une villa au bord de la mer. Shaw se défendit encore puis, en bon bourru timide qu'il était, se laissa convaincre, mais avant d'aller vivre avec elle il l'épousa.

A partir de cette époque, l'écrivain connut ce bonheur auquel il ne croyait pas et contre lequel il s'était tant défendu. Il vécut dans la joie et dans l'entente. Le lien du mariage, qui lui semblait déraisonnable, devint pour lui un lien impossible à briser. Il disait en parlant de sa compagne: "Toute femme n'est pas Charlotte, mais Charlotte est toutes les femmes".

Ainsi, il arrive que les hommes de lettres, surtout quand ils sont jeunes, écrivent sur le papier beaucoup de choses audacieuses qui leur semblent nouvelles, mais qui ne sont que ridicules. Et puis, la vie vient qui détruit les théories et les remplace par de vieilles et bonnes vérités.

Georges HOURDIN.
(La Vie Catholique)

Ne remettez pas la visite chez le dentiste

Quand une femme découvre, un beau jour, que son ondulation permamente ne tient plus, elle ne se rend pas assez rapidement, à son goût, chez la coiffeuse, pour une autre permanente. Et si elle passe sa garde-robe en revue, et qu'elle décide qu'elle n'a plus "rien à se mettre sur le dos", elle passe l'après-midi dans les magasins. Mais elle n'est pas si pressée à rendre au dentiste la visite, en retard de plusieurs semaines. Elle a reçu sa petite carte pour lui remémorer qu'il y a déjà six mois que ses dents n'ont pas été examinées.

En subissant ces examens semi-annuels, une femme protégera ses dents et économisera de l'argent. Quand les caries sont prises à leurs débuts, le traitement de remplissage ne cause pas de douleur. Et de plus, à tous les six mois, un nettoyage et un polissage ne sont pas un luxe.

Au premier signe d'un changement dans le caractère de ses gencives, elle doit être sur le qui-vive et surveiller. Toute déviation de la fermeté des gencives est une menace. Des gencives saignantes indiquent quelque chose qui ne va pas, et ce peut être la première étape de la pyorrhée. Ou, c'est peut-être dû à une accumulation du tartre qui peut causer une inflammation et même de l'infection. Un dentifrice particulier peut devenir nécessaire, ou une lotion adoucissante et rafraîchissante pour la bouche, recommandée par le dentiste.

Choisissez votre brosse à dent avec soin. Essayez de vous procurer la meilleure qualité sur le marché, même si cela doit vous coûter un peu plus cher. Et après chaque repas, vous devriez donner un bon brossage à vos dents. Les particules de nourriture laissées dans les dents ou prises entre les dents, changent de caractère en quelques heures, et forment des acides qui ont un effet déplorable sur l'émail.

Brossez vos dents avec un mouvement en dehors des gencives, pour que les poils descendent le long des dents. N'oubliez pas la partie mordante des dents; c'est ordinairement là que les cavites apparaissent le plus souvent. Lavez votre brosse après en avoir fait usage. Aussitôt que les poils s'amollissent, ils deviennent inefficaces et cette brosse devrait être laissée de côté.

"Je veux", c'est le mot le plus rare qui soit au monde quoique le plus fréquemment usurpé; mais quand un homme en a le secret terrible, qu'il soit pauvre aujourd'hui et le dernier de tous, soyez sûrs qu'un jour vous le trouverez plus haut que vous.

LACORDAIRE.

Nouveau 5 sous



Cette dame montre la nouvelle pièce de monnaie de cinq sous qui vient d'être frappée à Otta'wa récemment.

AVIS AUX ABONNÉS . . .

Tout renouvellement d'abonnement adressé par un de nos abonnés avant le 1er avril 1951 bénéficiera du tarif suivant actuellement en vigueur pour le Canada:

UN AN	$2.00
TROIS ANS	$5.00

NE TARDEZ PAS!

Prière à deux

Jeune fille, je rêvais souvent d'une prière faite en famille. Cela me semblait presque dans le domaine de l'impossible. J'y pensais comme à une chose désirable, mais tellement difficile dans une pièce commune, priant ensemble. Quelle chose sublime et extraordinaire!

Quelques mois plus tard, j'eus le bonheur de connaître celui qui allait devenir mon fiancé. Je lui parlai de cette prière avec timidité. Il m'apprit que depuis sa plus tendre enfance, il avait l'habitude de s'agenouiller le soir avec tous les siens. Il désirait, si je le voulais bien, continuer avec moi ce qui l'avait toujours aidé dans sa vie d'adolescent. Nous eûmes ce soir-là une grande joie en pensant à "cette prière du soir" que nous dirions bientôt tous les deux, puis plus tard avec nos enfants.

Nous faisions, quelque temps après, le grand pas qui nous unissait à jamais pour ici-bas et pour l'éternité.

Nous nous trouvions déjà aux prises avec les mille difficultés de la vie quotidienne.

Qu'allait devenir notre promesse? La tiendrions-nous? Et celle-ci nous apporterait-elle ce dont nous rêvions?

Malgré tout, nous avons cherché à la tenir. Comme dans toute chose, il y eut des jours où cela nous a semblé facile, mais il y en eut d'autres, il y eut des soirs où nous nous serions vivement étendus sans même penser à quoi que ce soit si ce n'est au repos.

Quand on est seul, on se lasse, on laisse faire, mais quand on est deux ou plusieurs, on s'aide et c'est à ce moment-là qu'on en recueille le plus de profit.

Elle n'est pas longue notre prière: un Notre Père, un Je vous salue Maire, un instant de recueillement. Elle pourrait, je crois, être plus ouverte. Je me souviens d'un jour où nous avions eu de mauvaises nouvelles de notre famille; j'hésitais à parler ce soir-là, à dire: "Si nous priions pour eux". La timidité m'en a empêchée et c'est seule que je pensais à ceux qui souffraient loin de nous.

Nous avons cherché à tenir notre prière et elle nous a apporté ce dont nous rêvions: la joie de nous sentir tous les deux unis dans la même foi et unis à tous nos frères du monde entier; la paix, le soir, après une journée agitée et même après une journée trop calme.

A genoux, on se retrouve tel que l'on est, alors que souvent on a voulu apparaître au monde autrement qu'on était.

C'est ainsi que ce soir en terminant ces quelques lignes, je pense que notre prière n'est pas parfaite, mais que nous essaierons de faire mieux avec l'aide de Dieu.

Cependant nous pouvons dire à tous qu'elle a été pour nous d'un grand secours et la source d'un grand bonheur.

P. G.

Montez en voiture avant votre femme

PROVIDENCE, R. I. — Messieurs, c'est très bien de pénétrer dans votre automobile avant votre femme!

C'est ce que décrète récemment les membres de quatre organisations féminines. C'est aussi l'opinion du grand manitou de l'étiquette américaine, Emily Post.

Mme Post suggère dans une brochure sur les belles manières en automobile que les dames doivent permettre à leurs escortes de prendre place les premières dans l'auto, c'est-à-dire d'y monter avant elles du côté du trottoir, plutôt que de les voir risquer leur vie dans la circulation, en entrant de l'autre côté.

Profitez des joies de l'hiver

Chaque jour nous entrons un peu plus dans l'hiver. Bon nombre de sportifs et de sportives l'attendaient pour s'adonner à leur sport favori. Le Froid règne en maître avec la Neige, sa compagne. Aux divers rythmes du vent, ils évoluent dans les danses les plus gracieuses et les plus artistiques.

Par ce spectacle grandiose, quelques-uns se laissent éblouir. Ils prennent plaisir à faire de longues marches à travers les rues pour contempler ce spectacle presque féerique. D'autres, amateurs du sport, se hâtent de sortir des gardes-robes mitaines, costumes et patins, pour s'en donner à coeur joie sur ces miroirs de glace, qu'ils parcourent des centaines de fois, sans se lasser.

Le patinage est un des sports les mieux adaptés à la constitution féminine. Pratiqué en plein air il est un excellent exercice, pourvu qu'on n'en abuse pas. L'excès ne fait jamais de bien. Prenons garde, chères amies. Evitons de patiner trop longtemps.

— de rester à geler sur le bord de la patinoire,

— de faire des fantaisies hasardeuses et trop violentes.

Veillons sur notre santé, d'autres en auront besoin.



Le sens des autres

"Chacun pour soi et Dieu pour tous", c'est la devise éternelle des égoïstes. Il semble que certains chrétiens l'aient perfectionnée: "Chacun pour soi et Dieu pour moi", diraient-ils, s'ils osaient formuler leur pensée profonde. Ni ceux-là, ni ceux-ci n'ont le sens des autres. Mais à quoi sert d'être chrétien si l'on ne porte constamment dans la pensée, dans son coeur et dans ses gestes, **autrui**, ce prochain que nous devons aimer comme nous-mêmes, selon le commandement qui résume la plénitude de la loi? . . .

Il n'a pas le sens des autres, cet arriviste forcené qui se fraie un passage dans les tramways et dans la vie, en écrasant les pieds et en défonçant les poitrines à coups de coude.

Il n'a pas le sens des autres, le sans-gêne qui ne se demande pas si ses paroles ou ses mouvements, sa vue ou son coeur incommodent ou non ses voisins. Le sans-gêne gêne les autres avec générosité.

Il n'a pas le sens des autres, le glouton qui s'empiffre ou le gourmand qui déguste avec componction des friandises variées, tandis que des millions d'hommes périssent de ce que notre temps hypocrite appelle sous-alimentation (car on n'a plus le droit de mourir de faim au XXème siècle!)

Elle n'a pas le sens des autres, cette coquette grande ou petite, qui veut concentrer sur elle tous les regards et qui se fait briller aux dépens des "chères amies plus ternes ou moins entreprenantes".

Elle n'a pas le sens des autres, cette perruche qui, à elle seule, jacasse comme une volière, assomme tout le monde par le récit de ses malheurs ou de ses joies et n'a jamais le loisir d'écouter une confidence.

Elle n'a pas le sens des autres, cette élégante qui étale ses toilettes, ses bijoux et ses fourrures quand il y a, dans notre monde cruel, des millions d'enfants mal vêtus qui grelottent sous le fouet de la bise.

Il n'a pas le sens des autres . . . Elle n'a pas le sens des autres . . . Regardez autour de vous et vous compléterez facilement cette galerie de portraits. Regardez en vous et vous pourrez conjuguer le verbe à toutes les personnes, en commençant par la première . . . Je n'ai pas le sens des autres . . . Nous n'avons pas le sens des autres . . .

Et moi-même qui juge de si haut, ai-je tellement le sens des autres? . . . Je voudrais en être sûr . . .

Et pourtant, le sens des autres, c'est non pas une vertu, mais un composé de mille vertus, humbles ou brillantes.

Joseph FOLLIET.

Fourrure de nylon

Messieurs, une bonne nouvelle! Bientôt votre femme ne vous boudera plus, parce que vous ne pouvez lui payer le manteau de fourrure qu'elle désire, mais qui est hors de prix pour votre modeste bourse.

Des savants canadiens ont réussi le tour de force de fabriquer une fourrure de nylon qui imite celle des animaux au point de tromper l'oeil exercé des Esquimaux. Seule sa blancheur immaculée en trahit l'origine synthétique.

En qualité, elle dépassera l'authentique, étant à l'épreuve des mites, ininflammable, lavable à l'eau savonneuse, robuste et presque impossible à user.

Son prix sera, et c'est là sans doute la première qualité de cette nouvelle fourrure, très abordable pour toutes les bourses.

Mais, Mesdames, ne vous réjouissez pas trop vite, car encore au stage expérimental, elle sera d'abord destinée à l'armée canadienne dès sa fabrication industrielle.

Grand'mère à 30 ans

BARCELONE — Grand-mère à 30 ans, tel est le cas peu commun de Mme Maria Del Carmen Sanchez Carmona, née le 17 août 1920.

Mariée à l'âge de 14 ans, en 1934, elle a eu une fille en 1935. Celle-ci s'est mariée à son tour à l'âge de 14 ans, en 1949, et elle vient, à la fin de 1950, de donner naissance à un garçon!

Tristes sont les logis sans enfants!

Que c'est triste, mon Dieu! les maisons bien rangées,
Où l'on ne risque point d'écraser des dragées;
Où nul bandit aux coins d'ombre n'attend,
Prêt à vous mitrailler d'un fusil de fer-blanc;
Où l'on ne trouvera sur nul fauteuil la patte
D'un tigre en fil de fer, d'un merle en carton-pâte;
Où les chaises, hélas! sont tout bourgeoisement
Meubles faits pour s'asseoir, (files pauvres!) ignorant
Que le sort les avait bien plutôt destinées
A servir de bastions (ou bien de Pyrénées),
A se grouper en cars et puis en paquebots,
A promener autour du monde Alain Gerbault.

Tristes sont les logis sans ours blond ni poupées,
Sans autos de carton, gauchement découpées.
Ah! que c'est donc banal et sot une maison
Où nul ne met sur le tapis un doux grison
De bois teint pour brouter les chardons de moquette!
Où la brodeuse rêve en paix, sans qu'on lui quête
Un dé qui servira de timbale au pantin.
Dînant d'un petit pois sur du papier d'étain:
Où d'un livre à loisir on peut tourner les pages
Sans que chants et tambours y mêlent leurs tapages! . . .

Et ne trouvez-vous pas que c'est triste un plancher
Sur quoi tous vont marchant toujours avec les pieds?
Il soupire après des caresses de menottes,
Rêve d'être astiqué par les fonds de culotte,
Appelle, inconsolé, ces beaux petits genoux
Qu'il est fait pour meurtrir en de longs baisers fous.
Tristes sont les maisons dont les lambris trop sages
Ne sont jamais mués en des livres d'images:
Où l'on n'efface point les dessins ingénus
D'un puéril crayon exquis et saugrenu;
Les maisons que jamais un enfant ne dérange
Dont on dit: "Quel démon!", mais en pensant: "Quel ange!"

André BOURGEOIS-MACE.

Etes-vous flirte?

Le flirt est devenu un jeu de plus en plus populaire et pour plusieurs il n'est qu'un badinage sans conséquences.

Le mot "flirt" peut prendre deux significations dans l'esprit des gens: pour les uns il est une manière pour les jeunes de s'engouffrer dans des aventures romanesques; pour les autres ce n'est qu'une folle étourderie sans suites, à laquelle s'adonnent inconsciemment une foule de jeunes. Le plus étonnant est que le flirt peut avoir ces deux significations et la ligne de séparation entre les deux n'est pas tellement facile à déterminer. On glisse facilement de l'une à l'autre et c'est pourquoi plusieurs de celles et ceux qui le pratiquent y perdent le plus souvent le sens de la gravité sans même s'en rendre compte. Et c'est aussi pourquoi le flirt peut être jusqu'à un certain point condamnable; à tout le moins, il n'est pas très recommandable à cause de son caractère d'arme à deux tranchants.

Si le flirt peut servir à bien des conquêtes, il reste toujours qu'il peut se retourner contre celui ou celle qui le pratique. Peu à peu l'idéalisme de la vie disparait, le désabus fait son apparition, le coeur devient fatigué.

Nos aînées se demandent souvent d'où vient cette méthode agressive. On peut être porté à croire que les rapports entre jeunes gens et jeunes filles, étant débarrassés de leur laideur, sont devenus, avec les années, très enclins à la familiarité. La camaraderie est devenue presque impossible entre jeunes gens et jeunes filles, la sentimentalité romanesque prend toute la place dans le coeur des jeunes. Ainsi c'est souvent avec un regard de convoitise qu'un jeune homme admire une jeune fille, et vice versa.

Le danger du flirt est de ne pas savoir où il mène et d'être souvent trompeur. Les personnes averties refusent de s'y adonner parce qu'elles ne sont pas sûres de pouvoir s'arrêter avant qu'il ne soit trop tard. Parfois le besoin d'affection ou de sensations un peu fortes peut y entrainer un certain nombre de personnes, mais ces personnes devraient comprendre qu'elles jouent mal et s'enlisent dans une mauvaise habitude.

Le ski est un sport intéressant, mais . . .

Les hivers canadiens sont agréables, mais faites en sorte que votre nom ne paraisse pas dans les journaux à la colonne des morts, blessés ou disparus. Quel que soit l'attrait qu'exercent sur vous les sauts et les collines, n'essayez pas de faire de l'acrobatie en ski, tant que les experts ne vous auront pas dit que vous en êtes capable. Et ne faites pas de ski seul dans des endroits peu fréquentés. Il peut vous arriver un accident et, une fois blessé, il n'est pas gai de rester étendu par terre dans un endroit isolé, et ce n'est pas non plus de nature à faire votre bonheur que de passer des mois dans le plâtre. Soyez prudent: votre santé avant tout!

Petits toniques

Que de fois, pour détourner une pensée ou calmer une impression qui nous trouble, nous faisons un effort de volonté qui ne sert pas à grand-chose! La lutte directe nous fatigue alors en vain. Ne vaudrait-il pas mieux remplacer le mal par le bien? Méthode encourageante et vigilante.

1) Pour dompter la colère

Bien des moyens ont été suggérés. L'un des plus sûrs consiste à faire une pause avant de risquer le geste violent, avant de dire la parole désobligeante. Le vieux stratagème proposé par certain fabliau, qui consiste à remplir sa bouche d'eau et à compter jusqu'à sept avant de répondre, n'était pas si bête.

2) Pour lutter contre la neurasthénie

Certes, les soins médicaux, le repos sont indispensables. Mais penser au bien-être et au bonheur des autres au lieu de penser à soi, et penser aussi aux malheurs, aux terribles malheurs de certains, qui vous sont évités.

3) Pour apaiser l'énervement

Recourez le moins possible aux "drogues", mais accordez-vous un peu de détente. Chaque jour, quelques minutes de calme absolu, de silence, d'immobilité, avec les yeux fermés. Habituez-vous à parler d'une voix égale.

La tentation trop forte

Un commerçant, voulant se rendre compte des scrupules de ses clients, déposa à l'entrée de son magasin 100 petits paquets bien ficelés, placés de telle façon qu'il était aisé de les faire disparaître.

En l'espace de vingt-quatre heures, tous ses paquets furent volés. Parmi les cent personnes indélicates, le commerçant a compté quarante jeunes filles, trente-sept dames, six hommes et neuf enfants. Hélas! pas plus qu'au temps de notre grand-mère Eve, le sexe faible ne sait résister à la tentation.

Le Courrier de Louise

Q.—Récemment ma soeur s'est mariée et j'ai eu beaucoup de chagrin pour notre petite fille car elle avait été demandée pour servir de bouquetière à ce mariage l'an dernier. Or, quand les préparatifs commencèrent à s'organiser pour les noces on l'ignora complètement et l'on demanda la petite fille de mon frère parce qu'elle avait les cheveux plus longs. Elle n'a même pas l'âge d'être raisonable à l'église. Croyez-vous que c'est juste d'agir ainsi? L'an dernier, une autre des petites filles de mon frère a été bouquetière pour ma soeur ainée. Ne serait-il pas plus juste de rendre les honneurs chacun à son tour? Ai-je raison d'être froissée? Ces petites blessures font souvent bien mal et sont longues à guérir. — UNE LECTRICE.

R.—Votre soeur a certainement manqué de délicatesse et de tact. Si elle avait tout d'abord demandé votre petite fille, elle n'aurait pas dû changer d'idée pour une raison aussi futile que la longueur des cheveux de l'enfant! Mais il ne faut pas trop lui en vouloir, car peut-être était-elle à ce moment-là dans un état d'excitation et sans doute avait-elle mille et une préoccupations concernant les préparatifs de la noce. Mais je comprends que vous soyez peinée pour votre petite qui a dû être terriblement désappointée . . . Votre soeur le sera, sans doute, elle aussi, quand elle réalisera la peine qu'elle a causée à sa petite nièce. Ne lui en veuillez pas trop, cependant.

* * *

Q.—Un protestant divorcé rencontre une jeune fille catholique et désire l'épouser. S'il se convertit à la religion catholique, peut-il épouser cette catholique selon notre religion?

Si oui, quelle permission ou dispense doivent-ils obtenir? Ce cas a été discuté dans notre groupe. Merci d'avance. JEANNETTE.

R.—Je n'ai pas les qualifications nécessaires pour vous donner une réponse détaillée et sûre à ce sujet. Aussi, je vous conseillerais de vous adresser à un prêtre qui saura vous donner les règlements exacts de l'Eglise.

* * *

Q.—Pourriez-vous répondre à la question suivante:

Le mot "académie" peut-il être employé pour désigner toute école où l'on enseigne les grades de I à XII du département d'éducation? Les religieux et les religieuses qui enseignent dans ce que nous, les vieux, appelions couvent, école ou collège des Frères pour les garçons, peuvent-ils donner ce nom à leurs institutions?

Mon petit Larousse donne nettement le nom de couvent à une telle école. Qu'en pensez-vous? Le mot, dans un tel cas, est-il employé dans son vrai sens ou est-ce un abus? Merci. — UN LECTEUR.

R.—Je ne crois pas qu'il y ait abus dans l'usage que l'on fait du mot "Académie". La plupart des institutions qui portent ce nom, de nos jours dans notre pays, sont de grandes écoles primaires et secondaires ou un élève peut commencer son cours d'étude tout petit et le compléter jusqu'au XIIème grade.

Dans la liste des académies de France, on en trouve de toutes sortes, à partir de l'Académie française, jusqu'à l'Académie d'équitation. Je crois qu'entre les deux, il y a certainement de la place pour le sens qu'on lui donne ici, sans qu'il y ait trop de prétention.

Evidemment, il y a des abus, et l'on devrait conférer ce titre seulement à de grandes écoles où la formation est vraiment supérieure. Je ne sais qui le confère d'ailleurs. Il est fort probable qu'on attribua ce nom par prétention au début, et je ne connais pas de règle qui empêche les religieux ou les religieuses d'en doter leurs maisons d'éducation.

* * *

Q.—J'ai les cheveux blonds très pâles, les yeux noirs et la peau blanche. Je commence seulement à faire usage de cosmétiques et j'aimerais vos conseils sur les marques à employer et la teinte de base que je devrais acheter. Merci beaucoup. — SEIZE ANS.

R.—A votre âge, usez le moins possible de cosmétiques, je vous prie! Vous vivez d'ailleurs au moment où la mode est au naturel; alors, contentez-vous d'un peu de rouge à lèvres de bonne qualité.

Je ne saurais vous recommander ici telle ou telle marque bien connue. Quant aux teintes qui vous flatteront le plus, consultez les personnes responsables des rayons de cosmétiques de nos grands magasins, en leur disant aussi les couleurs que vous portez le plus fréquemment. De cette façon elles pourront vous aider à harmoniser votre teint avec les couleurs de vos toilettes.

* * *

Q.—J'ai une très belle sacoche en alligator qui est salie par les mains. Pourriez-vous m'enseigner un moyen de la nettoyer? Vos conseils me sont toujours précieux. MAMAN ROSE.

R.—Je suis heureuse de vous avoir été utile par le passé et j'espère pouvoir vous aider encore. Si le cuir de votre sacoche n'est que sali, vous pourrez sans doute faire disparaitre les marques à l'aide d'un bon cirage à chaussures. Cependant, s'il est taché vraiment, il vous faudra le confier à un nettoyeur commercial.

* * *

Q.—Croyez-vous qu'il en coûte bien cher d'aller faire un voyage en auto en Floride? Nous espérons passer deux mois là-bas et, sans gaspiller, nous voulons faire un beau voyage. Qu'en pensez-vous? VOYAGEUSE.

R.—Votre question est assez vague. Je ne sais combien vous serez dans votre voiture, si vous comptez vous arrêter dans des hôtels ou des "motels" — cabines de touristes — ou encore dans quel milieu vous entendez circuler une fois rendue là. Tout est cher de nos jours; alors j'imagine que les voyages en Floride, qui n'ont jamais été "peu dispendieux", doivent être très chers, en effet.

Le moyen de transport que vous prenez est certes le plus économique, si vous êtes plus que deux personnes. La seule chose que je puisse vous suggérer est d'écrire au Bureau du Tourisme à Winnipeg et, en donnant des détails sur les points que j'ai mentionnés plus haut, leur demander les renseignements nécessaires.

Je regrette de ne pouvoir vous aider davantage.

* * *

Q.—Je suis invitée chez une amie à l'occasion de ses fiançailles. Dois-je lui apporter un cadeau? Dois-je aussi en faire un à sa mère? Merci de vos bons conseils. — MIREILLE.

R.—Vous apporterez quelque chose pour le trousseau de votre amie. En cette occasion, vous n'avez pas à faire de cadeau à sa mère.

LOUISE.

CARNET DE *l'Institut Collégial*

Rédactrice: Lorraine Desjarlais
Chroniqueuses:
Alice Brunet, Odile Beaupré, Jeannine Bernier

Chroniques

Ecole Marion

Le 6 janvier dernier a eu lieu [illegible] l'inauguration de cette importante construction moderne qu'est la nouvelle école. Elle porte le nom d'**Ecole Marion**, en reconnaissance [illegible] services rendus par M. J.-A. Marion à la cause de l'éducation.

Les [illegible] nous ont quittées pour s'installer dans leur nouveau château. A nous maintenant, les aînées, de profiter de [illegible] atmosphère plus calme, [illegible]

Depuis le départ des [illegible] nous avons maintenant à notre disposition deux grandes salles de couture bien éclairées et modernes [illegible]

Que l'on ne vienne pas dire que [illegible] jeunes filles modernes n'ont pas l'avantage de devenir d'habiles cordons bleus! Elles apprécient de plus en plus cette [illegible] branche d'éducation si importante dans leur rôle futur de mères chrétiennes.

Au pensionnat

C'est avec autant de joie que de regret que les pensionnaires reviennent à leur Alma Mater, après [illegible] vacances. Au couvent, on s'amuse également aussi. Notre soirée-surprise de dimanche nous l'a prouvé, par nos éclats de rire et notre enthousiasme à prendre part aux divers jeux. Après un goûter délicieux, chacune tira au sort et reçut un petit cadeau. Et, fatiguées mais heureuses, on ne tarda pas trop à s'embarquer pour le pays des rêves.

Sincères remerciements aux organisatrices.

Chez les Jécistes

Le vendredi 12 janvier, les Jécistes organisaient une petite fête à l'occasion du départ pour le noviciat de leurs quatre compagnes, E. Châles, D. Goebel, J. Paille et M. Rousseau. Mère Provinciale, de passage à St-Boniface, leur adressa des paroles de bienveillance et d'encouragement. Nous la remercions sincèrement et nous offrons à nos aînées, qui ont choisi la meilleure part, nos sincères voeux de persévérance.

Un brouhaha . . .

Le jeudi 18 dernier, au 10ème général, un brouhaha! Que se passe-t-il? Les élèves accompagnées de leurs pupitres . . . changent de place. Voici le nouveau plan: 1ère rangée, les très "sociables"; 2ème, les savantes; 3ème, les plus "paisibles"; 5ème et 6ème, les mathématiciennes.

Attention!

Festival en marche
Esprit de coopération
Services volontaires et généreux
Thèmes variés
Invitation cordiale à tous
Vrai régal promis
Adaptation de l'ancienne mode canadienne
Les chants de gloire de nos ancêtres.

Condoléances

C'est aussi avec regret que nous apprenions la mort de notre ancienne supérieure, Soeur Marie de l'Assomption. Les élèves de l'Institut partagent le deuil de la famille Bernier et offrent des prières pour le repos de l'âme de la chère disparue.

GRADE X.

• • •

Mon programme favori à la radio

En ce vingtième siècle, l'homme, à la fois inspiré par son éternel désir de savoir et soucieux de pouvoir répondre à la multiplicité croissante de ses besoins, est parvenu (de nos jours) à développer et à perfectionner jusqu'à l'infini des énergies automatiques, exerçant une influence formidable sur la vie des contemporains. Des inventions prodigieuses ont été découvertes: la radio est l'exemple le plus concret qui puisse être cité. Combien il est facile de nos jours de nous égayer! Nous désirons écouter de la musique? Il s'agit simplement de tourner les manettes d'ébonite de l'appareil et de se laisser griser par les sons mélodieux qui nous sont communiqués par la voie des airs.

L'Ouest canadien possède un [illegible] par le poste CKSB: il y en a pour satisfaire les désirs et les goûts de chacun des auditeurs.

"L'Heure Exquise", titre très approprié qui évoque des échos mystérieux qui enchantent. C'est un répertoire de musique [illegible] oeuvres de Schubert, de Ravel, de Debussy, de Mozart, de Chopin [illegible] sont exécutées tour à tour. Leurs oeuvres expriment [illegible] chants d'une âme blessée à la recherche d'une foi nouvelle, d'un idéalisme régénérateur à une époque où le matérialisme a conquis le monde. Elles constituent un [illegible] vent aux malheureux qui ont souffert de la misère et aux souffrants qui ne se ressentent pas à la médiocrité de l'âme. Ces réels artistes inculquent le sens inné de la musique idyllique et, en caressant le clavier, les mains de [illegible] nous transmettent tout ce qu'ils ont éprouvé et [illegible]

Au rythme des accords mon esprit voyage à la poursuite du bonheur et [illegible] parfois de [illegible] permettant [illegible] longuement [illegible] me prolonge [illegible] de nous [illegible] aide à [illegible] confiance et de sagesse, tout en apprenant à apprécier les plus belles choses de la vie. L'âme ne peut demeurer insensible à tant de charmes.

Au Canada français on apprécie de plus en plus les créateurs des grandes compositions musicales. Le peuple s'enthousiasme davantage en présence de l'art. Les artistes sont les meilleurs ambassadeurs des nations, ce fait a été maintes fois reconnu.

Endiguons la vague de matérialisme universel qui déferle actuellement sur le monde et rendons hommage à l'exceptionnelle valeur de l'artiste, à l'importance de son message spirituel que la radio nous transmet si fidèlement!

Renée GENDRON,
Grade X

• • •

La veillée du Jour de l'An

Il nous fait plaisir de constater que nos familles canadiennes françaises, de nos jours, se font un devoir de passer une bonne veillée du Jour de l'An.

Allons s'amuser, ce soir, chez Oncle Jos et Tante Emilia. Vous ne les connaissez pas? Venez avec moi, dans peu de temps vous les connaîtrez: ils ne sont pas gênants, je vous assure.

Les invités entrent dans la maison tout illuminée — suivons-les.

"Bonne Année!" s'écrit-on, en se donnant une bonne poignée de main, puis on s'embrasse affectueusement. On est invité dans le salon où l'on voit la crèche qui occupe sa place devant le foyer près de l'arbre de Noël tout enjolivé.

D'autres convives arrivent: on entend des cris de joie, des rires qui s'entremêlent de bons souhaits: "Bonne et Heureuse Année!" Encore une fois on se le souhaite avec autant de sincérité et d'enthousiasme que l'an passé. "Mon Dieu", remarque Tante Emilia, "est-ce le p'tit Louis? Qu'il a grandi, on ne le reconnaît plus! Ça va faire un homme dans le temps de le dire . . . Jos, c'est le temps de passer le [illegible]

Oncle Jos revient, l'air solennel, portant un grand cabaret de verres coloriés par le bon vin de raisin fait à la maison. Trinquant les verres, on chante: "Prendre un p'tit coup, c'est agréable".

Oncle Norbert et Tante Juliette sont priés de nous chanter "Les Quêteux". Oncle Norbert n'a jamais été si comique et Tante Juliette si dramatique. Ils font ensemble une excellente paire (Tous deux célibataires).

Des applaudissements exigent un encore. Bravo!

François se lève sur une chaise, nous annonce une danse carrée. "Tout l'monde en place: un tour à droite, un tour à gauche, tout l'monde 'swing' sa compagnie". Ainsi débute les danses du folklore, bien populaires. On danse jusqu'à ce que Oncle Jos, tout [illegible] soit [illegible] chaque pour reprendre le souffle et Jeannette qui a de l'énergie pour six, se sente épuisée.

C'est alors que Remi, voyant l'assoupissement général, profite de l'occasion pour faire valoir sa voix de stentor chantant: "C'est l'aviron" et l'"Alouette". Tous répètent les refrains en choeur et même Gabriel qui ne peut distinguer le do du mi essaye d'harmoniser.

Lucille remet l'aiguille sur le disque et l'on reprend son partenaire. Yvette, depuis l'an dernier, s'aperçoit que Jacques n'est pas si bête et Jacques, qu'Yvette n'est pas si sotte. Un an amène beaucoup de changements lorsqu'on est à l'âge où l'on commence à regarder de l'autre côté de la clôture.

(à suivre)

Alice BRUNET.

• • •

Définition du patriotisme

A l'Académie, c'est ainsi que l'on définit le patriotisme.

Le patriotisme c'est le constant amour, le respect et la loyauté que nous avons pour le pays dans lequel nous sommes nés.

Diane OUELLETTE

Un patriote est non seulement celui qui a une patrie, mais celui qui a assez de fierté pour parler la belle langue de sa patrie et la défendre quand il le faut.

Aline TRUDEAU

Vaut mieux mourir pour son drapeau que de rougir de sa patrie.

Alice COURTEAU

"[illegible] ô ma belle patrie", c'est la parole du patriote.

Marie DeCRUYENAERE

Le patriotisme c'est le sang de mes aïeux, la sève immortelle qui nous pousse à défendre notre langue et notre foi.

Emma ENGEL

Etre patriote c'est être fière de notre race, [illegible] notre langue [illegible] défendre [illegible] conserver et les aimer.

Thérèse CHATELAIN

Le patriotisme comprend l'estime, l'appréciation de la patrie, la loyauté à sa langue et ses moeurs et la reconnaissance aux héros qui figurent [illegible] histoire.

Blanche CARON

[illegible] patriote, c'est être toujours prêt avec son âme, son [illegible] et son corps.

Alice GOUGEON

Le patriote semblable à un chien fidèle qui voit son maître attaqué, agit.

Hélène CANCADE

Le patriotisme est l'amour et la fierté de son peuple, de son histoire et de sa langue.

Jocelyn RADFORD

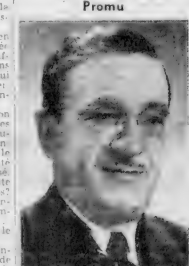
Etre patriote c'est connaître, aimer, servir notre patrie et être fidèle à notre langue.

ANITA TOUGAS

Le mot "patriotisme" me rappelle toujours le poète Malherbe qui, sur son lit de mort, reprenait vivement sa garde-malade, voulant défendre jusqu'au dernier soupir la pureté de la langue française.

Jeannine BERNIER.

Promu



M. D. E. Milne, ancien gérant de la succursale de Vancouver, qui est promu au nouveau poste de gérant des ventes dans l'ouest du Canada pour H. J. Heinz Company of Canada Limited. Son territoire comprend les quatre provinces de l'ouest, avec succursales à Winnipeg, Edmonton, Calgary et Vancouver.

C'est en 1915 que M. Milne entra au service de Heinz comme vendeur. En 1922, il était promu surintendant de district: un an plus tard, il occupait le même poste à Halifax, et ensuite à Vancouver. Il devint assistant-gérant de la succursale de Vancouver 2 mois après son arrivée dans cette ville en 1926. Trois mois plus tard, il était gérant.

A quoi ça sert?

Ah! l'affreuse question, la naïve question! J'allais dire la sotte question! Vous l'avez entendue, n'est-ce pas? Et dire qu'elle revient toujours dans la bouche de quelques étudiants, surtout quand ils constatent qu'une chose devient difficile à apprendre et demande un certain effort de l'esprit. "A quoi bon ces grandes formules de chimie? Que vais-je faire de l'histoire dans la vie? A quoi me servira cette géométrie? Pourquoi étudier la littérature anglaise?" Et la kyrielle aussi ennuyeuse qu'irréfléchie continue dès qu'ils sentent qu'il faut mettre sa réflexion ou son petit jugement en branle ou qu'ils n'y voient pas une source d'utilité immédiate.

"Pourquoi ne pas apprendre des choses plus pratiques qui nous serviront plus tard?" Celle-ci dénote la même naïveté sous une autre forme. Ceux qui suggèrent une telle chose ne savent pas ce qu'ils demandent. Un peu plus, et il faudrait faire un programme pratique pour chaque élève car, après tout, ils ne feront pas tous la même chose plus tard!

On dit souvent: "A sotte question, point de réponse". Eh bien, à celles-ci il faut une réponse, ne serait-ce que pour répéter à quelques âmes hésitantes et sceptiques les raisons qui leur furent données maintes fois. N'y en aurait-il que deux qui finiraient par comprendre, je me croirais récompensé!

D'abord, ceux qui posent ces questions ne pensent pas toujours au vide qu'elles contiennent. Soyons indulgents pour eux. Je crois bien qu'ils ont un idéal et qu'ils veulent l'atteindre, mais comme toute jeunesse plus ou moins vaillante, ils cherchent à s'engager dans les sentiers battus parce que les obstacles sont plus rares. Le jeune âge a ses caprices!

Mes amis, si vous êtes venus poursuivre des études jusqu'au cours supérieur, je présume que vous possédez un esprit un peu intellectuel et une ambition assez raisonnable pour aspirer à une culture convenable et, partant, à une vie plus féconde et plus enrichissante. Alors, laisserez-vous la victoire à la nonchalance? Allez-vous vous montrer inférieurs à votre tâche?

Sachez d'abord qu'il ne faut pas séparer la culture générale actuelle de la vie future, car elle est un élément d'équilibre nécessaire à la vie. Ensuite, soyez convaincus que cette culture dont vous aurez un besoin urgent dans quelques années se prend dès maintenant à l'école, par l'application consciencieuse de l'intelligence à tout ce qui sert à l'acquérir, y compris la chimie, l'anglais, l'algèbre, l'histoire, même les jeux.

Si le programme impose telle ou telle matière, ce n'est pas tant pour étudier telle formule, tel nom, telle équation, tel poème que vous oublierez probablement en partie, mais c'est pour obliger la pensée à un effort qui secoue la paresse et à un raisonnement qui fortifie la structure même du cerveau. Toute l'éducation tient à cela. Et si plus tard vous croyez ne pas avoir besoin de tel ou tel sujet que vous étudiez maintenant, vous aurez certainement besoin du cerveau que l'étude de ces sujets aura formé et développé. — "Ah, c'est pour ça?" — Bien oui, c'est pour cela. Est-ce que ça n'a pas un peu d'allure, même beaucoup d'allure et de bon sens?

Développer l'intelligence, comme vous dites, qu'est-ce donc? C'est s'en servir avec force, clarté, sagesse; c'est stimuler ses facultés, les mettre à l'oeuvre pour leur donner de l'éclat, de l'élégance, de la vigueur, de l'attraction. Je dis bien s'en servir, car "il n'y a pas de moyen facile pour apprendre les choses difficiles". Ne croyez pas développer votre intelligence simplement parce que vous êtes bien assis sur une chaise devant un professeur et des livres. Il faut d'abord l'effort courageux et soutenu, ensuite la collaboration avec le maître. La facilité et le goût suivront. Si vous étudiez passivement, si vous refusez d'exercer vos méninges, vous resterez un rachitique mental. Est-ce cela que vous voulez?

"Tout ce que vous apprenez ne vous servira pas dans la vie! C'est ce que vous prétendez encore. Peut-être pas de la façon que vous l'entendez, mais quand vous serez plus vieux vous constaterez que ce qui restera de vos efforts vaudra son poids d'or. Et c'est justement à cause de cette valeur formatrice que vous devez profiter de tout pour dégager de vous ce modèle idéal, instruit, équilibré qui saura vaincre les difficultés de la vie parce qu'il aura appris au collège à vaincre les difficultés de la chimie, de la littérature, de l'histoire, etc.

Voilà pourquoi vous étudiez. Voilà aussi pourquoi vous ne devez pas vous plaindre de ceci ou de cela, mais saisir ceci et cela pour vous construire un jugement solide, un esprit éveillé et vous conquérir une meilleure place. Mes amis, chaque effort enrichit d'une possibilité nouvelle et "le long travail d'hier fait la gloire à venir".

Mettez votre tête dans vos mains et réfléchissez. Moi, je vais prier pour que vous compreniez enfin. Et surtout, à bas ces sottes objections!

Votre AMI.

Le troupeau laitier

La ferme de la Maison St-Joseph possède un magnifique troupeau laitier. Comme je m'intéresse à cette industrie, je me suis informé de l'origine de ce troupeau. Voici ce que m'a appris le Rév. Frère Huard qui, à 80 ans, dirige encore ce département.

"En 1917, nous avions un taureau Holstein à la tête d'un troupeau croisé d'une cinquantaine de bêtes comprenant une dizaine de bouvillons et le troupeau laitier. Déjà le Frère Marcouillier avait commencé à rendre le troupeau meilleur. Nous avons continué à l'améliorer au point de vue de la conformation mais surtout de la production.

"En 1918 ou 1919, nous avons liquidé un certain nombre de vaches pour les remplacer par un bon taureau, une bonne vache et une génisse issue des deux. Le tout, Holstein enregistré de bonne lignée. C'était le premier pas vers un troupeau d'animaux pure race et de bonne qualité. Ce même taureau a plus tard gagné le premier prix à l'exposition de St-Pierre.

"Vers 1920, en faisant boucherie, nous avons constaté qu'une vache était tuberculeuse. Alors nous l'avons brûlée, enterrée, et nous avons fait examiner nos animaux par le gouvernement. Tous les sujets douteux étaient envoyés à l'abattoir. Heureusement que le gouvernement nous accordait une compensation et que l'abattoir nous payait la viande comestible. Avec l'argent ainsi reçu, nous avons acheté d'autres bonnes bêtes de l'Ile du Prince-Edouard, grâce à M. Gibson, de l'industrie laitière. Nous avons continué par la suite à acheter de bons taureaux de Walter Jones (I.P.E.) et de Colony Farm (C.A.).

"Plus tard, notre troupeau ayant acquis une certaine renommée, les gens des environs vinrent le voir. Nous avons alors établi une journée champêtre ("Field Day") pour visiter une fois l'an les départements de la ferme. Dans l'une de ces réunions, nous avons attiré l'attention sur l'une de nos vaches qui avait donné une moyenne de 110 livres de lait par jour, pendant 10 jours.

"En 1926, notre troupeau a remporté (classe des garçons) le 1er prix pour la production du gras dans un concours qui a duré 4 ans, concours ouvert à tout le Manitoba. Enfin, depuis quelques années, nous faisons partie de la Rat River Breeding Co-Operative" de St-Pierre. Nous avons de bons animaux de leurs meilleurs taureaux.

• • •

Notes de décembre

Succès

[illegible] XI: André Comeau 86.7 [illegible] 83, Gerard Des[illegible]
[illegible] X: Maurice Noël 87.6 [illegible] Godin 85.3, Gerard [illegible]
[illegible] IX: [illegible] Gareau 94.2 [illegible] Louis Cour[illegible] [illegible] Gérard Girard 91.6 [illegible] Marcel Halcrow [illegible] Roy 93.5, Léon Mon[illegible]
[illegible] VII: Marcel Pelletier

Excellence

Grade XI: Lucien Beaulieu, Paul Sorin, Gérard Desharnais.
Grade X: Hervé Carrière, Maurice Noël, Lionel Lévesque.
Grade IX: Léonce Aubin, Robert Gareau, Gabriel Catellier.
Grade VIII: Richard Roy, Marcel Halcrow, Henri Simard.
Grade VII: Joseph Desrosiers, Marcel Pelletier, Léo Privé.

Budget possible de $100,000,000,000 aux Etats-Unis en 1953

WASHINGTON. — Le budget de l'an prochain aux Etats-Unis pourrait bien atteindre les $100,000,000,000.

C'est ce qu'a admis le président Truman en expliquant à une conférence de presse le budget de $72,000,000,000 de l'exercice financier de 1952 débutant le 1er juillet.

Cela se peut, a-t-il dit, parce qu'une bonne partie des dépenses qu'il veut faire autoriser présentement par le congrès ne se ront pas en fait effectuées avant 1953 ou plus tard.

Vers la fin de l'exercice financier de 1952, a expliqué M. Truman, des déboursés autorisés de l'ordre de quelque $60,000,000,000 se seront accumulés. Une bonne partie de ces dépenses seront effectuées en 1953. Dans quelle mesure, personne ne le sait, mais probablement la majeure partie. Et si les présents besoins d'une organisation militaire considérablement accrue vont toujours croissant, l'ensemble des déboursés pourrait bien atteindre cette année-là les $100,000,000,000.

Un ministre danois désigné à Madrid

COPENHAGUE. — M. Mohr, ancien ministre du Danemark à Rome, est nommé ministre danois à Madrid. Il occupera ce poste à partir du 1er février.

Selon le journal "Berlingsk Aftenavis", le ministre des affaires étrangères de Norvège, M. Lange, et le ministre des affaires étrangères du Danemark, M. Kgat, discuteraient, à l'occasion d'une réunion des ministres des affaires étrangères nordiques, la question de la suspension de l'état de guerre avec l'Allemagne.

Autour des mots

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

On m'écrit. Je suis une sténographe et je désirerais les explications suivantes:

1. Doit-on écrire avec une majuscule les principaux mots du titre d'un livre, ou d'un sujet spécial, que l'on écrit entre guillemets?

2. Dans la salutation, doit-on écrire "Cher M[illegible]" "C[illegible] Madame" avec une majuscule?

3. Dans le cours de la lettre, si on écrit "Madame X" ou "Monsieur Z", doit-on employer la majuscule?

4. Est-ce correct d'écrire: "Votre tout dévouée", "Vos tout dévoués", "Vos tout dévouées"? — Yvonne Gagnon.

Réponse. 1. La règle veut que l'on écrive avec une majuscule les substantifs et les adjectifs qui précèdent le substantif: "les Oraisons funèbres de Bossuet", "le Jugement dernier de Michel-Ange", "la Divine Comédie", la "Jérusalem délivrée", "le Paradis perdu". On peut se servir des mêmes règles pour le titre d'une conférence, d'un discours, etc.

2. Les ouvrages anciens emploient la minuscule (Cher monsieur, Chère madame); les récents font plutôt usage de la majuscule (Cher Monsieur, Chère Madame, Chère Mademoiselle). Il s'agit d'une salutation ou de la vedette.

3. Dans le corps d'un écrit, si l'on parle à la troisième personne, on abrège "monsieur", "madame", "mademoiselle" et l'on dit: J'ai vu M. Durand, j'ai rencontré Mme Duval, j'ai salué Mlle Genest.

Si on parle en apostrophe: Qu'en pensez-vous, madame Duval, qu'en dites-vous monsieur Durand, qu'en dites-vous, mademoiselle Genest, c'est la minuscule qui est de rigueur.

4. Tout, adverbe, varie par euphonie, en genre et en nombre, devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou une h aspirée. Exemple: Elle est **tout** étonnée, **toute** stupéfaite; elles sont **tout** humiliées, **toutes** honteuses. Sa vertu, toute méritoire, tout héroïque qu'elle paraît.

C'est donc une faute d'écrire "votre tout dévouée", "vos tout dévouées", mais on doit écrire "vos tout dévoués".

Ici **tout** varie devant "dévouée" et "dévouées", mais pas devant "dévoués".

Usage du point après la date. J'ai des lettres écrites par des Européens qui ne mettent pas de point à la date en tête d'une lettre (le 31 mars 1943), sans point après 1943.

Résidences. "Un quartier de résidences".

Dire: "Un quartier domiciliaire, d'habitation, de maisons de demeure".

Une maison somptueuse qu'on appelle en anglais "residence" se dit en français un hôtel.

Sac. Le petit sac qu'on remplit d'avoine et qu'on attache à la tête des chevaux s'appelle musette et non **sac**.

Responsabilité. Ce mot n'est pas français dans le sens de solvabilité. C'est un anglicisme. On dira: c'est la solvabilité de l'endosseur qui donne de la valeur à ce billet, et non: c'est la **responsabilité** de l'endosseur, etc.

Décharge. En parlant d'un militaire, on dit qu'il a reçu sa "discharge", qu'il est "discharged". Quel mot faut-il donc employer dans ce cas?

Réponse. On dit qu'il a eu son congé, sa feuille de mobilisation, qu'il est renvoyé à son foyer; qu'il est réformé (pour inaptitude ou [illegible] santé).

Voilà les différents sens du mot discharge:

Renvoi, congé (d'un employé); libération (temporaire ou définitive); démobilisation (après service actif); réforme (pour inaptitude ou incapacité).

"Discharger" se rend par:

Congédier, renvoyer, remercier (un employé); débaucher (un ouvrier); destituer (un fonctionnaire); licencier (des troupes); congédier, mettre en congé (un militaire); donner son congé à, désenrôler (un militaire); libérer du service militaire; renvoyer (un homme) dans son foyer; réformer (pour inaptitude ou incapacité). Etre congédié de la force (to be discharged from the force); donner son exeat à un malade; renvoyer un malade guéri (d'un hôpital).

Il est sorti de l'hôpital hier (he was discharged from hospital yesterday).

Congédier les jurés (to discharge the jury), et non **décharger** le jury.

Libérer, élargir, mettre en liberté (un prisonnier), et non: décharger un prisonnier.

Acquitter, renvoyer un accusé et non décharger un accusé.

Relaxer l'accusé des fins de toute poursuite, et non: décharger l'accusé de tout compte (to discharge the accused on every count).

Paul LEFRANC.

Les protestants reconnaissent la nécessité de la religion

ATLANTIC CITY, N. J. — "La religion est à juste titre le grand principe de l'éducation", a déclaré le Rév. Henry P. Van Dusen, président du séminaire "Union Theological", lors de la 37ème assemblée annuelle de l'Association des collèges américains. De même, Sir Richard Livingstone, président du collège Corpus Christi de l'Université d'Oxford, appuya sur l'importance de la religion. Le R. P. John Courtney Murray, S.J., professeur de théologie au collège de Woodstock, Maryland, donna aux 900 délégués la directive suivante: "Il faut faire tout en notre pouvoir pour renforcer les principes religieux qui sont à la base de la civilisation chrétienne si ébranlée de nos jours".

PROBLÈMES DE BRIDGE

par Noël DUCHESNE

Adresser toutes communications concernant le bridge au Chroniqueur du Bridge, La Liberté et le Patriote, Winnipeg.

H-151

SENTINELLES

Les coupes obtenues par les atouts du Mort représentent généralement des gains. Les atouts auront parfois un rôle plus important à jouer, celui d'empêcher les adversaires de s'attaquer à la suite faible du déclarant; ils agiront alors comme sentinelles, veillant à la protection du contrat.

DONNEUR OUEST
Tous vulnérables

	N	
	♠ R 2 ♥ V 6 4 ♦ A R D 6 5 3 2 ♣ 8	
O ♠ A D V 4 3 ♥ R [illegible] 2 ♦ 8 ♣ R D 6 3		**E** ♠ 10 9 7 6 ♥ [illegible] ♦ 7 4 ♣ V 10 4 2
	S ♠ 8 5 ♥ A D 10 3 ♦ V 10 9 ♣ A 9 7 5	

OUEST	NORD	EST	SUD
1 pique	2 carreaux	Passe	2 coeurs (1)
2 piques	4 coeurs	Passe	Passe
Passe			

(1) Comme la main était jouée en duplicata, ceci explique pourquoi Sud, avant de renchérir une suite mineure, cherche plutôt à orienter le contrat vers une suite majeure ou sans-atout.

Entame: roi de trèfle.

Certains joueurs, après avoir pris de leur as de trèfle, s'empressèrent d'en faire couper une basse par un atout de Nord. Ceux-ci ne purent obtenir plus de dix levées, car ils durent perdre une levée au roi de coeur, à l'as de pique et ainsi qu'à la dame de trèfle. Si le déclarant s'abstient de faire couper un trèfle, jamais les adversaires ne pourront empêcher le déclarant d'obtenir moins de onze levées.

Sud prend le roi de trèfle de son as et fait prendre son valet de carreau par l'as du Mort. Le valet de coeur est appelé et le déclarant ne jouant que son trois, Ouest gagne de son roi. Celui-ci ne voit rien de mieux qu'un retour à l'atout et le déclarant épuise les adversaires. Les carreaux de Nord sont maintenant tous encaissés, ce qui permet au déclarant de se défausser de ses trois trèfles et d'un pique; il ne cédera qu'une levée à l'as de pique, obtenant une levée supplémentaire.

Si Sud, après avoir pris de l'as de trèfle, en fait couper son cinq, il pourra reprendre la main par son valet de carreau et faire couper un second trèfle. Comme le déclarant ne peut maintenant reprendre la main et faire couper son dernier trèfle, il appellera le valet de coeur qui sera pris par Ouest et le déclarant ne pourra empêcher celui-ci d'obtenir une levée par l'as de pique et la dame de trèfle. Ainsi le déclarant, en faisant couper le Mort, affaiblit son contrôle de la main et perd une levée.

* * *

DONNEUR SUD
Personne vulnérable

	N	
	♠ A 10 7 3 ♥ R D 7 ♦ A R 3 ♣ V 10 6	
O ♠ V 9 6 2 ♥ 6 ♦ D V 10 9 5 4 ♣ 9 5		**E** ♠ R 8 5 ♥ 10 9 2 ♦ 7 6 ♣ R D 7 4 2
	S ♠ D 4 ♥ A V 8 5 4 3 ♦ 8 2 ♣ A 8 3	

SUD	OUEST	NORD	EST
1 coeur	2 carreaux	3 carreaux	Passe
3 coeurs	Passe	3 piques	Passe
3 S-A	Passe	4 S-A	Passe
5 coeurs	Passe	5 S-A	Passe
6 trèfles	Passe	6 coeurs	Contre
Passe	Passe	Passe	

Entame: deux de pique.

Le déclarant réalisera-t-il son contrat?

Bonne semaine.

Noël DUCHESNE.



30,000 milles en avion

[illegible]

VOYAGE DE 90 JOURS

[illegible]

[illegible] Mer de Galilée. [illegible] La pê- [illegible]

[illegible] sainte Marie [illegible]

[illegible] sur la Mer de [illegible] rappelle la prédi- [illegible] Jésus — la guérison de [illegible] mère de S. Pierre et la [illegible] Mathieu (Lévi). Tout [illegible] a l'exception de [illegible]

[illegible] au temps [illegible] Jésus avait 25,000 âmes. Un [illegible] Père Franciscain et un frè- [illegible] un petit monastère. [illegible] semaine, ils vont cou- [illegible] de Na- [illegible] en vélo [illegible]

[illegible] Synagogue de [illegible] où Jésus prêcha, [illegible] découvertes en 1925 par [illegible] Franciscains ... Se servant des [illegible] nes pierres, ils l'ont en partie [illegible] Tout près de la sy- [illegible] trouvent les ruines [illegible] maison de la belle-mère de S. Pierre. On en voit encore le [illegible]

La Montagne des Béatitudes [illegible] pas loin du Lac de Génésa- [illegible] Nous l'avons gravie et vi- [illegible] chapelle en pierre. [illegible] est à moitié en ruines ... Elle fut construite par les Croi- [illegible]

J'allais oublier de vous parler [illegible] Table du Christ **"MENSA CHRISTI"**, de cette grosse pierre plate sur laquelle Jésus, après [illegible] résurrection prépara un repas [illegible] poissons à ses apôtres ... Elle est encore au même endroit; tout près du Lac de Galilée.

L'auto nous amène à Cana, c'est-à-dire à 15 milles du fameux Lac de Galilée. Il y a 2,000 Arabes à Cana et 50 seulement sont catholiques.

Deux Franciscains ont la garde [illegible] sanctuaire où Jésus fit son [illegible] miracle, où Il changea l'eau en vin.

Les Pères nous montrent de vieilles pièces de monnaie romaines [illegible] à l'endroit même [illegible] miracle, dans les fouilles qu'ils [illegible] eux-mêmes pour asseoir [illegible] du sanctuaire ac- [illegible]

(à suivre)

J. [illegible] MASSICOTTE, ptre,
[illegible] Taché, St-Bon.



L'"éducation" rouge dans le sud de la Chine

Ces enfants, élèves d'une école de mission des Pères de Maryknoll, confisquée par les communistes [illegible] dans le sud de la Chine, reçoivent maintenant une "éducation" communiste. Leurs maîtres rouges les "regorgent" d'antiaméricanisme et de militarisme. La vignette ci-dessus représente les enfants au cours d'une période d'entraînement en vue de leur enseigner à défendre leur pays contre l'agression [illegible]". Des cannes de bambou leur tiennent lieu de fusils et quelques-uns portent encore des vêtements envoyés à la mission par les Américains. (NCWC)

Sainte Maria Goretti un modèle de pureté

L'impureté apparait, aux yeux des gens d'expérience, comme l'une des embûches les plus redoutables pour le genre humain. On peut [illegible] la considérer parmi les "ennemis de notre salut", auxquels l'archevêque de Montréal fait allusion chaque fois qu'il récite le chapelet avec les fidèles aux écoutes.

La croisade de la pureté qui débuta récemment et à laquelle S. Exc. Mgr Paul-Emile Léger a accordé son bienveillant patronage, met en lumière la petite sainte Maria Goretti, canonisée le 24 juin dernier, que l'on propose en exemple à la jeunesse de notre temps.

L'histoire de cette enfant, qui préféra la mort à l'impureté, vaut d'être connue, pour être mieux invoquée aux heures de danger.

En marge de cette croisade, qui a été en raison de son caractère particulier, confiée à l'Oeuvre du Service familial, à cause du grand nombre de jeunes filles sans foyer qu'elle concerne, nous donnons ci-après un résumé de la vie de la jeune héroïne des temps modernes, que le souverain pontife éleva à la gloire céleste, au cours d'une inoubliable cérémonie, groupant sur la place Saint-Pierre une foule évaluée à quelque trois cent mille pèlerins.

La nouvelle sainte

"Une petite fille dont on ne connaît même pas le visage. Une enfant de 11 ans et huit mois qui ne savait guère lire ni écrire. Une "popolana" humble et obscure, aux yeux doux de biche et toute dorée par le soleil, comme on en rencontre à chaque pas, dans la campagne romaine. La petite Marietta, morte martyre, il y a quarante-huit ans, et dont la mère, octogénaire, était présente là-haut, sur un balcon du Vatican, les yeux en larmes et le coeur en fête", nous disent les rapports.

Pourquoi est-elle sortie de l'obscurité avec ce drame passionnel, analogue à bien d'autres, après lesquels, les victimes, de pauvres adolescentes, cachent au plus profond de leur coeur une plaie secrète qui ne cesse de saigner? C'est que cette enfant de 12 ans a choisi la mort plutôt que la honte.

A la tâche

L'instinct du peuple ne trompe pas! Maria Goretti touche les fibres les plus secrètes des coeurs. Sa vie est un enseignement. Fillette, elle accomplit des tâches, lourdes souvent pour son âge. Sa mère était veuve: six enfants à la maison. Marietta, l'aînée des filles, se sentait des responsabilités. Un pauvre lopin de terre devait faire vivre la nichée. Marietta se servait peu et lorsque la mère insistait pour qu'elle mangeât, la petite répondait: "Cela me suffit, je suis plus petite que vous".

Douce, serviable, très intelligente, elle voyait à tout, sans jamais un instant de loisir. "Elle m'a bien aidée à élever les petits", dira sa mère.

Appel divin

Grande pour son âge, svelte, élancée, elle avait de beaux cheveux blonds et des yeux où le ciel [illegible] "Che bella", disaient les commères. Les garçons la regardaient, mais elle n'en faisait pas de cas. Son coeur, comme une fleur, s'ouvrait à un appel plus pressant. Elle voulait faire sa première [illegible] mais elle ignorait le catéchisme. L'école était trop éloignée; il y avait trop de travail à la maison. Comment faire la première communion sans robe blanche, sans [illegible]?

[illegible] L'appel se faisant pressant, Marietta [illegible] à Conca, [illegible] apprendra le catéchisme. La préparation durera 11 mois. Dieu [illegible] communia que cinq [illegible]

Le drame

Dans la maison des Goretti, à Nettuno, [illegible] Serenelli avec son fils de vingt ans, Alexandre. Chaque jour [illegible] [illegible] fant. Certes, Alexandre ne lui déplaisait pas, mais s'il l'avait aimée! Non, il la désire, et passe son temps à lire des choses obscènes: attentats, meurtres, prouesses de luxure, etc. Cela devient chez lui une obsession. Un jour, il le lui dit brutalement. Marietta comprend, elle se dégage violemment. La scène se répète deux, trois fois. Alexandre dit: "Si tu parles, je te tue".

Marietta ne parle pas. Elle a peur cependant, mais autre chose l'empêche de parler: un espoir secret que Dieu convertirait ce vilain garçon, pour qui elle prie.

Fatalité!

Le 5 juillet 1902, Marietta est seule. Elle sent qu'il est là... Dans un refroidissement intérieur, sa décision est prise: "plutôt la mort". Il la saisit, la bâillonne de son mouchoir. De toutes les forces de sa jeunesse, elle le repousse. Il saisit un poignard et frappe, sauvagement, à plusieurs reprises. Défaillante, elle ramasse sur elle sa pauvre robe déchirée et, dans un dernier geste de pudeur, elle s'écroule. D'une voix défaillante, elle murmure: "Alexandre voulait me faire commettre le vilain péché, et je n'ai pas voulu".

Fin édifiante

Avant de lui donner le viatique, le prêtre lui demanda: "Marietta, Jésus a pardonné à ses bourreaux, pardonnes-tu à Alexandre?" — "Oh oui! s'écria-t-elle, moi aussi je lui pardonne et je veux qu'il soit à côté de moi au paradis". Et plus tard, les yeux voilés par l'agonie: "Portez-moi plus près de la Madone!"

Les grâces qu'elle obtient ne se comptent plus: grâces spirituelles, guérisons, mais surtout persévérance dans la plus claire des vertus. Son exemple est irrésistible pour des adolescents en péril qu'elle oriente vers la lumière. D'innombrables témoignages attestent ses victoires.

"La pureté ou la mort"

Dans sa belle homélie prononcée en italien devant l'immense assistance, le Pape affirma que la solennité de ce jour "était unique dans les annales de l'Eglise".

Son discours fut scandé des "oui" enthousiastes de ces milliers de jeunes, qui, face à Maria Goretti proposée en exemple, solennellement prêtaient serment: "la pureté ou la mort".

Serenelli dit toute la vérité, ce qui servit grandement la cause de sa victime. Condamné à 30 ans de prison, il se comporta si bien qu'il fut relâché, en 1930, avant d'avoir purgé toute sa peine. Il sortit converti, transformé, ne rêvant qu'une chose: retrouver la Marietta au paradis, comme elle le lui a promis. Il vit à Ascoli, chez les Pères Capucins qui l'ont accueilli avec beaucoup de charité et lui donnent du travail.

Le grand pardon

A la mère de sa victime, il demanda pardon. Et la vieille maman raconte: "Bien sûr que je lui ai pardonné et nous sommes allés ensemble à l'église pour faire la sainte communion... Je n'ai pas attendu de le revoir pour lui pardonner: après le procès en 1902, lorsque la sentence fut prononcée, j'ai dit aux juges: "Se Gesu non ci perdona, noi come farem? (Si Jésus ne nous pardonne pas, comment ferons-nous?)"

Un film sur le drame de la vie de la petite sainte appuiera la croisade. L'Oeuvre du Service familial, qui prend l'initiative de ce mouvement, a établi un centre de Sainte-Maria Goretti, à 4965, chemin de la Côte des Neiges.

Les Jésuites contre le plan d'Israël au sujet de Jérusalem

CITE du VATICAN — La revue **Civilta catholica**, organe de la Compagnie de Jésus, dans un article relatif au statut futur de Jérusalem, prend position contre la proposition israélienne présentée à l'O.N.U. et visant à adopter pour les Lieux saints une solution différente de l'internationalisation préconisée par le pape dans [illegible] de la constitution d'une ville autonome.

Après avoir critiqué ce projet, la revue écrit: "L'Etat d'Israël va déployer une propagande active en général engageant des capitaux qui pourraient dissiper [illegible] quelques années les difficultés économiques de Jérusalem internationalisée afin de pousser l'Assemblée de l'O.N.U. à accueillir ses propositions".

"Il ne reste, poursuit l'article, qu'à opposer à la propagande une autre propagande plus efficace pour remuer l'opinion publique [illegible] représentants des nations catholiques, afin qu'ils forment un bloc solide dans la [illegible] internationalisation de Jérusalem et de ses environs, suivant le projet approuvé à l'O.N.U. en décembre 1949."

Augmentation de 30 pour-cent des taxes aux Etats-Unis

WASHINGTON — Le président Truman augmentera les taxes pour balancer le budget américain considérablement élevé à [illegible] du programme de réarmement. Suivant le secrétaire à la [illegible] John W. Snyder, cette [illegible] sera de 30% sur le [illegible] qui rapportera $45 - [illegible]0,000,000 au trésor américain.

Cependant, un chef démocrate [illegible] Congrès, John McC[illegible] [illegible] étroitement à l'administration [illegible] a déclaré que le budget sera de $70,000,000,000 et [illegible] $15,000,000,000 [illegible] $15,000,000,000 [illegible] les individus [illegible] Ceci signifie qu'il faudrait exploiter [illegible] taxation. Et [illegible]

Fonds de 10 millions pour achat de tissus

OTTAWA — Le très hon. M. Howe, ministre du Commerce, proposera au Parlement de créer un fonds de $10 millions en vue de constituer des stocks de tissus pour les forces armées. La Canadian Commercial Corporation, organisme d'achat du gouvernement, achètera le nécessaire non seulement pour 1951, mais pour les années à suivre.

Exigences atténuées pour les équipes de terre du CARC

OTTAWA — On annonce aux quartiers généraux du Corps d'aviation royal canadien que les conditions requises pour l'admission des équipes de terre "ont été réduites considérablement", pour pallier à la plus grave disette d'hommes spécialisés subie depuis longtemps par l'un des services armés canadiens.

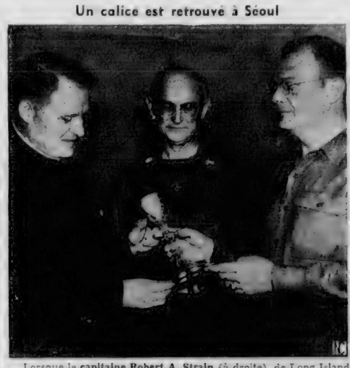
Les "standards" requis sont virtuellement les mêmes qu'en temps de guerre, et le candidat doit par exemple avoir simplement terminé ses études en 8ème année. La limite d'âge passe d'autre part de 30 à 40 ans, et les tests d'aptitude et de classification deviennent plus simples.

On admettra en service au sol des jeunes gens de 17 ans, à condition que les candidats aient obtenu la permission de leurs parents. La permission n'est pas requise après 18 ans.

En général, les membres des équipes de terre sont des gens de métier, et il est entendu qu'on les affecte à un poste conforme à leur expérience. On a pu réduire les conditions d'admission parce qu'une partie de la période d'instruction de circonstance se donnera après que les nouveaux membres de l'aviation seront déjà installés à leur poste. La période d'instruction élémentaire est de trois mois, après quoi le candidat reçoit une assignation à un emploi.

L'augmentation constante du nombre des équipages volants et l'amplification des cadres des écoles de vol rendent absolument nécessaire le recrutement des auxiliaires terrestres sans lesquels le CARC ne pourrait remplir efficacement sa mission.

Un calice est retrouvé à Séoul



Lorsque le **capitaine Robert A. Strain** (à droite), de Long Island, N.-Y., découvrit le calice qu'il tient en mains, dans un magasin de [illegible]canteur à Séoul, en Corée, il ne put résoudre l'énigme de cette [illegible] Il montra alors le calice, sur lequel est gravé le nom de [illegible] Edmond Barry, de Boston, à **Mgr Robert Sherry**, de Cincinnati (au centre), qui lui aussi fut incapable d'en déceler le mystère. Ce ne fut que lorsqu'ils en parlèrent au **R. P. Brian Geraghty** (à gauche) qu'ils eurent la clé de l'énigme. En effet, il y a 15 ans, le prêtre de Boston à qui appartenait le calice, en fit don au Père Geraghty, supérieur des missionnaires de St-Colomban en Corée. Le calice disparut de l'église de St-Colomban, à Séoul, durant l'occupation des Rouges. (NCWC)

Solution du problème de la religion dans les écoles d'Australie

MELBOURNE, Australie — Le gouvernement d'Etat de Victoria a récemment adopté un projet de loi permettant à des maîtres autorisés l'enseignement de la religion dans les écoles publiques. Le ministre de l'Education, P. P. Inchcord, proposa le bill qui avait l'appui de tous les catholiques.

L'enseignement religieux pourra se donner pendant les heures régulières de classe, mais seulement par des maîtres autorisés par les autorités des confessions auxquelles ils appartiennent. Ces derniers seront sujets à l'approbation du ministre de l'Education. Les écoles du soir ou autres écoles ne sont pas concernées et l'assistance des élèves aux cours de religion est facultative. Il est interdit aux professeurs de sujets profanes de donner ces cours d'enseignement religieux.

OTTAWA — Au ministère de l'Immigration, on déclare que le Canada recevra probablement en 1951 autant d'immigrants qu'en 1948: plus de 125,000.

Depuis deux ans, l'immigration n'a cessé de ralentir, surtout celle venant de Grande-Bretagne. Il est venu 95,217 immigrants en 1949, et 73,000 en 1950.

AVIS

Le tarif d'abonnement à **La Liberté et le Patriote** [illegible] de $2.00 par année à $3.00 par année [illegible] $5.00 pour 2 ans. **Le premier changement dans le prix d'abonnement depuis 1918!** Cependant, pas n'est be[illegible]

[illegible] vous donnera droit à 150 exemplaires de plus de **La Liberté et le Patriote**. [illegible] en vigueur.

Bulletin de Réabonnement

[illegible]

La Liberté et le Patriote,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

J'inclus la somme de ________ dollars en paiement d'un réabonnement à La Liberté et le Patriote aux prix indiqués ci-dessous:

☐ 3 ans $5.00

ou

☐ 1 an $2.00

La date d'échéance de mon abonnement est
(Voir la bande d'adresse de v[illegible])

Nom ....

Adresse ....

Ce coupon ne sera valable que s'il est mis à la poste avant le [illegible] avril 1951. Veuillez faire votre remise par chèque ou mandat.

La dureté des temps envahit les cloîtres

Les religieuses cloîtrées pourront maintenant enseigner dans les écoles.

CITE du VATICAN — Les 15,000 religieuses cloîtrées d'Italie qui vivent présentement dans quelque 500 couvents, sont à la veille d'effectuer un retour partiel au monde afin de gagner leur subsistance, cet abandon de la solitude constituant le seul moyen d'y parvenir.

Le Vatican a fait connaître les détails de ce projet en annonçant que la National Catholic Welfare Conference, des Etats-Unis, a récemment effectué sa quatrième distribution de colis de victuailles aux couvents de religieuses cloîtrées d'Italie.

Les autorités vaticanes ont révélé que ces ordres religieux sont présentement en face de la crise la plus grave de leur histoire par suite de la perte de leurs deux principales sources de revenus jusqu'ici.

Absence de dot

Le plus dur coup a été porté par l'abandon graduel de la tradition suivant laquelle les familles faisaient don d'une dot — parfois de véritables fortunes — aux couvents lorsque leurs filles disaient adieu définitivement au monde pour devenir "les épouses du Christ".

L'autre coup porté à ces cloîtres a été le déclin, en ces récentes années, de la [illegible] populations vo[illegible] couvents, d'offrir de[illegible] et aumônes aux religieuses.

Les règlements d'après-guerre bloquant les loyers pour les terres et immeubles ont constitué une réduction draconienne dans les revenus que les couvents avaient l'habitude de retirer de la propriété constituée par les [illegible] de dots des religieuses.

Adoucissements

[illegible] le pape Pie XII [illegible] constitution apostolique décrétant divers adoucissements à la rigueur des voeux, afin de leur permettre de s'aider elles-mêmes à assurer leur subsistance.

En vertu de ces adoucissements ces religieuses auront maintenant la permission de quitter leurs cellules pour enseigner dans les écoles, exercer leur apostolat dans les hôpitaux et autres institutions similaires. Le Pape a également ordonné aux 1,062 évêques catholiques de l'univers d'aider toutes les religieuses cloîtrées à trouver les moyens nécessaires pour gagner leur vie. Au nombre de ceux-ci, on [illegible] que [illegible] religieuses seront autorisées à établir et à opérer des buanderies dans leurs cloîtres, à [illegible] des articles de broderie et [illegible] produits d'artisanat.



"Que ta vie soit une harmonie.
Reste solidement planté au sol,
Arc-bouté sur la terre.
Que ton âme soit forte, mais sans violence.
La force ne brise rien, mais elle résiste à tout.
Force et douceur, telle est l'harmonie.
Que ta force n'apparaisse qu'à travers le sourire de ton âme chantante." — L. Giraud.

L'Action catholique

Plusieurs fois, au cours de mes articles précédents, j'ai parlé d'Action catholique, donnant des citations de différentes hautes personnalités religieuses, voire même de Sa Sainteté le pape Pie XII, son grand promoteur. Mais qu'est-ce au juste que l'Action catholique? Est-ce le concours de certains laïques demandé par le clergé, pour accomplir telle ou telle tâche au profit de l'Eglise? Est-ce le concours de laïques influents par leur prestige politique ou financier, également suscité par le clergé pour donner le ton ou le mouvement à une campagne au profit de l'Eglise ou encore pour appuyer son autorité auprès des fidèles?

L'Action catholique est tout autre chose, parce que c'est davantage un état, une mystique, que l'action proprement dite. "Aucun chrétien, prêtre ou laïque, n'est fait pour agir", écrit l'abbé Jean Harang. "Nous sommes créés pour la gloire de Dieu. L'action n'est qu'un moyen de servir, de répandre cette gloire. Dieu reste l'âme de tout apostolat; vers Lui il faut tendre."

Or, pour arriver à cet état de militant, qui permet d'agir dans son milieu avec toutes ses facultés physiques, intellectuelles et spirituelles, il faut que le candidat se prépare avec patience et persévérance. Pour envoyer un soldat au feu, on lui fait subir un long entrainement qui durcit ses chairs et ses muscles et affermit sa volonte et son idéal. Autrement, ce serait l'envoyer à une boucherie inévitable. Il faut encore plus de temps et plus de persévérance pour entrainer un soldat du Christ à une formation encore plus rigoureuse.

La formation du militant

La formation du militant commence pratiquement au berceau où sa mère lui donne avec l'amour, la force, la confiance et l'assurance en lui-même. Cette formation se continue ensuite sous l'oeil vigilant des parents qui affirmeront chez l'enfant cet amour, en vivant devant lui tout le réalisme et l'idéalisme de leur propre amour conjugal. Ceci lui apprendra toute la haute signification du dualisme, humain et spirituel, du corps de la première femme qui sera entrée dans sa vie, sa mère, la reine et l'âme du foyer. Stigmatisé pour ainsi dire à la beauté et à la noblesse du corps de sa mère, où le mystère n'aura jamais effleuré son esprit, il s'épanouira dans une nature qu'il n'aura jamais connue autrement que belle et saine, telle que la fit le Créateur. Son amour humain reposant sur une base concrète s'élèvera tout naturellement vers un amour spirituel. Quand il sera assez grand pour comprendre les ultimes secrets de la nature et de l'amour humain, la vision de sa mère, l'exemple de l'amour de ses parents, la tutelle de bons éducateurs qui ne lui cacheront jamais rien, lui donneront la force d'envisager le grand problème de sa vie; la terrible dualité entre les sens et l'esprit, dualité qui, par son équilibre même, forme l'homme complet s'il sait se vaincre. La passion, c'est ce feu qui peut tout détruire. Mais cette force vive harnachée par l'esprit, quelle force d'énergie réserve-t-elle à l'homme qui sait s'en servir pour le bien!

Un soldat qui fuit devant l'ennemi est un lâche, un homme qui fuit devant sa personnalité et devant la vie est un "raté". Le mot FUIR est rarement écrit dans l'Evangile en ce sens; par contre, on rencontre constamment le mot VEILLER. "Que l'on dise à nos militants, écrit encore l'abbé Jean Harang, non qu'il faut être humble, mais qu'il faut être VRAI, non qu'il faut se mortifier, mais qu'il faut se vaincre, non qu'il faut se sacrifier mais se donner à fond, non qu'il faut faire pénitence mais qu'il ne faut pas redouter les coups durs."

Le jeune homme et la jeune fille qui auront construit dans leur chair, dans leur coeur et dans leur âme cette virilité endurcie et entraînée à l'exemple de toute l'humanité du Christ, auront l'étoffe pour faire des militants à toute épreuve. Ils auront la mystique de l'Action catholique. Péguy nous donne une belle définition de cet état où tout le spirituel est ancré au temporel.

"Comme une mère charnelle nourrit
Son nourrisson charnel sur son sein
Bien posé dans le pli de son bras,
Aussi, profitant de ce que nous sommes charnels,
Nous devons nourrir, nous avons à nourrir dans nos coeurs,
De notre chair et de notre sang
Les paroles éternelles
Temporellement, charnellement prononcées."

Voilà le genre de militants qui doivent entrer en lice, pour redonner à la chrétienté la vraie sève de l'Evangile, et donner au prêtre le seul moyen de remplir pleinement son sacerdoce.

Il faut rompre avec la tradition

En France, un certain nombre de prêtres se sont montrés hostiles au mouvement parce qu'ils sentaient que c'était rompre avec le passé traditionnel qui a formé une autorité séculaire autour du clocher. Il est facile de comprendre une reaction semblable chez le clergé canadien. Rien de plus naturel si l'on considère qu'autrefois son autorité, à cause de l'ignorance des fidèles, reposait autant sur le temporel que sur le spirituel. Bon nombre de prêtres, en déplorant ce nouvel état de choses, s'alarment et s'écrient: "Que va devenir notre autorité?"

Le sacerdoce enrichi

L'Action catholique amoindrit-elle l'autorité du prêtre? Non, au contraire, elle la confirme: 1) en le déchargeant de cette autorité temporelle qui risque d'amoindrir son autorité spirituelle "en diminuant l'estime que les fidèles leur doivent" (Henri Nostrae); 2) "L'Action catholique, écrit Jean Pélissier (**La Croix**), enrichit, renouvelle le sacerdoce en le maintenant dans sa fraicheur. Par l'Action catholique, le prêtre prend nettement conscience de sa vocation de médiateur entre Dieu et les hommes — "Nous le tenons et vous le tenez, dit Claudel, et de sa paternité spirituelle."

"Devant la rude franchise des militants, le prêtre, continue Jean Pélissier, ne risque plus de voir sa pensée et sa vie se scléroser; les laïques engagés le ramènent au réel, l'obligent à refaire sa théologie pour trouver des solutions authentiques à leur problèmes de vie; ils lui découvrent le monde tel qu'il est. Pour le prêtre, pour l'aumônier, le militant est une forme de la grâce."

"En travaillant avec les militants, dira un aumônier, j'ai reçu comme une seconde ordination: désormais, je suis prêtre avec eux."

Et pour terminer, citons ce passage de S. Exc. Mgr Chiron: "Il apparait donc que l'Action catholique est également partie intégrante du ministère pastoral. Au surplus, le Saint-Siège s'est prononcé nettement et déjà très souvent sur ce point. Un curé ne saurait s'en désintéresser; il doit la promouvoir. Obligation nouvelle peut-être, grave et urgente sûrement.

"Cette Action catholique, on le sait, est menée par les laïques, qui, progressivement, prennent initiatives et responsabilités sur le plan de la communauté chrétienne d'abord, et plus encore dans le domaine temporel qui est le leur."

• • •

J'ai tenu à donner cette explication sur l'Action Catholique, la formation de ses militants et leur terrain d'action, pour pouvoir, par la suite, en traitant nos prblèmes, y jeter un peu de lumière de l'Action Catholique. Nous avons encore beaucoup à faire dans ce sens. Il faut s'y atteler si nous voulons survivre "au matérialisme vulgaire et à l'utilitarisme" qui nous étouffent.

"Prétendre fournir à l'ouvrier", écrivait le Saint-Père lors du 25ème anniversaire du mouvement de la J.O.C., "des valeurs spirituelles comme une denrée importée du dehors sera toujours une tâche vaine et décevante. Un seul trait d'union joint intérieurement l'ouvrier au monde de l'esprit, c'est son fond religieux, l'étincelle divine qui sommeille au plus intime de son être: l'éveiller, l'attiser est le seul moyen de le soulever au-dessus du matérialisme vulgaire et de l'utilitarisme. Aussi avons-Nous confiance en vous, en votre apostolat spécialisé, mais inséré à sa place dans l'apostolat total de l'Eglise d'aujourd'hui."

C. BAZIN

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface

Hier soir, nous revenions de notre voyage imaginaire. Nous allons reprendre là où nous avions laissé. Nous le ferons avec d'autant plus de plaisir que les rapports qui nous sont venus sont nombreux, détaillés et intéressants. Réglons d'abord une affaire ancienne. Nous avions eu connaissance d'une réunion à l'effet de dépister Après-Tout. On nous défie de publier les noms de ceux qui y étaient présents. Eh bien, voici: les Frères Jos. B., Jos C., Roger T., Lucien D., Aurèle L., Alfred M., Laurent D. Si vous voulez des détails additionnels, ils vous seront fournis.

Félicitons les Frères Chevaliers qui ont entrepris les tests d'orientation professionnelle. On ne se connait jamais assez soi-même. Comme le disait le Frère Bruns à la dernière réunion, ce service s'adresse à deux catégories de personnes: les jeunes qui sortent du "High School", et les moins jeunes de vingt-cinq à trente-cinq ans qui pourraient souffrir un peu d'avancement. Nous pourrions peut-être féliciter le Frère Bruns qui s'occupe de ce service. Il ne nous parle que des gros salaires que nous pourrions faire une fois orientés. Il y a un autre aspect; certains de nos Frères seraient alors beaucoup plus utiles à la société..

Le Frère Marius L. se vantait de s'être promené au clair de lune avec Après-Tout. Pour qui nous prend-il donc? Quand Après-Tout se promène au clair de lune, ce n'est certainement pas en compagnie d'un monsieur. Frère Marius, votre conversation est peut-être charmante, mais pas à ce point. Au fait, j'ai hâte de faire votre connaissance.

Le comité de radio progresse; il comprend maintenant deux membres. Nous recommandons le Frère Guy B. au comité des cinq points. Le Frère se plaignait — très probablement avec raison — qu'il n'avait rien à faire chez les Chevaliers. Nous lui recommandons de parler moins fort au restaurant. Ce conseil va également à ses deux compagnons; les Frères Bourgault et Mahé, pour ne pas les nommer.

Notre ministre de la propagande, le Frère Goebbels, écrivait fiévreusement sur une vieille enveloppe lors de la dernière réunion. Après-Tout le guettait du coin de l'oeil pour avoir des directives. Il n'en obtint qu'une! Celle d'écrire son nom correctement. Directive importante sans doute. Franchement, nous voudrions en savoir un peu plus.

Nous apprenons que les Frères Placide C. et Ernest B. voient à leur entraînement social tous les dimanches après-midis. Gare aux communistes.

N'oublions pas les retraites fermées qui sont prévues pour les mois de février et de mars. N'oublions pas non plus la soirée du 31 janvier.

Certaines dames veulent savoir qui est Après-Tout. Après-Tout échappera-t-il à l'intuition féminine? C'est douteux. En tout cas, il fera face de son mieux à ce nouveau péril. Le Frère Provost est un auditeur expert. Il n'est certainement pas aussi fort en procédure parlementaire. C'est vraiment dommage de faire de si beaux rapports et d'en être si détachés. Le Conseil Provencher aura une soirée mixte le 6 février, au Marlborough.

Nos comités ne se développent pas assez vite pour englober et occuper les nouveaux membres. En fait d'action catholique et d'action sociale nous ne sommes guère compromis. Faire utiliser quelques centaines de dollars pour faire de la réclame religieuse, c'est splendide, mais pas bien forçant. Nous sommes de bons bourgeois tranquilles et quasi inutiles. Symbole de notre médiocrité. Aux réunions on a rien autre chose à faire que de fumer tranquillement son cigare ou se plaindre que le cigare du voisin nous rend malade. Les Frères Guay et Gauthier me pardonneront de leur donner un tel rôle. Ils le rendaient si bien. Au revoir.

APRES-TOUT.

→ Le prestige des Etats-Unis est à la baisse en Asie

(Suite de la première page)

vant les réactions que ces succès peuvent avoir sur la population.

D'après des nouvelles de Bombay, le prestige américain est aujourd'hui à son point le plus bas dans l'Inde.

Propagande surfaite

Le prestige des Etats-Unis ne pourrait être restauré que par une victoire complète des Américains en Corée, selon cette nouvelle.

L'opinion indienne, affirme-t-on, est que les Etats-Unis ont enflé leur propagande en se dépeignant comme un oncle très riche qui veut être remercié pour tous les petits services qu'il rend.

Le Pakistan, que l'on considère aujourd'hui comme le seul pays stable en Asie, garde le silence le plus complet, à l'égard des divers mouvements d'opinion en Asie.

De Singapour, on mande qu'en Malaisie, les revers des Nations unies ont considérablement gonflé le prestige de la Chine rouge.

Bref, toutes les nouvelles qui parviennent du sud-est asiatique affirment qu'en cherchant à condamner la Chine communiste comme agresseur en Corée, les Etats-Unis ont agi avec précipitation.

Il n'y a pas de doute que la politique d'amitié à l'égard de Pékin, préconisée par le premier ministre indien Jawaharlal Nehru, est chaudement appréciée dans toute l'Asie du sud-est.

17 MORTS DANS UN ACCIDENT DU RAIL

MADRID, Espagne — Dix-sept personnes ont été tuées mardi et 28 autres blessées lorsque le train postal Valence-Barcelone est entré en collision avec un camion à un passage à niveau.

→ Congrès des Commissaires d'écoles . . .

(Suite de la première page)

l'intérêt de toute notre population catholique et française.

Enfin, le président suggéra, en plus du congrès provincial de l'Association qui a lieu tous les 2 ans, au moins deux congrès régionnaux par année, où tous nos problèmes pourraient être étudiés plus dans le détail, dans chaque centre.

Il termina en faisant cet appel pressant: "Il faut travailler à rehausser le niveau de notre enseignement. C'est le problème de notre survie française pour la foi et pour le pays".

Élections

M. Albini Gallant, de Letellier, a été élu représentant pour le Comité des Résolutions.

Furent élus chefs de file: Louis-Joseph Granger, de La Broquerie, Joseph Doyon, de Bruxelles, Philias Laroche, de St-Pierre Jolys, Albini Gallant, de Letellier, et Wilfrid Duval, de St-Jean-Baptiste.

Ce que devrait être un cercle paroissial

M. Léon Bruyère, président du cercle local de St-Boniface, développa ensuite le sujet annoncé par M. le président de l'A.E.C.F. M.: "Le cercle paroissial, ce qu'il n'est pas et ce qu'il devrait être". Il n'y a pas de doute que la paroisse, comme entité agissante, est notre seule garantie de survie. Il faut que l'unité soit complète pour prendre sa place dans un tout homogène.

"En principe, ces cercles existent déjà, nous dit M. Bruyère, mais on a constaté avec regret que la plupart ont négligé leur tâche. Pour remédier à cet état de choses lamentable, on a pensé remettre sur pied le cercle local avec une force nouvelle, en y englobant d'office tous les commissaires d'écoles. Bien plus, le concours du curé et des commissaires n'est plus suffisant pour rendre ce comité parfait. Il faut trouver des chefs de file, non plus des personnalités influentes qui ne s'intéresseraient qu'au seul honneur et refuseraient d'accepter une tâche, avec les sacrifices qu'elle impose, mais bien des personnes respectées et honorées dans toute la paroisse, des personnes qui aiment le français par conviction et qui seraient prêtes à se consacrer corps et âme pour notre cause; bref, de bons Canadiens patriotes."

Et si le curé est indifférent, cette constitution paroissiale peut et doit avoir lieu quand même. Même sans la coopération du curé, vous pouvez et devez vous organiser. Le cercle local doit devenir le centre le plus actif de la paroisse. C'est cette poignée de Canadiens français convaincus qui doit donner le ton, qui doit être le levain de la masse, qui doit être un membre vivant du grand corps de toute notre race: une race forte, avec une foi forte, dans un pays fort.

• • •

Mardi 24 janvier

Le mardi 24 janvier, la deuxième séance du Congrès des Commissaires d'écoles commença par les rapports du R. P. Guillaume Belcourt, S.J., et de M. l'abbé M. Deniset-Bernier, tous deux visiteurs d'écoles. Le premier fit trois suggestions importantes aux commissaires:

1) Voir à ce que la situation lamentable des bibliothèques françaises dans les écoles soit remédiée. Avec la carence de livres français devant l'abondance de bons livres anglais, on crée dans l'esprit de nos enfants, l'impression que le français doit passer en deuxième lieu. Pourtant le français est officiel au programme, il n'y a pas de raison pour qu'on ne puisse pas employer les crédits pour acheter des livres, tout au moins avec un pourcentage français raisonnable chaque année.

2) Donner une solennité appropriée à la distribution des diplômes du concours de français. Il faut récompenser les efforts des enfants. Plusieurs paroisses ont ajouté à ces diplômes des prix. Pourquoi ne pas s'organiser pour trouver des prix dans la paroisse elle-même?

3) Le R. P. Belcourt lança un appel aux commissaires pour qu'ils montrent plus d'intérêt pour le Bulletin des Instituteurs, qui coûte $800.00 chaque année. Ils sont intéressés au même titre que les instituteurs et les institutrices à se renseigner sur tout ce qui met le lien entre eux, l'école et l'Association d'Education. Avec les 400 abonnés du corps enseignant, le Bulletin se trouve à avoir un déficit annuel de $300.00. Sur 600 commissaires, 34 seulement sont abonnés. Vont-ils laisser mourir ce précieux moyen de renseignements et de directives?

Il conclut avec chaleur en citant la devise à l'ordre du jour: "Je vous souhaite de réaliser notre belle devise — Les écoles françaises, les meilleures du Manitoba".

Etude des résolutions

Eut lieu ensuite l'étude des résolutions où nos jeunes commissaires ont pu puiser sagesse et pondération, en écoutant les conseils d'un vieux "loup de mer" dans la carrière, M. Marion, président des commissaires de St-Boniface. L'honorable Sauveur Marcoux donna un aperçu de la situation des Municipalités, qu'il qualifia "la plus prospère que le Manitoba ait jamais connue". M. le député Edmond Préfontaine se rangea de l'avis de M. Marion en ce qui concerne nos réclamations canadiennes-françaises. "Il faut être prudents et raisonnables, déclara M. Marion. Nous devrions nous contenter de nos deux représentants canadiens-français, moi-même et M. Préfontaine. A force de trop demander on pourrait tout perdre, comme il est déjà arrivé alors que nous présentions quatre représentants. On nous a trouvés trop turbulents et personne n'a été élu."

S. Exc. Mgr Georges Cabana termina la séance en appuyant les efforts et la sagesse de nos conseillers expérimentés.

"L'éducation, dit-il, appartient d'abord à l'Eglise; les parents ensuite ont le droit sur leurs enfants, d'où leur incombe la responsabilité de faire leur large part; après seulement, vient le droit de l'Etat. Mais si on ne veut pas faire les sacrifices nécessaires, si on demande tout au gouvernement et qu'il finit par tout payer, il s'emparera de tout."

"Voilà pourquoi nous devons exiger de si grandes qualités de nos commissaires; ils sont les messagers des parents. Ils ont une situation administrative et devraient développer leurs qualités administratives."

"Nous travaillerons ainsi au plus grand bien-être de nos enfants sur la terre et à leur plus grand bonheur dans le Ciel Quelqu'un qui sera plus développé intellectuellement sur terre, jouira plus dans l'éternité."

J'ignorais personnellement ce fait, chers lecteurs, qu'un développement intellectuel ici-bas déterminerait celui de l'au-delà. J'ai pris la peine de demander à Son Excellence de préciser sa pensée et de la confirmer. Il me dit que c'était écrit en toutes lettres dans S. Augustin. — Cette parenthèse est pour les gens qui aiment à s'instruire.

"Dans 50 ans d'ici, continua Son Excellence, la lutte ne sera plus entre nous et les Anglais mais entre nous et les Ukrainiens et le groupement juif, le plus puissant financièrement. Groupons-nous. Si le bon Dieu est avec nous qui sera contre nous?"

Moins de crainte de la guerre que l'été dernier en Europe

NEW-YORK — M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations unies, a déclaré qu'on "craint moins une guerre mondiale imminente" que l'été dernier en Europe.

M. Lie dit que la confiance d'éviter un conflit international est en partie attribuable à l'intervention des Nations unies en Corée et à "l'action conjointe de l'organisme mondial en faveur de la paix".

M. Lie s'est toutefois dit "très désappointé" du rejet par la Chine communiste des propositions de trêve en Corée.

Le secrétaire général de l'O.N.-U. est revenu d'Europe par avion Il a passé la Noël dans sa famille à Olso, Norvège, et s'est ensuite rendu en France, en Suisse et en Grande-Bretagne dans le but de choisir l'endroit où pourrait se tenir la prochaine réunion de l'Assemblée générale des Nations unies. Aucun endroit n'a encore été choisi, dit-il.

→ A la Chambre des Communes

(Suite de la troisième page)

ment des propositions des Nations unies.

La Chine voudrait d'abord être admise au sein des Nations unies Elle voudrait ensuite que les négociations en vue du conflit coréen et autres problèmes asiatiques, tel celui de Formose, commencent sans qu'il soit nécessaire au préalable de cesser le feu en Corée. C'est surtout cette dernière contre-proposition du gouvernement chinois qui est inacceptable à la plupart des pays alliés y compris le Canada. Quant à l'admission de la Chine au sein des Nations unies, il semble que le Canada serait prêt à accepter cette contre-proposition, si on pouvait ainsi éviter une guerre avec la Chine. Mais les Etats-Unis s'opposent à l'admission du gouvernement chinois aux Nations unies. Même au risque de déclencher une guerre avec les Chinois, les Américains s'opposeraient à ce que la Chine devienne immédiatement membre des Nations unies, alors même que dans les propositions des Nations unies faites à la Chine en vue du règlement des problèmes asiatiques il est mentionné que le gouvernement de Pékin pourrait être représenté à Lake Success. Si la majorité des pays membres des Nations unies acceptaient la présence immédiate du gouvernement chinois à Lake Success, il semble que les Etats-Unis quitteraient leur poste aux Nations unies. Ainsi, la Corée serait la cause de la fin de l'Organisation des Nations unies, comme l'Ethiopie a causé la mort de la Société des Nations.

Quant à la question de Formose, les Etats-Unis ont signé avec d'autres puissances la déclaration du Caire qui donnait en 1943 le contrôle de Formose à la Chine. Les Chinois ont sûrement raison de se méfier des Américains. Dans leurs contre-propositions, ils signalent qu'ils ne veulent pas cesser le feu en Corée avant de s'être entendus sur le règlement de ce conflit de peur que les Américains massent leurs troupes de façon à préparer une contre-offensive de grande envergure.

En somme, le gouvernement canadien espère encore pouvoir négocier la paix en Corée et régler les autres problèmes asiatiques. Notre pays veut éviter une guerre contre la Chine qui serait le commencement d'un conflit mondial. Mais à cause des principes qu'oublient les Chinois dans leurs contre-propositions en soutenant que l'on peut commencer les négociations des problèmes de l'Extrême-Orient sans arrêter la tuerie en Corée, le Canada approuvera sans doute la résolution américaine qui condamne la Chine comme pays agresseur, à condition toutefois que cette résolution ne soit pas une déclaration de guerre.

Le gouvernement canadien agira avec beaucoup de précaution. La parole qu'on lui avait donnée à l'effet que les troupes des Nation unies en Corée n'iraient pas plus loin que le 38e parallèle n'a pas été tenue par le général MacArthur. Ce dernier n'inspire plus beaucoup la confiance des Canadiens. Cette opinion est presque générale dans tout le pays. Au début de la guerre de Corée, un grand journal d'expression anglaise faisait grand état des qualités de chef militaire du général MacArthur. Aujourd'hui, ce même quotidien demande dans un éditorial que le chef des troupes des Nations unies en Corée soit relevé de ses fonctions.

Il faut espérer que le désir du gouvernement canadien d'éviter la guerre avec la Chine se réalise.

L'hon. Aneurin Bevan change de ministère

LONDRES — Aneurin Bevan, travailliste de gauche, âgé de 53 ans, a été relevé de ses fonctions de ministre de la Santé et nommé ministre du Travail et du Service sélectif. C'est lui qui sera chargé de diriger la mobilisation de la défense. Le ministre des Pensions, Hilary Adair Marquand, devient ministre du Travail, tandis que le ministre du Travail, Georges Isaacs, assume les fonctions de ministre des Pensions.

XXIVe ANNEE — NUMERO 13

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Roger Smith

Chroniqueurs
Jacques Chenard, Marc Pelletier, Réginald Prescott

Rédacteurs
Guy Labossière, André Lachance, Raymond Breton, Léo Beaulieu

La toge ou l'épée

L'explosion coréenne n'a pas jusqu'à ce jour troublé énormément la vie de l'étudiant canadien. Elle ne le laisse pas non plus dans une quiétude parfaite. Une certaine appréhension s'empare de lui, crainte de voir répéter, à ses dépens cette fois-ci, les ravages de la dernière grande guerre dans les études et les rêves de ses aînés.

Les premières années de la guerre de 1939 ne sont pas tellement éloignées, et le souvenir de certains cours écorchés au profit du service obligatoire est encore présent dans les mémoires. Depuis quelques années déjà, les malaises mondiaux ont dirigé les convoitises militaires vers les universités, productrices fécondes d'officiers en puissance qui pourraient garnir les cadres de la réserve canadienne. La C.O.E.C. (Corps des officiers étudiants canadiens) multiplie ses démarches auprès des classes universitaires. D'un autre côté, viennent des offres qui semblent très avantageuses pour ceux qui arrivent au terme de leur cours: choisir l'armée active pour carrière et faire payer sa dernière année d'étude par l'armée, tout en touchant immédiatement le salaire de deuxième lieutenant.

Rien de cela ne répugne, car la liberté du jeune homme y est respectée. Combien longtemps le sera-t-elle?

Tant que la péninsule coréenne et l'Indo-Chine seront seules à résonner des échos orageux des Nations-unies, il peut sembler que nous sommes ici en sûreté. En effet, animés d'un esprit paternel et optimiste, nos chefs nous promettent la paix, mais d'un autre côté, ils tendent à répéter avec une fréquence alagmante le terme "service obligatoire". Dès lors, la vision lointaine d'une Corée sanglante ne laisse plus du tout l'étudiant dans une quiétude parfaite.

Le péril de la nation doit être très imminent pour pousser un gouvernement sage à vider ses universités dans ses camps militaires: le fait est partout reconnu, l'avenir d'un pays réside en très grande partie dans sa classe étudiante.

Jacques-P. CHENARD,
Philo. II.

• • •

Dans le monde des poires

Un groupe d'Anciens du Collège, qui poursuivent leurs études à l'Université du Manitoba, sont venus se mesurer au club des Sénateurs, le vendredi soir 12 janvier. A voir leur taille, on aurait juré la partie perdue. P. Deschênes, P. Rocan et L. Bernier affrontèrent hardiment les colosses Dufault, Smith et Lemoine. Il y a un proverbe qui dit dans le jargon collégial: "Le plus gros qu'ils sont, le plus fort qu'ils tombent'. Les Sénateurs démontrèrent la vérité de ce proverbe en remportant la victoire par un pointage de 10 à 5. Ça prouve aussi que les poires sont aussi bonnes au Collège qu'à l'Université.

Notre équipe était au complet pour la première fois; même R. Prescott s'est rendu pour jouer ... L'exception confirme la règle.

Gérald MOREAU,
Sénateur de Philo. II.

• • •

Exposition

Un groupe de collégiens universitaires visitaient mardi après-midi la Galerie des Arts à l'Auditorium de Winnipeg.

M. le Consul de France, le Comte Serge de Fleury, s'est gracieusement offert à leur expliquer la magnifique collection Vollard, comprenant 37 peintures de Renoir, des Cezanne, des Roualt, un Picasso, etc.

M. le Consul communiqua ses impressions sur chacune des peintures en exposant l'histoire et les lois des peintres impressionnistes, avec l'aisance de vulgarisation d'un professeur.

Les élèves expriment à M. le Consul de France toute leur gratitude.

Jean-Marie HEBERT,
Philo. II.

• • •

C.S.B. I vs Norwood

Depuis une semaine, le Père Vézina nous annonçait une partie sur notre glace. On ne savait pas le nom du club adversaire: secret téléphonique. Le P. Boilv n'aurait pas été surpris de voir arriver les Juniors de la Citadelle de Québec.

Mercredi soir, le C.S.B. I trouvait intéressante opposition dans le club senior intermédiaire de Norwood. Deux rangées de spectateurs enthousiastes dont quelques éclaireurs du Detroit jouirent d'une partie serrée et rapide en tout temps. La rondelle comme les patins avaient beau jeu sur une glace vive et unie. Félicitons balayeurs et arroseurs. Le Norwood se révéla un beau groupe de joueurs décidés et combattifs. Mais les Collégiens étaient maitres, et chez eux. Ils dominaient en recourant à leur jeu de passes si déroutant pour l'adversaire et si captivant pour les spectateurs. Après une avance de 3 à 0 dans la première période, ils menaient 4 à 1 à la fin de la deuxième pour gagner 6 à 4. Joyal était là. Bob Lafrenière, comme le disait avec verve et chaleur le P. Labrosse, compta des points psychologiques; au moment où l'adversaire menaçait d'égaliser, un point de Bob rassurait le chaleureux supporteur et bien d'autres. Bob réussit le truc du chapeau avec 3 points et un assist, Marius un point et un assist, Labossière un point et deux assists, Bernier un point, Joyal deux assists et, enfin, Lavergne et Lalonde un assist. Mollette compta deux fois pour Norwood, Lanthier et Konowalchuk une fois.

Notre plaisir commun

Le Collège, infâme attentat à la liberté du jeune homme. Je veux, perversement, porter sur le mystère de son enceinte mes attouchements sacrilèges.

Quel famélique ermite, concevant la persécution licite et lucrative, ou pour répondre à quelque furieux appétit de cynique dompteur, a-t-il imaginé ce sanctuaire de l'irresponsabilité, pour l'oppression de lamentables adolescents, qui ont désiré épanouir leur misérable petit cerveau dans le sang des classiques.

C'est ici, entre les quatre murs de ce glorieux habitacle, que l'on met à épreuve la patience stoïque et l'invulnérable sang-froid des étudiants, par les plus subtiles tortures qu'ont pu inspirer la ferveur de l'incorruptible dévouement et le rêve de l'insaisissable Formation.

C'est ici que l'homme à la cloche, dans l'effort du suprême désintéressement, immole aux insatiables dieux, protecteurs de la modération outragée, le Bien et l'Avenir, toute l'effervescence d'une jeunesse à l'âme torréfiée, qui accomplit, dans l'intensité, la moindre de ses actions.

Et ce n'est pas tout.

En propitiation pour une âme à jamais délustrée par la faute d'Adam, il a fallu subir l'incarcération et les fureurs de l'interminable laminoir de la Discipline.

Le Collège, c'est la violation flagrante des prérogatives les plus incontestables de l'adolescent, en vertu d'un principe décrépit, qu'ont si fortement pressé, à travers les siècles, d'innombrables lèvres revêches, qu'elles lui en ont exprimé toute sa saveur, jusqu'à la dernière goutte de son âpre sottise — Qui aime bien, châtie bien.

Le Collège, c'est la prison, c'est ...

Pardon, vous dites?

Quoi, vous faites cause commune avec moi! Vous m'encouragez! Ah! non, par exemple. C'est une chose que je ne puis tolérer. Je peux décortiquer le Collège comme il me plait, c'est mon droit, celui de tout collégien, mais je vous défends de m'y appuyer.

Et n'allez point, pour donner voie à vos ignobles déblatérations, vous présenter chez un autre collégien. Une botte vigoureuse, en vous tourmentant l'arrière-garde, vous aiderait jusqu'à la porte.

De concert, nous lapidons le Collège. Mais il nous est insupportable de voir d'autres que nous se livrer à ce sport. Nous sommes si ardemment jaloux du Collège, qu'il serait néfaste, pour les profanes, d'y porter la main ou la dent.

Les souillures, les contusions, les soufflets, c'est notre affaire. Pour nous, le bruit voluptueux de sonores coups de pied, le craquement salutaire de nuques velues; pour nous les dentiers sanglants vomis par des gueules exaspérées, pour nous le plaisir vautré des égorgements et des cris, le claquement de rotules convulsives, les dilacérations et le giclement du sang. Nous aimons le Collège, voyez-vous: la raison est excellente. Pour l'objet de notre dilection, la torture. Du sadisme, soit.

Ça n'a guère d'importance. Nous savons ce que nous possédons, nous en sommes fiers. Pouvez-vous en dire autant?

Gabriel BRETON,
Rhétorique.

• • •

Baccalauréat et avenir

Que vaut le B.A. en dollars et en cents? Le parchemin lui-même a une valeur nominale de quelques sous, mais les prix d'inflation sont tels que l'Université nous charge $10.00. Tout ceci est hors du sujet, comme on peut s'y attendre d'ailleurs puisque l'article doit avoir une certaine longueur.

Un Philosophe donc, bachelier, sort du Collège. Il se présente pour solliciter une position. On lui demande: "Que pouvez-vous faire et quelle expérience avez-vous"? — "Je sais, monsieur, un peu de tout: des maths, de la Philosophie, physique, chimie, du français, de l'anglais, de l'histoire sainte, de ..." — "Excusez, jeune homme, notre établissement n'est ni un séminaire ni un Collège d'exégètes. Comme votre expérience est nulle, je vous offre un poste de clerc à $1,000.00 par année". Il va sans dire que le Philosophe, récemment B.A., refuse catégoriquement, froissé de cet affront à sa dignité en tant qu'humaniste, rhétoricien et Philosophe (2 années).

D'autre part, le Philo, récemment B.A., est un homme à la formation spirituelle et intellectuelle quasi parfaite. Il a une volonté de fer, une foi inébranlable. Il ne fait presque rien qui soit mal aux yeux de Yaweh, et il marche devant la face de Yaweh dans la voie que Yaweh lui a tracée.

D'autre part encore, le B.A., est une excellente école d'études générales. Et pendant que notre bachelier futur se diversifie l'esprit, les gens des "high schools" entrent dans les facultés de Sciences, de Droit, de Médecine, de Commerce, se spécialisent et prennent leur place dans un monde de spécialistes. Seulement, ils ne sont pas B.A., et cette lacune les hante jusqu'à la fin de leurs jours, en autant qu'une lacune puisse hanter. Par exemple, ce spécialiste ignore que rosae est le génitif singulier de rosa, mais moi, B.A. futur, je le sais.

D'autre part (nous sommes toujours d'autre part!), le B.A., allié au doctorat de Médecine ou de Droit ou de ..., voilà quelque chose de solide. Par ailleurs, l'avocat et le médecin peuvent s'en passer du Baccalauréat, le bachelier ès Arts, lui, s'il veut mener une vie raisonnable, serait très naïf de se plonger dans le monde, armé seulement de son parchemin de bachelier.

Le baccalauréat serait donc une perte de temps et d'argent? Non. Seulement, si vous voulez être reçu médecin ou avocat à 28 ou 29 ans, si vous avez les fonds nécessaires, il est louable de vous garnir l'esprit de Belles-Lettres etc., mais si vous ne voyez devant vous que cette crasse bassesse qu'est la piastre et que vouliez le plus tôt possible en jouir, eh bien! dans ce cas ...

Ou encore si vous prenez un B.A. pour faire beaucoup d'argent, vous vous trompez. .

Camille TURENNE,
Philo. II.

• • •

Une autre voix ...

Notre poste de langue française nous offre cinq fois par semaine un programme qui consiste en de courts reportages sur la province de Québec. C'est la "Voix du Québec". En écoutant ce programme, je me demande toujours pourquoi il n'y a pas aussi une "Voix du Manitoba". Dans ce programme, on pourrait repasser l'histoire de notre province et ce ne serait peut-être pas un mal, vu notre ignorance sur le sujet.

On n'a sans doute pas à craindre d'épuiser trop vite l'histoire de St-Boniface, de ses institutions, des paroisses canadiennes-françaises; on n'a pas a craindre non plus de fouiller en trop peu de temps l'affaire de Riel ou la question des écoles, car si tel est notre sentiment il nous faut alors admettre 'humblement que nous n'avons pas d'histoire, mais simplement une piètre chronique.

Mais c'est une inépuisable histoire que nous vivons et je pense qu'il serait intéressant d'en entendre parler par notre poste de langue française.

Peut-être suis-je dans l'erreur, peut-être me suis-je exalté d'une idée que je devrais abandonner, peut-être aussi suis-je trop exigeant pour le poste CKSB? Et alors faudrait-il que je me repente de cette réflexion?

Raymond BAZIN,
Philo. I.

• • •

Deux chasseurs d'ours

C'était au début de mars. Le soleil se levait comme en plein coeur de juillet. Aucun nuage ne brouillait la pureté éclatante de ce beau ciel de printemps, et vraiment la journée s'annonçait pour être des plus radieuses . . . Or, voilà que pour se reposer de leur dur labeur de bûcherons, Baptiste et Ti-Jos avaient justement décidé d'aller faire un petit tour de chasse à l'ours.

Sac au dos et raquettes aux pieds, nos deux gaillards se dirigent crânement vers la forêt. De leurs grands yeux ouverts, ils contemplent avec satisfaction le paysage merveilleux qui les entoure. "Ah! semblent-ils se dire intérieurement, ah! qu'il est bon de goûter la joie de vivre!"

Toujours est-il qu'après deux heures de marche, ils arrivent à un endroit déterminé où tout semble avoir été préparé d'avance pour eux. Nos deux copains s'installent donc fièrement dans une jolie cabane en bois ronds qui avait dû jadis appartenir à quelque défricheur mystérieux, assoiffé de rêves et de solitude.

Quand ils eurent presque fini de se familiariser avec cette demeure providentielle, Baptiste dit à son compagnon: "Ecoute donc, Jos, j'viens d'avoir une idée. On va y aller chacun not' tour à chasse. De même, l'un pourra se reposer, et pis l'autre charcher . . . Qu'est-ce que t'en penses? C'est un vlimeux d'bon plan, hein? Tu vas voir qu'on va en poigner des ours. Tiens, si tu veux, moé, j'vas y aller l'premier, pendant que toé, t'arrangeras la mangeaille, correct?" Et l'autre de répondre: "Ben sûr, Baptiste, bonne idée. Vas-y; j'vas t'attendre."

Alors Baptiste, fusil sur le dos, s'éloigne en chantant, bien décidé à en tuer des ours . . . Mais, soudain, son envolée de chants s'arrête brusquement. Qu'y a-t-il donc? . . . Oh là là! ça se comprend, un ours vient de se montrer le bout du nez à trois cents verges de lui. Pauvre Baptiste, il ne se sent plus très brave. Mais tout de même, calmé un peu de ses premières émotions, le voilà qu'il épaule doucement son fusil, vise quelques moments, et . . . pan . . . le coup est parti; mais il n'a, hélas, qu'égratigner l'oreille.

Voyant que l'ours était manqué, Baptiste jugea que le seul moyen de salut qui lui restait était, comme de raison, de prendre la poudre d'escampette. Alors il se retourne et s'élance à toute vitesse vers la petite cabane. L'ours l'a vu; il le suit de près; il le rejoint presque. Heureusement, la porte de la cabane est entr'ouverte. Baptiste s'élance donc à l'intérieur; mais, l'ours aussi, derrière lui.

Cependant, sans perdre une minute, Baptiste sort aussitôt en fermant bien la porte. Puis, content de son coup, d'une voix forte, il s'écrit: "Eh! Ti-Jos! arrange-toé avec celui-là; j'vas aller t'en charcher un autre! . . ."

Jean-Louis ROCAN,
Méthode.

• • •

COIN! COIN!
La deuxième face du visage

Le cahier des présences vient troubler la **tranquillité** d'une séance cinématographique en Philo II.

Le professeur, après le fiat lux: "C'est étonnant comme on voit le visage des absents".

Lavergne: "Vous n'en voyez pas aujourd'hui".

Le professeur: "Très bien dit; maintenant que je vois le vôtre, je n'en vois pas".

Professionnels en herbe

Le capitaine des Sénateurs, Gérald Moreau, prétend que c'est facile de rédiger une chronique des joutes de ses étoiles, car, dit-il, "on a le temps de voir le jeu". Encore faut-il le voir! Le rédacteur de la **Winnipeg Free Press** ne s'est pas encore présenté.

Intrépidité

Dans une joute "spectaculaire" (mot emprunté au chroniqueur sportif de CKSB) entre les Sénateurs et les B-Anciens, Paul Rocan fut surnommé l'intrépide. Henri Lemoine, dit le Roux, ne parvenait pas à le "tripper".

Banalité

Le Père Préfet annonce en Philosophie qu'on donnera sous peu un cours de secourisme. Il demande à ceux qui sont intéressés de donner leur nom. J.-M. Hébert, la main aussi haute que le verbe, s'enquiert hâtivement: "Si on a déjà pris ce cours-là, est-ce qu'on doit le reprendre?"

— Non, Jean-Marie, le scoutisme vous secourt.

Dans la classe select

Denis Alarie fut pensionnaire jadis; il ne l'est plus. La fortune lui a souri et Denis n'a pas manqué sa chance de se joindre au groupe supérieur select des élèves externes de la Philo II. Le Norwood compte un citoyen de plus, et la Norwood conserve un client assidu.

Il s'applaudit sans le savoir

Samedi matin, c'est la période des efforts oratoires. Un des députés renommés de la Philo I, Roger Sabourin, s'avance et commence son débit. Tout va bien, mais soudain, l'ouïe très fine de notre tribun discerne une acclamation faible continue et qui augmente en intensité. Le démagogue populaire, agacé, poursuit quand même.

Il réalise soudain que ses genoux en vibrant l'un contre l'autre, enflammés qu'ils sont par l'allure endiablée du morceau, lui procurent ces applaudissements qui l'importunaient.

LOUIE — par HARRY HANAN






BOZO — par FOXO REARDON

HENRI — par Carl ANDERSON





LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney





















Walt Disney présente

L'ONCLE REMUS

et ses contes de

JEAN LAPIN





























NUMERO XI

— Pourquoi Perrot s'en va-t-il?

— Je n'en sais rien: ce n'est pas une grosse perte, il a très mauvais esprit.

— Vous m'étonnez, Didier, j'ai toujours connu Perrot comme étant le plus calme du monde. C'est un excellent contremaître qui sait parfaitement organiser son équipe. Un ouvrier qui est passé par ses mains est à tout jamais irréprochable.

— Justement, il était insupportable avec eux, on a dû le changer d'atelier. C'est sans doute pour cela qu'il s'en va.

— C'est bien, dit Laurent, je le verrai cet après-midi.

— Vous allez à l'usine? Mes compliments! Cette rage de travail va durer longtemps?

— Oui, je l'espère.

Laurent ne voulait pas se fâcher, et, changeant de conversation, demanda:

— Où en sont les pourparlers avec les fonderies de l'Ouest?

— Nous piétinons pour le moment, parce qu'ils veulent m'imposer un contract trop onéreux. Je pense que, devant ma fermeté, ils céderont à mes conditions.

Laurent savait de quelles conditions si particulières il s'agissait, et il reprit:

— Tant pis pour eux ... ils regretteront probablement d'avoir si longtemps tergiversé. Vous allez rompre les pourparlers.

— Pourquoi?

— Parce que, m'ayant donné trop de temps pour réfléchir, ils m'ont permis de changer d'avis.

— Ce qui signifie?

— Que nous ne traiterons pas avec eux.

— Avez-vous une offre meilleure?

— Oui, des fonderies de Mantes.

— C'est une plaisanterie, n'est-ce pas?

— Pas du tout, je ne puis me résoudre à abandonner une affaire en laquelle mon oncle avait tant de confiance.

— L'expérience a démontré qu'il s'était trompé.

— L'expérience n'a pas été assez concluante à mon gré, je ne pense pas que nous ayons suffisamment travaillé la recherche d'une clientèle susceptible d'absorber l'excédent de fabrication.

— Est-ce un reproche? fit l'autre, piqué

— Il ne s'agit de rien de tel, vous étiez trop surmené pour pouvoir être présent partout. A nous deux, nous obtiendrons, je l'espère, de meilleurs résultats. De toute manière, je veux faire un essai d'une année de plus. Cela donnera à réfléchir à nos amis des fonderies de l'Ouest.

Didier ne pouvait percevoir l'ironie de cette dernière phrase, mais son visage exprimait une si profonde déception que Laurent avait peine à ne pas rire. Tout cet entretien confirmait ce qu'Antoinette lui avait dit et dont il avait voulu douter. L'hostilité de Didier était comique et démontrait que l'intrusion du vrai patron ne l'arrangeait pas du tout.

Depuis le matin, Laurent s'apercevait qu'il n'était pas une personne que sa présence ne dérangeât dans d'agréables habitudes, où les Etablissements L. Médier ne devaient pas trouver leur compte. Cela le stimula d'autant plus que ses premières observations, provoquées par un juste mécontentement, lui étaient venues avec une extrême facilité. Il n'avait pas dépassé les bornes et pourtant elles avaient porté.

Quand il rentra avenue Hoche pour le déjeuner, il était très content de lui. Il souriait au souvenir de ses anciennes tergiversations et comprenait la stupeur qui s'était emparée de tous. Il adressa par la pensée un remerciement ému à Antoinette qui avait su adroitement le stimuler. Il ne se grisait pas de cette victoire aisée. Elle était minuscule au regard de ce qu'il avait à entreprendre, mais elle avait pour lui une importance considérable: elle lui donnait confiance en lui-même. Il ne se dissimulait pas les obstacles qui s'élèveraient devant lui. Ils ne lui faisaient pas peur, il y avait même un goût subit et assez inattendu.

* * *

Ce que Didier considéra d'abord comme une lubie de Laurent paraissait devoir durer, et, s'il ne prenait que très rarement des initiatives, il se mettait avec une application soutenue au courant de la marche de tous les services. A plusieurs reprises, il fit, en compagnie des représentants, des tournées dans les campagnes, visita des dépositaires ruraux, et les enquêtes qu'il mena ainsi aboutirent toutes au même résultat. Le prix d'abord était trop élevé, puis la qualité avait baissé. Il s'était produit des accidents dans la pièce maîtresse de la charrue, l'age, celle qui a de tous temps retenu l'attention des constructeurs, puisque c'est elle qui assure la transmission de l'effort de la traction aux pièces travaillantes. A cause des aciers de qualité inférieure introduits par Didier, cette pièce avait, à différentes reprises, cassé.

De plus, il semblait bien évident que l'organisation, si minutieusement mise au point par Médier, de l'approvisionnement en pièces détachées, s'était effritée. Pour faire des économies, Coulonges s'était montré moins exigeant dans le choix des représentants régionaux. Le chiffre d'affaires total s'en était ressenti.

Plusieurs des dépositaires, avec lesquels Laurent eut des conversations, lui déclarèrent tout crûment:

— Les charrues Médier! Ça oui, c'étaient de bonnes machines, mais la maison doit être bien tombée. C'est plus comparable à ce que c'était du temps du grand patron. Un fier homme, celui-là, et qui connaissait son métier.

Toujours pour des raisons d'économie mal comprise, Didier avait sabré dans les budgets de publicité. Il avait maintenu l'affichage, du moins en partie, mais il avait négligé des idées tout à fait personnelles de Ludovic Médier et qui étaient pourtant habiles: témoin les protège-cahier destinés aux enfants des écoles de campagne et distribués gratuitement. L'image en était plaisante et les enfants s'en servaient volontiers. Toujours, sous les yeux, ils avaient le nom des charrues Médier. A la ferme, tandis qu'ils faisaient leurs devoirs, c'était encore ce nom que lisait le père en se penchant sur les cahiers. Devenu grand, le garçon conserverait le souvenir de ces syllabes qui avaient accompagné ses travaux d'écolier. Entre deux marques concurrentes, il inclinerait tout naturellement vers celle qui lui était la plus connue.

Ces tournées instruisaient beaucoup Laurent. Elles le mettaient en contact avec les populations rurales, l'aidaient à comprendre leurs besoins, ce qui était la meilleure manière de leur fournir une excellente marchandise.

Avant d'opérer la moindre réforme, il voulait savoir où il allait, car remplacer une mauvaise méthode par une autre non moins mauvaise est une faute encore plus grave que de ne rien toucher.

A l'usine de Saint-Denis, il régnait un fâcheux état d'esprit. Toulzat n'avait su s'imposer à personne, il irritait ouvriers, contremaîtres et même chefs d'atelier. Par une maladresse difficile à expliquer, il ne parvenait pas à se faire obéir, bien qu'il fût infiniment moins exigeant que Verdon.

Plusieurs accidents qui se produisirent à cause du mauvais fonctionnement de certaines machines, provoquèrent du mécontentement. Là encore, Laurent voulait observer, avant de prendre des mesures qui le mettraient en conflit avec Didier et Toulzat. Il n'avait pas oublié les conseils de Verdon touchant la transformation de la force électro-motrice, il en avait même parlé à Coulonges qui s'était écrié;

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

LA FORCE DU BONHEUR

par Claude JAUNIÈRE

Lauréat de l'Institut

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

— Vous voulez engager des dépenses pareilles alors que l'industrie métallurgique est en pleine crise, c'est de la folie!

— Le rendement sera meilleur et nous éviterons aux ouvriers beaucoup d'accidents.

Didier vait haussé les épaules:

— A quoi bon augmenter le rendement puisque nous avons toutes les peines du monde à vendre ce que nous fabriquons!

— Nous serions moins chers si nous produisions plus, et puis il y a cette question très importante de sécurité à laquelle il nous faudra apporter un jour ou l'autre une amélioration.

Là encore, Didier n'avait pas caché son dédain pour un tel projet. La protection des ouvriers contre les accidents était le cadet de ses soucis.

Peu désireux de lui faire partager son point de vue, Laurent n'avait pas insisté, ce qui ne signifiait pas que son projet fût abandonné. A mesure que le jeune homme s'intéressait plus à son travail, s'y adonnait davantage, Didier au contraire s'en éloignait. Il continuait à parler beaucoup, à montrer une agitation aussi grande, mais dès qu'une difficulté surgissait, à l'inverse de ce qui s'était passé jadis, il disait invariablement:

— Portez cela à M. Médier.

Le partage d'un bureau unique entre les deux hommes s'était bientôt révélé impossible. Pour ne pas humilier Didier, Laurent en fit construire un nouveau qui occupait une partie de la salle du conseil d'administration.

Seule confidente de ses efforts, Antoinette soutenait et encourageait son assiduité. C'était pour lui une grande récompense que de passer près d'elle une ou deux heures, le soir, à lui raconter ce qu'il escomptait faire d'après ses observations.

Elle n'avait pas abandonné son projet de le marier, et, à différentes reprises, convia en même temps que lui quelques amies. Elle l'obligea à accepter des invitations chez d'anciennes relations de sa famille.

Un garçon jeune, à la tête d'une belle fortune, est une proie convoitée par les vieilles dames, enragées marieuses. Antoinette n'eut pas besoin de parler longuement de son protégé pour provoquer une belle émulation. Ce fut à qui lui trouverait la femme de ses rêves.

On lui en présenta de jeunes, de jolies, de moins belles, de plus vieilles, de riches, de pauvres. Toutes les nuances de cheveux, du blond au brun, lui furent vantées. Il laissait dire, indifférent et gêné d'être traité comme un phénomène qu'il faut placer. Il y eut des conciliabules dont il ne connut rien, heureusement, grâce à Antoinette. Enfin, après examen sérieux, il parut que trois, parmi les jeunes filles que Laurent avait rencontrées, seraient susceptibles de lui convenir, et, au milieu d'elles, Anne-Marie Kennelec, qui avait été une camarade de pension d'Antoinette.

C'était une jolie fille fraîche et gaie. A plusieurs reprises, Laurent avait bavardé avec elle et elle avait su l'apprivoiser. Interrogé par Antoinette, il la déclara sympathique, mais de là à l'épouser, il y avait un large pas qu'il n'était pas prêt à franchir. La jeune femme enregistra cette déclaration comme un demi-acquiescement, fit des ouvertures à son amie qui se déclara favorable à ce projet.

A l'insu de Laurent, on commença à parler de ce mariage comme d'une éventualité à peu près certaine, et comme on ne le tourmentait plus avec de nouvelles présentations, il pensa, amusé, qu'il avait découragé les excellentes femmes si ardentes à lui préparer un bonheur à leur manière.

Antoinette ne le pressait plus, et, avant d'éloigner d'elle un ami chaque jour plus précieux et plus cher, elle s'accordait un peu de répit, sans perdre de vue que l'échéance ne saurait cependant être éloignée. Tous deux goûtaient dans cette trêve le calme précieux des choses qui ne doivent pas durer.

Toujours, Didier se tenait à l'écart de leur amitié. Délaissant de plus en plus sa femme et son foyer, il n'apparaissait que fort rarement chez lui quand Laurent y venait, et, à considérer cette étrange manière d'être, si peu de temps après son mariage d'amour, il se demandait à quel mobile avait obéi le jeune ingénieur en épousant Antoinette.

Il ne pouvait soupçonner encore qu'il n'y avait eu de sa part aucun geste de désintéressement. Certes, il éprouvait pour elle une attirance très vive qui n'aurait cependant pas suffi à lui faire renoncer à la riche héritière si nécessaire à la satisfaction de ses ambitions. Mais avant de la demander en mariage, il avait découvert les sentiments secrets de Laurent. Spéculant sur l'inépuisable bonté de celui-ci, sur sa loyauté, sur sa timidité également, il s'était dit que le fait d'épouser Antoinette constituerait une aussi excellente affaire que la conquête d'une femme riche, avec cet avantage sur cette dernière qu'il aurait barre sur elle du fait de son absence de fortune.

Le timide Laurent, qu'il méprisait en dépit des flatteries dont il l'entourait, se tairait. Par amour pour Antoinette, il ferait au mari une situation magnifique. Il n'avait pas spéculé en vain, puisque dès les fiançailles des jeunes gens, il avait réalisé les plus beaux rêves de Didier. Seulement, l'appétit venant en mangeant, celui-ci ne se tenait plus pour satisfait. C'était mieux encore qu'il souhaitait.

Ni Antoinette, ni Laurent, n'auraient imaginé une semblable bassesse, pas même la jeune femme, qui se croyait éclairée sur la réelle valeur de celui dont il lui faudrait partager toute la vie.

Supposer que son mari favorisait une amitié dont il se moquait pour en tirer profit personnel dépassait son entendement. La loyauté, l'élévation d'âme des jeunes gens le faisaient ricaner, mais il avait en sa femme le moyen de manoeuvrer à sa guise Laurent, et il se promettait bien d'en user.

* * *

L'incident éclata à propos d'un rapport d'usine. Sur l'ordre de Laurent, ils lui étaient communiqués en premier. Une note brève, qui frappa le jeune homme, portait ces mots:

"Le chef d'atelier Langlois partira à la fin du mois; motif: refus d'obéissance entraînant un ralentissement très sérieux dans le rendement de son atelier."

Laurent fit appeler aussitôt Didier. Il vint avec cet air rogue qu'il avait adopté depuis quelque temps. En le voyant entrer, il nota une bouffissure malsaine de son visage. Il avait beaucoup grossi depuis un an et sa face blême révélait les abus d'alcool, les nuits de veille autour du tapis vert, dans l'atmosphère emportée des établissements de jeu clandestins.

Il jeta un coup d'oeil sur la feuille que Laurent lui tendait et dont un court paragraphe était encadrée de rouge.

— Vous êtes au courant? demanda-t-il.

— Du fait que Toulzat a mis Langlois à la porte? Oui. Pourquoi?

— Parce que j'ai demandé qu'aucune décision de ce genre ne fût prise sans que j'en fusse avisé.

— Il y a des moments, ricana Didier, où on n'a pas le temps de prendre des instructions à Paris. Quand un homme est par trop insolent, on le met à la porte et puis c'est fini.

— Quels sont les faits?

— Demandez à Toulzat, il vous le dira.

— Vous semblez bien au courant.

— J'étais là quand l'incident a eu lieu.

— Il y a un motif. Je ne connais pas Langlois...

— ... Et vous ne devez pas y tenir beaucoup puisque ce n'est pas un fidèle collaborateur de votre cher oncle.

Laurent frémit sous l'insolence. Il s'était promis de rester calme, et il réfuta:

— Trêve de discours! Vous savez ce qui s'est passé, parlez donc.

— Langlois est le chef de l'atelier de finissage, vous le savez. C'est chez lui que sont les polisseurs.

— Oui, c'est un métier malsain à cause de la poussière de métal que projettent les meules émeri...

— C'est justement la raison. Nous avons en ce moment une livraison qui est en retard. Il faudrait que tout soit terminé pour la fin de la semaine prochaine. Sous le prétexte qu'il n'a en ce moment que douze ouvriers au lieu de vingt, parce qu'il y a des malades, il prétend ne pas livrer en temps voulu les pièces polies qu'on attend à l'atelier de peinture et au montage.

— C'est inadmissible; quelle raison donne-t-il?

Didier hésita un instant, puis négligemment:

— Il dit que chaque ouvrier ne peut travailler plus de quatre heures par jour sur une polisseuse. Il invoque des questions d'hygiène, les ordonnances du syndicat, etc...; bref, nous ne pourrons livrer à la date fixée une commande importante pour la Belgique, où notre marque a besoin de s'implanter. Il a, de plus, été d'une insolence extrême et vous comprendrez qu'un tel acte d'insubordination en face des ouvriers ne pouvait amener que le renvoi de cet homme, ce que Toulzat a fait...

— ... Sur votre instigation.

— Si vous voulez. Vous me désapprouvez?

— Oui et non. Langlois a raison quand il invoque l'impossibilité de laisser des ouvriers, plus longtemps que les tests ne le permettent, à une machine dont les effets prolongés amènent des accidents pulmonaires excessivement graves. Il s'est mis dans son tort en étant insolent envers vous devant ses ouvriers. D'autre part, comme vous avez formulé votre sanction..

— Pas moi, Toulzat...

— Ne jouons pas sur les mots, je vous en prie. Il a été renvoyé devant ses camarades dont il prenait la défense et ils en connaissent donc les motifs. Prenez garde, cela peut être excessivement grave. J'ai de bonnes raisons de croire que, d'une manière générale, l'état d'esprit ne nous est pas favorable. Le travail à l'usine est devenu dur, pénible même, et l'atmosphère y est pernicieuse.

— Que voulez-vous qu'ils fassent? Ils s'en iront... nous en trouverons d'autres.

— Et les Etablissements Médier auront la réputation d'être "une sale boîte", selon l'expression consacrée. Les bons ouvriers ne viendront plus chez nous. Il nous restera ceux qu'on refuse partout.

— Décidément, je ne suis plus bien en cour, persifla Didier qui s'impatientait. Qu'est-ce que vous cherchez, que je m'en aille?

Il provoquait Laurent avec une impudence dont celui-ci ne soupçonnait pas jusqu'où elle pouvait aller. Il eut envie de le prendre au mot, puis la vision d'Antoinette et de sa fille, misérables auprès de cet homme sans situation, lui apparut et il temporisa:

— Je ne cherche rien, Didier, je voudrais que vous et moi remontions un courant dont la rapidité s'accélère.

— Vous êtes devenu bien pessimiste, repartit Didier qui se calmait à son tour, l'ambiance des affaires ne vous réussit guère.

— Parlons sérieusement. Je suis réellement inquiet au sujet de cet incident. Je ne doute pas des qualités techniques de votre ami Toulzat, mais il n'est pas de taille à organiser une usine comme celle-là. Reconnaissons que nous nous sommes trompés en le choisissant pour ce poste.

Volontairement, il prenait une partie de l'erreur à son compte, bien qu'il se fût rangé entièrement à l'opinion de Coulonges. Celui-ci ne lui en sut aucun gré et riposta:

— Vous regrettez Verdon, que personne ne pouvait souffrir?

— Et que tout le monde respectait. Je suis certain que lui étant là, pareil fait ne se serait pas produit.

— Qu'avez-vous l'intention de faire?... Renvoyer Toulzat et reprendre Langlois?

Il affectait d'envisager les solutions les plus saugrenues pour se moquer de Laurent. Celui-ci restait insensible à ses provocations.

— Il ne peut s'agir de cela. Je tiens à ce que Saint-Denis cesse d'être un champ d'expériences. Le personnel, qui était autrefois sédentaire et dont la valeur n'est plus à prouver, est sans cesse renouvelé. Je ne vois pas que ce soit pour de meilleurs résultats. Il faut en finir, même si, la faute incombant à Toulzat, ce soit lui qui s'en aille...

— Et si c'est un autre?

— Cet autre devra partir aussi.

— Même si cet autre c'est moi?

Laurent hésita une fraction de seconde, puis fixant ses yeux gris sur ceux de Didier qui vacillèrent, il répondit froidement:

— Même si c'est vous!

Cette fois, l'autre comprit qu'il était allé un peu loin et il se mit à rire.

— Vous devenez un terrible patron, Laurent, il me semble revoir votre oncle.

La flatterie était adroite et le jeune homme se sentit désarmé. Il se fit plus conciliant:

— Mon oncle aurait depuis longtemps résolu beaucoup de questions pour lesquelles je patauge.

— Bah! cela viendra... Il me semble que vous prenez goût à l'autorité.

— Ce n'est pas une question de goût, mais de nécessité; je souhaite surtout d'être juste.

— Il est difficile de l'être quand on veut gagner de l'argent.

— Je ne veux pas gagner cet argent aux dépens de ceux qui joignent leur effort au mien pour y parvenir, et c'est pourquoi l'attitude de Toulzat me déplaît souverainement. Jamais mon usine ne sera cette géhenne, ce camp de travail forcé que sont certaines grandes industries. Je m'efforcerai toujours de provoquer chez mon personnel un certain enthousiasme pour le travail. Pour y parvenir, je suis prêt aux efforts matériels de toutes sortes. Je sais que je rencontrerai des difficultés, que je ne serai pas toujours compris. Tant pis. Ne m'en veuillez pas, Didier, de ma véhémence de tout à l'heure. Je souhaite seulement que l'incident d'hier ne nous apporte pas de redoutables complications.

CHAPITRE XIII

La première intention de Laurent, en recevant l'invitation de Mme Vermant-Careil, fut de répondre immédiatement qu'il n'était pas libre. L'excellente femme, sous prétexte qu'elle avait connu sa mère autrefois, s'était enrôlée dans l'équipe qui s'était juré de le pourvoir d'une femme de gré ou de force. Le carton le priant à dîner ajoutait le traditionnel: "On dansera".

Pour Laurent qui s'était, par timidité et par manque d'occasions, abstenu de pratiquer ce sport, cela équivalait à passer la soirée dans une embrasure de fenêtre, ou la nécessité de se voir accaparer, soit par les vieux messieurs, soit par les vieilles dames, ce qui n'excitait que médiocrement son désir d'aller dans le monde.

Une communication d'Antoinette l'obligea à accepter, car la jeune femme comptait sur lui pour la conduire chez Mme Vermant-Careil et la ramener chez elle: Didier, naturellement, ayant refusé de l'accompagner.

La présence d'Antoinette rendait de l'intérêt à la soirée, et, si la possibilité de parler longuement avec elle lui était enlevée, il aurait du moins la joie de la voir danser avec grâce et lui adresser de temps à autre un regard d'amitié.

Elle était ravissante, et depuis longtemps son visage, que les soucis avaient creusé, n'avait pas eu cet air de jeunesse, d'exquise fraîcheur. A vingt-quatre ans, le plaisir et la joie de vivre ne peuvent avoir dit leur dernier mot. Sans être coquette, comment une femme ne serait-elle pas sensible aux hommages que sa beauté soulève? Exceptionnellement, Antoinette oubliait les complications de son mariage raté pour n'être plus qu'un être jeune répandant autour de lui sa grâce.

Ainsi qu'il l'avait dit, Didier avait refusé de l'accompagner, et il n'était pas difficile à Laurent de laisser son imagination lui représenter ce que pourrait être sa félicité si, un soir comme celui-là, Antoinette avait été sa femme.

Anne-Marie Kennelec était du nombre des invités et sa présence marquait qu'on avait cherché à les réunir, elle et lui, en vue de conclure des pourparlers qui duraient depuis trop longtemps. Elle s'était montrée fort aimable comme d'ordinaire, mais elle avait quitté rapidement ce garçon qui ne dansait pas, pour s'envoler aux bras d'autres cavaliers. Laurent ne songeait pas à s'en froisser; seulement, dans les couples qui évoluaient devant lui, c'était Antoinette qu'il suivait du regard. Quand Anne-Marie lui faisait en passant un petit signe amical, elle ne retenait son attention que pour lui permettre de la comparer à Antoinette.

Non, décidément, si charmante qu'elle fût, il ne pourrait se décider à la demander en mariage. La vie en commun à ses côtés lui apparaissait impossible. De plus, sachant qu'il ne pourrait jamais l'aimer, il jugeait déloyal de lui offrir d'être sa compagne, alors qu'il ne pourrait s'empêcher de penser à une autre.

Tant pis pour la déception qu'il causerait aux gracieuses vieilles dames qui tenaient tant à participer à son bonheur. Cette décision qu'il venait de prendre, et dont rien à présent ne le ferait démordre, lui fit un visage si joyeux qu'Antoinette, qui venait le rejoindre, la danse terminée, demanda malicieusement:

— Que se passe-t-il donc, Laurent? Vous avez un air de satisfaction comme si vous veniez de faire une découverte sensationnelle?

— Je crois que c'est un peu cela, fit-il en riant.

— Peut-on savoir?

— Oui, je vais vous faire une confidence, mais ne restons pas ici.

Correct, élégant même dans son smoking de bonne coupe, Laurent savait à présent qu'il ne faisait pas honte à Antoinette en étant à ses côtés. Il la guidait vers un petit salon où ils risqueraient d'être moins bousculés que dans celui où on dansait, et, en voyant une glace refléter leurs images, il fit pour lui-même cette réflexion qu'ils n'auraient pas fait, somme toute, un couple si mal assorti.

Il avait à peine fait asseoir la jeune femme qu'un murmure de voix, entrecoupé de petits éclats de rire, leur parvint. Il émanait d'un groupe de jeunes filles qui bavardait dans le renfoncement formé par une porte ouverte sur la salle à manger. Elles ne pouvaient pas les voir et ni Antoinette ni Laurent ne s'en fussent souciés si le nom de Médier n'était venu frapper leurs oreilles.

Si discret qu'on puisse être, il est à peu près impossible, quand on entend prononcer son nom, de ne pas écouter ce qui suit. Une voix, qu'il fut aisé d'identifier comme étant celle d'Anne-Marie, repondait:

— Mais si, il est ici, tu ne l'as pas vu?

— Non. Il ne me paraît pas trop empressé, glissa celle qui avait parlé la première. Ça tient toujours, ce projet de mariage?

— Il paraît. Mme Vermant-Careil en a parlé à maman, ça doit se décider aujourd'hui.

Antoinette s'était levée et essayait d'entraîner Laurent:

— Allons-nous-en.

Il la força à se rasseoir et murmura moqueur:

— Vous ne voudriez pas que je perde une aussi belle occasion de savoir ce qu'on pense de moi.

— C'est très indiscret.

— N'oubliez pas qu'il s'agit de toute ma vie.

Elle s'inclina devant sa volonté. Ils avaient perdu quelques répliques durant leur bref dialogue et ce fut une voix nouvelle, celle d'une troisième fille, qui disait:

— En somme, tu ne l'aimes pas...

— Comment veux-tu que j'aime un garçon qui ne s'occupe même pas de moi? Tu as déjà vu un prétendant aussi discret?

— Pourquoi l'épouses-tu?

— Parce que maman et Mme Vermant-Careil trouvent que ce serait un mariage parfait. Tu les vois discutant gravement et avec assurance de ce bonheur qu'elles fabriquent.

Elle imitait assez comiquement les expressions supposées des deux femmes et ses amies se mirent à rire.

— Tu as tout de même une opinion, toi; il te plaît?

Antoinette ne tenait pas en place. Il la calma d'un geste, tandis qu'Anne-Marie répondait avec indifférence:

— Il ne me plaît ni me déplaît. Il a l'air d'un bon type, pas rigolo, c'est certain. Il doit avoir bon caractère et je m'en arrangerai.

(A suivre)

Nos Lectures

• "La lecture de tous les bons livres est comme une conversation avec les plus honnêtes gens, une conversation étudiée, en laquelle ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs pensées."
Descartes (1596-1650)



Nous protestons de toutes nos forces

La Loi Fulton d'octobre 1949 sur les "Crime Comics" semble avoir eu un résultat relativement bon sur le marché canadien. On sait qu'aux termes de l'article 207 du Code criminel, il est interdit "de produire, d'imprimer, de publier, de distribuer, de vendre ou d'avoir en sa possession un magazine, périodique ou livre comprenant, exclusivement ou pour une grande part, de la matière qui représente, au moyen d'illustrations, la perpétration de crimes réels ou fictifs".

On a oublié malheureusement que le même article 207 condamne de la même façon les magazines obscènes. "Est coupable d'un acte criminel et passible de deux ans d'emprisonnement, quiconque produit, imprime, publie, distribue, met en circulation, ou a en sa possession à l'une de ces fins, quelque écrit, image, modèle ou autre chose OBSCENE."

Or, à voir l'étalage de beaucoup de magazines, LA LOI SUR LES MAGAZINES OBSCENES N'EST PAS OBSERVEE. On dirait même que, depuis que les "crime comics" sont prohibés, les éditeurs se sont rattrapés sur la viande féminine.

Et pourtant, comme le remarquait l'an passé l'hon. Stuart S. Garson, ministre de la Justice, "l'influence des livres et des revues obscènes doit être plus néfaste encore que celle des romans policiers en images". Et c'est tristement vrai!

A qui la faute? D'abord — si je puis ainsi parler — à la loi elle-même. En effet, si la loi décrit ce qu'est un "crime comic", elle ne définit pas du tout ce qu'il faut comprendre par obscénité. Alors, on s'en paye! Quel est l'avocat qui osera dire en pleine séance: "Tel magazine est immoral"? et qui le prouvera?

Alors, les grands trusts s'emparent de toutes les revues propres ou sales, de tous les magazines propres ou sales, de tous les comics propres ou sales, et les introduisent de force chez le detaillant (retailer): "Si vous ne les prenez tous, vous n'en aurez aucun". Ce sont eux la deuxième cause de l'immoralité. Devant le profit considérable, quelle est la vendeuse ou le vendeur qui refusera TOUT parce qu'une PARTIE est mauvaise? Quelle est celle ou celui qui pourra suivre les ordres de sa conscience?

C'est pourquoi nous protestons de toutes nos forces. Nous protestons de toutes nos forces d'abord contre les trusts de magazines qui enlèvent la liberté au vendeur. La conscience chrétienne, la conscience humaine tout court, s'irrite de voir qu'on met sur un même pied d'égalité la nourriture intellectuelle et morale et la nourriture matérielle. A la rigueur, un trust peut obliger à prendre tout un ballot de pommes ou de petits pois sans laisser la liberté du choix. Mais il ne peut forcer à prendre indifféremment un lot de revues bonnes et mauvaises. Ceux qui le font savent bien qu'ils violentent les consciences, qu'ils misent sur la faiblesse humaine, déjà trop portée vers le grossier et le charnel, en un mot qu'ils font du profit avec du péché.

Car on dira ce qu'on voudra: même si la loi ne définit pas ce qui est obscène, le bon seus commun, la pudeur commune, sait reconnaître ce qui est immoral de ce qui ne l'est pas. Il y a des limites qu'on ne dépasse pas, même quand on a tout vu, même quand on n'est plus un enfant d'école. La preuve, c'est que ceux qui achètent ces sortes de revues ou les lisent se cachent en général; c'est que ceux qui tiennent magasin ne permettent pas à leurs propres enfants d'y toucher, quitte à les réserver aux enfants du voisin; c'est que les personnes qui se respectent ont un souverain mépris pour un tel étalage de chairs humaines.

Si nos dirigeants avaient en mains ce que lisent une grosse partie du bas peuple, ils seraient effrayés. On l'a bien vu l'an dernier lorsqu'en pleine Chambre, quelques sénateurs brandissaient quelques comics criminels. Or, nous le répétons, ce qui est grave actuellement, c'est cette obscénité qui s'affiche sans que personne ne proteste. Une bonne partie des revues condamnées par la Legion of Decency circulent régulièrement à Hull, à Ottawa et à Eastview. Il y en a même qui ont un ou deux mois d'avance. (Evidemment, quand on n'a pas de nouvelles à annoncer, on peut dater son magazine de l'an 3.000 avec d'éternelles nudités!)

Et qu'on ne dise pas que c'est seulement aux ministres des religions que revient le devoir d'éduquer le peuple en cette affaire. Le gouvernement, lui aussi, a son mot à dire. C'est à lui précisément qu'incombe la tâche de préserver les moeurs publiques, en protégeant les faibles et en punissant ceux qui offensent publiquement la pudeur. Que si on rit, que si on ne voit pas l'urgence de son intervention, toutes ces négligences retomberont en définitive sur nous-mêmes et sur notre race dont nous sommes si fiers.

En attendant, que les petits vendeurs, les détaillants, sachent qu'ils n'ont pas le droit de vendre des revues condamnées par la LEGION OF DECENCY. En le faisant, ils sont certainement coupables d'une faute grave devant Dieu. Même s'ils devaient perdre un gros bénéfice en refusant toute vente, ils ne peuvent pas faire directement ce qui est mal: or, il est mal de vendre une revue obscène. Malgré tout ce qu'on a pu leur dire sur leur irresponsabilité, qu'ils sachent bien qu'ils sont responsables DEVANT DIEU et DEVANT LA LOI CANADIENNE de tous les magazines, revues de toutes sortes, qui se débitent chez eux.

Précisément parce qu'ils sont responsables, ils peuvent et ils doivent refuser ce qui est immoral et obscène. S'ils hésitent, la feuille mensuelle régulière de la LEGION OF DECENCY les renseignera suffisamment.

Pour briser la force des trusts, il n'y a que la force. Voici ce que je propose: que tous les vendeurs chrétiens d'une ville s'unissent et déclarent ne pas vouloir acheter les magazines condamnés par la LEGION OF DECENCY. A ce moment-là, les grosses compagnies, ayant peur de tout perdre, passeront par la volonté légitime des détaillants et leur laisseront la liberté du choix.

L'un des gros problèmes de notre civilisation 1951 est certainement celui des imprimés qui inondent le marché. Si la postérité veut une image fidèle du XXe siècle, voici celle qu'elle retiendra: dans une grande boutique de revues, une bonne mère de famille tenant son enfant de la main gauche, tandis que la droite cherche fébrilement, au travers de tant d'imprimés entassés les uns sur les autres, ceux qui ont des chances de faire le moins de mal à la progéniture...

Tout comme on hésite entre plusieurs boîtes de "Fruit Juice"...

Paul GAY, ptre C.S.Sp.,
Président du Service de Presse du diocèse d'Ottawa.

(Reproduction interdite)

Aux Editions S. Z. Q.

Inconnus et Méconnus

par Claude MELANÇON

La Société Zoologique de Québec vient de publier le dernier ouvrage de Claude Melançon, **Inconnus et Méconnus.** Trois autres volumes à grand succès ont déjà établi solidement la réputation de l'auteur: **Nos Animaux chez eux, Charmants Voisins, Les poissons de nos eaux.** Les lecteurs retrouveront avec plaisir dans ce nouveau livre les éminentes qualités de vulgarisateur qui ont assuré la vogue des publications antérieures.

Inconnus et Méconnus présente des études vivantes, fruits d'observations personnelles et de recherches patientes sur deux classes de Vertébrés, les Amphibiens et les Reptiles. Le but de l'auteur est de les faire mieux connaître et partant de les faire mieux aimer. La chose n'est pas toujours facile, car ils sont "les héritiers d'un long passé de préjugés, de superstitions et de méchanceté". Ces modestes auxiliaires dont l'apparence extérieure inspire parfois de la répulsion ne sont pas des ennemis, mais bien des compagnons de notre existence qui ont un rôle à jouer dans l'économie générale de la création. Tous ceux qui aiment la Nature sauront gré à Claude Melançon de s'être penché sur la Grenouille, la Salamandre, la Couleuvre et la Tortue, de les avoir décrites en des termes faciles à comprendre, d'en avoir ainsi facilité l'identification, de nous avoir raconté les moeurs typiques de chaque espèce et de nous avoir rappelé que nos canons artificiels de beauté sont relatifs et parfois discutables surtout si nous savons ouvrir sur la Vie et ses formes infiniment variées des yeux que n'emprisonnent pas les oeillères des préjugés et le dédain d'une supériorité souvent factice.

Après avoir étudié successivement les Mammifères, les Oiseaux et les Poissons, le lecteur trouvera grand profit à compléter ses recherches sur nos Vertébrés en apprenant à mieux connaître ceux que l'auteur appelle avec tant d'à propos les **Inconnus et Méconnus.**

Louis-Philippe AUDET,
président de la Société Zoologique de Québec.

Aux Editions Fides

Prisonniers des cavernes

Roman scout par Guy BOULIZON

Quel est celui qui n'a pas, un jour, rêvé, en frissonnant peut-être, de participer à une de ces retentissantes expéditions souterraines qui se font de temps en temps?

Or, voici précisément un roman d'aventures souterraines qui pourrait bien devenir une des oeuvres préférées de la jeunesse, un des "classiques" de ce genre.

Ecrit par Guy Boulizon, ancien commissaire scout, et illustré d'admirables dessins de Forget, ce livre, édité par Fides, raconte la passionnante aventure survenue à des garçons, dans des cavernes pyrénéennes. On verra comment ce qui ne devrait d'abord être qu'un grand jeu, contrôlé de près par le chef, devint soudain une terrible marche obscure, le long d'une rivière souterraine, au milieu de paysages hallucinants: grottes magnifiques, hérissées de stalactites, cavernes écroulées ou gisent des squelettes préhistoriques, couloir étouffant sur les murs duquel on découvre soudain d'étranges dessins, cascades mugissantes et soudain... là-bas, au fond du précipice, des chuchotements...

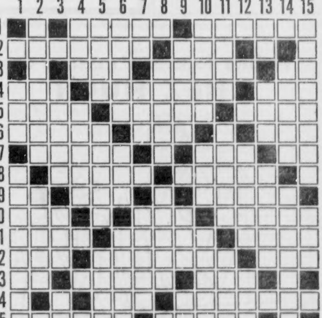
Livre d'actualité! un peu partout, jusque dans les grottes du Saguenay, se multiplient de nos jours les expéditions dans les gouffres — et hélas! les accidents...!

Livre enrichissant! un souffle épique anime des pages où l'on respire une amitié virile, un goût du risque réfléchi, un sens de l'équipe admirable, un christianisme jeune et rayonnant.

Ce volume est publié chez Fides dans la collection à un dollar qui comprend déjà les titres suivants: **La vie gracieuse de Catherine Tekakwitha, La Sorcière de l'îlot noir, Franceline, Le cheval d'or** et **Coeurs d'enfants.**

Un volume de 143 pages, 20 illustrations, en vente dans toutes les librairies et chez **Fides**, 25 est, rue St-Jacques, au prix de $1.00 (par la poste: $1.10).

Nos Mots Croisés



HORIZONTAL

1—Arbrisseau méditerranéen dont on extrait le ladanum — Odeur d'une chose que le feu a brûlée superficiellement.

2—Nom vulgaire du genre berbéris — Petite quantité.

3—Ecrivain américain né à Boston — Qui dit la vérité, sincère — Note de la gamme.

4—Pronom personnel — Organe en forme de sac — Affluent de la Vistule.

5—Peu de chose — Ancienne contrée de l'Asie Mineure — Epouse d'Abraham.

6—Douze mois — Du verbe rire — Rivière de la Sibérie.

7—Du verbe être — Ville de Belgique — Adverbe.

8—Chaîne de montagnes de l'Amérique du Sud — Variété de putois.

9—Conjonction — Au bout de peu de temps — Pain de petite grosseur.

10—Rivière de Bavière — Vaste étendue d'eau — Enveloppe coriace de quelques fruits.

11—Dieux de la mythologie scandinave — Conjonction — Ville de Turquie.

12—Venue au monde — Faire la minute d'un écrit — Division du compas.

13—Préposition — Hachis d'herbes cuites — Adj. possessif.

14—Général américain (1807-1870) — Régler avec modération (Fg).

15—Qui a peu de largeur — Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède (Mus).

VERTICAL

1—Du verbe aller — Se dit des fleurs qui ont une seule étamine.

2—Alcali extrait des fleurs de la violette odorante — Abattre à ras de terre.

3—Ville de Yougoslavie — Grande ouverte — Conjugaison.

4—Pied de vigne — Rien, ce qui n'existe point.

5—Aussi, de même (Pop) — Ville de Palestine — Puissant empire fondé en 1230 par un groupe nigritique soudanais.

6—Mesure de capacité — Tesson, crâne — Affluent de gauche du Danube.

7—Pronom personnel — Durillon — Grêle, peu épais de taille.

8—Peau de veau préparée — Dépourvu.

9—Ce dont on s'empare avec violence (Fg) — Rôti — Note de la gamme.

10—Royale (Vx) — Interjection — Vallée de l'Argolide.

11—Sens par lequel on perçoit les sons — Maladie des grains de froment — Explorateur anglais (1777-1856).

12—Ville d'Italie — Nuage.

13—Tellement — Selle grossière de bête de somme — Chef-lieu d'arr. (Haut-Rhin).

14—Général français né à Pont-à-Mousson — Etirer (Mar).

15—Propriété de certains végétaux inférieurs d'être isogames — Division du compas.

Solution du précédent



Petites Annonces

Tarif, 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

SI vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey". Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man. T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi A.-J. Bruyère, P.O. Box 123, Winnipeg, Man. T.F

TISANE CISBEY—Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

REMEDES — 44 sortes fabriqués d'herbages et de plantes par un Missionnaire. Curatifs, toniques, donnent appétit, sommeil reposant. Avez-vous des malaises? Souffrez-vous? Demandez livrets explicatifs gratuits. F. Mahé, 549, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, Man. 764-T.F

A VENDRE A LA PLUS HAUTE SOUMISSION — L'Ecole St-Antoine de Ste-Agathe. Dimensions 18' x 20', un étage et demi. Nous accepterons des soumissions jusqu'au 15 février 1951. Une galerie 8' x 14' est incluse. Ecrire au secrétaire ou téléphoner à: 13-14 Ste-Agathe. 180-42C.

ATTENTION, CULTIVATEURS! Nous vendons — nouvelle variété d'avoine "Fortune", catégorie 1 et 2, $1.40 le minot, sacs inclus. Avoine Exeter enregistrée, $1.55 — Ajax, $1.10 — Nouveau blé "Redman" enregistré, $2.50 — Blé Régent enregistré, $2.40 — Blé Thatcher enregistré, $2.40 — Orge Montcalm enregistrée, $2.25 — Lin Dakota enregistré, $6.85 — Certifié, $6.35 — Commercial, $6.00 — Brome, 19c la liv., sacs inclus. — Trèfle jaune avec 10% blanc mélangé, 11c.

(Cette liste de prix est sujette à être changée sans avis). S'adresser au: Plan de Semence, N.-D. de Lourdes, Man. Téléphone 58. 202-41P.

A LOUER — Local pour commerce, 1,200 pieds carrés, situé à un angle de rue, sur l'avenue Provencher, près de l'Hôtel de Ville, du Bureau de Poste, et de l'arrêt de l'autobus. S'adresser aux Agents de location Aronovitch & Leipsic, téléphone 923 305. 197-41P.

PROPRIETE COMMERCIALE A ST-BONIFACE — Magasin avec 2 appartements, très bien situé, à St-Boniface. Bon placement au prix demandé. Echangerait pour ferme ou autres propriétés. Offres raisonnables seront sérieusement considérées. S'adresser à Henri d'Eschambault Ltée, 136, avenue Provencher, St-Boniface. 168-T.F

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à C. BUFFET, 302, édifice McIntyre. Téléphones: 927 125 ou 204 567 T.F

ON DEMANDE — Des jeunes filles non expérimentées pour apprendre à faire fonctionner des machines à coudre électriques. S'adresser à Gunn Garments, 296, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 156-41C.

OPERATEURS DE TELEPHONE GRADE I, $1140-$1380; GRADE II, $1380-$1680; dans divers centres de la province du Manitoba. Tous les détails sont affichés aux bureaux du Service National de Placement, aux bureaux de Poste et à la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg. W172.

ON DEMANDE
1,000 vieilles batteries d'automobiles. Paiera de $2.00 à $3.50 par batterie. On passera prendre toutes les batteries. Téléphoner à 721 142. 102-T.F

A VENDRE, pour être déménagés, les bâtiments neufs suivants: Maison de 6 chambres et salle de bain, 24' x 28' — Poulailler 20' x 32', à 2 rangs de bois et isolé. — "Brooder House" 14' x 14'. Aussi bâtiments 6' x 8', 14' x 26', 4' x 4' et divers autres articles. Pour plus de renseignements, écrire à Argue Bros. Ltd., édifice Avenue. Téléphone: 927 291.
Le soir, appeler M. Henricks: 41 496. 201-43C.

A VENDRE — Tracteurs neufs et usagés, moissonneuses-batteuses (combines) et batteuses, autres machines agricoles et aussi camions. A vendre ou à échanger. Livraison immédiate. Aussi travaux de réparations faits par des experts. Allard Motors & Implements, vis-à-vis les Abattoirs de St-Boniface, Man. 406-T.F

ON DEMANDE A ACHETER un camion d'une tonne, Chevrolet 1949 ou 1950, pour la ferme. S'adresser à 560, rue des Meurons, St-Boniface. Téléphone: 202 111. 190-41C.

A VENDRE — Table de cuisine et 4 chaises. S'adresser à suite B, 137, rue Dumoulin, St-Boniface. 205-41C.

A LOUER — Grande chambre meublée pour jeune fille; cuisine moderne pour locataire seulement; lavage; téléphone; localité excellente. Téléphoner à 205 962. 212-41C.

ON DEMANDE — Pour travaux de tous genres de réparations de vêtements, dame d'âge moyen, résidant à St-Boniface. S'adresser à Graham Cleaners, 331, avenue Provencher. Téléphone 203 849. 199-41C.

ECHANTILLONNEURS DU GRAIN (SELON LES SAISONS) $1800-$2280, pour le Département de l'Industrie et du Commerce, Winnipeg. Tous les détails sont affichés aux Bureaux de Poste, aux bureaux du Service National de Placement et à la Commission du Service Civil, 356, rue Main, Winnipeg. W174.

A LOUER — Au premier étage: chambre avec meubles de salon, et autre chambre; avec ou sans pension. Usage du téléphone. De préférence, homme de profession ou de bureau. Près arrêt d'autobus. Téléphoner à 204 919, ou s'adresser à 534, rue Ritchot, St-Boniface. 192-T.F.

A VENDRE — Manteau en Seal d'Hudson, grandeur 38-40; en bonne condition. Prix, $45.00. Téléphoner à 931 914. 211-41C.

A VENDRE — Chaise roulante "American", avec freins. Peut être vue au numéro 510, rue Ritchot, St-Boniface. 210-41C.

2 CHAMBRES A LOUER. S'adresser à 439, rue Ritchot, St-Boniface. Téléphone: 206 491. 195-41C.

CHAMBRE ET PENSION à prix modéré. Téléphoner à 209 243. 206-41C.

IMMEUBLE A VENDRE — Bijouterie. Bien située. Bons chiffres d'affaires. Bas loyer avec bail. Prix, $3,000.00 plus stock, environ $5,500.00. Téléphoner à M. Pariseau à 925 266; le soir, 935 995. 198-41C.

FERMIERS!
Nous pouvons vous épargner de l'argent et des ennuis si vous prenez des contrats pour que vos papiers d'impots sur le revenu soient remplis par des experts.
Pour renseignements, s'adresser à
ROMEO FORTIER,
502, rue Ritchot, St-Boniface 188-42P.

LOGIS A LOUER — 3 grandes chambres sur 1er plancher; logis idéal pour vieillards, près église. Eclairage électrique. — 6 chambres, au 2e étage, près église, couvent et 2 gares. Occupation immédiate ou réservation. S'adresser, par téléphone ou par lettre, à A.-O. Beaudry, South-Junction, Man. 207-42C.

ATTENTION, MESSIEURS LES FERMIERS! C'est le temps maintenant de vous procurer votre réfrigérateur-congélateur combiné "Frost Seal". Pour détails, téléphonez ou écrivez à J. Saltel, agent, Pembina Electric Refrigeration, 325, chemin Pembina, Fort Garry. Téléphones: (bureau) 41 395 — (résidence) 427 515. 214-44C.

A VENDRE — D'ici la fin du mois — Bibliothèque: histoire, biographie, littérature choisie, oeuvres de poètes; "Modern Eloquence", en 10 volumes; "Makers of Canada", en 20 volumes. Un peu de tout et vous pouvez choisir ce que vous désirez à vos prix. Téléphoner à 205 636, et tout de suite, pour rendez-vous. Offre intéressante pour Messieurs les Curés, les couvents et les colllèges. 213-41C.

A VENDRE

Norwood — Maison de 6 chambres, chauffage à air chaud. Prix, $7,800, à termes.

Norwood — Maison de 6 chambres, semi-moderne. Prix, $4,800.00, à termes.

St-Boniface — Maison de 6 chambres; chauffage à air chaud. Prix, $7,500, à termes.

St-Boniface — Maison de 7 chambres; 2 salles de bain; chauffage à eau chaude. Prix, $7,900.00, à termes.

St-Boniface — Bloc de 3 suites nouvellement bâti; revenus mensuels de $210.00. Prix, $16,500.00, à termes.

St-Boniface — Maison de 4 chambres, semi-moderne; près de la basilique. Prix, $3,500.00, à termes.

S'adresser à
SYLVESTRE ET KENSTON REALTY
500, rue Ritchot, St-Boniface
Téléphones: Bur. 929 398; Rés. 203 852
209-41C.

Au Sacré-Coeur

Naissance

M. et Mme Douglas J. Mackey, née Thérèse Rhéaume, de Beauharnois, P.Q., sont heureux de faire part à leurs amis de la naissance d'un fils le 9 janvier à l'hôpital Ste-Agnès de Lachine. Le bébé fut baptisé le 14 janvier et porte les noms de Paul-Joseph. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert Rhéaume, représentés par M. et Mme Paul Carignan, oncles et tantes du bébé. La porteuse était Mme A. Paris, grand'tante de l'enfant. Une réception intime suivit la cérémonie religieuse.

Au Club du Sacré-Coeur

Le comité du Club du Sacré-Coeur a tenu sa réunion régulière dimanche dernier. Il a été décidé que le "Stag" qui devait être organisé avant le Carême serait remis après cette période. Une soirée de cartes avec programme récréatif est projetée pour la mi-carême. De plus amples renseignements seront fournis en temps et lieu.

Visite du Cercle Ouvrier

La première d'une série de 4 rencontres aux dix quilles entre les étoiles du Cercle Ouvrier et les porte-couleurs du Club du Sacré-Coeur a eu lieu samedi dernier dans nos salles.

L'équipe du Cercle Ouvrier, avec le président en tête, était représentée par les as suivants: MM. Paul Mousseau, Raymond Roy, P. Laflamme, J. Pelletier, Adrien Mousseau et R. Senez.

Nos porte-couleurs se composaient des membres suivants: MM. Georges Bédard, Georges Guertin, Edmond Pazdor, Gérard Léveillé, R.-A.-L. Mercier, Jacques Gagnon et Hervé Sala.

MM. P. Mousseau (564) et P. Laflamme (518) furent les as du Cercle Ouvrier, tandis que Gérard Léveillé avec 398 pour 2 parties, et Edmond Pazdor (635) furent nos étoiles et même les étoiles de la soirée.

Malgré une deuxième partie de 976 points, le Club du Sacré-Coeur dut baisser pavillon devant l'équipe du Cercle Ouvrier par un résultat de 2516 à 2507.

Tous les joueurs se sont bien amusés — les nouvelles quilles y étaient pour quelque chose — et attendent avec impatience la prochaine rencontre pour la coupe Dufaut; elle aura lieu au Cercle Ouvrier St-Joseph, le samedi 10 février à 8 h. p.m.

Félicitations à nos visiteurs!

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Banque Can. Nationale	6	3
Guertin Frères	6	3
Canadian Publishers	3	6
Hôtel Roblin	3	6

Records:

H 1 P — R. P. I. Joyal	225
H 3 P — Edmond Pazdor	555
H 1 P — Banque Can. Nat.	880
H 3 P — Banque Can. Nat.	2411

A VENDRE

St-Boniface — Cottage moderne de 4 chambres, central. Prix, $7,300.00.

St-Boniface — Bungalow moderne de 6 chambres plus 1 chambre au soubassement. Prix, $8,600.00.

Norwood — Cottage ultra-moderne de 4 chambres. Chauffage automatique à l'huile. Possession immédiate. Prix, $8,000.00.

Norwood — Cottage neuf de 4 chambres, bâti en 1949. Possession immédiate. Prix, $5,500.00.

St-Vital, chemin Ste-Anne — 1½ acre de terre, maison 18' x 20'; hangar 10' x 14'; bon puits. Possession immédiate. Prix, $2,000.00, à termes.

St-Vital, chemin Ste-Anne, près église St-Emile — Maison moderne de 7 chambres, cave à la grandeur; chauffage automatique. Garage isolé. 1 acre de terre, arbres fruitiers et jardin. Prix, $8,000.00; comptant requis, $4,000.00. Possession immédiate.

St-Boniface — Bloc appartement et de commerce, moderne. Vente mensuelle d'environ $4,000.00. Logis de 4 chambres pour propriétaire. Prix, $22,000.00; plus stock, environ $4,000. Comptant requis: $16,000.00.

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)

A VENDRE

Ferme de 200 acres, dans centre canadien-français, à 35 milles de Winnipeg. Maison moderne de 8 chambres, étable, garage et grainerie, etc. A 1¼ mille du village. Prix, $14,000.00.

160 acres, toutes en culture, à 2 milles d'un village canadien-français; puits artésien; maison de 4 chambres; plusieurs autres bâtisses. Prix, $8,300.00; comptant requis, environ $6,500.00.

400 acres, 375 en culture; maison moderne de 6 chambres; chauffage automatique. A 1 mille d'un bon village canadien-français, sur grande route. Prix, $63.00 de l'acre; comptant requis, $13,000.00; balance à termes faciles.

Pour autres fermes de 320 acres ou plus,

S'adresser à
Art. TOUGAS ou à A.-J. BOULANGER
190, avenue Provencher
Tél.: 208 178 (bureau) 205 498 (rés.)
215-41C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Les nombreux assistants à la deuxième assemblée régulière de janvier se souviendront longtemps et avec plaisir du "régal" artistique et littéraire que leur a procuré notre actif Conférencier, le Frère Jean Boily. Il avait eu l'heureuse idée d'inviter au Conseil deux brillants élèves de Rhétorique du Collège de St-Boniface. Sous l'égide de leur intéressant professeur, le R. P. G. Ramaekers, S.J., ces deux jeunes orateurs en herbe firent les frais d'un débat sur le sujet suivant: "Est-il de l'intérêt du Canada de faire partie du Commonwealth Britannique?" Sujet plein d'actualité et de nature à intéresser nos Chevaliers au plus haut point. Cette innovation au Conseil était bien de nature à faire réaliser à tous l'excellent travail de formation classique accompli par les Rév. Pères Jésuites du Collège de St-Boniface.

L'affirmative du débat fut défendue par M. Gabriel Breton, tandis que M. René Chartier soutenait la négative. Notre propre Cercle Démosthène ainsi que tout l'auditoire furent ébahis par l'assurance, la diction, le bon français et la dialectique serrée de ces jeunes orateurs. Les juges, tout en donnant la plame de la victoire à l'affirmative du jeune Breton, annoncèrent qu'il y avait peu à choisir entre ces deux orateurs. Bref, ce fut une soirée très intéressante et instructive pour laquelle nous remercions le Conférencier du Conseil, les autorités du Collège et en particulier le R. P. Ramaekers et ses deux jeunes élèves.

* * *

La période des questions fut assez amusante. La politique internationale actuelle est assez enchevêtrée que l'on ne peut trop blâmer nos membres d'y perdre leur latin. L'ONU, la Palestine, la Corée, Téhéran, Yalta, Truman, Roosevelt, Churchill tout y passa avec rapidité et... sans trop de précisions. Une accusation, à peine voilée, de trahison et de communisme, lancée par un jeune de la dernière guerre, contribua à l'hilarité générale. Heureusement que le Révérend Père, comme président, réussit à pacifier les belligérants et tenta même de leur prouver qu'ils avaient des idées identiques. Un beau tour de force, ma foi!

* * *

Les barriques bien remplies du meilleur cru, mais sans robinets, du bon Père Chicoine nous rappellent un souvenir de nos jours d'Académie Française au Collège. Un jeune orateur du camp opposé se souvenait vaguement de ces outres vides et sonores de l'Evangile nous proposa l'exemple du baril vide aux "creusités" sonores. Cette trouvaille barbare n'eut pas l'heur de plaire à son adversaire du nom de Baril. La réplique fut si vive et à point que le barbare bouffon perdit la partie. Avis à Mickey-Mouse implanté sur notre drapeau! Ce serait d'un goût douteux.

* * *

Quelle est la valeur réelle d'une publicité efficace? Beaucoup sembient y croire fermement tant que cela ne coûte rien ou très peu. Erreur, illogisme et tout ce que vous voudrez, messieurs. Pensez-y!

La grande soirée du Mardi Gras, le 6 février prochain, vous réserve des surprises. Ne manquez pas d'y assister avec vos compagnes. Les billets s'enlèvent rapidement. Informez-vous auprès du Frère Prud'homme et du Grand Chevalier, L. Régnier.

BISTOURI.

ACHETEURS, ATTENTION!

Ecrivez, venez ou téléphonez au numéro 202 531 — nous avons plusieurs maisons de ville à vendre à St-Boniface.

Bon garage de campagne avec outillage et maison. Prix, $14,500.00. Revenus annuels de $30,000 à $35,000.

Restaurant de campagne, bien équipé, réfrigérateur pour crème glacée; comptoir à repas. Pas d'hôtel dans les alentours. Acheteur pourrait obtenir permis de débit de bière.

Nous avons aussi quelques fermes à vendre, d'une superficie de 5 acres et plus.

S'adresser à Apollinaire GENDRON,
529, rue Langevin,
St-Boniface, Man.
Tél.: 202 531
208-41C.

Le "Daily Worker" perd de nombreux abonnements

Le quotidien communiste tire à moins de 14,000 numéros.

NEW-YORK — L'organe officiel du parti communiste aux Etats-Unis, le **Daily Worker**, annonçait récemment dans un éditorial, qu'il se trouvait actuellement aux prises avec une diminution rapide de ses abonnements.

Son tirage national hebdomadaire est maintenant en bas de 14,000 copies, et l'édition du dimanche, le **Sunday Worker**, a moins de 50,000 exemplaires, et sur ce nombre 28,000 abonnés n'ont pas encore payé leur abonnement qui est expiré depuis quelques mois. Le journal attribue la diminution de son tirage à la négligence des amis du parti et à la persécution systématique organisée par les autres journaux et leurs lecteurs. En effet, l'organisme appelé "The Newsdealers Association of Greater New-York, Inc.", représentant plus de 500 des 1,500 propriétaires de kiosques à journaux, a récemment adopté une résolution demandant la mise au ban du journal **Daily Worker**, dans les kiosques.

3 frères membres du contingent spécial

FORT LEWIS, Washington — Le soldat Maurice Proulx, âgé de 20 ans, de Toronto, poursuit actuellement son entrainement avec le contingent spécial de l'armée canadienne, sous la surveillance de deux de ses frères, l'un plus vieux et l'autre plus jeune que lui.

Les trois frères sont membres du 3e bataillon du contingent spécial.

Jean Proulx, âgé de 19 ans, a dit que quand son frère, Maurice, s'est enrôlé, lui-même et son frère aîné, Kenneth, âgé de 21 ans, "ont senti qu'ils devaient l'accompagner, pour garder un oeil sur lui".

Les trois militaires sont les fils de M. et Mme Larry Proulx, de Ralston, en Ontario. La femme de Maurice, Mme Esther Proulx, demeure à Toronto.

Le T. R. P. Cousineau nommé évêque coadjuteur

OTTAWA — Le T. R. P. Albert Cousineau, C. S. C., curé de Ville Saint-Laurent, a été nommé, la semaine dernière, évêque coadjuteur de Cap Haïtien, dans la république de Haïti.

La nomination a été annoncée, au nom de Sa Sainteté le Pape Pie XII, par Son Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada.

Le nouvel évêque fut supérieur général de la Congrégation de Ste-Croix, durant 12 ans, soit de 1938 à 1950. C'est à l'expiration de son mandat qu'il avait été nommé curé de la paroisse de Ville Saint-Laurent.

Démenti aux rumeurs d'une coalition en G.-B.

LONDRES — M. Attlee a démenti à son tour les rumeurs selon lesquelles un gouvernement de coalition serait formé en Grande-Bretagne.

Prenant la parole au cours d'une soirée organisée par la section londonienne du parti travailliste, le premier ministre a déclaré au sujet de ces rumeurs: "Je ne sais pas d'où elles viennent. Je peux toutefois vous assurer que nous poursuivrons l'oeuvre de paix, de justice et de réorganisation de la vie économique du pays".